

RAPPORT DE GESTION

2002 - 2003

Ce rapport est un rapport de transition. Il couvre la période du 1er octobre 2002 au 31 décembre 2003. Ses prochaines éditions porteront sur une année civile et non plus sur une année académique.

Edité par le Rectorat de l'Université de Genève

Graphisme: Johann Terrettaz, Twice2 design studio

Impression: Imprimé sur les presses de l'Atelier d'impression de l'Université de Genève

Tirage: 1'000 exemplaires

juin 2004

TABLE DES MATIÈRES

► RAPPORT DU RECTORAT ET DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

Le mot du recteur	7
1 Rectorat	8
1.1 Une année de changements	8
1.2 Evénements universitaires et relations extérieures	9
1.3 Organisation du Rectorat	9
2 Politique Universitaire	10
2.1 Collaborations interuniversitaires	10
2.2 Processus de Bologne	12
2.3 Egalité entre hommes et femmes	13
3 Recherche	19
3.1 Place de l'Université de Genève dans la recherche suisse et internationale	20
3.2 Nouvelle collaboration internationale: la <i>League of European Research Universities</i>	21
3.3 Pôles de recherche nationaux (PRN)	21
3.4 Participation à l'Europe de la recherche	22
3.5 Soutien organisationnel aux chercheurs	23
3.6 Commission genevoise de recherche du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS)	23
3.7 Réseau universitaire international de Genève (RUIG)	24
3.8 Prix, bourses et subsides	24
4 Etudiants, enseignement et formation	25
4.1 Nombre d'étudiants	25
4.2 Nouvelles formations	33
4.3 Enseignement NTIC	34
4.4 Formation pédagogique	35
4.5 Commission de l'enseignement	35
4.6 Rencontres avec les conseillers aux études	36
4.7 Programme de relève	36
4.8 Evaluation	36
4.9 Formation continue	38
5 Secteur juridique	41
6 Relations internationales	42
7 Presse, information, communication	44
7.1 Communication interne	44
7.2 Relations avec les médias	45
8 Relations avec la Cité	47
8.1 Transfert de technologies et de compétences	47
8.2 Passerelle Science-Cité	48

9	Service aux étudiants	49
9.1	Prestations administratives	49
9.2	Mesures d'orientation destinées aux collégiens en année terminale	50
9.3	Mesures d'encadrement destinées aux étudiants de première année universitaire	50
9.4	Activités culturelles, sportives et sociales	51
10	Corps enseignant	58
10.1	Evolution globale des effectifs	58
10.2	Collaborateurs de l'enseignement et de la recherche	61
10.3	Corps professoral	62
11	Personnel administratif et technique (PAT)	65
11.1	Division des ressources humaines	65
11.2	Personnel administratif et technique	65
12	Informatique et bibliothèques	69
12.1	Division informatique	69
12.2	Organisation	69
12.3	Sécurité	69
12.4	Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)	70
12.5	Groupe développement et maintenance (DEV M)	70
12.6	Groupe production et services	71
12.7	Groupe messagerie et services associés	72
12.8	Groupe Réseau et services distribués	72
12.9	Groupe <i>HelpDesk</i>	73
12.10	Commission informatique (COINF)	74
12.11	Bibliothèques	74
13	Santé au travail, bâtiments, infrastructures	78
13.1	Santé au travail, environnement, prévention et sécurité (STEPS)	78
13.2	Division des bâtiments	78
13.3	Constructions	79
13.4	Transformations	79
13.5	Equipement (mobilier et audiovisuel) et déménagements	80
13.6	Nouvelles surfaces	80
14	Planification, finances et budget	81
14.1	Sources de financement	81
14.2	Evolution des ressources	82
14.3	Enveloppe budgétaire 2003	83
14.4	Fonds institutionnels	84
14.5	Fondations	84
14.6	Commission administrative (COMAD)	85
14.7	Commission de développement (CODEV)	85
▶	ANNEXES	
	Budgets et comptes d'exploitation 2002 et 2003	88

Organes de l'Université	95
Fonds national suisse de la recherche scientifique	108
▶ FACULTÉS, INSTITUTS, ÉCOLES	
Faculté des sciences	114
Facultés de médecine	118
Ecole d'éducation physique et de sport	120
Facultés des lettres	121
Ecole de Langue et de Civilisation Françaises (ELCF)	123
Faculté des sciences économiques et sociales	124
Faculté de droit	129
Faculté de théologie	131
Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation	132
Institut d'architecture	135
Ecole de traduction et d'interprétation (ETI)	137
▶ CENTRES D'ÉTUDES INTERFACULTAIRES	
Centre universitaire d'informatique (CUI)	140
Centre universitaire d'écologie humaine et des sciences de l'environnement (CUEH)	142
Centre universitaire d'étude des problèmes de l'énergie (CUEPE)	144
Centre interfacultaire de gérontologie (CIG)	146
Institut d'histoire de la réformation (IHR)	148
Institut européen de l'Université de Genève (IEUG)	149
▶ AUTRES ORGANES DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE	
Conseil de l'Université	152
Sénat	155
Conseil académique	156
Commission de recours de l'Université (CRUNI)	158

Conseil de discipline	160
▶ INSTITUTS EN RELATION AVEC L'UNIVERSITÉ	
Institut universitaire de hautes études internationales (HEI)	162
Institut Œcuménique de Bossey	165
Institut universitaire d'études du développement (IUED)	167

► Le mot du recteur

La période 2002-2003 couverte par le présent *Rapport de gestion* est marquée par un nombre exceptionnellement élevé de changements. En effet, c'est une période durant laquelle les personnes changent à la tête de l'institution en même temps que le Département de l'instruction publique change de président. Dans le même temps, l'institution s'est dotée de nouvelles structures et le paysage universitaire suisse a accéléré son mouvement de mutation tant de manière interne que par l'adhésion au processus de Bologne, cependant que, sur le plan local, les relations de l'Université et de l'Institut universitaire de hautes études internationales étaient redéfinies non sans remous¹.

Sur le plan institutionnel, l'expérience des réformes introduites au cours de la dernière décennie n'était pas unanimement perçue comme positive. C'est ainsi qu'après des négociations entre l'Université et le monde politique, on a pu assister à l'introduction d'une nouvelle modification de la Loi sur l'Université. On citera, au nombre des changements majeurs, la disparition du Conseil académique ainsi qu'une redéfinition de la composition et de la mission du Conseil de l'Université. Organe stratégique, celui-ci veille aux orientations fondamentales de la maison. Il cumule ainsi des missions qui se trouvaient distribuées entre l'ancien Conseil de l'Université et le Conseil académique.

La période considérée fut également marquée par des propositions diverses de remaniements du paysage universitaire et par l'accélération de remaniements en cours. Il s'agit notamment de la réflexion lancée dans le cadre du *rapport Kleiber* sur l'enseignement de la médecine en Suisse. On connaît les grands traits de cette proposition: la réduction de cinq à trois facultés de médecine en Suisse avec trois centres hospitalo-universitaires, regroupements obtenus par la jonction de Bâle et de Berne d'une part, de Lausanne et de Genève d'autre part, Zurich demeurant sans changement. La proposition et les contre-propositions qu'elle n'a pas manqué de susciter sont à l'étude.

Autre grand chantier en cours, la mise en œuvre du processus de Bologne vise à l'organisation commune des études dans toute l'Europe. Les programmes d'études sont désormais distribués en trois phases: trois ans pour obtenir le titre de *bachelor*², suivis de deux ans pour celui de *master*. On arrive ainsi à la fin de la formation de base (l'équivalent de ce qu'est encore la licence ou le diplôme). Suivent trois ans pour la phase postgraduée du doctorat. Les problèmes soulevés tiennent à la fois à l'organisation des études et à leur gestion au niveau des programmes de saisie des données individuelles de chaque étudiant selon les nouveaux cursus.

Enfin, dernier fait nouveau de cette période décidément très riche, le lancement de l'appel d'offres pour les nouveaux Pôles de recherche nationaux (PRN), réservé cette fois-ci aux sciences humaines. Déjà meneur principal (*leading house*) de deux PRN en sciences et médecine, l'Université de Genève va accorder son soutien aux demandes qui pourraient aboutir à la localisation d'un ou de plusieurs nouveaux PRN à Genève. Seule université suisse cooptée au sein de la Ligue des universités européennes de recherche³ (un réseau de douze universités choisies sur la base de leur excellence dans le domaine de la production scientifique), l'Université de Genève se doit naturellement de soutenir de toutes ses forces les projets de nature à développer des centres de compétence

ANDRÉ HURST - Recteur

¹ Suite à la publication d'un rapport d'évaluation, on s'est en effet posé la question des relations de cette institution avec l'Université de Genève. Les liens, en tout état de cause, sont maintenus au niveau des programmes, ce qui constitue l'essentiel, ainsi que dans la composition du Conseil de fondation, au sein duquel le recteur de l'Université sera désormais représenté par le professeur Gilles Petitpierre.

² La Conférence des recteurs des Universités suisses (CRUS) a décidé d'utiliser dans tout le pays la terminologie internationale anglaise, chacun demeurant libre de proposer, en outre, des correspondances adaptées à sa propre langue (par exemple, en français, "baccalauréat académique" et "maîtrise").

³ En anglais: "League of European Research Universities" (LERU).

1 Rectorat

► 1.1 UNE ANNÉE DE CHANGEMENTS

Une nouvelle équipe

L'année 2003 a été une année de changements pour l'Université. D'abord au niveau de l'autorité cantonale avec l'arrivée de M. Charles Beer à la tête du Département de l'instruction publique après le départ de Mme Martine Brunshwig Graf pour le Département des finances. Puis au sein de l'*Alma mater* avec le renouvellement du Rectorat. En effet, au terme d'un mandat de quatre ans, le recteur Maurice Bourquin et ses trois vice-recteurs, Eric Doelker, Jean Kellerhals et Jean-Dominique Vassalli ont quitté, le 14 juillet dernier, leurs fonctions à la tête de l'Université en laissant leurs places à la nouvelle équipe rectorale. C'est l'helléniste André Hurst qui a été nommé, le 26 février 2003, recteur de l'Université de Genève pour la période administrative 2003-2007.

Ce nouveau Rectorat, entré en fonction le 15 juillet, est caractérisé, et cela pour la première fois dans l'histoire de l'Université, par une parité hommes-femmes. Ainsi, pour l'épauler dans la direction de l'Université, le recteur André Hurst s'est entouré de la vice-rectrice Louise Zanutti, (paléontologue, Faculté des sciences), de la vice-rectrice Nadia Magnenat-Thalmann, (informaticienne, Faculté des sciences économiques et sociales) et du vice-recteur Peter Suter (doyen de la Faculté de médecine depuis 1995).

A ces changements s'est ajoutée l'entrée en fonction du nouveau secrétaire général, Stéphane Berthet, en mai 2003, qui a succédé à André Vifian après son départ à la retraite. Ce dernier changement a été l'occasion de redonner au secrétaire général son plein statut de chef de cabinet du Rectorat ayant la responsabilité d'organiser et d'animer la gestion administrative des adjoints et services du Rectorat. De plus, il assiste plus particulièrement le recteur dans le domaine des relations internationales. Circonstance suffisamment rare pour qu'il soit légitime de la signaler, le nouveau secrétaire général, astrophysicien de formation, vient par ailleurs d'être nommé par le Conseil fédéral en qualité de membre de la Commission suisse des affaires spatiales (janvier 2004): ainsi ses compétences scientifiques continuent d'être mises à contribution.

Elections universitaires

Tenues les 15 et 16 mai, les élections universitaires ont permis de nommer les membres du nouveau Conseil de l'Université et les membres des Conseils délibératifs des facultés et des sections. Le nouveau Conseil de l'Université (cf. annexe) remplace, selon la Loi sur l'Université, l'ancien Conseil académique et l'ancien Conseil de l'Université. Il est composé du président nommé par le Conseil d'Etat, de 6 membres extérieurs à l'Université (3 nommés par le Conseil d'Etat et 3 élus par le Grand Conseil), de 14 membres élus par leurs pairs pour l'Université (7 membres du corps professoral, 3 collaborateurs de l'enseignement et de la recherche, 2 étudiants et leurs suppléants) ainsi que de 2 membres du personnel administratif et technique. Les élections concernant les Conseils de facultés et de sections sont renouvelés tous les deux ans, le Conseil de l'Université est nommé pour quatre ans. Le nouveau Conseil de l'Université a pris ses fonctions en octobre, introduisant un premier remodelage des relations entre l'Université et l'autorité politique.

Accessoirement, la composition de la Commission de désignation du recteur subit également des modifications dont la plus visible est l'introduction d'une participation étudiante.

Convention d'objectifs

Le second remodelage d'importance réside dans l'introduction de la notion de *Convention d'objectifs* et de sa première application dans les faits. Après quelques hésitations, les *plans quadriennaux* et les *plans de développement*, auxquels on avait voulu substituer un *contrat de prestation*, ont fini par s'intégrer à la *Convention d'objectifs*. Instrument privilégié du dialogue avec l'autorité politique, cette convention offre au moment de sa première mise sur pied l'occasion d'une réflexion globale sur la manière dont l'Université entend appliquer la loi qui la régit.

► 1.2 ÉVÉNEMENTS UNIVERSITAIRES ET RELATIONS EXTÉRIEURES

- Du 15 au 17 janvier 2003, l'Association européenne des Universités (EUA) a tenu son assemblée générale dans les locaux de l'Université de Genève précédée par la Conférence des recteurs des pays latins. Une aide logistique a été fournie par le Rectorat pour l'organisation de ces deux manifestations.
- Fin mars, à la villa Rigot, le départ à la retraite du secrétaire général M. André Vifian a donné lieu à une rencontre au cours de laquelle M. Stéphane Berthet, nouveau secrétaire général a été présenté.
- En mai, le Rectorat a également collaboré à l'organisation de l'assemblée générale annuelle de la Conférence internationale permanente d'instituts universitaires de traducteurs et d'interprètes (CIUTI) qui s'est tenue à la villa Boninchi, en présence de la chancelière fédérale, de diverses personnalités des organisations internationales de Genève et des directeurs de l'économie mondiale.
- Le *Dies academicus* s'est déroulé cette année le jeudi 4 juin, en présence de M. Philippe Busquin, commissaire européen chargé de la recherche et de M. Charles Beer, nouveau conseiller d'Etat, président du Département de l'instruction publique. Tous les discours de la cérémonie sont édités dans la brochure du *Dies academicus* 2003.
- M. Philippe Busquin a également participé ce même jour à une table ronde sur les points forts des partenariats de recherche Suisse-Union européenne, en présence des représentants de la communauté des chercheurs suisses.
- Le 20 octobre à Uni Mail, M. Robert Badinter, ancien ministre de la Justice en France, a inauguré l'année universitaire par une leçon d'ouverture dont le titre était *Vers une constitution de l'Union européenne*. Cet événement était organisé conjointement avec l'Association suisse pour le droit européen (ASDE).
- Le 14 novembre, le professeur Denis Duboule a reçu le prestigieux Prix de la Fondation Marcel Benoist au cours de la cérémonie présidée par M. Pascal Couchepin, président de la Confédération et président de la Fondation Marcel Benoist. Le professeur Denis Duboule, directeur du Département de zoologie et de biologie animale de l'Université, a été primé pour ses travaux de recherche sur la biologie du développement. Les travaux du professeur Denis Duboule ont contribué de manière fondamentale à la compréhension des mécanismes moléculaires du développement des membres des vertébrés, y compris l'être humain.
- Les 29 et 30 novembre, la *League of European Research Universities* (LERU) a tenu son assemblée à Genève, avec la participation de 16 recteurs ou vice-recteurs d'universités européennes. Ils ont été les invités de l'Université de Genève.
- Le secrétaire général a pu apporter un soutien financier à la participation du professeur Nicolas Gisin à la manifestation Telecom 2003, ainsi qu'au projet *Antarctica* de la Passerelle Sciences-Cité.

► 1.3 ORGANISATION DU RECTORAT

Dans sa tâche de conduite de l'Université, dans un environnement universitaire en pleine évolution, le Rectorat travaille en collaboration étroite avec le directeur de l'administration et le secrétaire général. Il est assisté par des adjointes et adjoints (affaires académiques, affaires juridiques, coordination du *Triangle Azur*, contrôle interne, formation et évaluation, questions féminines, recherche, transfert de technologies et de compétences), trois services d'état-major (Presse information publications, Formation continue; Relations internationales), une responsable du centre de documentation et des collaboratrices de secrétariat. Le Rectorat s'appuie en outre sur des commissions permanentes (administrative, audiovisuelle, des bâtiments, des bibliothèques, de développement, de l'égalité, de l'enseignement, de la formation continue, informatique, de sécurité, sociale) pour l'étude de problèmes, la préparation de décisions et le cas échéant, leur application. Les membres de ces commissions sont nommés par le Rectorat qui peut les choisir dans les divers corps de l'Université et dans les diverses facultés ou écoles. Toutes ces commissions bénéficient de la collaboration des services administratifs et techniques. A cela s'ajoute un réseau, au niveau du corps professoral, de délégués du Rectorat (formation continue, questions féminines, relations internationales, relations avec les cantons, relations tripartites UNIGE-UNIL-EPFL).

2 Politique universitaire

► 2.1 COLLABORATIONS INTERUNIVERSITAIRES

Sciences, Vie, Société

Le programme de collaboration tripartite *Sciences, Vie, Société* (SVS) est le plus important projet de coopération interuniversitaire en Suisse. Lancé en juillet 2001 par une convention signée entre les Universités de Genève, de Lausanne et l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), le programme a achevé en 2003 sa première phase de mise en œuvre, avec des résultats remarquables dans plusieurs domaines. La physique et les mathématiques de l'Université de Lausanne ont rejoint l'EPFL au 1^{er} octobre. Au 1^{er} janvier 2004, la section lausannoise de l'École romande de pharmacie a été transférée administrativement à l'Université de Genève, un transfert administratif précédant le déménagement physique qui interviendra pour la rentrée 2004, dans des locaux neufs ou rénovés. Rappelons qu'avec le programme SVS, les trois institutions partenaires ont décidé de:

- Constituer un pôle d'enseignement et de recherche en sciences sociales et humaines, sur les questions inhérentes aux mutations engendrées par le changement technologique et scientifique, la mondialisation des échanges et les défis à l'environnement.
- Développer un pôle d'enseignement et de recherche en sciences de la vie, en créant notamment des plates-formes technologiques à disposition des chercheurs de l'arc lémanique.
- Regrouper, dès l'automne 2004, l'École romande de pharmacie à l'Université de Genève afin d'assurer la masse critique lui permettant de demeurer compétitive sur le plan scientifique.
- Coordonner et réorganiser très largement les enseignements et la recherche en sciences de base (chimie, physique, mathématiques) par des coordinations entre les sites genevois et lausannois, le transfert de ces disciplines de l'Université de Lausanne à l'EPFL et le regroupement de l'astrophysique lémanique à l'Observatoire de Sauverny de l'Université de Genève.

Sciences sociales et humaines

Dans le domaine des sciences sociales et humaines, l'Université de Genève a contribué au lancement du pôle de compétences communes IRIS (Intégration, Régulation et Innovation Sociales) et s'est engagée dans neuf projets. Les thèmes, traités de manière transdisciplinaire, couvrent:

- Le droit du vivant, le droit des communications et des médias, le droit international humanitaire
- La globalisation et la régulation des inégalités ainsi que la gestion des ressources urbaines dans une optique de développement durable
- L'éthique du vivant
- Les racines culturelles de la modernité
- L'étude des parcours de vie
- L'analyse des problèmes sociaux (solidarité, violence, racisme, discrimination sexuelle) et des processus psychologiques fondamentaux (représentations et identité sociale)
- L'étude comparée des religions
- La régulation des systèmes de santé
- La gestion stratégique des technologies

De plus, ce pôle tripartite assure des enseignements de sciences humaines et sociales aux étudiantes et étudiants de l'EPFL, de manière à ce que 10% de leur cursus soit constitué de ces disciplines. Ce programme, construisant des ponts entre sciences exactes et humaines, a démarré au début de l'année académique 2002-2003. L'Université de Genève y participe activement et les premiers résultats de ces initiatives sont déjà visibles:

- Organisation de neuf DEA, DESS et écoles doctorales lémaniques. Plus de 200 étudiants ont participé

à ces études postgrades pendant l'année académique 2002-2003, sans compter les bénéficiaires des enseignements IRIS de 1^{er} et 2^e cycles.

- Stimulation de nouvelles recherches et collaborations transversales nationales (FNRS, Programmes nationaux de recherche, Office fédéral des assurances sociales, etc.) et internationales (Union européenne, Réseau universitaire international de Genève, etc.).
- Création de nouveaux postes en sciences sociales et humaines à l'Université de Genève pour un montant de 2,5 millions de francs.

Sciences de la vie: le pôle de génomique fonctionnelle

La création du pôle de génomique fonctionnelle répond à la volonté de mettre en valeur les compétences des trois Hautes écoles romandes, des institutions qui leur sont proches (Institut suisse de bio-informatique, Institut suisse de recherche sur le cancer, Centre hospitalier universitaire vaudois, Hôpitaux universitaires de Genève) ainsi que des grands programmes nationaux implantés dans la région lémanique (Pôles de recherche nationaux *Frontiers in Genetics* à Genève et *Oncologie moléculaire* à Lausanne).

Dans ces domaines, l'aspect central du programme est le développement concerté de plates-formes technologiques de pointe offrant les compétences et les équipements indispensables à la communauté des chercheurs lémaniques. Le programme soutient le développement de plates-formes dans les domaines suivants:

- Imagerie bio-médicale (Centre d'imagerie bio-médicale – CIBM)
- Analyse de l'expression des gènes (*DNA Array Facility* – DAF)
- Analyse des protéines (*Proteome Analysis Facility* – PAF)
- Bio-informatique (projet Vital-IT)

Les infrastructures nécessaires dans ces domaines sont souvent lourdes et coûteuses. Les technologies concernées, en pleine évolution, rendent indispensable la collaboration entre différents centres ainsi qu'entre disciplines. Grâce au financement accordé au programme SVS, un programme coordonné équilibré a pu être lancé.

Sur le site genevois, la plate-forme *DNA Array Facility* (DAF) a été installée en 2003 au Centre médical universitaire, en interaction étroite avec une plate-forme similaire mise en place dans le cadre du Pôle de recherche national *Frontiers in Genetics*. Egalement en 2003, en collaboration avec le PRN *Frontiers in Genetics* et la Section de pharmacie de l'Université, une plate-forme de protéomique PAF a été mise sur pied. Ces deux plates-formes disposent d'installations complémentaires à l'Université de Lausanne et sont gérées en commun par des *steering committees* tripartites. Les synergies ainsi établies devraient rendre l'arc lémanique extrêmement compétitif pour l'analyse de l'expression des gènes et des protéines.

La mise en place du Centre d'imagerie bio-médicale (CIBM) a donné lieu à d'intenses préparatifs associant les institutions universitaires et hospitalières précitées sur les plans scientifique, clinique et organisationnel. Ces équipements vont en effet être localisés de manière coordonnée sur les trois sites genevois et lausannois. Les travaux d'installation devraient pouvoir débuter en 2004, avec un budget de plus de 30 millions de francs.

Financement

Le financement de ce programme est assuré par des contributions apportées par chacune des institutions, ainsi que par une subvention de la Conférence universitaire suisse (CUS). Cette dernière s'élève à 10 millions de francs pour la période 2001-2003. Une nouvelle demande est en préparation. En plus des ressources dont disposent l'Université de Lausanne et l'EPFL, l'Université de Genève bénéficie d'un crédit quadriennal de 12 millions de francs (2001-2004) voté par le Grand Conseil genevois. Enfin, les fondations Louis-Jeantet de médecine (Genève) et Leenaards (Lausanne) soutiennent le programme *Sciences, Vie, Société* par un don de 10 millions de francs accordé aux trois institutions partenaires.

En septembre 2003, le programme SVS a fait l'objet d'une évaluation par un groupe d'experts mandaté par la Conférence universitaire suisse (CUS) qui a également examiné 7 autres projets de coopération interuniversitaire. Les résultats ont été encourageants, puisque le programme SVS, malgré le fait qu'il soit le plus complexe de tous les programmes examinés, a atteint un taux de réussite de 88% pour les sciences humaines et de 80% pour les sciences de la vie.

Triangle AZUR

L'Université de Genève coopère également avec les Universités de Lausanne et de Neuchâtel dans le cadre du *Triangle Azur*. Les objectifs de ce réseau sont l'élargissement et la coordination de l'offre en formation ainsi que le maintien et le développement d'équipes de recherche performantes. En février 2003, les Rectorats du *Triangle Azur* ont donné leur accord de principe à la constitution de la fédération des Facultés de théologie de Genève, Lausanne et Neuchâtel. Cette Fédération permettra de mieux coordonner les enseignements de base et de renforcer les spécificités locales. Ainsi, la Faculté de théologie de Genève va davantage se profiler sur le terrain de l'éthique, de l'histoire du christianisme et de la théologie proprement dite (en particulier théologie œcuménique et dialogue entre les religions).

► 2.2 PROCESSUS DE BOLOGNE

Conscient de l'importance de la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur visé par la réforme de Bologne, le Rectorat a initié les travaux de mise en œuvre en juin 2002. Il a nommé une cheffe de projet, l'adjoignant à la formation et à l'évaluation, pour cette phase d'introduction. Le travail a été divisé en deux sections. D'une part, une Commission de coordination a été créée pour traiter des aspects académiques de la réforme. D'autre part, des groupes de travail spécifiques ont été mis sur pied pour les aspects opérationnels.

La Commission de coordination de Bologne s'est réunie mensuellement de juillet 2002 à juin 2003. Elle a reçu pour premier mandat la préparation d'un document de référence qui précise les conditions d'application des directives de la CUS et des principes de la CRUS. Ce document expose les principes de base de la nouvelle organisation de la formation universitaire et les conditions d'accès à chaque filière, de la valorisation des développements pédagogiques et de la généralisation du système de crédits ECTS. Il émet des recommandations sur l'adaptation des procédures des titres, la promotion de la mobilité, la flexibilité des cursus d'études et la gestion efficace de leurs suivis ainsi que l'évaluation des changements et innovations. En outre, il arrête les mesures transitoires entre les deux systèmes. En juin 2003, ce document a été approuvé par le Rectorat.

Pour les aspects opérationnels, le Secteur formation et évaluation a assumé une fonction de coordination à l'intérieur de l'Université, pilotant notamment différents groupes de travail. Le groupe "aspects financiers" a défini l'impact budgétaire de la réforme de la formation de base à 4'000'000 francs. Le groupe "aspects juridiques" a rédigé un projet de modification de la Loi sur l'Université et du Règlement de l'Université en mettant à disposition des facultés une trame de règlement d'études pour le *bachelor* et une pour le *master*. Le groupe "formation à l'enseignement" a été chargé d'établir, en collaboration avec des représentants du Département de l'instruction publique, le profil de formation requis pour enseigner au primaire et au secondaire. Il a également été mandaté pour déterminer la place de la formation pédagogique dans le cursus universitaire. Ce groupe a formulé des hypothèses pour la formation à l'enseignement secondaire qu'il faudra approfondir lors des séances à venir. Le groupe "développement du système informatique" a continué la mise en place d'applications liées au suivi des cursus de formation. Finalement, le groupe "développement du système ECTS" a procédé à l'actualisation du guide interne de l'Université pour faciliter l'utilisation du système ECTS et son adaptation à la mise en œuvre des filières d'études échelonnées.

Le document de référence de la Commission de coordination de Bologne et les différents documents émanant des groupes de travail constituent le *Dossier Bologne* et closent la phase d'introduction de la mise en œuvre du processus. Ces différents documents ont été largement diffusés dans l'Université.

Au niveau romand, les trois universités du *Triangle AZUR* (Genève, Lausanne et Neuchâtel) ont étroitement collaboré sur plusieurs points importants de la réforme, comme le maintien d'une filière parallèle à la filière de doctorat ou la dénomination des titres. En automne 2003, les facultés ont été invitées par les Rectorats du *Triangle AZUR* à se concerter pour une mise en œuvre compatible des filières de formation entre les mêmes branches des trois universités.

Au niveau national, le Rectorat a participé aux travaux de la CRUS, assurant par ce biais des liens entre les travaux entrepris sur le plan national et les travaux en cours au sein de l'Université (tant au niveau central que dans les facultés). Il a également tenu informée la communauté de l'avancement de ce dossier par le biais d'un site Internet. Les travaux de la CRUS ont abouti à l'adoption par la CUS, le 4 décembre 2003, des *Directives pour le renouvellement coordonné de l'enseignement des hautes écoles universitaires suisses dans le cadre de la réforme du processus de Bologne*. Ce document porte principalement sur les critères d'adoption d'un système de formation basé sur deux cursus – les études de *bachelor* en 180 crédits (environ 3 ans) et les études de *master* en 90 ou 120 crédits (environ 1 an et demi ou 2 ans) –, la généralisation du système européen de transfert de crédits d'études (ECTS) et la garantie d'accès aux études de *master* de la même branche d'études.

Parallèlement à la rédaction de ces directives, la CRUS a mené des réflexions sur la formation approfondie et la formation continue. Les textes de référence, toujours en consultation, ne sont pas encore adoptés. La dénomination des titres pour le premier et le deuxième cursus d'études a également soulevé de nombreuses questions. En décembre 2003, le *projet des Recommandations de la CRUS* à ce sujet a été remis aux universités pour consultation. Le Rectorat l'a transmis aux facultés pour réaction. Les Rectorats du *Triangle AZUR* ont préparé une prise de position commune qui porte notamment sur l'importance de l'usage du français pour la dénomination des titres en plus de l'anglais, de la mention obligatoire de l'Université délivrant le titre et de la spécialisation.

► 2.3 ÉGALITÉ ENTRE HOMMES ET FEMMES

De façon générale, pour la période considérée, la représentation féminine du corps enseignant académique continue à être plus élevée à l'Université de Genève qu'elle ne l'est dans la moyenne de toutes les universités suisses. Une progression s'est par ailleurs dessinée dans les trois catégories de fonctions telles que l'Office fédéral de statistique les a regroupées et en particulier pour les deux dernières citées dans le tableau ci-dessous. Il faut par contre relever que, pour la première catégorie, celle des postes les plus élevés de la hiérarchie, la progression a été plus forte dans la moyenne suisse qu'au sein de l'Université de Genève. D'autre part, il est à souligner que sur la période du 1er octobre 2002 au 31 décembre 2003, il y a eu, toutes facultés confondues, 60 nominations de professeurs ordinaires, adjoints, associés, d'école et titulaires. Parmi ceux-ci figurent 51 hommes et 9 femmes, soit un taux de nomination féminine de 15%.

*Evolution des effectifs féminins***Proportion de femmes selon les fonctions du corps académique,
toutes sources de financement confondues.***Comparaison 2001-2002 avec la moyenne en Suisse, source OFS.**Les fonctions sont regroupées selon les définitions de l'Office fédéral de la statistique (OFS)*

	31.12 2001		31.12.2002	
	en Suisse	à Genève	en Suisse	à Genève
Professeures ordinaires, Professeures d'école et Professeures adjointes	9.20%	12.30%	9.94%	12.37%
Professeures associées, Professeures titulaires, Chargées de cours, Privat-docent, Maîtresses d'enseignement et de recherche, Cheffes de clinique, Chargées d'enseignement, Professeures invités, Suppléantes de ces catégories	21.80%	30.70%	22.11%	31.27%
Maîtresses assistantes, Assistantes, Monitrices	33.10%	44.70%	34.02%	45.37%

Evolution des effectifs féminins, par catégories du corps professoral, tous fonds confondus

Personnes	1999		2000		2001		2002		2003	
	Nombre de femmes	% du total								
Professeur ordinaire	33	10.44	32	10.67	34	11.37	34	11.11	37	12.21
Professeur d'école	3	30.00	3	30.00	3	30.00	4	33.33	4	33.33
Professeur adjoint	8	13.79	11	15.94	11	13.58	13	15.66	15	15.15
Professeur associé	3	6.52	2	4.65	3	7.69	1	2.44	1	2.44
Professeur titulaire	7	17.95	8	19.05	10	22.22	9	20.93	11	23.40
Professeur suppléant	1	4.17	2	8.33	5	18.52	1	3.45	2	5.56
Professeur invité	0	0.00	3	20.00	2	25.00	3	21.43	2	25.00
Chargé de cours	28	18.92	24	17.78	26	18.71	36	23.84	32	21.92
Suppléant chargé de cours	20	33.90	29	44.62	30	38.46	28	34.57	23	28.05
Total corps professoral	103	14.51	114	16.22	124	17.08	129	16.97	127	16.41
Postes										
Professeur ordinaire	29.35	10.28	28.85	10.59	30.35	11.16	31.05	11.18	33.45	12.19
Professeur d'école	1.80	21.56	1.8	21.56	1.8	21.56	3.30	30.41	3.30	31.13
Professeur adjoint	6.80	17.09	9.8	20.50	10.30	17.14	12.30	19.19	13.90	17.80
Professeur associé	0.63	7.42	0.5	6.31	0.80	11.15	0.30	4.18	0.30	4.08
Professeur titulaire	6.50	19.74	7.5	21.05	9.50	24.92	8.40	23.71	10.40	26.56
Professeur suppléant	1.25	14.49	1.5	17.05	2.25	23.32	0.75	8.52	1.00	8.47
Professeur invité	0	0.00	2	17.86	0.70	15.91	2.30	22.33	1.50	32.61
Chargé de cours	8.93	23.77	8.3	25.46	7.25	23.26	10	30.60	8.38	26.91
Suppléant chargé de cours	5.70	31.54	7.725	41.81	7.88	38.65	7.63	33.89	6.38	27.27
Total corps professoral	60.95	13.69	67.975	15.34	70.83	15.69	76.03	16.19	78.60	16.35

Evolution des effectifs féminins, par catégories de l'ensemble des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche, tous fonds confondus

Personnes	1999		2000		2001		2002		2003	
	Nombre de femmes	% du total								
Maître d'enseignement et de recherche	26	20.00	23	19.01	19	16.67	19	17.12	16	14.81
Suppléant Maître d'enseignement et de recherche	19	27.94	14	20.29	11	17.19	13	22.03	16	30.77
Chef de clinique scientifique	9	32.14	7	30.43	10	47.62	12	42.86	14	48.28
Chargé d'enseignement	109	42.75	116	43.45	124	45.59	131	47.46	134	48.55
Suppléant chargé d'enseignement	38	42.70	38	46.91	42	40.38	43	40.57	49	37.98
Maître assistant	75	33.33	78	33.62	90	41.28	94	42.92	93	40.97
Assistant	638	47.02	635	46.42	660	46.15	661	45.59	713	46.24
Moniteur	73	41.01	72	45.00	69	43.13	93	47.69	93	51.38
Total collaborateurs de l'enseignement et de la recherche	987	42.36	983	42.35	1'025	43.01	1'066	43.62	1'128	44.34

Postes										
Maître d'enseignement et de recherche	24.40	19.34	21.4	18.17	17.60	15.98	17.70	16.49	14.70	14.07
Suppléant Maître d'enseignement et de recherche	16.20	28.52	11.4	19.52	7.40	13.96	9.90	19.57	12.70	29.95
Chef de clinique scientifique	7.30	29.80	5.7	28.93	8.40	46.67	10.20	41.98	11.80	48.16
Chargé d'enseignement	60.99	51.12	63.567	51.99	65.20	53.26	67.75	53.89	70.81	56.07
Suppléant chargé d'enseignement	14.04	47.40	12.617	48.03	13.36	48.03	14.94	54.96	17.27	47.10
Maître assistant	59.10	31.35	61.1	32.35	74.30	40.91	77.30	42.83	80.30	40.11
Assistant	466.50	45.65	471.55	45.54	497.40	45.50	499.40	45.34	541.40	45.64
Moniteur	12.40	38.63	14.5	44.48	13.30	45.24	16.60	47.56	18.10	50.99
Total collaborateurs de l'enseignement et de la recherche	660.93	41.33	661.83	41.33	696.95	42.61	713.79	43.21	767.09	43.68

- Pour le corps professoral pris dans son ensemble, les tableaux ci-dessus permettent de constater que la proportion des femmes augmente légèrement chaque année si on prend en compte l'équivalent plein temps des postes qu'elles occupent. En ce qui concerne le nombre de personnes par contre, cette proportion a très légèrement reculé en 2002, puis à nouveau en 2003.
- Parmi les collaborateurs de l'enseignement et de la recherche pris dans leur ensemble, on peut considérer que les femmes sont plutôt bien représentées, leur nombre dépasse les 40% en termes de poste comme de personnes. Ces chiffres ont poursuivi leur augmentation en 2002 et 2003.

- Il existe toujours des différences significatives d'une fonction à l'autre et, comme précédemment, les femmes sont nettement mieux représentées au bas de l'échelle hiérarchique qu'à son sommet. Ce, exception faite du chiffre un peu aléatoire concernant les chefs de clinique scientifique, qui était calculé à partir d'un total trop bas pour être véritablement significatif.
- La représentation féminine parmi les maîtres d'enseignement et de recherche, échelon le plus élevé du corps intermédiaire, a augmenté en 2002 mais a subi un recul en 2003.
- Quant à la fonction des maîtres assistants, on y constate une progression régulière de la représentation des femmes, sauf en 2003, où la courbe fléchit.

Evolution de la part des femmes dans le personnel administratif et technique (PAT) - Par classes de fonctions au 31.12.2003, en nombre de personnes rémunérées par le DIP

Personnes	1999		2000		2001		2002		2003	
	total	dont % de femmes								
Classe 0 - 10	338	69.8	338	71.6	344	74.4	329	71.4	358	72.1
Classe 11 - 15	656	68.0	649	68.1	647	68.8	683	69.1	717	70.2
Classe 16 - 20	155	40.0	163	38.7	166	38.0	180	38.3	207	40.1
Classe 21 - 23	68	36.8	74	36.5	82	32.9	88	35.2	90	36.7
Classe 24 et +	9	11.1	10	10.0	10	10.0	12	8.3	14	7.1
Total	1226	62.8	1234	62.8	1249	63.4	1292	62.5	1386	63.3

Du tableau précédent, il ressort que:

- Les femmes constituent la majorité du personnel administratif et technique de l'université.
- Ceci est vrai avant tout pour les classes qui se trouvent au bas de la hiérarchie.
- Dans les classes les plus élevées (24 et plus) leur présence proportionnelle n'a cessé de reculer au cours des dernières années.
- Dans les classes élevées (21 à 23) la présence des femmes a également reculé entre 1999 et 2001. Mais en 2002 puis surtout en 2003 elle a retrouvé sa place antérieure.

Délégation aux questions féminines

La Délégation aux questions féminines, présidée par un vice-recteur, est composée de cinq professeurs ordinaires et de la déléguée. Elle a suivi systématiquement les procédures de nomination des professeurs sous l'angle de l'égalité. Ses représentants communiquent, en cours de procédure, leurs remarques aux commissions de nomination et fournissent pour chacune un rapport au Rectorat.

Commission de l'égalité de l'Université

La Commission de l'égalité de l'Université, présidée par un vice-recteur, est composée d'une personne par faculté, de la déléguée et d'une représentante de la CUAÉ. Elle a tenu deux séances annuelles. Elle a débattu des projets mis sur pied pour promouvoir la relève féminine à l'Université.

Déléguée aux questions féminines

Secondée par une collaboratrice scientifique, la déléguée aux questions féminines (adjointe au Rectorat, cf. 1.3) a participé activement aux travaux de la délégation et de la Commission de l'égalité. En outre elle a poursuivi la gestion du projet *Carrière académique*, subventionné par le programme fédéral *Egalité des chances* (organisation d'entretiens personnels avec une femme expérimentée, octroi de décharges temporaires de diverses tâches au profit de travaux enrichissant un *curriculum vitae*, ateliers d'accompagnement) ainsi que la gestion du projet du Rectorat *Relève féminine* (financement de fractions de postes de maîtres assistantes pour des femmes achevant leur thèse de doctorat). Conformément à la Loi sur l'Université, elle a remis en œuvre, dans les facultés, la définition des objectifs quantifiés du pourcentage d'hommes et de femmes à engager aux différentes fonctions dans les années à venir. Enfin, elle a rédigé le rapport quadriennal sur l'égalité à l'université et suivi régulièrement les travaux du comité de la crèche universitaire *Espace de vie enfantine du Mail*.

3 Recherche

Pour l'Université de Genève, l'excellence de la recherche est une condition indispensable tant du point de vue de la qualité de la formation offerte aux étudiants que sur le plan des services fournis à la cité. Se définissant comme une institution généraliste et humaniste, attachée au principe de l'unité de l'enseignement et de la recherche défini par Humboldt, notre Université relève un ambitieux défi dans un environnement scientifique de plus en plus concurrentiel.

Au cours des années 2002 et 2003, l'Université de Genève a su maintenir son rang parmi les meilleures institutions de recherche suisses, européennes et internationales. C'est ce que montre une analyse des principaux indicateurs d'évaluation de la recherche à l'Université, que ce soit sur le plan des publications, des subsides obtenus, de la participation aux programmes nationaux et internationaux, des distinctions pour ses chercheurs ou encore de l'activité de valorisation et transfert de technologie.¹ S'en tenant au seul critère des publications, on peut constater que l'Université de Genève s'est maintenue au troisième rang suisse pour le nombre d'articles scientifiques retenus par les bases de données internationales. Pour ce qui est de la qualité de ses publications, c'est-à-dire leur impact mesuré à travers le nombre de citations par d'autres chercheurs, notre Université occupe le premier rang dans plusieurs classements suisses et européens (voir ci-après).²

Un événement symbole de l'excellence des chercheurs de notre Université a été l'attribution du prestigieux Prix Marcel Benoist 2003 au biologiste Denis Duboule (cf. chapitre 1). Le même mois, les sciences humaines genevoises ont également été à l'honneur, le Prix Walther Hug ayant été attribué à Andreas Auer, professeur à la Faculté de droit.

Ce tableau positif et encourageant contient également quelques zones d'ombre. Les statistiques disponibles fin 2003 démontrent ainsi que sur le plan suisse, la publication d'articles scientifiques subit un recul général depuis 2000.³ L'Université de Genève ne déroge pas à cette évolution avec une décroissance entre 2001 et 2002. Elle a toutefois réussi à maintenir sa part dans l'ensemble des publications scientifiques suisses à un niveau stable. Ces statistiques démontrent par ailleurs clairement que de grands efforts devront être consentis par toutes les universités suisses pour inverser la tendance négative et retrouver le chemin de la croissance dans ce domaine.

¹ Ce dernier point est traité dans le cadre du chapitre 8 consacré aux relations avec la Cité.

² Ce bilan est fondé sur les études du Centre d'études de la science et de la technologie (CEST) à Berne, organe créé par la Confédération pour assurer le monitoring dans le domaine de la recherche en général et de la scientométrie en particulier pour la Suisse.

³ Selon le Centre d'études de la science et de la technologie, Scientometrics Scoreboard. Indicateurs clés 1981-2002, CEST, Berne, 22 décembre 2002. Ce recul de l'activité de publications des universités suisses se réfère aux articles répertoriés dans les grandes bases de données bibliographiques internationales anglophones.

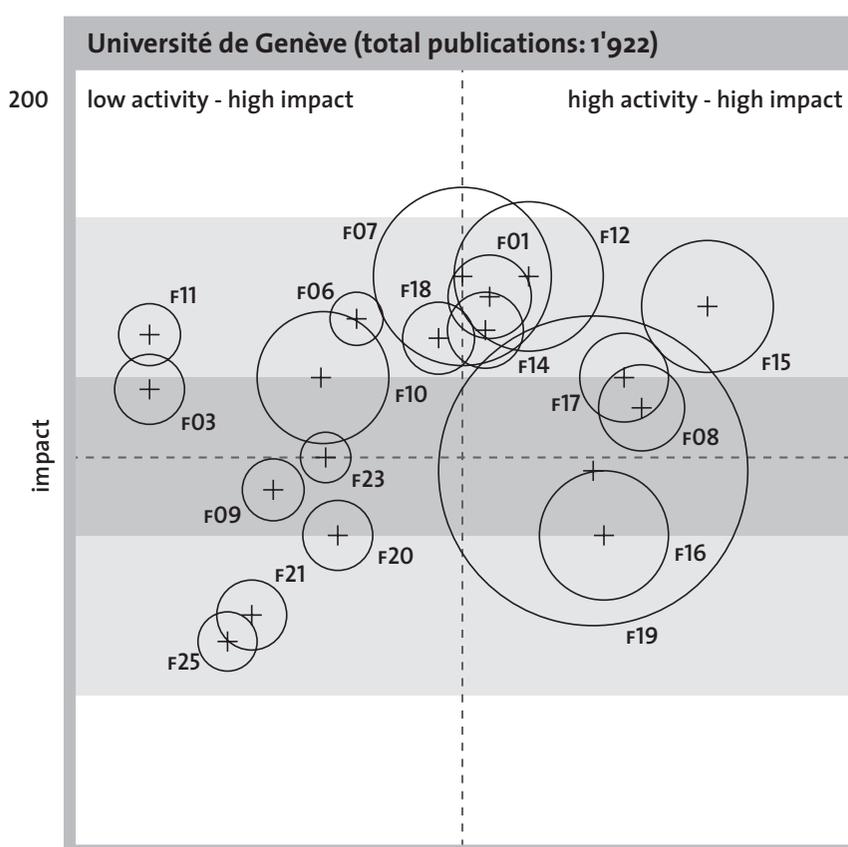
► 3.1 PLACE DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE DANS LA RECHERCHE SUISSE ET INTERNATIONALE

Dans une comparaison internationale menée par le Centre d'études de la science et de la technologie (CEST) à Berne en 2002 sur l'impact des publications par domaine scientifique, la majorité des principaux domaines de l'Université de Genève sont classés supérieurs à la moyenne des 1000 meilleures institutions de recherche du monde, la Champions League, tant sur le plan qualitatif que quantitatif.

Le diagramme ci-dessous présente, pour l'année 2001, les données relatives aux publications scientifiques de l'Université de Genève. Chaque cercle circonscrit l'un des vingt-cinq domaines identifiés et sa taille est proportionnelle au nombre de publications produites. L'indice d'activité (axe x) et l'indice impact (axe y) sont rapportés à la moyenne de la *Champions League*. La valeur moyenne se place au centre du diagramme. Le graphique signale au premier coup d'œil que dans la majorité des domaines, l'Université de Genève obtient des résultats supérieurs à la moyenne des institutions analysées.

Par ailleurs, en comparant ces résultats à ceux publiés en 1999, une progression claire de l'impact de ses publications apparaît pour des disciplines quantitativement importantes telles que la médecine clinique (f19), la physique (f07), la biologie moléculaire et génétique (f15) ainsi que la biologie et biochimie (f12). Des domaines tels que la microbiologie (f14), les mathématiques (f06), la pharmacologie (f18) et des études multidisciplinaires (f01), situés dans la moyenne des institutions de recherche de la *Champions League*, en 1999, se sont hissés depuis dans la catégorie des domaines à impact élevé.

Publications, activité et impact par domaines scientifiques (2001)



Source: Etude CEST 2003 /2

► 3.2 NOUVELLE COLLABORATION INTERNATIONALE : LA «LEAGUE OF EUROPEAN RESEARCH UNIVERSITIES»

La bonne place de l'Université de Genève a été confirmée par une analyse des performances de recherche, réalisée par le *Centre for Science and Technology Studies* sur une initiative des Universités d'Oxford (GB) et de Leiden (NL). Cette analyse a placé l'Université de Genève parmi les douze universités les plus performantes d'Europe en matière de recherche, à côté de celles de Cambridge, Heidelberg, Karolinska, Edimbourg, Helsinki, Leuven, Munich, Milan, Strasbourg, Leiden et Oxford. Ces douze institutions ont créé en 2002 la *League of European Research Universities* (LERU) dont l'Université de Genève fait partie comme seul membre suisse. Son but est d'œuvrer à la préservation de la qualité de la recherche européenne. En novembre 2003, l'Université de Genève a reçu les membres de la LERU pour une réunion de travail. Les activités de la Ligue portent sur le soutien à la recherche fondamentale dans les sciences naturelles et physiques, mais également en faveur des sciences sociales et humaines. La formation de jeunes chercheurs, le développement de la mobilité et des échanges font aussi partie de ses priorités pour 2004.

► 3.3 PÔLES DE RECHERCHE NATIONAUX (PRN)

Les pôles de recherche nationaux (PRN) sont l'un des principaux instruments d'encouragement à la recherche de la Confédération. Ils ont pour objectif de renforcer durablement la place scientifique suisse par la création de centres de compétences dans des domaines d'importance stratégique vitale pour l'évolution des sciences. En partenariat avec d'autres sites universitaires, ils ont aussi pour tâches de favoriser le transfert de savoir, de créer des programmes d'éducation postgraduée et de favoriser la promotion des femmes dans la recherche.

L'année 2003 a vu la mise au concours d'une deuxième série de pôles de recherche nationaux dédiés cette fois aux sciences sociales et humaines. Les chercheurs genevois ont présenté six propositions. Leur élaboration a donné lieu à d'importantes synergies et a permis la constitution d'équipes interdisciplinaires et interfacultaires élargies. Le Rectorat a accompagné activement ces travaux en préparant un soutien financier et logistique.

Il faut rappeler ici que l'Université de Genève est déjà l'institution hôte et leading house de deux pôles de recherche nationaux parmi les 14 créés en 2001 et 2002 par la Confédération : le pôle *Materials with novel electronic properties* (MaNEP), dirigé par le professeur Øystein Fischer, et le pôle *Frontiers in Genetics*, sous la direction du professeur Denis Duboule. En juin 2003, ces deux PRN ont fait l'objet d'évaluations conduites par des spécialistes étrangers sous l'égide du Fonds national suisse de la recherche scientifique. Les experts ont confirmé leur très haut niveau scientifique. Ils ont également tracé les grandes lignes de développement pour les années 2004 à 2008. Après la période d'installation (2001-2004), viendra en effet celle du renforcement structurel. Il s'agira notamment d'intégrer de nouvelles compétences, via l'intégration dans les facultés et la nomination de jeunes professeurs. Le financement fédéral étant limité à une dizaine d'années au maximum, l'Université de Genève devra également planifier l'intégration progressive et complète de ces pôles à ses structures.

L'année 2003 a marqué, pour ces deux pôles, la fin d'une première période de subventionnement fédéral, commencée en 2001 par l'octroi d'une somme de 28,5 millions de francs. Au cours de cette période, les PRN genevois ont réussi à mettre en place des infrastructures et des équipements scientifiques de tout premier plan dont le financement aurait été hors de portée de l'Université. Le financement fédéral se poursuivra en 2004 avec une légère réduction des subsides en raison des économies engagées par la Confédération.

► 3.4 PARTICIPATION À L'EUROPE DE LA RECHERCHE

En tant que bureau régional du réseau suisse d'information, *Euresearch* Genève favorise l'accès des chercheurs aux programmes de recherche européens (PCRD, COST, CERN, ESF, ESA, EMBO, INTAS, SCOPES, INTERREG III, etc.)¹. Il renseigne sur les modalités de participation, assiste dans les démarches à effectuer, tient à disposition de la documentation et organise des séminaires d'information.

L'année 2002 correspondait à la fin du 5^e Programme-cadre de recherche et développement technologique de l'Union européenne (1998-2002) et le lancement du 6^e PCRD (2002-2006). En ce qui concerne le 5^e PCRD, les efforts déployés par les chercheurs de l'Université se sont traduits par la participation à près de 80 projets depuis 1999. Un tiers d'entre eux concernait les technologies de l'information, un tiers les sciences de la vie, et le dernier tiers la physique appliquée, l'environnement, l'énergie et le domaine socio-économique.

Le soutien financier apporté par la Confédération a atteint, en 2002, un montant de 26 millions de francs (20 millions en 2001 pour 49 projets).

5^e Programme-cadre de recherche et développement technologique de l'Union européenne - Subsidés versés par l'OFES en 2003

Faculté des sciences	1'222'324
Faculté de médecine	1'962'731
Faculté des lettres	31'865
Faculté des sciences économiques et sociales	278'215
Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation	107'001
Ecole de traduction et d'interprétation	181'452
Centre universitaire d'informatique	2'830'598
Centre universitaire d'étude des problèmes de l'énergie	26'565
Institut européen de l'Université de Genève	59'876
Institut suisse de bioinformatique	953'033
Institut universitaire de hautes études internationales	461'711

Le 6^e PCRD a été lancé en décembre 2002 et les premiers projets ont démarré fin 2003. Près de 30 projets avec participation genevoise ont déjà été acceptés. Une nette progression dans le domaine des sciences économiques, humaines et sociales est à souligner.

L'intérêt des chercheurs genevois pour la recherche européenne et internationale se reflète aussi dans les nombreuses participations aux programmes hors PCRD, comme par exemple les 50 participations à SCOPES et COST. S'agissant de ce dernier, la Confédération a alloué 0.75 million de francs (OFES, Rapport annuel 2002 sur la participation suisse à COST) pour 5 projets de recherche initiés en 2002 par l'Université de Genève (0.38 million de francs en 2001 pour 2 projets).

Finalement, *Euresearch* Genève a renforcé l'information auprès des jeunes chercheurs et développé les collaborations avec les entreprises et HES genevoises. Dès 2004, les chercheurs suisses (et genevois) pourront, grâce à l'accord bilatéral sur la recherche, coordonner des projets du 6^e PCRD. Le soutien aux premiers coordinateurs genevois représente un défi important pour l'année en cours.

¹ PCRD: Programme-cadre de recherche et développement technologique de l'Union européenne; COST: Coopération européenne dans le domaine de la recherche scientifique et technique; ESF: *European science foundation*; ESA: *European space agency*; EMBO: *European molecular biology organisation*; INTAS: *International association for the promotion of cooperation with scientists from the New Independent States of the former Soviet Union*; SCOPES: *Scientific co-operation between Eastern Europe and Switzerland*; INTERREG: Initiative communautaire concernant la coopération transeuropéenne.

Il est à souligner qu'une base de données, rassemblant l'ensemble des fonds tiers reçu par groupes de recherche est en phase d'élaboration. Celle-ci permettra, notamment, de disposer d'une image beaucoup plus fine et complète du succès des groupes de l'Université de Genève auprès des grands programmes internationaux ainsi que leur excellence scientifique.

► 3.5 SOUTIEN ORGANISATIONNEL AUX CHERCHEURS

La complexité croissante du financement des grands projets de recherche, le nombre important de programmes de recherche interdisciplinaires et interinstitutionnels, l'apparition de nouvelles pratiques d'évaluation et d'assurance qualité, l'attente croissante de l'opinion publique à l'égard de la recherche mettent l'Université face à de nouvelles responsabilités. Pour répondre à ce défi, le Rectorat a décidé, au printemps 2003, de mettre en place un service chargé de mettre en œuvre sa politique d'aide à la recherche et de soutenir les facultés dans la conduite de leurs projets respectifs. Le Secteur recherche a été créé par restructuration interne à partir des moyens mis en place pour coordonner divers projets, tels que le programme *Sciences, Vie, Société*, l'installation des pôles de recherche nationaux à l'Université, le Réseau universitaire international de Genève ou encore la *League of European Research Universities*.

Le périmètre du nouveau Secteur recherche obéit au principe de subsidiarité à l'égard des subdivisions (Facultés, Instituts et Ecole, ainsi que Départements et Sections) dans lesquelles les activités de recherche scientifique sont conduites. En résumé, ses missions principales sont les suivantes :

- Créer des conditions-cadres favorables à l'activité des chercheurs de l'Université et leur fournir un soutien logistique.
- Répondre aux obligations envers les autorités politiques et les organes de subventionnement.
- Fournir les informations permettant au Rectorat de mettre en œuvre une vision stratégique dans le domaine de la recherche.
- Œuvrer pour l'information et la transparence des activités de recherche conduites à l'Université.

► 3.6 COMMISSION GENEVOISE DE RECHERCHE DU FONDS NATIONAL SUISSE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE (FNS)

La Commission de recherche du FNS pour l'Université de Genève a tenu six séances, durant l'année universitaire 2002-2003. Selon les nouvelles directives, les procès-verbaux relatifs aux jeunes chercheurs ont été envoyés au Fonds national. La Commission a établi des préavis relatifs aux demandes de subsides, aux programmes nationaux de recherche ainsi qu'aux candidatures de bourses pour chercheurs avancés. Elle a attribué, après approbation du Bureau du Conseil national de la recherche, près de cinquante bourses pour jeunes chercheurs. Elle a transmis à toutes les facultés et instituts les directives et informations concernant les demandes de subsides, les programmes de recherche ainsi que les postes de professeurs boursiers mis au concours par le Fonds national. La Commission a également installé sur le site Web de l'Université une large information destinée aux requérants et aux candidats boursiers, qui inclut les règlements actualisés et les liens nécessaires au téléchargement des formulaires.

Boursiers jeunes chercheurs

- Pour l'année civile 2003, le Fonds national a octroyé à la Commission de recherche un montant de 2'075'000 francs pour les bourses de jeunes chercheurs. Ce montant a été calculé par rapport aux 1858 diplômes obtenus en l'an 2001 à l'Université de Genève.
- Selon le règlement entré en vigueur le 1^{er} janvier 2002, l'abrogation de la clause de la limite d'âge pour les femmes est prolongée jusqu'en décembre 2005, dans le but de promouvoir la relève académique féminine.
- Une nette augmentation des candidatures de jeunes chercheurs est à relever pour l'exercice 2003, puisque l'on est passé de 56 candidatures, dont 41 acceptées l'an dernier, à 69 candidatures déposées, dont 47 acceptées, cette année.

- Selon le nouveau règlement, certains boursiers doctorants en sciences humaines ont reçu une bourse pour une période de six mois. Cette bourse sera prolongée en 2003 et/ou 2004 après la production d'un rapport intermédiaire.

On notera enfin que le suivi de tous les candidats boursiers représente une activité considérable pour le secrétariat, qui gère les demandes de renseignements, le versement des bourses, les modifications d'état civil, les demandes complémentaires pour des voyages.

Boursiers chercheurs avancés

- Le Fonds national a octroyé 1'289'075,50 francs pour les bourses de chercheurs avancés.
- 15 candidatures ont été déposées dont 13 ont été acceptées.

Demandes de subsides

- 105 requêtes ont été déposées en octobre 2002
- 120 requêtes ont été déposées en mars 2003
- 130 requêtes ont été déposées en octobre 2003

► 3.7 RÉSEAU UNIVERSITAIRE INTERNATIONAL DE GENÈVE (RUIG)

Le RUIG est un réseau international de recherche créé par l'Université de Genève, l'Institut universitaire de hautes études internationales (IUHEI) et l'Institut universitaire d'études du développement (IUED). Plusieurs organisations internationales, notamment l'Office des Nations Unies à Genève et le Comité international de la Croix-Rouge, ont participé de manière significative à sa constitution. Le RUIG bénéficie en outre de la collaboration et de l'appui financier de la Confédération helvétique et de la République et canton de Genève.

Dans le cadre de son troisième appel d'offres, le RUIG a adopté sept nouveaux projets de recherche, présentés par des équipes composées de collaborateurs de l'Université de Genève, de l'IUHEI, de l'IUED et d'autres universités suisses, en partenariat avec une ou plusieurs organisations internationales. Au total, 2 millions de francs ont été alloués à la recherche dans le cadre de ce programme en 2003.

Le RUIG est dirigé par un Conseil de fondation qui rassemble des personnalités nommées par ses différents partenaires ainsi que des représentants d'organisations internationales, d'autres institutions académiques et du secteur privé. Présidé par M. Jean-Marie Dufour, le Conseil de fondation agit au travers de deux organes, le Bureau et le Comité scientifique. Le secrétaire exécutif, M. Randall Harbour, assure la gestion courante de la Fondation de même que la coordination entre les différents partenaires. L'Université de Genève est représentée dans le Conseil de fondation du RUIG par son recteur, le professeur André Hurst.

► 3.8 PRIX, BOURSES ET SUBSIDES

L'Université dispose de fonds institutionnels, dont les revenus sont destinés à la communauté universitaire (étudiants, doctorants, chercheurs ou enseignants) sous forme de prix scientifiques, de bourses d'études ou de subsides de recherche. Une base de données permet d'effectuer une recherche personnalisée et de consulter des fiches d'information sur les subsides répertoriés. Cette base de données est mise à jour régulièrement. Elle recense actuellement 282 possibilités de financement. Des informations sur ces financements sont disponibles à l'adresse suivante : www.unige.ch/rectorat/pbs. Des travaux sont actuellement menés par la Division informatique et le Rectorat afin de rendre cette base de données plus performante. L'objectif est de transférer les données existantes dans une base *Oracle* et de développer les interfaces permettant leur mise à jour et leur consultation sur le Web. La communauté universitaire devrait ainsi accéder plus facilement à une information mieux ciblée et plus riche en contenu. Enfin, des informations sur les aides financières mises au concours par l'Université ou par d'autres institutions sont publiées dans les pages du *Carnet* et sur les sites des Facultés.

4 Etudiants, enseignement et formation

► 4.1 NOMBRE D'ÉTUDIANTS

Progression des effectifs

L'effectif des étudiants inscrits à l'Université de Genève au semestre d'hiver 2003-2004 était de 13'560 personnes. En y ajoutant le nombre des étudiants inscrits dans les instituts en relation avec l'Université, soit 1060 personnes, l'effectif était de 14'620 étudiants, soit une progression de 3,4% par rapport au semestre d'hiver précédent (*cf. tableau 4.1*). Cette augmentation est à mettre en relation, d'une part avec l'augmentation globale du nombre d'étudiants en Suisse et d'autre part avec l'évolution de leur comportement. L'hypothèse d'une tendance à l'allongement de la durée des études s'appuie sur des calculs faits par l'OFS sur la durée moyenne de présence dans le 1^{er} diplôme (qui n'est pas une moyenne de durée d'études). Entre 1998 et 2002, cette durée de présence (indépendamment d'un diplôme réussi ou non) est passée de 4,49 à 4,64 ans. Or, cette variation, si infime puisse-t-elle paraître, a des conséquences notables sur le nombre d'étudiants. Selon l'OFS¹, *il suffit de noter une variation de 0,1 par an de la durée moyenne de présence pour constater à moyen terme une augmentation de 2000 personnes du nombre total d'étudiants*.

Les nouveaux étudiants se répartissent entre débutants (environ 75%) et étudiants en postgrade ou doctorat. A l'échelle de la Suisse, on observe une baisse du nombre de nouveaux entrants entre 2001 et 2002 (les données 2003, ne sont pas disponibles à cette date). De même, le nombre de nouveaux étudiants (3150 personnes) à l'Université de Genève, instituts compris, est en faible progression (1,5%) par rapport à l'année précédente (*cf. tableau 4.2*).

Les données actuellement disponibles pour l'ensemble de la Suisse portent sur l'année académique 2002-2003. Pour l'ensemble des Hautes écoles de Suisse la croissance a été de 5,14% par rapport à 2001-2002 et de 5,8% pour l'Université de Genève (3,4% pour l'Université de Lausanne et 6,3% pour l'EPFL).

¹ Etudiants et diplômés des hautes écoles: prévisions 2003-2012, Neuchâtel 2003, sur www.bfs.admin.ch/stat_ch/ber15/prev_et/prev_et_f.htm

Tableau 4.1: Etudiants par Facultés, Ecoles, Instituts, pour l'année académique 2002-2003 et 2003-2004

	2002-2003	2003-2004	Variation annuelle	Facultés, écoles et instituts en % du total
Faculté des sciences	2'005	2'060	2.74%	14.09%
Faculté de médecine	1'172	1'232	5.12%	8.43%
Faculté des lettres	2'249	2'301	2.31%	15.74%
Faculté des sciences économiques et sociales (SES)	3'120	3'230	3.53%	22.09%
Faculté de droit	1'124	1'254	11.57%	8.58%
Faculté de théologie	78	74		0.51%
Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FPSE)	2'353	2'311	-1.78%	15.81%
Institut d'architecture	272	282	3.68%	1.93%
Ecole de traduction et d'interprétation (ETI)	451	449		3.07%
Ecole de langue et civilisation française (ELCF)	273	265	-2.93%	1.81%
Ecole d'éducation physique et de sport	1	0		0.00%
Institut universitaire d'études européennes	87	102		0.70%
Institut universitaire de hautes études internationales (IUHEI)	733	846	15.42%	5.79%
Institut universitaire d'études du développement (IUED)	195	201	3.08%	1.37%
Centre œcuménique de Bossey	25	13		0.09%
Total avec les instituts en relation avec l'Université	14'138	14'620	3.41%	100%

La plus grande faculté de l'Université, en termes de nombre d'étudiants, est celle des sciences économiques et sociales. Les étudiants y sont répartis de la façon suivante: 60% dans la Section des sciences sociales, 17% dans la Section des sciences économiques, 18% dans la Section des hautes études commerciales (HEC) et 5% dans le Département de système d'information (informatique).

La Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation vient ensuite. Les étudiants s'y répartissent de façon homogène entre les sections de psychologie et des sciences de l'éducation. La Faculté des lettres reste la troisième faculté la plus importante en terme de nombre d'étudiants.

La progression du nombre d'étudiants est importante par rapport à l'année dernière dans toutes les facultés, mais elle l'est particulièrement en droit, en médecine et à l'Institut universitaire de hautes études internationales (cf. tableau 4.1).

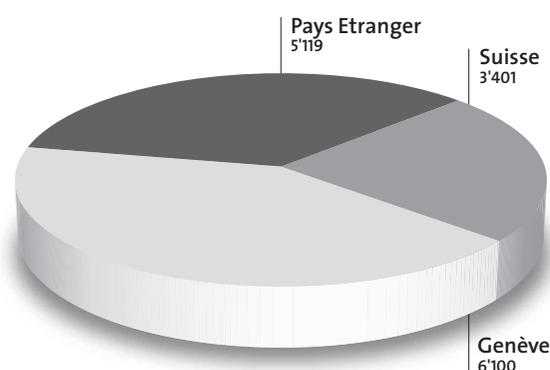
Tableau 4.2: Evolution du nombre total d'étudiants inscrits et de nouveaux étudiants de 1998-1999 à 2003-2004

	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
Effectif total	12'981	12'883	13'191	13'361	14'138	14'620
Nouveaux étudiants	2'887	2'748	2'952	3'137	3'104	3'150

La répartition des étudiants selon le domicile des parents (domicile légal au moment de l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires) fait apparaître un accroissement régulier des effectifs dans chacun des trois sous-groupes identifiés (cf. tableau 4.3). Mais on constate une diminution régulière des résidents à Genève ainsi que, dans une moindre mesure, des étudiants en provenance de Suisse, ce au profit des étudiants venant de l'étranger. Un phénomène qui s'explique largement par la structure démographique du canton et qui, toutes proportions gardées, s'observe dans l'ensemble des universités suisses.

Tableau 4.3: Répartition des étudiants selon le domicile des parents de 1999-2000 à 2003-2004

Domicile	Nombre d'étudiants					Répartition en pourcentage du total				
	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
Genève	5'762	5'788	5'669	5'942	6'100	44.73%	43.88%	42.43%	42.03%	41.72%
Suisse	3'196	3'289	3'300	3'378	3'401	24.81%	24.93%	24.70%	23.89%	23.26%
Etranger	3'925	4'114	4'392	4'818	5'119	30.47%	31.19%	32.87%	34.08%	35.01%
Total	12'883	13'191	13'361	14'138	14'620	100%	100%	100%	100%	100%

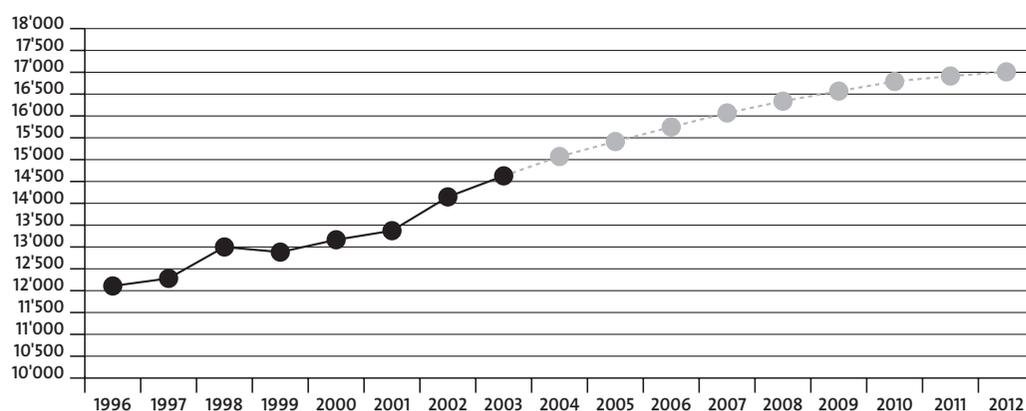
Nombre d'étudiants inscrits, selon le domicile des parents, en 2003-2004

Le taux de féminisation à l'Université de Genève reste le plus haut de Suisse: 58,1% de femmes dans l'effectif total de l'Université de Genève (47,4% pour l'ensemble de la Suisse en 2002-2003). La proportion d'étudiantes atteint 77,2% dans la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation. Elle est de 42,1% à la Faculté des sciences et dépasse largement les 50% dans les Facultés de médecine, des lettres et de droit.

Sur l'ensemble des étudiants immatriculés en Suisse en 2002-2003 (104'687), 7290 personnes étaient domiciliées à Genève au début de leurs études (soit 7% du total), comme en 2001-2002. Parmi eux, 1347 étudient dans une autre haute école de Suisse (+5.07% par rapport à 2001-2002), dont 44,47% à l'Ecole polytechnique de Lausanne et 25,24% à l'Université de Lausanne. Viennent ensuite les Universités de Neuchâtel avec 11%, de Fribourg avec 6% puis l'Ecole polytechnique de Zurich avec 4,4% et la Haute école de Saint-Gall avec 3,5%.¹

Enfin, les prévisions concernant le nombre d'étudiants font l'objet de révisions régulières. Souvent sous-estimées depuis 2000, les plus récentes, calculées et publiées par l'OFS en 2003, prévoient une croissance soutenue jusqu'en 2010 et plus ralentie ensuite, en raison de la pyramide des âges déficitaire entre 18 et 25 ans². Toutefois, ces prévisions ne peuvent prendre en compte tous les effets de la transition vers *Bologne*, en particulier sur la durée des études.

Evolution du nombre total d'étudiants inscrits de 1996-1997 à 2003-2004, avec la courbe estimée en fonction de la projection à l'horizon 2012 établie par l'OFS



Etudiants non porteurs d'un certificat de maturité

Le nombre total d'étudiants inscrits sans maturité ni titre jugé équivalent est en hausse par rapport à l'année précédente. Le tableau 4.4 donne la répartition, par Facultés, Ecole et Instituts des étudiants concernés.

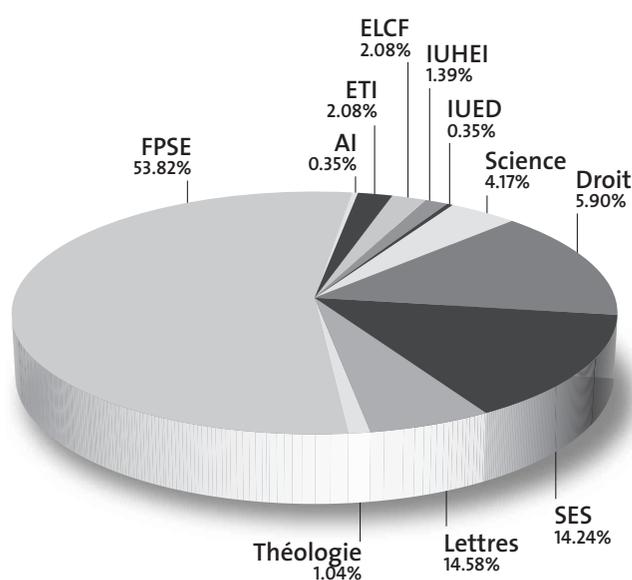
¹ Source: Office fédéral de la statistique, Etudiants des hautes écoles 2002/03 sur www.bfs.admin.ch/stat_ch/ber15/donbas_hsw/studbas_f.htm

² Prévisions 2003-2012: www.bfs.admin.ch/stat_ch/ber15/prev_et/prev_et_f.htm

Tableau 4.4: Répartition du nombre d'étudiants non titulaires d'un certificat de maturité par Facultés, Instituts, Ecoles de 1995-1996 à 2002-2003

Facultés	Nouveaux étudiants							Total d'étudiants sans maturité						
	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Sciences	1	5	1	2	2	4	3	16	19	11	11	8	12	14
Lettres	13	10	9	7	6	1	7	61	63	54	57	50	42	41
IUEG											1	1		1
SES	25	24	12	13	13		22	73	87	62	51	50	41	52
Droit	8	6	3	1	3	4	3	21	23	24	18	17	17	12
Théologie		1						1	3	4	3	3	3	2
FPSE édu	12	15	8	10	15	18	16	96	99	81	68	74	93	99
FPSE psy	21	24	22	9	14	15	13	57	67	80	67	55	62	56
Total FPSE	33	39	30	19	29	33	29	153	166	161	135	129	155	155
IA		2		1	-			5	7	4	4	2	1	
ETI	1	2		2	2	1	1	3	4	4	3	6	6	5
ELCF	3	2	2	2	1	4	2	3	2	3	3	3	6	4
IUHEI	1							5	7	7	9	7	4	5
IUED		1	1						2	1	1	1	1	1
CEO							1	1						1
Total	85	92	58	47	56	47	68	342	383	335	296	277	288	293

Répartition du nombre d'étudiants non titulaires d'un certificat de maturité par Facultés, Instituts, Ecoles en 2003-2004



Diplômes délivrés

Le nombre total de diplômes délivrés en 2002 (2639) est en hausse surtout pour les formations postgraduées (cf. tableau 4.5). Sur l'ensemble des diplômes délivrés, la progression par rapport à l'année dernière est de 3,25%. L'Université de Genève décerne à elle seule 52% des titres postgrades délivrés en Suisse¹. Ceci est dû au fait que la structure des études diffère entre les Universités de Suisse romande et les Universités du reste de la Suisse. Les Universités de Bâle, Berne ou Zurich ne décernent en effet quasiment pas de postgrades (11 diplômes à elles trois en 2002). Cette particularité induit un déséquilibre inverse pour les doctorats délivrés. Les Universités de Suisse alémanique délivrent proportionnellement plus de doctorats que l'Université de Genève où les doctorats représentent 9,6% du total des diplômes délivrés. Les proportions connaîtront sans doute des modifications lorsque, à la faveur du processus de Bologne, le mot *doctorat* revêtira bien le même sens dans l'ensemble du pays.

A Genève, le nombre de doctorats délivrés (252 en 2002, cf. tableau 4.5) est relativement stable sur les années récentes. L'observation du nombre de doctorats délivrés par les facultés (cf. tableau 4.5) montre que toutes les grandes facultés ont délivré un nombre égal ou supérieur de doctorats en 2002 qu'en 2001. Cependant, ce sont les Facultés de médecine et de sciences qui atteignent les taux de doctorats les plus élevés, avec 65% des doctorats délivrés à l'Université de Genève. Notons que l'évolution du nombre de femmes parmi les doctorants est tout à fait remarquable, puisque ce chiffre est passé de 27% en 1990, à 46,6%, ce qui place Genève largement au-dessus de la moyenne suisse (36,4%).

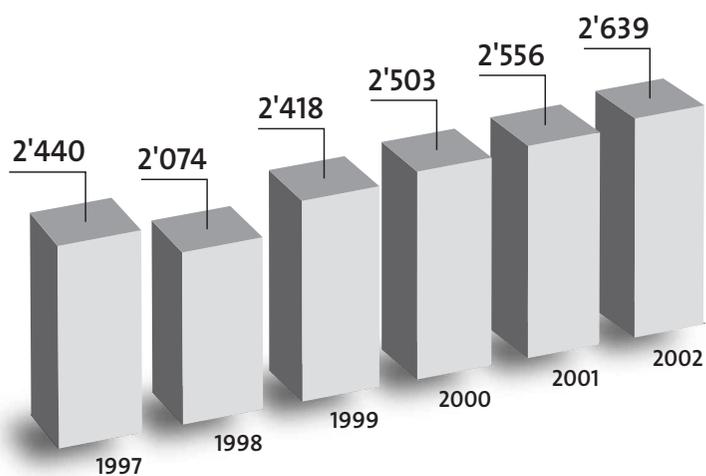
¹ Source OFS, diplômes délivrés 2002,
www.bfs.admin.ch/stat_ch/ber15/donbas_hsw/studbas_f.htm

Tableau 4.5: Evolution du nombre de diplômes décernés de 1997 à 2002, par année civile

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Sciences	412	390	395	423	477	438
<i>dont doctorats</i>	90	83	85	98	83	90
Médecine	300	270	279	261	251	228
<i>dont doctorats</i>	121	101	74	98	74	73
Lettres	239	223	305	282	312	254
<i>dont doctorats</i>	13	15	19	18	14	24
SES	527	332	401	403	370	459
<i>dont doctorats</i>	25	12	22	13	13	13
Droit	89	116	125	127	167	173
<i>dont doctorats</i>	2	8	5	9	7	4
Théologie	6	14	11	9	17	23
<i>dont doctorats</i>		2	1		2	4
FPSE	383	325	508	451	465	530
<i>dont doctorats</i>	11	15	20	11	4	16
Institut d'architecture	32	29	29	25	31	31
<i>dont doctorats</i>						1
ETI	100	87	70	108	113	81
ELCF	77	79	54	76	70	94
EEPS	18	1		19		
IEUG				47	38	32
IUHEI	205	185	193	233	200	241
<i>dont doctorats</i>	16	14	10	8	18	24
IUED	52	23	48	39	45	55
<i>dont doctorats</i>			1		1	3
Total des diplômes délivrés	2'440	2'074	2'418	2'503	2'556	2'639
<i>dont doctorats</i>	278	250	237	255	216	252

* sans les MBA.

**Evolution du nombre de diplômes décernés de 1997 à 2002,
y compris les Instituts en relation avec l'Université**
(licences, diplômes, certificats complémentaires, diplômes non finals et doctorats)



**Evolution du nombre de doctorats décernés de 1997 à 2002,
y compris les Instituts en relation avec l'Université**

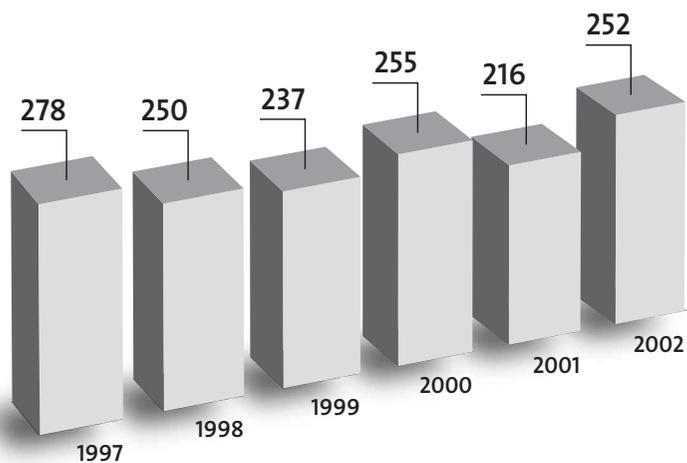


Tableau 4.6: Diplômes décernés, par niveaux de 1997 à 2002, selon les niveaux du système d'information universitaire suisse (SIUS) de l'Office fédéral de la statistique (OFS)

	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Total Université avec Instituts	2'460	2'089	2'422	2'503	2'556	2'639
<i>dont femmes</i>	1'353	1'150	1'379	1'408	1'496	1'520
	54.97%	55.01%	56.94%	56.25%	58.53%	57.60%
Licences, formations de base et 1 ^{er} diplôme	1'566	1'317	1'582	1'614	1'625	1'604
<i>dont femmes</i>	925	766	974	954	1'011	966
	59.07%	58.16%	61.57%	59.11%	62.22%	60.22%
DEA - DES et autres postgrades	616	522	603	634	715	783
<i>dont femmes</i>	320	286	314	343	389	438
	51.95%	54.79%	52.07%	54.10%	54.41%	55.94%
Doctorats	278	250	237	255	216	252
<i>dont femmes</i>	108	98	91	111	96	116
	38.85%	39.20%	38.40%	43.53%	44.44%	46.03%

► 4.2 NOUVELLES FORMATIONS

Les Affaires juridiques ont participé à la supervision juridique des nouvelles formations suivantes:

D'une manière générale

Faculté des sciences

- Création d'un DESS en systématique et gestion de la biodiversité, sous l'égide de la CUSO, conjoint UNIGE, UNIL, UNINE, EPFL

Faculté de médecine

- Création d'un DESS en ingénierie biomédicale, sous l'égide de la CUSO, conjoint EPFL, UNIL, UNIGE, UNINE

Faculté des lettres

- Création d'un DESS interdisciplinaire en études asiatiques conjoint aux Facultés des lettres, des SES et à l'Institut universitaire d'études du développement
- Création d'un DESS en histoire de l'art (conservation du patrimoine et muséologie) conjoint UNIGE-UNIL

Faculté des sciences économiques et sociales

- Création d'un doctorat ès sciences économiques et sociales, mention information, communication et médias
- Création d'un DESS en études urbaines conjoint UNIGE-UNIL
- Création d'un certificat complémentaire en démographie économique et sociale

Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

- Création d'un doctorat en psychologie sociale conjoint UNIGE-UNIL
- Création d'un DESS en psychologie de l'enfant et de l'adolescent, sous l'égide de la CUSO, conjoint UNIGE, UNIL, UNINE, UNIFR

En matière de formation continue

Faculté des sciences

- Création d'un certificat de formation continue en biosécurité (entrée en vigueur: janvier 2004)

Faculté de médecine

- Création d'un certificat de formation continue en réhabilitation respiratoire conjoint UNIGE-UNIL
- Création d'un certificat de formation continue en stratégies cognitives et comportementales de la relation thérapeutique et d'un diplôme de formation continue en psychothérapie cognitivo-comportementale
- Création d'un certificat de formation continue en qualité des soins
- Création d'un certificat de formation continue en médecine psychosomatique et psychosociale conjoint UNIGE-UNIL

Faculté de droit

- Création d'un certificat de formation continue en *Compliance Management* conjoint avec la Haute école genevoise (entrée en vigueur: janvier 2003)

► 4.3 ENSEIGNEMENT NTIC

L'Université de Genève est impliquée dans 14 des 50 projets de la première phase du Campus virtuel suisse. Elle est *leading house* pour 2 projets, *Computers for Health* (Faculté de médecine) et SUPPREM, *Sustainable and Private or Public Environmental Management* (Faculté des SES). Elle participe comme partenaire à 12 autres projets dans les domaines de la médecine, des télécommunications, des sciences naturelles, de la linguistique, des finances et de la littérature espagnole. La part de la subvention fédérale qui revient aux projets de l'Université de Genève s'élève, pour 2003, à 518'000 francs. La contribution du Rectorat à ces mêmes projets se monte à 610'000 francs pour la même période.

La plupart des projets en cours arrivent à échéance fin 2003. Après une intense phase de production pour développer les nouveaux environnements d'enseignement et d'apprentissage, les projets entrent dans leur phase d'application. Plusieurs filières et cursus proposent désormais un mode mixte d'enseignement qui combine enseignement traditionnel et enseignement à distance ou travail personnel de l'étudiant en ligne.

La première phase du Campus virtuel suisse s'achève fin 2003 et sera suivie d'une période de consolidation. L'Université de Genève a participé activement à la définition des axes de travail prioritaires de cette seconde phase. Elle a soutenu en particulier la création de centres de compétences, de service et de production dans chaque Haute école. Dans cette perspective, et conformément aux recommandations du Campus virtuel suisse, le Rectorat a mis en place en juin 2003 le Centre *E-learning* (*CeL*), un service de soutien technologique et pédagogique pour les projets d'enseignement qui recourent à des technologies de l'information et de la communication. Ce centre, qui sera dirigé par un professeur et une Commission ad hoc, résulte d'un partenariat entre le secteur Formation et évaluation et le groupe NTIC de la division informatique.

Le 5 novembre 2003, le *CeL* a organisé une demi-journée dans le but de donner le bilan des projets d'enseignement NTIC à l'Université de Genève. Cette conférence a permis d'obtenir un panorama des initiatives *E-learning* qui se développent à l'Université. En tout, ce sont 21 projets qui ont été présentés, dont 10 issus du Campus virtuel suisse et 11 émanant d'initiatives personnelles d'enseignants. La journée a mis en évidence les forces et compétences nécessaires pour promouvoir l'enseignement par et pour les NTIC. Elle a également servi de rampe de lancement pour l'appel à propositions concernant la seconde phase du Campus virtuel suisse.

Les conseillers du *CeL* ont également accompagné plusieurs projets de l'Université de Genève dans le cadre de l'appel à propositions. La première étape a consisté à rédiger une esquisse du projet. Si ce dernier est retenu, les promoteurs seront invités à préparer un projet complet. A ce stade, l'Université de Genève a soumis 6 projets dans lesquels elle assume le rôle de *leading house*. Elle apparaît comme partenaire dans 4 autres projets. Parallèlement, le projet SUPPREM, dont le financement prend fin en décembre 2003, a également présenté une demande de subsides.

► 4.4 FORMATION PÉDAGOGIQUE

L'Université de Genève propose une offre en formation régulière dans le domaine de l'enseignement et de la pédagogie universitaire par l'intermédiaire du Réseau romand de conseil, formation et évaluation pour l'enseignement universitaire (Réseau CFE) dont elle est membre fondateur.

L'offre de formation d'octobre 2002 à décembre 2003 comprenait 14 journées et 16 demi-journées de formation auxquelles 478 personnes ont participé. Les ateliers ont été donnés successivement sur les trois sites (Genève, EPFL, Lausanne) et ont accueilli des enseignants de toutes disciplines et de tous niveaux. La moitié des ateliers a été donnée à l'Université de Genève et près de 60% des enseignants qui les fréquentent proviennent de l'Université de Genève.

L'offre annuelle permet de suivre une formation de base en pédagogie universitaire composée de neuf ateliers qui peut être suivie sur une période de deux ans. Elle comprend également des séminaires thématiques qui traitent d'aspects spécifiques de l'enseignement universitaire et des méthodes interactives d'enseignement. La formation propose par ailleurs aux doctorants une session spéciale pour se préparer à la soutenance de thèse. Les ateliers sont animés par des conseillers pédagogiques de trois Hautes écoles partenaires du Réseau CFE et la contribution de l'Université de Genève est assurée par les conseillers pédagogiques du secteur formation et évaluation.

Pour la première fois, en novembre 2003, le secteur formation et évaluation a proposé une formation compacte pour les assistants en début de mandat. Cette formation, dispensée uniquement à l'Université de Genève, complète l'offre du Réseau CFE, mais s'adresse aux assistants qui débutent dans l'enseignement. Elle comprend une semaine de cours et de travaux pratiques suivie d'une observation sur le terrain et vise à donner un aperçu de l'enseignement en milieu universitaire. Huit assistants ont participé à la première édition et ont fait part de leur satisfaction. Cette offre sera reconduite deux ou trois fois par année.

► 4.5 COMMISSION DE L'ENSEIGNEMENT

La Commission de l'enseignement s'est réunie six fois entre octobre 2002 et décembre 2003. Tout au long de l'année, elle a été informée régulièrement des aspects liés à l'enseignement afin de pouvoir relayer l'information dans les facultés. Notons par exemple la présentation du bilan de l'évaluation de l'enseignement réalisé par le service Adeven; le rapport d'activités du Réseau romand de Conseil (formation et évaluation pour l'enseignement universitaire RCFE); l'avancement des travaux relatifs à la mise en œuvre du processus de Bologne ou la procédure d'évaluation des dispositifs d'évaluation de la qualité de l'enseignement et de la recherche.

Les principaux thèmes traités durant cette période ont été le processus de validation des acquis, la réflexion sur les résultats de l'enquête *Etudiants 2001*, la création d'une formation pour les assistants et la possibilité d'une charte de l'évaluation.

Pour ce qui est du processus de validation des acquis, le professeur Guy Jobert (FPSE) a présenté le complément du *rapport Jobert* de l'année précédente. La Commission a examiné et discuté ce complément, la constitution d'un conseil de validation des acquis (VDA) et la présentation à court terme d'un plan de financement figurent parmi les priorités. La Commission a par ailleurs reçu à deux reprises Mme Claire Petroff Bertholdi et M. Henning Atzamba qui ont présenté les résultats de l'enquête *Etudiants 2001*. Cette recherche avait pour but de mettre en évidence les conditions de la vie estudiantine en 1^{ère} année, ainsi que la façon dont les étudiants appréhendaient leurs premiers contacts avec l'Université. La Commission a mené une réflexion sur la manière d'exploiter les résultats obtenus, ainsi que sur les mesures et projets à développer en conséquence.

Concernant la mise sur pied d'une offre de formation spécifique pour les assistants, visant à leur donner des repères pour l'enseignement et des rudiments de pédagogie universitaire, la Commission a commenté le projet, réfléchi sur les besoins des assistants et émis des propositions sur la structure de la formation. Finalement, la Commission a examiné le principe d'une charte de l'évaluation ayant pour but de formaliser les pratiques en matière d'évaluation. La Commission a relevé l'importance d'un tel document en insistant sur la nécessité de mesures faisant suite à l'évaluation des enseignements.

► 4.6 RENCONTRES AVEC LES CONSEILLERS AUX ÉTUDES

Le Rectorat a poursuivi les rencontres régulières avec les conseillers et les conseillères aux études. Six séances de travail ont été organisées entre octobre 2002 et fin 2003. Ces réunions ont permis de tenir les personnes informées de l'évolution des dossiers tels que la mise en œuvre du processus de Bologne, la nouvelle Loi sur l'Université, les discussions menées avec le DIP sur la formation des enseignants et la reconnaissance des titres, la procédure d'évaluation des dispositifs d'évaluation de la qualité de l'enseignement et de la recherche.

Ces rencontres ont en outre servi de lieu de partage d'information. Elles ont d'une part, permis au Rectorat de se rendre compte des problèmes spécifiques à sa fonction. D'autre part, les conseillers aux études ont ainsi pu fournir des renseignements propres à leur faculté sur l'offre de formation ou sur les équivalences de titres entre le DIP et l'Université.

Quatre principaux dossiers ont été traités dans la période susmentionnée. Premièrement, les conseillers aux études ont partagé leurs vues sur les différents aspects de la mobilité et sur la collaboration nécessaire avec d'autres services de l'Université dans le cadre de la réforme de Bologne. Deuxièmement, ils ont examiné le projet des Recommandations de la CRUS sur le système de crédits ECTS et ont fait part de leurs remarques en vue de la mise à jour du document de référence interne à l'Université. Ils ont également été invités à soumettre leurs remarques en tant que futurs utilisateurs de ce document. Troisièmement, les membres ont invité Mme Claire Petroff et M. Henning Atzamba pour présenter les résultats de l'enquête *Etudiants 2001*. Finalement, les conseillers aux études ont remis au Rectorat le cahier des charges évolutif de leur fonction en précisant les évolutions liées à la réforme de Bologne.

► 4.7 PROGRAMME DE RELÈVE

Pour la période d'octobre 2003 à décembre 2004, l'Université de Genève a reçu la somme de 2'673'000 francs afin de financer les postes prévus dans le cadre du programme de relève universitaire de la Confédération. Le montant de la subvention pour l'Université de Genève est constant depuis quatre ans et a permis de financer, pour l'année académique 2002-2003, 22 postes selon la répartition suivante: 4 postes en Faculté des sciences, 4 en Faculté de médecine, 4 en Faculté des lettres, 3 en Faculté de droit, 1 en Faculté de théologie, 4 en Faculté des sciences économiques et sociales et 2 en Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation.

Le programme est entré dans sa dernière année puisque son financement prendra fin en septembre 2004. Actuellement, 21 postes sont occupés. La Confédération a prévu un allègement des critères d'occupation des postes afin de faciliter la mise au concours en cours d'année. Le Rectorat a lancé un large appel d'offres pour bénéficier des dernières ressources et permettre à des jeunes chercheurs de lancer leur carrière.

► 4.8 ÉVALUATION

Evaluation de l'enseignement

Le secteur formation et évaluation, par l'intermédiaire de son service d'Aide au développement de l'évaluation de l'enseignement (Adeven), prend en charge un nombre considérable de dossiers d'évaluation de l'enseignement pour l'Université de Genève. Ces prestations, qui comprennent la préparation des questionnaires d'évaluation auprès des étudiants, la saisie des réponses, l'édition d'un rapport et des analyses comparatives longitudinales et/ou intrasectorielles sont offertes à tout enseignant ou toute structure académique qui en fait la demande. Les Facultés de médecine et des sciences économiques et sociales disposent de leur propre service de soutien. *Adeven* se tient à disposition pour les autres secteurs de l'Université. Les plus grands consommateurs de prestations sont, par ordre d'importance, la Faculté des lettres, l'ETI, la FPSE, la Faculté des sciences et la Faculté de droit. *Adeven* étend également ses

prestations à l'Institut universitaire des hautes études internationales et l'Institut universitaire d'études du développement.

Les statistiques concernant le volume de travail et les pratiques d'évaluation sont établies à la fin de chaque année académique. Ainsi, pour l'année 2002-2003, le service *Adeven* a traité 922 dossiers, ce qui représente une augmentation de 58% par rapport au volume de l'année précédente (581 dossiers). Chaque dossier correspond à un enseignement. Plusieurs questionnaires ont été développés par *Adeven*, par les enseignants ainsi que par les facultés ou départements. Trente questionnaires différents sont utilisés régulièrement et la plupart portent sur les cours *ex cathedra*. En effet, 70% des enseignements évalués sont des cours, 17% des séminaires et 6% des travaux pratiques.

Le taux d'enseignements évalués à l'Université de Genève est établi à partir des dossiers traités par *Adeven*. Les Facultés de médecine et des sciences économiques et sociales développent une évaluation systématique qui couvre entre 90% et 100% des enseignements dispensés. Dans les autres facultés, le taux est plus variable et dépend des politiques développées et, entre autres, des priorités des facultés. C'est pourquoi, les taux mesurent la proportion d'enseignements évalués par filières en distinguant entre le 1^{er}, le 2^e et le 3^e cycle. En tout, 30 filières d'études ont fait l'objet d'une évaluation systématique des enseignements: le taux d'enseignements évalués se situe entre 20% et 40% pour 12 filières, il est entre 40% et 80% pour 13 filières et se situe au-delà de 80% pour les 5 filières restantes. Depuis l'introduction de l'évaluation systématique, le nombre de filières évaluées systématiquement est en augmentation et le taux d'enseignements évalués est, lui aussi, en constant développement. Les résultats de ces évaluations montrent que les étudiants sont globalement très satisfaits de la qualité des enseignements dispensés et que 81% des enseignements sont jugés d'excellent niveau.

En complément aux dossiers individuels et à la demande des facultés, *Adeven* a procédé à 42 analyses comparatives qui mettent en évidence les tendances générales ainsi que les forces et faiblesses d'un ensemble d'enseignements.

Pendant l'été 2003, le Secteur formation et évaluation a mené une enquête par questionnaire auprès de tous les enseignants qui se sont adressés à lui pour la prise en charge de l'évaluation de l'enseignement. Près de 450 personnes ont été contactées afin de savoir ce qu'elles font de leurs résultats d'évaluation de l'enseignement et pour comprendre quelles utilisations peuvent être faites, sur le plan pédagogique, pour améliorer l'enseignement ou renforcer le dialogue avec les étudiants ou, sur le plan personnel, pour valoriser les activités d'enseignement. Le taux de réponse avoisine les 50% et leur dépouillement est encore en cours.

Evaluation des programmes

Aucune pour la période considérée: les évaluations ont été suspendues en raison de la réforme des études (Bologne). Les facultés ont indiqué leur intention de reprendre le processus après l'introduction des nouvelles filières d'études.

Evaluation des structures

Aucune évaluation de structure ou d'unité d'enseignement et de recherche (UER) n'a été entreprise pour la période considérée

Evaluation OAQ

En juillet 2003, l'Organe d'accréditation et d'assurance qualité (OAQ) a lancé une procédure d'évaluation des systèmes d'assurance qualité de toutes les universités et écoles polytechniques suisses. L'exercice a pour objectif de dresser un bilan des mesures que les Hautes écoles ont mis en place pour évaluer la qualité de leur enseignement et de leurs recherches. La procédure repose sur la préparation d'un rapport d'autoévaluation et un audit réalisé par une équipe d'experts internationaux.

Le Rectorat de l'Université de Genève a décidé de travailler en étroite collaboration avec les Rectorats des Universités de Lausanne et de Neuchâtel à la fois pour la mise en forme du rapport d'auto évaluation et pour l'organisation de l'expertise. Un groupe de travail interuniversitaire a été créé pour élaborer un canevas commun pour la rédaction des rapports d'autoévaluation. Il a proposé un modèle d'évaluation qui privilégie l'examen des actions entreprises pour renforcer la qualité de l'enseignement et de la recherche. Ce cadre de travail et le canevas ont été adoptés par le Conseil des Rectorats et communiqués à l'OAQ. Parallèlement, une demande a été faite pour que les trois Universités puissent bénéficier des mêmes experts pour la phase d'audit de manière à favoriser les comparaisons et la collaboration au sein du *Triangle Azur*. Un groupe de travail interne a été composé pour la rédaction du rapport d'autoévaluation qui s'est fait en collaboration avec les décanats, présidence et direction, ainsi qu'avec les collaborateurs de l'administration centrale responsables des activités qui ont un effet sur la qualité de l'enseignement ou de la recherche. Le rapport a été transmis fin novembre 2003 et la visite des experts internationaux mandatés par l'OAQ se déroulera en janvier 2004. Sur la base du rapport d'autoévaluation, ils s'entretiendront avec le Rectorat et des représentants des différents corps de l'Université. Le rapport du comité de visite de l'OAQ sera publié en principe au printemps 2004.

► 4.9 FORMATION CONTINUE

Dans un espace socio-économique en pleine mutation, la demande en formation continue se fait plus pressante d'année en année. Les programmes offerts par l'Université de Genève connaissent un franc succès. En 2003, plus de 7'000 personnes les ont suivis pour acquérir des compétences nouvelles, assurer un développement personnel ou participer à un réseau professionnel permettant le partage et les échanges essentiels à la vie du travail.

Evolution 2003 et innovations

L'offre a augmenté dans tous les domaines. De nouveaux programmes sont venus compléter ceux régulièrement réédités. Notons, pour exemple, quelques innovations dans les domaines de la santé (qualité des soins, réhabilitation respiratoire, thérapie comportementale dialectique) de la gestion (MBA, *International Organisation Management*, développement durable) du droit bancaire (*Compliance Management*) et de la communication interculturelle (Religions, cultures et communication, Héritage culturel).

Formation diplômante	83	Formation qualifiante	75
Certificats	68	Sessions	54
Diplômes	15	Journées	18
		Formation à la carte	3

La demande grandissante de sessions dans les domaines touchant l'art, le patrimoine et l'histoire nous encourage à développer mieux encore des offres de ce type. De même des avant-projets sur des thèmes très pointus comme bio-sécurité, soins et inégalités, savoirs professionnels, approches des mondes arabe et musulman ou l'adaptation de programme *E-learning* pour la formation continue ont fait l'objet d'études soutenues par le FIA (Fonds d'impulsion et appui). Parmi les innovations, notons en particulier le projet de certificat en gestion d'entreprise créé par la Section des hautes études commerciales (HEC) en partenariat avec l'Université de Savoie et qui débouche sur une licence en sciences de gestion.

Formation interne

Afin d'assurer des prestations de qualité, le Service formation continue a proposé des ateliers de formation interne à l'intention des directeurs et collaborateurs des programmes sur le thème de *Concevoir, gérer et animer un programme de formation continue*. Une formation et un *coaching* ont été également assurés aux collaborateurs utilisant la base Unige-Oracle formation continue.

Certification eduQUA

En 2003, l'Université a obtenu la Certification *eduQUA*: un acquis permettant à l'institution de formation de dispenser des *Chèques de formation*. L'analyse a porté sur les activités du Service formation continue, les acteurs et les offres de l'ensemble des facultés et écoles et quatre programmes ont fait l'objet d'analyse détaillée.

Audit financier

Le Rectorat et la direction administrative ont mandaté l'entreprise Ernst & Young pour réaliser un audit financier de la formation continue. Le travail effectué avec les secteurs et directeurs de programmes concernés a permis de consolider des pratiques et de préciser des procédures communes aux divers services de l'Université impliqués dans la gestion financière de la formation continue.

Coordination interuniversitaire

Le Service formation continue a participé régulièrement aux activités du groupe de travail des services formation continue romands (Universités, EPFL, CUSO). Au niveau national, elle est présente au sein de *Swissuni formation continue*, structure présidée, pour la période 2002-2004, par Mme Geneviève Auroi-Jaggi. Les travaux ont essentiellement porté sur la formation continue dans le cadre de la réforme de Bologne, l'harmonisation des titres, la validation des acquis, les crédits ECTS, les statistiques en formation continue et l'*E-learning*.

Partenariat et programmes européens

En plus des partenariats professionnels consolidés dans le cadre des offres de formation, relevons quelques collaborations avec le Forum Vision3, le Campus Virtuel Suisse, le service Uni-Emploi, la Fédération suisse pour la formation des adultes. Une participation active aux programmes européens *Transfine*, pour la validation des acquis et *Equal* pour la qualité en formation continue universitaire, est également à signaler.

Commission de la Formation continue (COFO)

En 2002-2003, La COFO a tenu quatre séances. Des débats nourris et travaux ont porté sur les thèmes suivants:

Prospection

L'essentiel de la réflexion de la COFO a porté sur l'avenir de la formation continue. L'étude *La formation continue: un devoir et une chance pour l'Université*, réalisée par le professeur Pierre Dominicé, délégué du Rectorat chargé de la direction académique de la formation continue, a permis de mettre en lumière les grands développements et les acquis de la Formation continue universitaire (FCU):

- L'évolution des étapes de gouvernance: la création du Fonds d'impulsion et d'appui pour des projets novateurs, la formation des acteurs, la réalisation d'études, de projets, de publications et le développement de relations publiques avec les partenaires extérieurs.
- La mise sur pied du CCD (Conseil de coordination et de développement) qui a publié des *Principes de fonctionnement*.
- L'accueil de publics diversifiés et la plus-value accordée par les professionnels à la formation continue.
- Le partenariat avec la cité.
- Les enseignements de qualité dont l'évaluation a permis de relever les points forts et de souligner aussi quelques points faibles.

Direction académique

Le cahier des charges du futur professeur chargé de la direction académique de la formation continue a fait l'objet d'un examen et de propositions de la FPSE. Celle-ci met l'accent sur le besoin d'une présence académique forte au niveau de la gouvernance de l'Université (Rectorat, CREDO), pour la collaboration avec les enseignants engagés dans la responsabilité de programmes formation continue (CCD, Faculté, Ecole, Institut concernés) ainsi qu'avec les partenaires extérieurs qui assurent, grâce à la FCU, une interaction entre l'Université et la cité.

Programme de travail

Afin de renforcer la stratégie en formation continue, une proposition de programme de travail a été réalisée avec pour objectifs principaux d'assurer une attention envers les nouveaux besoins de la société, de créer de nouveaux partenariats et d'élargir l'éventail de formation à la carte. Un programme de rencontre avec les secteurs professionnels concernés (multinationale, organisations internationales et non gouvernementales, PME, Administration publique communale, cantonale, fédérale) a été planifié.

En résumé, l'évolution vécue en 2003 par la formation continue universitaire met en exergue des questions nouvelles comme celle de l'espace à disposition, de l'accueil des adultes professionnels, de la reconnaissance des titres et des acquis dans l'optique de formations qui s'étendent désormais tout au long de la vie.

.....

5 | Secteur juridique

Au cours de l'année universitaire 2002-2003, les Affaires juridiques ont assumé une activité usuelle de conseil juridique auprès des membres du Rectorat, de l'administration centrale et des subdivisions de l'Université. Les demandes qui lui ont été soumises touchent des domaines très variés. Ainsi, les Affaires juridiques élaborent des avis de droit ou recommandations relatives à des questions touchant notamment le droit contractuel, tant sous l'angle du droit public que sous celui du droit privé, le droit associatif, le droit de propriété intellectuelle ou le droit des assurances sociales.

Par ailleurs, en sus de leur activité de conseil dans des affaires extrajudiciaires, les Affaires juridiques assurent la défense de l'Université dans le cadre de procédures judiciaires touchant le droit administratif, devant diverses instances, comme la Commission de recours de l'Université (CRUNI), le Tribunal administratif ou encore le Tribunal fédéral.

La collaboration étroite engagée avec le Service des relations internationales s'est poursuivie, notamment en ce qui concerne les conventions de cotutelles de thèses et les accords de collaboration scientifique entre l'institution et des universités étrangères. De même, la participation aux activités déployées par UNITEC s'est poursuivie par l'apport de conseils juridiques dans le domaine des transferts de technologies ainsi que dans la gestion des litiges en la matière.

Domaine législatif

Au cours de cette année académique, les Affaires juridiques ont été amenées à apporter leurs conseils à l'élaboration du projet de nouvelle Loi sur l'Université et à participer directement à l'élaboration des modifications récentes du règlement d'application. En outre, dans le cadre de l'implémentation du processus de Bologne, elles ont constitué un groupe de travail avec le Service formation et évaluation et le vice-recteur concerné afin de préparer les projets de modifications légales et réglementaires nécessaires.

En matière de réglementations internes, les Affaires juridiques ont participé à l'élaboration de nouvelles directives ou à la modification de directives existantes. Ainsi, une directive en matière de pouvoir de signature a été créée et une mise à jour des conditions générales de droit privé de l'Université a été réalisée. Elles ont également étroitement collaboré au développement d'un projet de statut du corps enseignant.

Enfin, comme à l'accoutumée, les Affaires juridiques ont supervisé toutes les créations et modifications de règlement d'études ou d'organisation proposées par les subdivisions de l'Université.

Divers

Les Affaires juridiques ont également participé aux élections universitaires qui ont été déplacées de février à mai 2003 pour permettre l'élection des représentants de la communauté universitaire au nouveau Conseil de l'Université qui a pris ses fonctions le 1^{er} octobre 2003.

6 Relations internationales

Parmi les 16 nouvelles institutions avec lesquelles l'Université de Genève a signé des accords bilatéraux durant la période considérée, on trouve notamment l'Université de Montréal, la Universidad del Pacífico (Lima, Pérou), la Universidad del Valle (Cali, Colombie), la Universität für Medizinische Informatik und Technik (Innsbruck, Autriche), la Università degli Studi di Bari (Italie), l'Université Al. I. Cuza (Iasi, Roumanie), la Chinese University of Hong Kong. On compte également un certain nombre de nouvelles conventions signées sous l'égide de l'Agence universitaire de la francophonie. Le réseau des partenaires privilégiés de l'Université de Genève continue ainsi à s'étendre de manière régulière et ciblée.

Volet ERASMUS du programme SOCRATES de l'Union européenne

Plusieurs innovations ont marqué l'année académique écoulée. Tout d'abord, l'information à la communauté universitaire sur le programme a été améliorée grâce au lancement du site www.erasmusinfo.ch (33'000 pages visitées à ce jour). Les étudiants potentiellement candidats à un séjour ont été également sensibilisés au programme par le biais d'une campagne d'affichage "Tranche de Vie", réalisée avec la participation d'étudiants européens en séjour à Genève.

Le deuxième objectif de l'année écoulée était l'amélioration de l'encadrement des étudiants ERASMUS accueillis à Genève. A cet effet, un système de parrainage a été lancé, en collaboration avec l'Association des étudiants internationaux. Le parrainage rencontre un grand succès, non seulement auprès des *filleuls* qui en profitent, mais également auprès des *parrains* qui ont un plaisir certain à s'occuper de nos hôtes. Cela a également été l'occasion de renforcer l'Association des étudiants internationaux et de lui donner un nouvel élan en renouvelant son comité.

Comme en témoignent de nombreux rapports de séjour, le point faible de l'accueil des étudiants d'échange reste le logement. Ce problème, très complexe, est temporairement traité par la mise à disposition de chambres chez l'habitant sur le site Internet du Bureau du logement de l'Université.

Symbole de l'élargissement de l'Europe, les premiers étudiants ERASMUS provenant de Pologne, Hongrie et République tchèque ont été accueillis lors de la rentrée 2003. La signature de nouveaux accords avec ces pays est ralentie par le montant insuffisant des bourses destinées aux étudiants des pays de l'Est. Des démarches sont en cours pour trouver un financement complémentaire.

Signalons finalement que les contacts créés dans le cadre du groupe Coimbra ont grandement facilité le placement des étudiants de l'Université de Genève dans des universités prestigieuses.

Convention CREPUQ

Les échanges avec les Universités du Québec, initiés l'année passée, se sont développés de manière réjouissante: l'Université de Genève a accueilli 15 étudiants québécois (8 en 2001-2002), dont 6 en Sciences économiques et sociales et 4 en Psychologie et sciences de l'éducation. 7 étudiants "genevois" sont partis (4 l'année précédente), dont 3 de la FPSE et 2 des SES.

Bourses de la Confédération et Bourses d'Etat

66 étudiants étrangers au bénéfice d'une bourse de la Confédération ont choisi l'Université de Genève pour des études postgrades (contre 75 l'année précédente). Dans le sens inverse, 19 étudiants "genevois" (16 en 2001-2002) ont obtenu une bourse d'un Etat étranger.

Mobilité entre les Hautes écoles suisses

Ce programme a connu cette année une légère baisse d'intérêt de la part des étudiants: 75 étudiants suisses accueillis contre 79 l'année précédente, et 15 "Genevois" partis contre 38 en 2001-2002. Cependant, grâce à un effort de promotion remarquable de la part de la Faculté de droit, on enregistre déjà 32 départs au semestre d'hiver 2003-2004.

Cotutelles de thèses

Sur les 37 cotutelles de thèse en cours durant les trois semestres considérés, 10 sont des Conventions nouvelles, donc conclues et signées au cours de cette période. L'Université de Genève a présenté deux demandes de soutien financier à la CRUS pour la mobilité de doctorants en cotutelle avec une institution française; l'une d'entre elles a été retenue pour un montant de 10'000.- francs. Une dizaine de Conventions de cotutelle sont actuellement en préparation, dont une avec l'Université de Pékin.

Boursiers dits "d'excellence"

Vingt-huit personnes bénéficiant du statut de *boursier d'excellence* ont été accueillies à l'Université de Genève durant ces trois derniers semestres, bénéficiant ainsi d'un enregistrement simplifié au bureau des Relations internationales. Destiné à faciliter le séjour temporaire d'hôtes étrangers, le statut de *boursier d'excellence* est actuellement réexaminé à la lumière de l'ensemble des options d'accueil disponibles.

Accueils de délégations

Durant les trois semestres écoulés, les Relations internationales ont été mandatées par le Rectorat ou le secrétaire général pour la préparation de divers accueils de délégations officielles en provenance notamment d'Inde, d'Ouzbékistan, d'Afrique du Sud, de Corée, ou du Brésil. Elles ont également participé à la préparation du déplacement du recteur aux Emirats arabes unis dans le cadre de la délégation suisse emmenée par le secrétaire d'Etat Charles Kleiber.

International Students' Diploma

Après avoir assisté pendant plusieurs années le groupe de travail qui œuvrait à l'élaboration d'un programme de cours en langue anglaise à l'Université de Genève, l'idée a pris forme et un programme, d'une durée de trois mois, sera proposé pour la première fois en septembre 2004 à une trentaine d'étudiants.

7 Presse, information, communication

Durant cette année, le Service de presse, information, publications (PIP) s'est attaché à développer une stratégie de communication qui permette de positionner clairement l'Université dans un environnement en mutation. Riche d'une tradition d'ouverture internationale et d'interdisciplinarité, le service s'est employé à développer une communication véhiculant l'image d'une université multiculturelle et intégrant des cultures tant internes qu'externes, avec comme objectifs, la valorisation de la culture propre à chaque structure et l'intégration de ces cultures au sein de l'institution.

Le PIP a également intensifié sa collaboration avec la Passerelle Science-Cité. Tout en jouant un rôle actif dans la médiatisation des événements proposés par celle-ci. Il s'est associé à cette structure pour offrir des événements exclusifs aux collaborateurs de l'Université et à leur famille.

► 7.1 COMMUNICATION INTERNE

Dès juillet 2003, grâce à l'arrivée d'une nouvelle collaboratrice, le service a pu lancer plusieurs initiatives, visant à renforcer la communication interne.

“Cont@ct”

En novembre 2002, la mise en service d'un nouveau journal mensuel, en ligne sur le site www.unige.ch, a constitué l'aboutissement d'un travail de réalisation graphique et technique, en coordination avec la cellule Web, ainsi que de définition du contenu rédactionnel au sein du PIP. Intitulé dans un premier temps *Uni@Genève*, cette publication a été redéfinie dans le courant de l'été 2003 tant au niveau technique qu'en terme de contenu. Sous le titre *Cont@ct* depuis octobre 2003, ce journal en ligne vise en priorité le public interne de l'Université de Genève.

Journée des filles: l'Université cultive l'égalité des chances

De nombreux collaborateurs avaient souhaité voir l'Université participer à la Journée des filles: ce fut chose faite le 13 novembre 2003. Permettant aux enfants d'accompagner leur parent sur leur lieu de travail durant une journée, l'Université a en effet souhaité engager le dialogue sur l'égalité des chances. Grâce à un programme de visites organisé en matinée, quelque cent cinquante enfants ont ainsi pu discuter avec des marraines et découvrir des activités de recherche. Ils ont ensuite passé l'après-midi avec leur parent. Le succès de cette journée auprès des enfants a été tel que l'expérience sera reconduite l'année prochaine.

Antarctica 2003

L'organisation de trois événements pour les collaborateurs et leur famille, autour de l'expédition initiée par la Passerelle Science-Cité, a permis de mélanger sciences, aventure et découverte. Cent cinquante personnes ont ainsi pu bénéficier d'une visite exceptionnelle de l'exposition présentée au ForuMeyrin et partager la passion des chercheurs de l'Université.

Forum “Cultivons le dialogue”

Le PIP a été chargé du développement d'un site informatique de questions-réponses à l'intention des collaborateurs. Avec le soutien technique du service NTIC de la DINF, il a ainsi ouvert en novembre 2003 un forum de discussion sur l'Intranet de l'institution. Il permet aux collaborateurs de poser des questions sous le couvert de l'anonymat et de discuter avec la direction, avec l'assurance de recevoir réponse dans un délai donné.

Développement de la communication interne par projet

Le PIP a été sollicité à plusieurs reprises pour concevoir, développer et mettre en œuvre des plans de communication pour des projets internes, comme le changement des centraux téléphoniques ou l'opération *Bien-être à l'UniGe* mené par le service STEPS. Pour ce dernier projet, le service a réalisé une série d'outils

comme une *newsletter*, un site Web (www.bien-etre.unige.ch), des documents de présentation, etc. Le PIP a également collaboré activement avec le Sénat pour organiser la rencontre entre le nouveau Rectorat et les collaborateurs en septembre 2003.

► 7.2 RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

Au cours de cette année, quelque 40 communiqués de presse ont été rédigés et diffusés. Sans tenir compte des émissions de radio et des reportages télévisés, ces communiqués ont produit plus de 120 articles dans la presse locale, nationale et, parfois, internationale. Sept conférences de presse ont également été organisées générant plus de 50 articles dans les journaux et magazines, plus de trente interviews radio et six reportages télévisés. Le changement de Rectorat, en juillet 2003, figure parmi les événements importants ainsi que les résultats de l'enquête *Etudiants 2001*. De nombreuses requêtes de journalistes ont également été adressées régulièrement à notre service sur des sujets précis. Ces demandes, au même titre que les contacts informels durant les conférences de presse, les interviews et autres rencontres, permettent dans la durée d'instaurer une relation de confiance avec les représentants des médias. (cf. chapitre 9)

Evénements

Toujours très impliqué dans l'organisation de la *Semaine du cerveau*, le PIP a également contribué à la mise sur pied de la leçon d'ouverture et de la première du documentaire *Les Astres errants*. Pour la troisième année consécutive, il a aussi conçu le stand de l'Université au Salon international du livre et de la presse, mettant à l'honneur le Département de géographie qui fêtait cette année un siècle d'enseignement. A cette occasion, le stand de l'Université a accueilli entre 650 et 800 visiteurs.

Campagnes

Le PIP a été chargé d'organiser la communication autour de la crise du logement étudiant en collaboration avec la DASE. Il a initié et supervisé pour les rentrées académiques 2002 et 2003 une vaste campagne de sensibilisation auprès de la population genevoise: création d'une bourse au logement sur le Web, rédaction d'articles et de lettres, diffusion d'un papillon dans toutes les boîtes aux lettres du canton, publication régulière d'annonces dans la presse, affichage de publicités dans les transports publics et organisation de *happenings* culturels en ville. Ces deux campagnes ont à chaque fois permis de récolter plus de 350 offres de logement chez l'habitant (cf chapitre 9).

Publications internes et externes

Outre ses activités d'édition habituelles, le service a été mandaté par le secrétaire général, depuis la rentrée 2003, pour réaliser les brochures du Rectorat et les publications *marketing* de l'Université. L'objectif de cette opération est de professionnaliser et d'améliorer la qualité des publications tout en veillant à leur adéquation avec la stratégie de communication.

“Campus”

Conscient de l'importance de *Campus* comme outil de promotion, le service a apporté une attention particulière au fond et à la forme du magazine. C'est pourquoi il a réalisé une enquête de satisfaction. Celle-ci a révélé que si le magazine était apprécié sur le fond, il peinait notamment à atteindre le public étudiant. Pour y remédier, une nouvelle maquette a été adoptée. De format plus ramassé, plus coloré et plus dynamique, le nouveau *Campus* a été pensé pour refléter au mieux les activités de chacun et les différentes cultures qui font la force de l'institution. Un important effort a également été consenti sur le contenu qui s'est enrichi d'une nouvelle rubrique entièrement dévolue aux étudiants. Enfin, *Campus* travaille depuis janvier 2004 avec une nouvelle régie publicitaire.

Le “Carnet”

D’importantes évolutions ont touché le *Carnet*. En collaboration avec la DINF, le service a en effet réalisé une base de données des événements en ligne visant à offrir une plus grande visibilité des activités de notre institution. Ainsi, chaque structure liée à l’Université peut introduire à sa convenance et de manière décentralisée les manifestations qu’elle organise. Tout en offrant un outil de recherche à toute personne intéressée, cette base permet d’extraire chaque semaine les informations figurant dans le *Carnet* imprimé (www.unige.ch/presse/agenda).

Autres publications

L’édition de *Regards* qui a remplacé en 2002 le *Condensé du rapport de gestion* se poursuit avec la publication en 2003 de *Regards sur le temps*. Le service a également retravaillé la plaquette de présentation *Etudier à Genève*. Porte d’entrée à l’Université, elle doit offrir une image d’ouverture, de dynamisme, de multiculturalité et d’excellence. C’est pourquoi la brochure a été entièrement repensée avec pour nouveau titre *Une université ouverte*. Enfin, en collaboration avec la DASE, le service a réalisé *Comme un poisson dans l’eau*. Ce dépliant basé sur les fruits de l’enquête *Etudiants 2001* vise à rassurer les nouveaux étudiants en rompant avec certains lieux communs. Enfin, le PIP a activement participé à la réalisation du *Bilan du Rectorat* du professeur Maurice Bourquin et au *Programme de politique générale* du Rectorat actuel.

Gestion du site Web

La cellule Web a apporté un soutien important à l’ensemble des projets de communication transversaux cités ci-dessus. Elle s’est par ailleurs concentrée sur les activités régulières de mise à jour du site www.unige.ch offrant ses services à la construction de 11 nouveaux sites (site d’événements, de service, etc.). Par ailleurs, le PIP, en coordination avec la cellule Web, a lancé un vaste programme de mise à jour des sites des facultés. Ce projet vise, d’une part, à harmoniser la présentation graphique de chaque faculté, en accord avec la charte graphique de l’Université, d’autre part, il s’agit pour le PIP et le rédacteur Web d’améliorer l’ergonomie et le contenu de communication de ces sites. Après les sites de la Faculté des sciences (été 2002) et de la Faculté de théologie (automne 2002), le site de la Faculté des lettres a été mis à jour durant l’été 2003. Enfin, une photothèque électronique a été mise à disposition des collaborateurs leur permettant de télécharger les images utiles à leurs tâches quotidiennes: brochures, site Web, etc. (www.unige.ch/phototheque).

8 Relations avec la cité

► 8.1 TRANSFERT DE TECHNOLOGIES ET DE COMPÉTENCES

Inventions, découvertes: annonce et protection

En 2002, 29 nouvelles inventions ont été annoncées au bureau UNITEC par des groupes de chercheurs, contre 31 en 2003¹. Chaque cas a été examiné avec les inventeurs afin de définir la meilleure stratégie de valorisation et la protection adaptée à une exploitation commerciale. Durant l'année 2002, Unitec a déposé 26 brevets dont 15 premiers dépôts et 11 extensions internationales de brevets existants (11 brevets ont été déposés en 2003 dont 7 premiers dépôts). Il est important de noter que les frais liés à ces activités ont été pris en charge par le Fonds de valorisation Unitec, pour une somme équivalente à 270'000 francs (210'000 francs en 2003). A titre d'exemple, voici quelques inventions annoncées ou protégées entre 2002 et 2003:

- **Méthode pour extraire l'ADN végétal:** Pour toute analyse du matériel génétique d'un échantillon, il faut d'abord libérer les molécules d'ADN des cellules qui les entourent. C'est simple dans le cas de cellules animales, mais ardu quand il s'agit de plantes, notamment à cause de leur paroi cellulaire, beaucoup plus résistante. La nouvelle méthode, qui consiste à digérer cette paroi avec des enzymes, permet de contourner cette difficulté. (Département de botanique et de biologie végétale, Faculté des sciences et Ville de Genève)
- **Appareillage pour mesures électrophysiologiques:** Il est souvent intéressant de mesurer l'effet de diverses substances sur des cellules, et en particulier sur leurs propriétés électrophysiologiques. Les substances étudiées sont cependant souvent très chères ou disponibles en petites quantités. Il est donc important de minimiser la quantité de substance nécessaire pour chaque mesure. Le nouvel appareillage permet non seulement de réduire ces quantités mais aussi de recycler la solution contenant la substance testée après la mesure, soit pour l'analyser plus en détail, soit pour la tester sur une autre cellule. (Département de physiologie, Faculté de médecine)
- **Une nouvelle arme contre le cancer:** Les gènes BRCA1 et BARD1 jouent un rôle dans la protection contre les cancers du sein, de l'ovaire et de l'utérus. En effet, l'augmentation de la quantité de BARD1 induit la mort de certaines cellules, un mécanisme de défense important contre le cancer. Deux applications concrètes pourraient être développées: la vérification de la présence de la protéine BARD1 dans les cellules tumorales pour pronostiquer les effets d'une thérapie et une méthode de traitement du cancer par l'introduction du gène BARD1 dans des cellules tumorales pour favoriser leur autodestruction. (Département de Gériatrie, Laboratoire de biologie du vieillissement)
- **Identification de la première paire phéromone-récepteur chez un mammifère:** Pratiquement tous les mammifères, à l'exception de l'homme, possèdent un organe voméronasal. C'est le lieu de perception des phéromones, des molécules qui jouent un rôle essentiel pour la reconnaissance des individus d'une même espèce ainsi que pour la stimulation sexuelle. Bien qu'on connaisse l'existence des phéromones depuis longtemps, c'est la première démonstration qu'une famille de récepteurs localisée dans l'organe voméronasal fonctionne spécifiquement comme récepteurs à phéromones. Cette découverte ouvre la voie au développement de modèles expérimentaux ainsi qu'à des applications dans les domaines de la parfumerie et des techniques de reproduction animale. (Département de zoologie et de biologie animale, Faculté des sciences)

¹ Jusqu'au 1.12.2003 (délai de rédaction 14.12.2003)

Accords de valorisation

Sur la base des découvertes annoncées par les groupes de recherche, Unitec a conclu 14 accords de valorisation (licences et options) durant l'année 2002 (15 en 2003). Dans un cas, Unitec a accepté de prendre une participation minoritaire dans une jeune société à titre de rétribution partielle pour l'octroi d'une licence (2 cas en 2003¹).

Accords de collaboration

Durant l'année 2002, 19 accords de collaboration avec l'industrie ont été négociés par Unitec (17 en 2003). Ils représentent 4,8 millions de francs d'investissements de fonds privés pour la recherche (1,4 million en 2003).

Depuis 2003, Unitec intervient également en matière de propriété intellectuelle dans le cadre du 6^e programme-cadre européen. Ainsi, 17 contrats de consortium et accords y relatifs ont été traités par Unitec portant à 34 le nombre de contrats de recherche suivis par Unitec en 2003.

Création d'entreprises (spin-off)

En 2002 et 2003, la mission d'encouragement à la création d'entreprises d'Unitec s'est concrétisée par:

- La signature d'accords de transfert de droits de propriété intellectuelle pour trois jeunes sociétés afin de permettre à celles-ci de poursuivre le développement de technologies basées sur des découvertes de l'Université de Genève.
- L'organisation de trois séminaires traitant de la problématique des *start-up* et des transferts de technologies au sein de la communauté universitaire.
- La présélection de candidats pour le concours national *Nets initiative*, qui a permis à 7 membres de la communauté universitaire (2 en 2002 et 5 en 2003) de recevoir un prix et un encadrement de leur projet de création de *spin-off*.

Euresearch-Genève

Depuis mai 2003, le bureau régional du réseau suisse d'information, *Euresearch* Genève a été transféré au sein du Secteur recherche nouvellement créé. Les informations relatives aux activités d'*Euresearch* sont présentées avec celles du Secteur recherche au chapitre 3.

► 8.2 PASSERELLE SCIENCE-CITÉ

La Passerelle Science-Cité a poursuivi le développement de projets ou d'événements de communication scientifique visant à créer un environnement favorable au partage et à l'échange entre l'Université et la cité. Depuis 2003, la Passerelle étend aussi ses activités aux sciences humaines et sociales. Elle travaille sur une base régulière avec différents partenaires (éducateurs des maisons de quartier, compagnies de théâtres, Radio Suisse Romande, *ForuMeyrin*, etc.) afin d'explorer des outils de communication aussi variés qu'originaux et d'offrir au public des projets de grande qualité menés par des professionnels.

La Passerelle Science-Cité a ainsi créé et édité *Au fil des étoiles*, un livre de forme sphérique qui raconte le fabuleux destin d'une grosse étoile. En mettant en phase son contenu et son contenant, dans une perspective de vulgarisation, cet ouvrage singulier mise aussi bien sur sa dimension tactile que sur l'information qu'il contient. A ce titre, *Au fil des étoiles* constitue un objet rare: un message scientifique rigoureux diffusé sur un mode ludique et accessible à tous.

L'opération *Antarctica 2003*, associant science et aventure, a également marqué l'année écoulée. Conçu en partenariat avec le *ForuMeyrin*, la Fondation polaire internationale et RSR-La Première, le projet a notamment débouché sur une grande exposition, des activités éducatives, des émissions de radio, des conférences, des animations et un site (www.antarctica2003.ch), sur lequel des protocoles d'expérience développés par les scientifiques de l'Université étaient mis à disposition des enseignants genevois.

9 Service aux étudiants

Quelles sont les attentes des étudiants actuels, leurs peurs, leurs difficultés et leurs espoirs? Quel jugement portent-ils sur leurs études? Autant de questions auxquelles l'enquête *Etudiants 2001* a tenté de répondre en s'intéressant aux étudiants entrés à l'Université de Genève en octobre 2001. Réalisée par le Département de sociologie sur mandat du Rectorat et publiée en juin 2003, cette étude représente une tentative d'une ampleur sans précédent de la part d'une université suisse de dresser le portrait de celles et ceux qui composent sa population. Les résultats sont à la hauteur des espérances puisqu'ils permettent d'établir un profil complexe et nuancé de l'étudiant contemporain, souvent loin des idées reçues qui lui sont régulièrement associées. Contre toute attente, l'étude montre par exemple que les jeunes qui ont pris un congé sabbatique, entre la fin de leurs études secondaires et leur arrivée à l'Université de Genève, connaissent un bon taux de promotion en deuxième année. Et ce, alors que ces congés sont fréquemment perçus par les parents comme une période de "laisser-aller". L'enquête met par ailleurs en lumière le peu d'impact de l'origine sociale sur la réussite académique et l'impact positif d'un travail accessoire, pour autant que celui-ci ne dépasse pas 15 heures d'activité par semaine. Autant de pistes pour permettre à l'Université de Genève de servir toujours mieux les intérêts de ses étudiants.

► 9.1 PRESTATIONS ADMINISTRATIVES

Immatriculation et inscription

Tout au long de l'année, l'Espace administratif des étudiants a reçu environ 24'000 étudiants pour diverses formalités (changement de faculté ou de diplôme, changement d'adresse, taxes universitaires, carte d'étudiant, recherche de brochures, renseignements, etc.). Pour l'année 2003, près de 6000 dossiers d'immatriculation ont été traités par les collaborateurs et collaboratrices, ce qui s'est traduit par l'immatriculation de 3208 étudiants.

Au cours de la période examinée, la Division administrative et sociale des étudiants a par ailleurs obtenu la certification qualité ISO 9000 pour l'Espace administratif des étudiants, le service chargé de l'accueil et de l'immatriculation des étudiants. Il s'agit de la première certification de ce type d'une entité administrative à l'Université de Genève et dans une université suisse.

Exonération des taxes universitaires

Pour les rentrées 2002 et 2003 (soit deux exercices), les assistantes sociales du Bureau universitaire d'information sociale puis la Commission d'exonération ont traité un total de 2280 dossiers (soit une augmentation de 9,6%). Sur l'ensemble de ces 2280 dossiers, 1939 ont reçu une réponse positive (soit 85%) et 341 une réponse négative (soit 15%). Par rapport à ces réponses négatives, 53 oppositions ont été formulées, dont 26 ont été acceptées. A ce jour, aucun recours n'a été interjeté.

Commission de gestion des taxes fixes

La Commission est composée de trois étudiants, d'un assistant et du représentant du directeur de l'administration. Elle gère un fonds alimenté par 10 francs de taxe fixe semestrielle payée par chaque étudiant immatriculé à l'Université de Genève. Elle accorde deux types de subventions. La première est une subvention ordinaire, réservée aux associations reconnues. Celles-ci en bénéficient sur simple demande et son montant est proportionnel au nombre d'étudiants ou d'assistants ayant signé pour être membres de ces associations. La seconde est une subvention extraordinaire. Elle est destinée à soutenir la réalisation de projets particuliers qui peuvent être présentés par des associations d'étudiants ou d'assistants reconnues ou enregistrées auprès du Rectorat.

Lors de cet exercice, la Commission a attribué 306'000 francs de subventions ordinaires et extraordinaires pour le financement, entre autres, de guides de l'étudiant et d'annuaires de licenciés, de journaux d'étudiants, de festivals culturels, de cycles de cinéma ou de conférences. La Commission a également subventionné les postes des trois secrétaires de la Conférence universitaire des associations d'étudiants (CUAE). Informations et contact: www.unige.ch/taxes.

► 9.2 MESURES D'ORIENTATION DESTINÉES AUX COLLÉGIENS EN ANNÉE TERMINALE

Informations sur les études universitaires

La journée annuelle d'information aux collégiens sur les filières d'études a eu lieu à Uni Mail le 24 septembre 2003, attirant environ 2000 personnes. A la demande des responsables des collèges, un nouveau stand a fait son apparition, celui d'Uni-Emploi, la cellule d'aide à l'insertion professionnelle de l'Université. La brochure *3 clefs pour l'Université* a été actualisée et enrichie, notamment par des informations sur le service militaire et sur les meilleures options à choisir au collège en fonction des études envisagées. Les résultats de son évaluation, faite par le Département de sociologie, sont très attendus.

Programme Boussole

Pour faciliter la transition entre le collège et l'Université, le programme Boussole propose aux collégiens genevois en année terminale une série de mesures pour choisir leurs études en meilleure connaissance de cause, dont un stage à l'Université. La septième édition de ce stage, en décembre 2002, a été suivie par 225 collégiens, encadrés par 56 étudiants. La huitième édition, en décembre 2003, a vu le nombre de participants encore augmenter.

► 9.3 MESURES D'ENCADREMENT DESTINÉES AUX ÉTUDIANTS DE PREMIÈRE ANNÉE UNIVERSITAIRE

SOS-Etudiants

Grâce à une ligne téléphonique, une adresse E-mail et un forum sur Internet, les nouveaux étudiants reçoivent par l'intermédiaire d'étudiants compétents des réponses claires à leurs questions. Les demandes d'information par courrier électronique sont les plus fréquentes cette année.

Apprentissage du métier d'étudiant

Ce projet pilote, placé sous la responsabilité de la Division administrative et sociale des étudiants (DASE) en collaboration avec la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FPSE), se déroule sur deux ans. Il est ouvert aux étudiants débutants de toutes les facultés. Son but est d'intensifier l'encadrement des étudiants de première année en les initiant très tôt aux diverses facettes du métier d'étudiant. Trois conférences grand public ont été organisées sur ce thème, relayées par des ateliers conduits par des assistantes de la FPSE. Le premier atelier porte plus spécifiquement sur la prise de conscience de ses propres processus d'apprentissage. Le second aborde concrètement, à l'aide d'exercices, les outils nécessaires à un étudiant performant, notamment la prise de notes, la préparation des examens, la gestion du temps. Le projet sera évalué en juin 2004.

► 9.4 ACTIVITÉS CULTURELLES, SPORTIVES ET SOCIALES

Activités culturelles

Les Activités culturelles ont proposé pendant la saison 2002-2003 différents cours dans les domaines des arts plastiques et numériques, du cinéma, de la danse, de la musique, du théâtre et de la vidéo. La fréquentation de ses diverses activités est répartie en deux catégories: les participants inscrits aux cours ou aux stages, les spectateurs assistant aux manifestations. Pour l'exercice 2002-2003, voici l'estimation qui a été effectuée:

Participants (cours et stages confondus)	1'080 personnes
Arts plastiques (<i>dessin, 32; bande dessinée, 67; photo, 83</i>)	182
Arts numériques (<i>infolipo, 22; compression vidéo, 3</i>)	56
Chœur (<i>chœur universitaire 88; AMA, 27; chœur maîtrisien, 39</i>)	154
Cinéma (<i>cinéma, 14; S8, 24</i>)	38
Danse (<i>lindy hop, 42; danse contemporaine, 102; tanztheater, 28; contact, 32; urbaine, 54; bravo, 77; claquettes, 21; africaine, 46; jazz, 19</i>)	421
Littérature (<i>groupe écriture</i>)	23
Musique (<i>orchestre</i>)	51
Théâtre (<i>grec, 17; cruz, 38; atdf, 20; italien, 24; salomon, 31</i>)	130
Vidéo (vidéo)	29

Spectateurs (toutes manifestations confondus):	10'215 personnes
Chœur, 2 concerts:	1'850
Ciné-Club, 48 projections, avec une moyenne de 100 spectateurs par film:	4'800
Danse, 4 spectacles, 12 représentations:	900
Littérature, lectures à la Garden Party:	200
Orchestre, 2 concerts:	500
Théâtre, 4 spectacles, 22 représentations:	1'760
MédiasUnis, 2 soirées de projection, 1 colloque:	205

Le Ciné-club universitaire a présenté deux cycles thématiques: *la Censure* et *la Série noire* et un cycle réalisateur autour d'Orson Welles. D'autre part, en collaboration avec le Consulat général du Japon, les Activités culturelles ont proposé au public universitaire deux cycles de films japonais. Les Activités culturelles ont aussi collaboré avec différents organismes dont le CAC-Voltaire, Fonction Cinéma, les Festivals Tout-Ecran et Vision du Réel.

MédiasUnis a pu quasiment doubler sa production de films vidéo grâce à sa nouvelle structure installée au 18, rue de Candolle. Disposant d'un banc de montage supplémentaire et de deux nouvelles caméras DV, MédiasUnis a ainsi pu répondre à la demande croissante des étudiants en matière de technique et de captation d'image. La production de films Super 8 est restée fixe, et la pellicule argentique a suscité un important intérêt chez bon nombre de participants, notamment lors des stages.

Les activités du Chœur de l'Université de Genève ont été marquées par deux événements majeurs. D'abord, le concert du *Dies academicus* du 5 juin 2003, à l'auditoire Piaget, avec l'interprétation d'une valse de Georges Bizet, sous la baguette de Gleb Skvortsov. Ensuite, une représentation mêlant la *Messa di Gloria* de Giacomo Puccini et le *Misa Tango* de Luis Bacalov (mardi 17 juin 2003 au Victoria Hall).

L'Orchestre de l'Université a eu l'occasion de se produire deux fois. En février, dans la salle Frank Martin, pour interpréter une œuvre de Chostakovitch et des extraits du *Carmen* de Georges Bizet. A l'occasion de la Fête de la musique, avec une formation de cinquante musiciens (la plus grosse formation de son histoire), sur des mélodies d'Allan Gray et de Giovanni Bottesini.

L'atelier danse a pour sa part produit produit cette saison trois différents spectacles: *Les Etudiants dansent*, spectacle chorégraphique réunissant trois enseignements de danse contemporaine (C. Egger, S. Hodgers, F. Gandillon) et conçu à partir de travaux produits au cours des deux dernières années. Une production de l'atelier Tanztheater. Une prestation du groupe de Mme Gentinetta qui a investi l'espace sous l'arche du hall principal d'Uni-Mail en compagnie de musiciens. Enfin le groupe de Lindy Hop a eu l'occasion de se produire lors de diverses conventions de danse, mais aussi lors d'événements plus populaires, tels que la Fête de la musique.

Les ateliers-théâtre ont produit quatre spectacles pendant la saison 2002-2003, devant des salles combles. Roberto Salomon et son équipe ont ouvert les feux, avec un texte d'un auteur genevois, Daniel Vouillamoz, dont le titre est *De mauvaise foi*. Il Ghiribizzo s'est attaqué au répertoire de Juan Rodolfo Wilcock, avec *L'Abominevole donna delle nevi*. L'ATDF d'Eric Eigenmann a proposé *Portrait d'une femme* de Michel Vinaver. Enfin Sarah Maria Cruz a provoqué un certain enthousiasme avec l'adaptation par ses étudiants du *Triptyque en noir et blanc* de Garcia Lorca.

Les arts visuels enfin ont donné lieu à de nouvelles collaborations, notamment avec l'Ecole supérieure des beaux-arts, au travers de l'atelier de dessin d'Alexandre Loye. Le stage de bande dessinée a par ailleurs pris un important essor (67 participants) sous la férule de Benjamin Stroun qui a notamment permis une rencontre avec de jeunes plasticiens du site alternatif d'Artamis.

Le cours de photographie, en dernier lieu, a proposé cette année une exposition sur le thème *Le nu dans la nature* dans le hall d'Uni Mail.

Bureau des sports universitaires (BUSPO)

Près de soixante activités ont été proposées par le Bureau des sports (BUSPO) pour les étudiants et le personnel de l'Université. En moyenne, 10 à 60 étudiants ont suivi régulièrement chacune des différentes activités organisées. Cette année, la capoeira est venue s'ajouter au programme et environ 25 étudiants ont participé au cours dispensé chaque mercredi au collège Calvin.

Les activités en montagne ont rencontré également un grand succès. Un nouveau camp de ski à été mis sur pied en mars à Flaine et a affiché complet (50 places). De plus, on a compté entre 60 et 80 étudiants par week-end pour les sorties de ski alpin et de randonnée en peau de phoque.

En octobre, une expérience pilote à été mise sur pied à Uni Mail. Les étudiants pouvaient passer un test de condition physique gratuit. Plus de 50 universitaires se sont succédé pendant trois jours et ont bénéficié des conseils de spécialistes. La réussite de cette expérience nous a poussés à envisager la création du Centre d'analyse et de conseil à la santé et aux activités physiques et sportives (CASAPS), projet qui est en cours de réalisation.

Au niveau national, comme chaque année, entre 15 et 20 championnats universitaires suisses (CUS) ont été mis sur pied dans diverses disciplines allant du golf au ski en passant par le tennis de table. Les services des sports des différentes universités se partagent l'organisation de ces événements. Ainsi, à Genève, le BUSPO a organisé les CUS de natation, de badminton et la régata nationale d'aviron. Plusieurs étudiants genevois s'y sont distingués en obtenant 5 médailles d'or, 18 médailles d'argent et 4 médailles de bronze.

Enfin, en mai 2003, la décision de réaffectation en salle d'exercice physique de la salle de musculation jouxtant le tennis club universitaire a été entérinée par le Rectorat. Son agrandissement permettra de recevoir de nouveaux appareils d'entraînement tels que rameurs, vélos et autres *steppers*. Ce nouveau matériel donnera la possibilité aux étudiants et aux étudiantes de travailler non seulement leur force mais également leur appareil cardio-vasculaire.

Bureau universitaire d'information sociale (BUIS)

Le Bureau universitaire d'information sociale a continué d'apporter conseils et informations aux étudiants confrontés à des problèmes administratifs, matériels, médicaux, juridiques ou autres, tout en s'efforçant d'alléger leurs difficultés financières, soit par des dépannages financiers en cas de difficultés passagères, soit par l'octroi de bourses. De nouveaux fonds ont été créés, notamment par le secteur mobilité, afin de faciliter l'accès des étudiants en situation financière difficile aux programmes d'échanges universitaires.

Au total, 202 bourses ont été attribuées, soit par l'intermédiaire de la Commission sociale de l'Université (127), soit grâce à des fonds privés (75). En outre, 406 étudiants ont bénéficié d'aides ponctuelles et 248 de prêts sans intérêts. 18 étudiants ont également reçu une aide pour couvrir leurs frais de déplacement, lorsque leur programme leur imposait de suivre des cours dans une autre université.

En plus du travail individuel auprès des étudiants, le BUIS a mené un certain nombre d'activités collectives et de prévention, telles l'organisation, pour la 3^e année consécutive, d'une séance d'accueil pour les nouveaux étudiants étrangers et la publication d'une brochure d'information pour les étudiants handicapés (en collaboration avec les divers bureaux de la Division administrative et sociale des étudiants dont l'Antenne santé).

Avec la Convention, signée en juin 2003, entre l'Université et la direction des Hautes écoles spécialisée (HES) de Genève, une collaboration s'est mise en place avec les assistantes sociales des institutions concernées afin de coordonner nos interventions respectives auprès des étudiants.

Bureau des logements et restaurants universitaires

Ci-dessous, les chiffres importants de ces deux rentrées universitaires:

	Octobre 2002	Octobre 2003
Logements disponibles au BLRU en début d'année académique	142	126
Logements gérés par le BLRU (en %)	32	28
Nombre de propositions envoyées	168	162
Répartition des attributions filles/garçons (en %)	59 - 41	71 - 29
Répartition des attributions suisses/étrangers (en %)	25 - 75	13 - 87
Liste d'attente au moment des attributions	703	803
Liste d'attente Suisses/étrangers (en %)	34 - 66	21 - 79
Demandes du bureau des Relations internationales - RI	170	210
Nombre d'étudiants des RI logés	75 (44%)	103 (38%)

Afin de combler le cruel manque de logements pour les étudiants, le BLRU a amélioré ses prestations en matière de recherche de chambres chez l'habitant. En été 2003, son site Internet a été complètement remodelé et son accès a été exclusivement réservé aux étudiants immatriculés à l'Université. Les contacts avec les logeurs ont été soignés et une documentation leur a été envoyée, ainsi qu'un sondage de satisfaction. De plus, une rubrique *bourse aux logements* a été créée à l'intention des étudiants souhaitant afficher une annonce de recherche ou d'offre de logement.

La Division administrative et sociale des étudiants a affecté pour ces deux années un budget spécial à une grande campagne de presse organisée avec la collaboration du service Presse, information, publications (PIP): conférence de presse, lettre du recteur à toute la communauté universitaire, papillons tous ménages, animations théâtrales, annonces publicitaires. Cette mesure nous a permis de récolter entre le 1^{er} septembre et le 30 novembre 2002, 407 offres de logements, contre 386 pour la même période en 2003. Autre incidence de cette campagne: deux maisons et un appartement nous ont été proposés en location. Nous avons ainsi pu loger un plus grand nombre d'étudiants.

En ce qui concerne la location d'été, nous avons enregistré un taux d'occupation de 84% en 2002 et de 81% en 2003 à la Résidence Hugo-de-Senger, de 95% en 2002 et 81% en 2003 à la Maison internationale des étudiants.

La Fondation universitaire pour le logement des étudiants (FULE) en étroite collaboration avec le Rectorat, a étudié plusieurs possibilités de rénovation de l'immeuble du numéro 12, rue de Candolle. Quant au bâtiment du numéro 15, Glacis-de-Rive appartenant au fonds de revalorisation des actifs de la BCGE, la FULE a présenté un projet de rénovation et un budget d'exploitation au DAEL. Le dossier a été débloqué à la fin de l'été 2003 et les travaux ont pu débuter en septembre.

Bureau de placement

Le nombre d'adresses d'offres d'emploi demandées par les étudiants sur le site Internet du Bureau de placement permet de constater que celui-ci offre aux étudiants la possibilité de financer tout ou partie de leurs études, mais aussi de disposer d'une approche pratique dans certains domaines professionnels.

En fonction de la Loi sur le séjour des étrangers en Suisse, le Bureau de placement délivre les lettres de compatibilité entre études et les autorisations de travail aux étudiants. Pour l'instant, tous les étudiants doivent continuer à demander une autorisation de travail auprès de l'Office cantonal de la population du canton où ils travaillent. Ces autorisations de travail et lettres d'accord permettent de contrôler les heures effectuées par les étudiants en relation avec le nombre d'heures accepté par l'Office cantonal de la population et les impératifs universitaires.

Offres d'emploi reçues (sur 3 semestres)	5'563
En provenance de personnes privées:	2'781
En provenance des entreprises:	2'480
En provenance d'associations et divers:	3'02

Les demandes des personnes privées, touchent pour plus de la moitié au domaine des répétitions et cours privés (28%). Il est à noter que ce sont les mêmes matières qui sont systématiquement demandées et que l'on trouve peu de répétiteurs dans ces matières, soit en mathématiques, en allemand et en physique. Une autre part importante des offres d'emploi privées, concerne les gardes d'enfants et les travaux d'aide de maison (19%).

Pour les entreprises, plus du tiers des offres concernent des travaux administratifs (17%). A peine 3,7% ont trait aux domaines de la finance, de la gestion ou de l'informatique alors que ces annonces sont très recherchées par les étudiants. Enfin, l'hôtellerie tient également une place importante, avec 6,5% des offres d'emploi.

Missions effectuées

2742 nouveaux étudiants se sont inscrits au Bureau de placement durant la période considérée, soit une hausse de 3%. L'ensemble des propositions d'emploi fournies par le Bureau de placement a donné lieu à 5750 missions effectuées par 2'764 étudiants, ce qui représente une baisse de 3% par rapport à la période précédente. Une diminution de 4,3% avait déjà été notée dans le précédent rapport. On note une relative stabilité, mais le nombre de travaux effectués par étudiant a encore légèrement baissé: un peu moins de 2 travaux par étudiant, au lieu de 2 travaux et plus par étudiant précédemment.

Offres d'emplois demandées par les étudiants

Les propositions de travail sont d'abord transmises aux étudiants par le biais du site Internet. En tout, 59'429 adresses d'offres d'emploi ont été demandées par les étudiants, une même adresse pouvant être transmise à plusieurs étudiants (10,6 étudiants pour une annonce en moyenne). Les annonces sont disponibles en accès en *libre service*, moyennant un code personnel pour chaque étudiant.

Autorisations de travail

3'169 lettres d'accord et d'autorisations de travail ont été délivrées par le Bureau de placement aux étudiants étrangers. On note une stabilisation après l'augmentation de 9% de l'exercice précédent. Ces lettres et autorisations sont également délivrées pour des emplois trouvés en dehors du Bureau de placement, dont le nombre est en augmentation.

Employeurs

1716 nouveaux employeurs ont fait appel aux étudiants, soit une baisse de 12%, après une précédente baisse de 19%. La cotisation annuelle des employeurs est en baisse de 105'000 à 90'000 francs.

Promotion

La promotion du Bureau de placement s'est poursuivie auprès d'entreprises ou de privés par la voie de parutions écrites: annuaires, journaux, radio ou Internet. Elle est aussi entretenue tout au long de l'année par des courriers réguliers aux entreprises inscrites au Bureau de placement.

Enquête auprès des employeurs

Une enquête a été menée auprès de 4'500 entreprises inscrites auprès du Bureau de placement. A partir des réponses obtenues (12%) on peut tirer les conclusions suivantes:

- Seulement 2% des administrations du canton ont répondu, ce qui laisse supposer un faible potentiel pour l'engagement d'étudiants.
- Les employeurs qui engagent des étudiants en engagent en moyenne 1 à 5 par an.
- Plus du quart des employeurs apprécient l'esprit d'adaptation et la facilité de compréhension des étudiants qu'ils ont engagés.
- Près de la moitié des employeurs engagent les étudiants pour plus de 3 mois et pour des missions demandant des connaissances ou une formation préalable.
- Un peu plus du quart des missions concernent des travaux demandant plus de 10 heures par semaine d'engagement.
- Les étudiants sont engagés en qualité de personnel supplémentaire auxiliaire à l'année, donc pour un travail suivi et régulier.
- 72% des employeurs proposent un contrat aux étudiants, ce qui permet des conditions d'engagement claires. Il faut noter que les employeurs n'engagent pas spécialement dans le but d'une moindre rémunération, mais qu'ils apprécient néanmoins de pouvoir négocier librement le salaire des étudiants.
- Plus de la moitié des employeurs ayant répondu à l'enquête apprécient la très grande rapidité avec laquelle les offres sont mises à disposition des étudiants. Un quart déplore cependant la non-adaptation des candidats qui se présentent.

Antenne santé

L'Antenne santé a continué à offrir aide, conseil et orientation sur toutes les questions d'ordre médical au travers de sa permanence téléphonique et des consultations. Afin de susciter l'intérêt du public étudiant, les Journées de prévention sont conçues de manière à créer un événement dans les différents bâtiments universitaires. Les thèmes abordés cette année ont tous concerné l'usage de substances nocives telles que le tabac, les drogues et l'alcool. Des feuillets d'information, des alco-tests, des concours et animations diverses ont été utilisés comme stratégie d'information auprès des étudiants.

Deux journées ont été consacrées à la prévention et au dépistage des cancers de la peau, en accueillant la Solmobile, bus itinérant de la Ligue suisse contre le cancer. Le sida a été abordé pendant deux semaines par le biais d'une exposition d'œuvres d'art et par des spectacles artistiques. Ceci dans le but d'interpeller les étudiants, de les amener à réfléchir et à discuter avec les artistes et les animateurs présents aux stands d'information.

Désireuse de lutter contre la sédentarité, l'Antenne santé a collaboré avec la Ville de Genève et le Bureau des sports universitaires à la promotion de l'utilisation du vélo en éditant *Vélo-Campus*, un plan pratique pour favoriser les déplacements des cyclistes entre les différents bâtiments universitaires. Une autre plaquette d'information a été rédigée dans le but d'aider les étudiants à gérer le stress en période d'examens. Le *Petit futé des examens* contient des conseils pratiques relatifs à l'hygiène de vie et à l'organisation du travail.

La campagne *Université sans fumée, mais pas sans fumeurs* a intensifié l'effort de sensibilisation sur les effets nocifs du tabagisme en organisant des stands d'information et en modifiant la signalétique dans certains bâtiments. Une enquête d'évaluation de cette campagne par questionnaire a été réalisée et ses résultats étaient en cours de traitement au moment de l'édition de ce rapport.

Centre de conseil psychologique (CCP)

Depuis le mois de janvier 2002, le Centre de conseil psychologique (CCP) de l'Université (anciennement CPJA, Consultation psychologique pour jeunes adultes) se trouve au 4, rue de Candolle. Sur le plan interne, l'élaboration des nouveaux documents de référence, remis aux utilisateurs dès le premier entretien, permet de constituer une base de données précieuse sur le profil des étudiants qui consultent. Au niveau qualitatif, la base de données constituée par les fiches d'évaluation du degré de satisfaction permet de réfléchir aux actions à mettre en place pour améliorer la pertinence et l'adéquation de ces dernières avec les difficultés que rencontrent les étudiants au niveau de leur bien-être psychologique.

Pour la période qui s'étend du 1^{er} octobre 2002 au 31 décembre 2002, 68 nouvelles demandes (étudiants n'ayant encore jamais fait appel au CCP) ont été enregistrées. 220 entretiens d'une durée de 50 minutes environ ont été conduits par le Centre de conseil psychologique.

Pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier 2003 au 1^{er} décembre 2003, 413 nouvelles demandes ont été adressées au CCP, dont 98 concernent les ateliers de gestion du stress et de l'anxiété. Les 315 autres nouvelles demandes concernent des étudiants qui n'avaient jamais fait appel au CCP. Durant cette période, 1128 entretiens de 50 minutes environ ont été traités par le CCP.

Le Centre a rempli sa mission de formation auprès des trois étudiantes psychologues qui y ont effectué leur stage de DESS durant douze mois. Trois recherches portant sur la population qui consulte le CCP sont en cours. L'une d'elles *Style d'attachement et estime de soi social des jeunes adultes* est terminée et doit être présentée au début de l'année 2004. Les deux autres *Représentation que les étudiants qui consultent au CCP ont du psychologue*, et *Coping et effets des ateliers sur la gestion du stress et de l'anxiété* sont en cours.

Dans le cadre des actions collectives destinées à l'ensemble de la communauté universitaire, il est à noter que le CCP a organisé, au mois de janvier 2003, une conférence: *Gestion du stress, du trac et de l'anxiété* qui a réuni 300 personnes environ. La collaboration et les liens avec d'autres consultations psychologiques universitaires sont par ailleurs renforcés, notamment par la participation du CCP à des congrès internationaux.

Centre Uni-Emploi (CUE)

Durant l'année académique 2002-2003, le Centre Uni-emploi a développé les prestations existantes. Il a en particulier renouvelé la formule des ateliers de recherche d'emploi (entretien d'embauche, bilan et projet professionnel) et grandement étoffé l'offre d'information à disposition des étudiants. Il a multiplié les conférences emploi. En collaboration avec le Service des activités culturelles, il a d'autre part mis sur pied des visites d'entreprises dans des milieux culturels.

Données chiffrées

Année académique 2002-2003

1633 visites d'étudiants à l'espace information (dont 558 nouveaux étudiants)
425 entretiens individuels (dont 248 nouveaux étudiants) menés par les psychologues conseillères en orientation ou le spécialiste insertion
180 participations aux ateliers de recherche d'emploi (non comptabilisés: les participants aux permanences "dossier de candidature")
545 participations aux "conférences emploi"
80 participations aux visites d'entreprise dans des milieux culturels
150 offres de stages et d'emplois
154 ouvrages et revues, 14 miniguides

Espace de vie enfantine du Mail (EVE)

L'Eve du Mail est une institution de la petite enfance située sur deux sites (Allobroges et Baud-Bovy) subventionnée à 50% par la Ville de Genève et à 50% par l'Université. Le budget 2003 était de 4'569'910 millions de francs. Le prix payé par les usagers couvre environ un tiers des frais.

Les deux espaces sont non seulement des lieux de garde pour les petits, mais également des espaces de recherche et de formation pour la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation ainsi que pour l'Ecole d'éducatrice ou d'éducateur du jeune enfant et l'Ecole romande de psychomotricité. Les locaux ont été pensés de façon appropriée pour que des professionnels de la petite enfance et des chercheurs des sciences de l'éducation puissent, sans déranger le déroulement des journées, observer et surtout apporter leurs compétences spécifiques. Il s'agit là, selon la responsable de la Délégation à la petite enfance, d'une réalisation unique en son genre.

En septembre 2003, environ 200 enfants de 0 à 4 ans ont bénéficié d'une prise en charge à mi-temps, trois quarts temps ou à plein temps pour 125 places d'accueil par jour. Leur encadrement est assuré par un personnel formé à la petite enfance, épaulé par du personnel non formé.

L'année 2002-2003 a été une année de stabilisation, après les années mouvementées d'agrandissement et de changements que l'EVE du Mail a connues.

Commission sociale

Les cinq séances annuelles de la Commission sociale lui ont permis de poursuivre sa réflexion sur les thèmes de l'intégration, du logement, de l'aide sociale, de la vie sportive et culturelle, de la santé et des difficultés psychologiques des étudiants. Cette réflexion s'est nourrie des résultats de l'enquête *Etudiants 2001*, achevée en mai 2003 et qui a révélé bon nombre de nouveaux aspects de la vie estudiantine: ampleur et utilité de l'activité professionnelle pendant les études; importance cruciale de l'intégration relationnelle de la personne dans le milieu académique; grande coopération entre étudiants; sentiment de rupture avec l'environnement social; angoisses et appréhensions spécifiques relatives à la masse de travail et aux exigences universitaires.

La dernière séance de juin a été consacrée au bilan des quatre années présidées par le vice-recteur Jean Kellerhals. La Commission a fonctionné comme un *agitateur d'idées* très utile pour les services de la DASE chargés de mener une politique de soutien actif aux étudiants. On rappellera parmi ces soutiens actifs: le *Programme de formation interactive par les pairs* suivi du projet *d'Apprentissage du métier d'étudiant*; la reconduction de la convention Université-Office d'orientation professionnelle sur le Centre Uni-Emploi; le lancement du projet *Alumni* ou encore la mise en place d'ateliers sur la gestion du stress. Il va sans dire que les membres ont remercié le président sortant pour la vie qu'il a insufflée au sein de la Commission sociale.

10 Corps enseignant

► 10.1 EVOLUTION GLOBALE DES EFFECTIFS

Pour l'ensemble du corps enseignant, on constate une croissance pour la période 2002-2003 qui est positive et similaire quelle que soit la source de financement. Elle est, pour les postes DIP, de 5,56% et de 5,43% toutes sources de rémunération confondues, soit 87,7 postes DIP et 115,25 postes tous fonds confondus. En termes de personnes, la croissance est de 3,20% sur fonds DIP et de 3,56% tous fonds confondus, soit 77 et 114 personnes respectivement.

Le nombre total de femmes (en personnes), toutes sources de rémunération confondues, connaît en 2003 sa plus forte hausse de la période avec 60 femmes de plus parmi l'ensemble des enseignants et collaborateurs (cf. chapitre 2.3). Ces collaborateurs sont regroupés en deux catégories:

Le corps professoral comprend les:	Les collaborateurs de l'enseignement et de la recherche comprennent les:
<ul style="list-style-type: none"> - Professeurs ordinaires (po) - Professeurs d'école (pec) - Professeurs adjoints (pad) - Professeurs associés (pae) - Professeurs titulaires (pt) - Professeurs suppléants - Professeurs invités (pi) - Chargés de cours (cc) - Suppléants chargés de cours (scc) 	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtres d'enseignement et de recherche (mer) - Suppléants maîtres d'enseignement et de recherche (smer) - Chefs de clinique scientifique (ccs) - Chargés d'enseignement (ce) - Maîtres assistants (ma) - Assistants (as) - Moniteurs

Les tableaux qui suivent présentent un récapitulatif de la situation, sur cinq ans, en termes de postes en équivalent plein temps et de personnes, rémunérés par le DIP ou tous fonds confondus.

Tableau 10.1: Evolution du nombre de postes d'enseignants et collaborateurs de l'enseignement et de la recherche, en équivalents plein temps, rémunérés par le DIP du 31.12.1999 au 31.12.2003

Equivalents plein temps	1999	2000	2001	2002	2003	Variation 2001-2002	Variation 2002-2003
Corps professoral	422.28	404.15	409.43	421.33	431.45	2.91%	2.40%
<i>dont po, pec, pad</i>	324.15	309.05	315.00	328.20	331.50	4.19%	1.01%
Collaborateurs de l'enseignement et de la recherche	1'109.20	1'132.42	1'154.24	1'143.35	1'220.30	-0.94%	6.73%
<i>dont maîtres assistants</i>	119.30	121.80	120.60	123.90	145.10	2.74%	17.11%
<i>dont assistants</i>	668.40	686.70	718.90	694.50	748.70	-3.39%	7.80%
<i>dont moniteurs</i>	31.40	32.10	29.40	34.80	35.30	18.37%	1.44%
Total en postes EPT	1'531.47	1'536.57	1'563.67	1'564.68	1'651.75	0.06%	5.56%

Tableau 10.2: Evolution du nombre d'enseignants et collaborateurs de l'enseignement et de la recherche, en termes de personnes, rémunérés par le DIP du 31.12.1999 au 31.12.2003

Personnes	1999	2000	2001	2002	2003	Variation 2001/2002	Variation 2002/2003
Corps professoral	646	618	632	653	670	3.32%	2.60%
<i>dont po, pec, pad, pt</i>	373	356	361	375	379	3.88%	1.07%
Collaborateurs de l'enseignement et de la recherche	1'667	1'670	1'723	1'752	1'812	1.68%	3.42%
<i>dont maîtres assistants</i>	146	153	146	153	165	4.79%	7.84%
<i>dont assistants</i>	880	886	917	897	946	-2.18%	5.46%
<i>dont moniteurs</i>	176	159	160	194	180	21.25%	-7.22%
Total des personnes	2'313	2'288	2'355	2'405	2'482	2.12%	3.20%

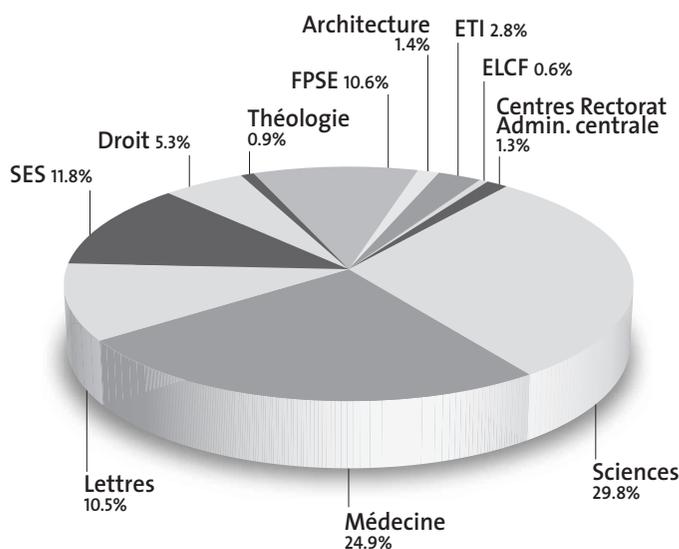
Tableau 10.3: Evolution du nombre de postes d'enseignants, en équivalents plein temps, quelle que soit l'origine des fonds, du 31.12.1999 au 31.12.2003

<i>Postes équivalents plein temps</i>	1999	2000	2001	2002	2003	Variation 2001/2002	Variation 2002/2003
Corps professoral	445.25	443.18	451.30	469.58	480.60	4.05%	2.35%
dont po, pec, pad	333.75	328.55	340.4	352.7	363.2	3.61%	2.98%
Collaborateurs de l'enseignement et de la Recherche	1'598.97	1'601.29	1'635.57	1'652.05	1'756.27	1.01%	6.31%
dont maîtres assistants	188.50	188.90	181.60	180.50	200.20	-0.61%	10.91%
dont assistants	1'022.00	1'035.40	1'093.20	1'101.50	1'186.20	0.76%	7.69%
dont moniteurs	32.10	32.60	29.40	34.90	35.50	18.71%	1.72%
Total en postes EPT	2'044.22	2'044.46	2'086.87	2'121.62	2'236.87	1.67%	5.43%

Tableau 10.4: Evolution du nombre d'enseignants et collaborateurs de l'enseignement et de la recherche, du 31.12.1999 au 31.12.2003 en termes de personnes, toutes sources de rémunération confondues

<i>Personnes</i>	1999	2000	2001	2002	2003	% de femmes 2003	Variation 2002/2003
Corps professoral	710	703	726	760	774		1.84%
dont femmes	103	114	124	129	127	16.41%	
dont po, pec, pad	384	379	390	401	414		3.24%
dont femmes	44	46	48	51	56	13.53%	
dont chargés de cours	148	135	139	151	146		-3.31%
dont femmes	28	24	26	36	32	21.92%	
Collaborateurs de l'enseignement et de la recherche	2'330	2'321	2'383	2'444	2'544		4.09%
dont femmes	987	983	1'025	1'066	1'128	44.34%	
dont maîtres d'enseignement et recherche	130	121	114	111	108		-2.70%
dont femmes	26	23	19	19	16	14.81%	
dont maîtres assistants	225	232	218	219	227		3.65%
dont femmes	75	78	90	94	93	40.97%	
dont assistants	1'357	1'368	1'430	1'450	1'542		6.34%
dont femmes	638	635	660	661	713	46.24%	
dont moniteurs	178	160	160	195	181		-7.18%
dont femmes	73	72	69	93	93	51.38%	
Total des personnes	3'040	3'024	3'109	3'204	3'318		3.56%
dont femmes	1'090	1'097	1'149	1'195	1'255	37.82%	

Répartition des postes d'enseignants et collaborateurs de l'enseignement et de la recherche par facultés, instituts, écoles au 31.12.2003, toutes sources de rémunération confondues



► 10.2 COLLABORATEURS DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE

Etat et évolution des effectifs

Pour l'année académique 2003-2004 (état au 31.12.2003), l'Université dispose de 1220,3 postes de collaborateurs de l'enseignement et de la recherche rémunérés par le DIP soit 1812 personnes (voir tableaux 10.1 et 10.2). On observe par ailleurs une légère réduction du fractionnement des contrats: le nombre de postes, toujours inférieur au nombre total de personnes, augmente un peu plus que le nombre de personnes. Au 31.12.2003, on relève une augmentation de 60 collaborateurs payés par le DIP (76,95 postes). La différence est moins marquée, toutes sources de rémunération confondues, avec 100 collaborateurs de plus pour 104,22 équivalents plein temps supplémentaires.

Cette progression du nombre de postes ne concerne cependant pas toutes les facultés de la même façon. Ainsi la Faculté des sciences dispose de 26,2 postes équivalents plein temps DIP de plus au 31.12.2002 (et 46,2, toutes sources de rémunération confondues), soit une progression de 7,2% et de 9,1% respectivement.

Augmentation du nombre de postes d'assistants et de maîtres assistants

Ces cinq dernières années, le nombre de postes de maîtres assistants et d'assistants n'a cessé de croître. Au lieu de 1582 personnes pour 1210,5 postes, toutes sources de rémunération en 1999, on se situe actuellement à 1769 personnes pour 1386,4 postes, soit une croissance annuelle moyenne de 3,45% postes par an et de 2,83% personnes.

Entre 2002 et 2003 on observe, pour ces deux fonctions, une progression de 9,21% postes DIP (8,14% tous fonds) et une progression de 5,81% personnes sur fonds DIP (5,99% tous fonds). Ces progressions sont plus importantes encore pour les femmes (cf. chapitre 2.3).

Les maîtres d'enseignement et de recherche continuent à être les moins nombreux. De 130 personnes pour 126,2 postes, toutes sources de rémunération en 1999, on est passé en 2003 à 108 personnes pour 104,5 postes, soit une baisse annuelle moyenne de 4,6% (postes et personnes). Cette diminution est la résultante de plusieurs effets. Ainsi, on observe un certain déplacement des nominations vers la fonction de professeur titulaire sans que soit toujours remplacés ces poste de MER faute de budget. D'une manière générale, les postes de MER sont de moins en moins utilisés dans une optique de relève et tombent en désuétude.

► 10.3 CORPS PROFESSORAL

Etat précédent et évolution des effectifs

Les tableaux précédents présentent la situation des effectifs du corps professoral au 31.12.2003. Le nombre de postes équivalents plein temps progresse de 2,4% (fonds DIP et tous fonds) et de 1,8% en termes de personnes (DIP). Toutes sources de rémunération confondues, on observe une progression de 11,3 postes et de 14 personnes. Les facultés qui bénéficient le plus nettement de cette progression d'effectifs sont celles qui connaissent de forts taux d'accroissement d'étudiants: SES, droit et lettres. Cependant, le nombre de professeurs (professeurs ordinaires, d'école, adjoints)¹ est stable dans ces facultés, voire en diminution pour les SES.

Globalement pourtant le nombre de professeurs augmente de 10,5 postes (tous fonds) et de 13 personnes. Mais cette hausse concerne essentiellement les Facultés des sciences et de médecine (respectivement 6 et 5 professeurs en plus). Ces deux Facultés connaissent également de forts taux d'accroissement d'étudiants. A noter enfin que les professeurs de la Faculté autonome de théologie n'apparaissent que dans les totaux de professeurs tous fonds confondus (les salaires de ces professeurs n'étant pas compris dans les budgets DIP).

Nouvelles nominations, promotions et départs à la retraite

Professeurs ordinaires

(y compris les promotions de professeur adjoint à professeur ordinaire du 1.10.2002 au 30.12.2003)

M. Stefan Georg Jean-Petit-Matile, Faculté des sciences
M. José Diaulas Palazzo Rolim, Faculté des sciences
M. Stanislas Smirnov, Faculté des sciences
M. Jerzy Paszkowski, Faculté des sciences
M. Howard Riezman, Faculté des sciences
M. Dirk Van Der Marel, Faculté des sciences
M. Jean-Claude Chevrolet, Faculté de médecine (promotion)
M. Jean-Bernard Dubuisson, Faculté de médecine
Mme Petra Susan Hueppi, Faculté de médecine
M. Pierre Magistretti, Faculté de médecine
M. Dominique Muller, Faculté de médecine (promotion)
M. Carlos Alvar, Faculté des lettres
Mme Aline Helg, Faculté des lettres
M. Pierre-François Souyri, Faculté des lettres
Mme Deborah Lea Madsen, Faculté des lettres
M. Michel Porret, Faculté des lettres
M. David Anton Spurr, Faculté des lettres
M. Nicolas Zufferey, Faculté des lettres
M. Bernard Debarbieux, Faculté des sciences économiques et sociales
M. Pascal Dumontier, Faculté des sciences économiques et sociales
M. Dimitri Konstantas, Faculté des sciences économiques et sociales
M. Nicolas Jeandin, Faculté de droit
Mme Mireille Betrancourt, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation
M. Michael Eid, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation
M. Fabio Lorenzi-Cioldi, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation
M. Jean-Paul Payet, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation
M. François Grin, Ecole de traduction et d'interprétation

¹ Selon la catégorie du corps professoral du SIUS (Système d'information universitaire suisse) de l'OF5

Professeurs adjoints

M. Didier Buchs, Faculté des sciences
 M. Dominique Belin, Faculté de médecine
 M. Gilles Bertschy, Faculté de médecine
 M. Pierre Cosson, Faculté de médecine
 M. Lars French, Faculté de médecine
 Mme Ann Catherine Kato, Faculté de médecine
 M. Bengt Erik Jan Kayser, Faculté de médecine
 M. Christian Luescher, Faculté de médecine
 M. Alain Golay, Faculté de médecine
 Mme Frauke Muller, Faculté de médecine
 M. Pierre-Yves Martin, Faculté de médecine
 M. Christoph Michel, Faculté de médecine
 M. Michael Sean Pepper, Faculté de médecine
 Mme Yasmina Foehr-Janssens, Faculté des lettres
 M. Ur Shlonsky, Faculté des lettres
 M. Eric Haerberli, Faculté des lettres
 M. Pascal Eric Zesiger, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation
 M. Guido Gendolla, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation
 M. Tobias Mueller, Faculté des sciences économiques et sociales

Professeurs associés

M. Gilbert Kaenel, Faculté des sciences
 M. André Kaelin, Faculté de médecine
 M. Jean-Marie Tschopp, Faculté de médecine
 M. Pierre-Yves Brandt, Faculté de théologie
 M. Robin Alan Michael Setton, Ecole de traduction et d'interprétation

Professeurs titulaires

M. Daniel Coray, Faculté des sciences
 M. Photis Beris, Faculté de médecine
 Mme Françoise Assimacopoulos, Faculté de médecine
 M. Marco Pelizzzone, Faculté de médecine
 M. Mauro Cerutti, Faculté des lettres
 M. Claude Soler, Faculté des lettres
 Mme Suzanne Kaiser, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation
 M. Marco Fantuzzi, Ecole de traduction et d'interprétation
 M. Bernard Marie Lachal, Centre universitaire d'études des problèmes de l'énergie (CUEPE)

Professeurs honoraires

M. Ulrich Burger, Faculté des sciences
 M. Pierre Descouts, Faculté des sciences
 M. Alain Gallay, Faculté des sciences
 M. Claude Weber, Faculté des sciences
 M. Bernard Giovannini, Faculté des sciences
 M. Jurgen Harms, Faculté des sciences
 M. Ejvind Budtz-Jorgensen, Faculté de médecine
 M. Jean-Paul Giacobino, Faculté de médecine
 M. Aldo Campana, Faculté de médecine
 M. Yves Dunant, Faculté de médecine
 M. Giulio Gabbiani, Faculté de médecine
 M. José Guimon, Faculté de médecine
 M. Jean-Marc Meyer, Faculté de médecine

M. Lelio Orci, Faculté de médecine
Mme Josiane Seydoux, Faculté de médecine
M. Masayuki Ninomiya, Faculté des lettres
M. Guglielmo Gorni, Faculté des lettres
Mme Jacqueline Cerquiglini-Toulet, Faculté des lettres
M. Gottfried Kolde, Faculté des lettres
M. Yves Balasko, Faculté des sciences économiques et sociales
M. Ulrich Kohli, Faculté des sciences économiques et sociales
M. Christian Lalive d'Épinay, Faculté des sciences économiques et sociales
M. Daniel Guggenheim, Faculté des sciences économiques et sociales
M. Dionysios Tsihritzis, Faculté des sciences économiques et sociales
M. Jean Ziegler, Faculté des sciences économiques et sociales
M. Luigi Condorelli, Faculté de droit
M. François Perret, Faculté de droit
M. Jean-François Perrin, Faculté de droit
M. André Bullinger, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation
M. Pierre Bovet, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation
M. Willem Doise, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation
M. Pierre Dominique, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation
M. Jacques Montangero, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation
M. Olivier Fatio, Institut d'histoire de la Réformation

Autres départs à la retraite

M. Jean-Philippe, Assal, professeur adjoint, Faculté de médecine
M. Giuseppe Benagiano, professeur associé, Faculté de médecine
M. Jean Garcia, professeur titulaire, Faculté de médecine
Mme Sigrid Jequier, professeur associée, Faculté de médecine
Mme Jacqueline Lalive, privat docent, Faculté de médecine
M. Paul Henri Lambert, professeur associé, Faculté de médecine
M. Michel Schorderet, professeur titulaire, Faculté de médecine
M. Claude Lepage, professeur suppléant, Faculté des lettres
M. Pierre Vaisse, professeur ordinaire, Faculté des lettres
M. Alfred Dufour, professeur ordinaire, Faculté de droit
M. Klaus Schwab, professeur associé, Faculté des sciences économiques et sociales

Décès (du 1.10.2002 au 30.12.2003)

M. Alfred Tissières, professeur honoraire, Faculté des sciences
M. Marc Archinard, privat docent, Faculté de médecine
M. Louis Joseph Baume, professeur honoraire, Faculté de médecine
M. François Chatelanat, professeur honoraire, Faculté de médecine
M. Jean Fabre, professeur honoraire, Faculté de médecine
M. Silvio Korol, chargé de cours, Faculté de médecine
M. Mario Spirgi, professeur honoraire, Faculté de médecine
M. Shimon Markish, Faculté des lettres
M. Jean Rudhardt, professeur honoraire, Faculté des lettres
M. Yves Fricker, professeur ordinaire, Faculté des sciences économiques et sociales
M. Roger Girod, Faculté des sciences économiques et sociales

11 Personnel administratif et technique (PAT)

► 11.1 DIVISION DES RESSOURCES HUMAINES

L'organisation, le fonctionnement et la direction de la Division des ressources humaines ont fait l'objet d'une analyse approfondie par le Rectorat et la direction de l'administration. Les constats effectués ont démontré qu'il était nécessaire de modifier profondément la stratégie et l'organisation de cette division.

Sur le plan stratégique, la responsabilité de la gestion des conflits en matière de relations humaines a été restituée aux subdivisions et à leur hiérarchie. Elle n'est donc plus une tâche de l'administration centrale dont l'intervention se concentrera dès 2004 sur la résolution des problèmes au niveau juridique et procédural.

D'autre part, une étude de faisabilité est en cours quant aux mesures à entreprendre afin d'améliorer la qualité des prestations de service en général, mais aussi la répartition des rôles entre les subdivisions et la Division des ressources humaines.

La division a été partagée en deux sections. La section d'administration du personnel et la section juridique. La section administrative est responsable de tout ce qui a trait à l'administration du personnel et à la gestion des ressources humaines, notamment l'évaluation de fonctions, le développement des compétences RH au sein des subdivisions, le conseil et l'expertise en matière de conflits, de suivi médical, d'organisation et autres. La section juridique et de conduite de projets est en charge, outre le pilotage de cette réforme, du mémento administratif en matière de ressources humaines, du conseil et de la conformité juridiques des directives et procédures, des systèmes d'information et de communication, du contrôle de gestion, de la promotion de la formation permanente du PAT et des assurances de personnes.

La Division des ressources humaines a mené durant l'année 2003 plusieurs projets de front. Elle s'est préparée à la migration des données informatiques d'un ancien système d'information des ressources humaines devenu obsolète, IBM M204, vers une base Oracle. Elle a par ailleurs commencé à enrichir le mémento administratif en éditant treize nouvelles directives et procédures.

En collaboration avec la Division de la comptabilité et de la gestion financière, la Division des ressources humaines a participé au projet de refonte des structures de l'Université. Elle a également contribué à mettre à disposition sur le Web la liste des titulaires de comptes faisant état de la situation financière d'un centre ou d'un fonds.

► 11.2 PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

Le nombre de postes équivalents plein temps progresse de 7% sur les postes rémunérés par le DIP et de 1,7% poste toutes sources de rémunération confondues. En termes de personnes, la progression est de respectivement, 7,3% et 1,2%. Cette forte progression des contrats DIP est le résultat de l'action menée pour titulariser les postes PAT souvent précaires lorsqu'ils sont rémunérés sur des fonds privés. Ainsi, le nombre de postes PAT rémunérés par le DIP passe de 75,6% au 31.12.2002 à 79,8% au 31.12.2003.

Les variations sont contrastées selon la catégorie de personnel (tableaux 11.1 et 11.2), en particulier en ce qui concerne le personnel *scientifique* et le personnel *administratif*. Elles le sont également selon les facultés. La Faculté de médecine connaît une baisse globale importante du nombre de postes dans la catégorie de personnel *medico-sociaux* (-16,8 postes), mais reste néanmoins la plus grande structure d'emploi pour le PAT (tableaux 11.5 et 11.6).

Tableau 11.1: Nombre de postes de personnel administratif et technique, (PAT, rémunérés sur fonds DIP), par catégories, de 1999 à 2003

<i>Postes équivalents plein temps</i>	1999	2000	2001	2002	2003	Variation 2002-2003 en %
Technique	157.55	154.30	151.30	155.95	156.80	0.85
Scientifique	115.95	130.25	133.50	144.65	169.65	25.00
Juridique	2.60	1.60	2.20	2.20	2.80	0.60
Enseignant	3.00	3.00	4.00	3.00	3.00	0.00
Administratif	429.80	442.55	452.65	463.45	499.05	35.60
Manuel	71.15	65.55	63.60	61.10	64.20	3.10
Médico-sociaux	213.20	205.45	201.75	208.80	215.25	6.45
Stagiaire technique	3.30	0.30	0.30	0.30	1.40	1.10
Total postes DIP	996.55	1'003.00	1'009.30	1'039.45	1'112.15	72.70

Tableau 11.2: Nombre de personnes du personnel administratif et technique, (PAT, rémunérés sur fonds DIP), par catégories, de 1999 à 2003

<i>Personnes</i>	1999	2000	2001	2002	2003	Variation 2002-2003 en %
Technique	169	164	161	168	168	0
Scientifique	129	142	146	163	191	28
Juridique	3	2	3	3	4	1
Enseignant	3	3	4	3	3	0
Administratif	557	572	584	606	653	47
Manuel	89	83	83	77	80	3
Médico-sociaux	272	267	267	271	285	14
Stagiaire technique	4	1	1	1	2	1
Total personnes DIP	1'226	1'234	1'249	1'292	1'386	94

Tableau 11.3: Nombre de postes de personnel administratif et technique, (PAT, tous fonds confondus), par catégories, de 1999 à 2003

<i>Postes équivalents plein temps</i>	1999	2000	2001	2002	2003	Variation 2002-2003 en %
Technique	189.75	186.10	183.55	186.50	187.30	0.80
Scientifique	166.55	191.30	205.95	227.03	241.33	14.30
Juridique	2.60	2.40	2.20	2.20	3.80	1.60
Enseignant	3.00	3.00	4.15	3.80	3.50	-0.30
Administratif	507.65	517.63	523.25	526.65	544.60	17.95
Manuel	85.85	81.90	84.05	82.05	86.00	3.95
Médico-sociaux	341.20	333.70	330.50	336.30	323.65	-12.65
Stagiaire technique	13.30	8.30	6.30	5.30	3.40	-1.90
Total postes tous fonds	1'309.90	1'324.33	1'339.95	1'369.83	1'393.58	23.75

Tableau 11.4: Nombre de personnes du personnel administratif et technique, (PAT, tous fonds confondus) par catégories, de 1999 à 2003

<i>Personnes</i>	1999	2000	2001	2002	2003	Variation 2002-2003
Technique	204	199	197	201	201	0
Scientifique	206	229	253	289	298	9
Juridique	3	3	3	3	5	2
Enseignant	3	3	5	4	4	0
Administratif	669	680	693	704	732	28
Manuel	106	104	108	104	106	2
Médico-sociaux	448	437	433	434	416	-18
Stagiaire technique	14	9	7	6	4	-2
Total Personnes tous fonds	1'653	1'664	1'699	1'745	1'766	21

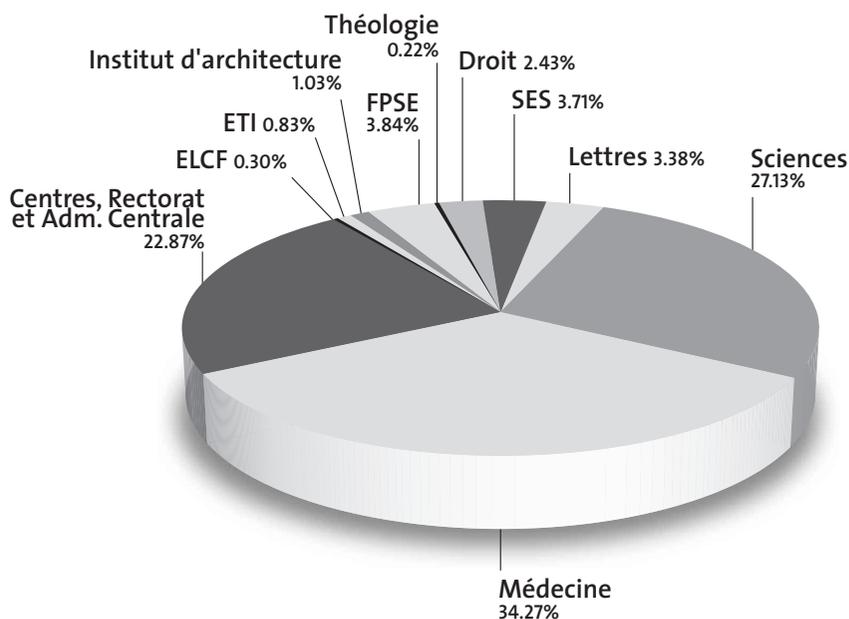
Tableau 11.5: Nombre de postes de personnel administratif et technique (PAT), en 2002 et 2003 par Structure, Facultés, rémunérés par le DIP

	2002	Part du total en %	2003	Part du total en %	Variation 2002-2003 en %
Médecine	338.90	32.60	349.45	31.42	3.11
Sciences	286.20	27.53	288.75	25.96	0.89
Lettres	39.15	3.77	40.65	3.66	3.83
SES	42.40	4.08	44.45	4.00	4.83
Droit	28.75	2.77	28.35	2.55	-1.39
Théologie	2.30	0.22	2.30	0.21	0.00
FPSE	45.60	4.39	48.25	4.34	5.81
Institut d'architecture	14.90	1.43	14.35	1.29	-3.69
ETI	11.25	1.08	10.50	0.94	-6.67
Ecole de langue et civilisation françaises	2.50	0.24	3.00	0.27	20.00
Rectorat, Administration, Centres	227.50	21.89	282.1	25.37	24.00
Total sur fonds DIP	1'039.45	100	1'112.15	100	6.99

Tableau 11.6: Nombre de postes de personnel administratif et technique (PAT), en 2002 et 2003 par Structures, Facultés, tous fonds confondus

	2002	Part du total en %	2003	Part du total en %	Variation 2002-2003 en %
Médecine	495.40	36.17	477.55	34.27	-3.60
Sciences	368.60	26.91	378.05	27.13	2.56
Lettres	46.75	3.41	47.10	3.38	0.75
Sc. Economiques et sociales	50.28	3.67	51.68	3.71	2.78
Droit	32.85	2.40	33.85	2.43	3.04
Théologie	2.50	0.18	3.00	0.22	20.00
FPSE	57.10	4.17	53.55	3.84	-6.22
Institut d'architecture	14.90	1.09	14.35	1.03	-3.69
ETI	12.45	0.91	11.50	0.83	-7.63
ELCF	4.10	0.30	4.20	0.30	2.44
Rectorat. Administration, Centres	284.90	20.80	318.75	22.87	11.88
Total PAT	1'369.83	100.00	1'393.58	100	1.73

Répartition des postes (ETP) du personnel administratif et technique par Facultés, Instituts, Ecoles en 2003-2004, tous fonds confondus



12 Informatique et bibliothèques

► 12.1 DIVISION INFORMATIQUE

La mission principale de la Division informatique est d'offrir des services à toute la communauté universitaire dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, en soutenant les activités d'enseignement, de recherche, et administratives de l'Université. Elle met en œuvre et coordonne la politique informatique entérinée par la Commission informatique. Elle assure la maintenance et le développement de l'infrastructure informatique (réseau, serveurs, postes de travail) et du système d'information. De même, elle coordonne et soutient le service aux utilisateurs. Toutes ces tâches sont assurées par les différents groupes de la division informatique, dont les principales activités sont décrites ci-après.

En soutien stratégique et opérationnel du Rectorat, durant la période 2003-2003, la Division informatique a œuvré à la mise en place et participé activement au développement du Centre *E-learning* (CeL), du projet institutionnel SI-UniGE (système d'information de l'Université de Genève), du Comité de pilotage de l'information scientifique et technique (COPIST).

► 12.2 ORGANISATION

Le groupe organisation de la Division informatique a couvert un large champ d'action en intensifiant les relations avec les Facultés, notamment avec le campus d'Uni Mail, mais également avec le campus des sciences. Un effort important a été consenti pour approcher les campus Bastions et Dufour. Les premiers jalons d'une collaboration ont été posés. Le groupe a pu gérer un certain nombre de grands projets sensibles tels que les trois dépouillements centralisés liés aux élections cantonales et fédérales, mais aussi la mise en place de plus de 1100 PC pour les étudiants incluant le système d'impression, ou encore la gestion de l'infrastructure lors de congrès ou des journées Sciences-Cité.

► 12.3 SÉCURITÉ

Un nouveau service visant à faciliter et à automatiser la mise à jour des systèmes d'exploitation Microsoft, corrigeant ainsi rapidement leurs failles, a été mis à disposition sur le réseau de l'Université cet automne. L'application rapide de correctifs *patches* est en effet une mesure de sécurité déterminante dans la lutte contre les nombreux vers et virus qui se sont très rapidement propagés sur les machines vulnérables au cours de l'année écoulée.

Les points d'accès au réseau sans fils *wireless* ont été sécurisés en déployant du matériel ne donnant qu'un accès très limité aux utilisateurs qui ne se sont pas authentifiés. Les utilisateurs non authentifiés membres d'une institution participant au projet *SWITCH Mobile* ont toutefois la possibilité de se reconnecter à leur réseau d'origine en utilisant les passerelles mises à disposition par leurs organisations respectives.

► 12.4 NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (NTIC)

Les faits et événements marquants du groupe NTIC, pour l'année académique 2002-2003, se résument comme suit:

- Mise en place d'un mécanisme pour l'enregistrement et le catalogage des cours à distance. Les cours sont placés sur un serveur vidéo (chaplun.unige.ch) et sont accessibles par le biais d'un navigateur. Ce service va se développer progressivement avec l'installation du système *E-cours* dans plusieurs facultés et instituts.
- Refonte du site Web de l'Université et adaptation à la charte graphique de plusieurs sites facultaires et administratifs. Une palette d'outils est mise à la disposition des *webmasters* facultaires et autres rédacteurs. Le développement et l'adéquation à la charte graphique de cette palette sont sous la responsabilité du groupe NTIC, en collaboration avec le service Presse, information, publications.
- Mise en place d'une visite virtuelle de l'Université (www.unige.ch/visite/unimail). Pour l'instant, seul le bâtiment Uni Mail est en ligne, mais d'autres bâtiments seront disponibles prochainement. La visite virtuelle permet de naviguer en 3D dans des locaux variés: auditoriums, salles de séminaires, bibliothèques, salles de travaux pratiques, bureaux, salle polyvalente, cafétérias, etc.
- Equipement de salles du système *E-cours* pour l'enseignement à distance (www.unige.ch/e-cours). Dans le contexte du projet de loi PL8840, des systèmes d'enseignement à distance sont maintenant installés dans plusieurs facultés et instituts (théologie, médecine, sciences, ETI). D'autres facultés et instituts bénéficieront bientôt de ce service. Le système *E-cours* utilise une bande passante faible, ce qui permet de dispenser des cours à des auditeurs équipés de simples modems ainsi qu'à des auditeurs situés dans certains pays pauvres. Ce travail se fait en collaboration avec le groupe réseau de la Division informatique et la Division des bâtiments et de la logistique.
- Support aux projets du Campus Virtuel Suisse (CVS), deuxième phase. Ce support comprend la préparation du dépôt des projets (en collaboration avec le groupe formation et évaluation du Rectorat), la création de documents multimédias, la gestion de plates-formes intégrées pour l'enseignement, ainsi que la création et gestion d'un site Web (cel.unige.ch) regroupant les activités *E-learning* de l'Université de Genève.
- Mise en place d'un environnement logiciel permettant de créer des canaux pour le portail de l'Université. Ce travail se fait en collaboration avec le groupe DEVM de la division informatique.
- Mise en place d'un forum pour l'Université (www.unige.ch/outils/intranet/intra/login.htm). Cette demande est venue du Rectorat. Le design du site s'est fait en collaboration avec le PIP.

► 12.5 GROUPE DÉVELOPPEMENT ET MAINTENANCE (DEVM)

Les activités principales du groupe DEVM, pour l'année académique 2002-2003, se résument comme suit:

Projets

- Finalisation du système ECTS à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation. Test en sciences: L'application informatique permet de gérer les sessions d'examen et les dossiers suivant la norme ECTS, les sessions de février 2003, juin 2003 et octobre 2003 ont été réalisées avec le nouveau système. La Faculté des sciences intègre aussi ECTS et utilisera la session de février 2004 comme période test.

- Mise en production du portail *MyUniGE* de l'Université: Basée sur une architecture *open source* (uPortal), cette application permet de délivrer par le Web et de façon sécurisée des informations et des applications ciblées aux différents acteurs de l'Université. L'infrastructure du portail est désormais en production. Les services disponibles sont, pour les étudiants, la consultation des horaires d'examen (SES, droit, lettres, sciences, ETI) et des résultats d'examen (SES, lettres). Pour les secrétariats aux étudiants, des canaux de contrôle des horaires et des résultats d'examen sont en exploitation. Les enseignants ont accès à leurs horaires d'examens ainsi qu'aux résultats de leurs étudiants.
- Mise en production de l'encaissement par carte bancaire: Une application permet d'intégrer dans des pages Web une fonctionnalité d'encaissement par carte bancaire. Trois conférences ont déjà utilisé ce système pour l'enregistrement des droits d'inscription des participants.
- Mise en production de la comptabilité analytique: Plusieurs modules logiciels (Oracle, SAP, M204) ont été écrits pour permettre l'introduction de la comptabilité analytique à l'Université. Mise en production au 1^{er} janvier 2003.
- Mise en production de la gestion des immobilisations: La gestion des immobilisations aux normes IAS a impliqué de nouveaux développements informatiques. Une première tranche des développements sera livrée au 1^{er} janvier 2004.
- Migration de la plate-forme M204 vers Oracle: La migration vers Oracle de la gestion des ressources humaines est terminée et la mise en production de la nouvelle application s'effectuera en février 2004.
- Mise en production de l'application Eredis (base facultaire): Cette application offre des outils de pilotage pour les responsables de facultés, en se basant sur les activités des enseignants, des chercheurs et des groupes de recherche. Eredis offre aussi des mises à jour automatiques des pages Web des groupes de recherche, des listes de publications, des fonds gérés, etc. L'application est entrée en production à la Faculté de médecine pour l'ensemble des modules et en test à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation pour la gestion des publications.

Missions et compétences du groupe

- Stratégie de développement du système d'information de l'UniGE (SI-UniGE): DEVM a participé activement à la définition de la stratégie de développement du système d'information, approuvée par le Rectorat.
- Définition d'un environnement de développement, déploiement Java: DEVM a formalisé ses architectures de développement et de déploiement pour ses applications Java, en concertation avec le groupe NTIC de la division informatique (JDeveloper, Jbuilder, Ant, XmlSpy,...). Cette architecture sera mise en place en 2004.
- Conférence PEPC 2003 ("Pan-European Conference on Portals"): DEVM a été l'instigateur et l'organisateur de la conférence PEPC 2003, qui a rassemblé plus de 100 participants d'universités européennes et nord-américaines. Cette conférence a permis d'établir un réseau mondial de compétences pour le projet *MyUniGE*.

► 12.6 GROUPE PRODUCTION ET SERVICES

Le groupe production et services gère les ressources centrales mises à la disposition de la communauté universitaire, tant académique qu'administrative. Responsable de la disponibilité des machines et des logiciels, il garantit l'intégrité des informations gérées et assure le support aux utilisateurs (Unix, Linux, Oracle, Cognos, SAP, Virtua, Backup).

La décision prise fin 2002 de reconfigurer le paysage SAP commun UNIGE/UNIL en deux paysages séparés, a imposé le remodelage total des configurations, tant à Genève qu'à Lausanne. L'opération, planifiée sur cinq mois, a été réalisée à la satisfaction des utilisateurs vaudois et genevois.

Les étés 2002 et 2003 ont été, pour les Bibliothèques genevoises, le temps du passage de VTLS à Virtua: migration vers la nouvelle application durant l'été 2002 et évolution de l'application avec la mise en place de nouvelles fonctionnalités durant l'été 2003.

Le Groupe production et services a entrepris, à l'aide du logiciel *Cognos*, la construction de l'entrepôt de données du système d'information de l'Université. Les premiers résultats ont permis de construire le rapport pour la Confédération du Modèle comptabilité analytique (MCA) ainsi que la mise en place d'un environnement de gestion prévisionnelle en Faculté de médecine et à la cellule statistique de l'administration centrale.

La politique de consolidation des données dans un *Storage Area Network* porte ses fruits et aujourd'hui nous avons, dans une seule entité de stockage, les données des applications: SAP, Virtua, Oracle Académique, Oracle Administratif, Courrier Electronique, ainsi que les données générées par les applications scientifiques en microscopie biomoléculaire.

La mise en place d'un annuaire LDAP permettant d'offrir un seul point d'identification pour tous les utilisateurs accédant aux ressources informatiques a été réalisée pendant la dernière période couverte par ce rapport.

► 12.7 GROUPE MESSAGERIE ET SERVICES ASSOCIÉS

L'augmentation continue du volume de messages indésirables (*spam* et virus) continue à nous préoccuper, aussi bien à cause de la charge occasionnée sur nos serveurs qu'en raison de la perte de temps pour les utilisateurs de la messagerie. Pour limiter cette pollution croissante, nous avons installé une paire de *Domain Name Servers* (DNS) configurés spécifiquement pour la messagerie: en plus des fonctions DNS habituelles, ces systèmes servent à collecter les informations de différentes *Block lists* pour tenir à jour localement une liste fiable et accessible rapidement de plus de 4 millions d'adresses IP connues comme sources de *spam*. Nous avons également développé des outils permettant à chacun de retrouver individuellement l'origine et le nombre des messages indésirables détectés: on sait ainsi que des centaines de messages envoyés à une même personne sont bloqués chaque jour!

Depuis la rentrée d'octobre 2003, les 17'000 boîtes aux lettres des étudiants ont été déplacées sur un nouveau serveur. L'avantage de ce nouveau système est de permettre aux étudiants, par le biais du protocole IMAP, de retrouver tous leurs messages sur le serveur *etu.unige.ch*, aussi bien par le nouvel interface Web que depuis le logiciel de messagerie installé sur les PC de l'Université ou depuis leur poste de travail personnel. Ce changement repose, du côté serveur, sur un nouveau logiciel de messagerie (SunONE iMS) installé sur de nouvelles machines.

► 12.8 GROUPE RÉSEAU ET SERVICES DISTRIBUÉS

L'année en cours a été principalement une année de consolidation, avec toutefois des nouveautés dans le domaine de la connexion des ordinateurs portables et celui de la vidéoconférence.

Les tests relatifs à la connexion des ordinateurs portables ont été couronnés de succès, aussi bien en ce qui concerne l'authentification des utilisateurs que le contrôle de leurs droits. Deux possibilités de raccordement physique sont possibles: d'une part au moyen d'une liaison radio si l'ordinateur est équipé du dispositif adéquat; d'autre part, par l'intermédiaire de prises fixes et d'un câble de raccordement. Dans un cas comme dans l'autre, l'utilisateur doit s'authentifier s'il veut accéder à toutes les ressources du réseau

universitaire. A l'utilisateur non authentifié n'est offert qu'un nombre limité de possibilités. Sur la base des expériences réalisées, un projet a été établi et soumis aux autorités universitaires qui l'ont accepté. Il sera réalisé progressivement compte tenu des contraintes budgétaires et des possibilités d'investissement.

L'acceptation du projet de loi relatif, entre autres, à la vidéoconférence permettra de déployer cette technique pour faciliter le rapprochement et les échanges entre des groupes de chercheurs éloignés. Les collaborations entre Universités en bénéficieront également à tous les niveaux. Cette technique sera aussi employée comme un outil de support pour l'enseignement à distance, en partenariat avec le groupe NTIC de la division informatique. A terme, 22 salles devraient être équipées.

Les services distribués ont vu croître l'utilisation des ressources. Aujourd'hui, plus de 14'000 personnes (étudiants et personnel) les utilisent et en dépendent. Aux heures de pointe, quelque 2500 utilisateurs simultanés se partagent 14 serveurs Novell. Dans les 34 salles destinées aux étudiants, la distribution des images logicielles (applicatifs et système d'exploitation, au choix: Linux ou Win2k) est gérée par 11 serveurs Linux au moyen d'un utilitaire développé par la société genevoise Rembo Technology. Dans le cadre de la politique d'ouverture du Rectorat, 32 bornes Web ont été installées dans les principaux bâtiments universitaires et sont à la disposition des visiteurs, des étudiants et du personnel.

En ce qui concerne le réseau informatique proprement dit, la rénovation du câblage est maintenant terminée. Chaque local, bâtiment ou site est équipé de façon à supporter les débits d'information actuels et prévisibles. L'interconnexion entre sites, lorsque celle-ci est basée sur des lignes en cuivre, doit encore être améliorée. Ce qui fait l'objet d'une étude en cours.

Dans le domaine de la veille technologique, des équipements de transmission optique ont été mis en service. L'intérêt est d'évaluer si ces équipements, choisis peu coûteux, sont suffisamment fiables et d'usage général pour remplacer un faisceau de plusieurs paires de fibres optiques par une seule paire d'entre elles. A cette préoccupation pour le matériel correspond une préoccupation pour le logiciel et les protocoles de communication. Un réseau IP version 6 est opérationnel et à disposition des chercheurs et des développeurs d'applications. Il est raccordé aux réseaux internationaux supportant ce protocole.

► 12.9 GROUPE "HELPDESK"

La principale réalisation du groupe *HelpDesk* cette année a été, pour les logiciels, le développement puis la mise en production d'un système de gestion et de distribution des licences (GDL). Ce système assure la distribution par le Web des logiciels recommandés par la division informatique, le suivi des licences, la facturation ainsi que la transmission des informations relatives à ces produits aux utilisateurs. Le système apporte actuellement un support aux PC sous Window et Linux ainsi qu'aux Macintosh. Plus de 200 logiciels sont proposés pour ces différentes plates-formes et en deux mois, plus de 1000 logiciels ont été distribués par ce biais. L'ensemble des membres du *HelpDesk* participe à la mise en place de cette infrastructure.

Un central téléphonique informatisé dédié au *HelpDesk* a été mis en activité. Celui-ci va permettre de gérer de façon optimale le flux des appels. L'accessibilité du *HelpDesk* va en être améliorée. En outre, ce système, une mesure de l'activité téléphonique va permettre de mieux gérer les ressources à notre disposition. Cette année, le support de la plate-forme Linux a été ajouté à notre offre, ainsi que l'organisation et l'animation de réunions mensuelles avec nos correspondants informatiques, en partenariat avec le groupe organisation de la Division informatique.

► 12.10 COMMISSION INFORMATIQUE (COINF)

La Commission informatique a siégé à neuf reprises entre le 22 octobre 2002 et le 4 décembre 2003. Les thèmes suivants ont été présentés à la COINF: politique HPC; gestion des licences; évolution stratégique du système d'information de l'Université; les NTIC au service de l'enseignement présentiel et à distance; le renforcement des relations entre la Division informatique et les facultés: service aux utilisateurs et infrastructure technique; la connexion au réseau des ordinateurs portables; le poste de travail *individuel*: quels besoins, quelles technologies?; la redéfinition des missions de la COINF et des CIFE; la procédure de soumission de projets à la COINF-CIFE. Les deux séances qui se sont déroulées sous le nouveau Rectorat ont permis d'obtenir une vue d'ensemble de l'organisation et du fonctionnement de l'informatique à l'Université, et de présenter le Centre universitaire d'informatique.

La commission a également procédé à l'allocation du crédit d'investissement aux différents projets déposés par les facultés, écoles, centres et instituts. A ce titre, une mise au concours a été lancée en janvier 2003 dans le but de cofinancer des projets misant sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, plus particulièrement dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage. Neuf projets ont été retenus.

► 12.11 BIBLIOTHÈQUES

La Commission des bibliothèques universitaires (COBIB) a tenu trois séances de novembre 2002 à l'été 2003 et a abordé principalement les points suivants:

- Le projet *Bibliothèque de Genève*, qui ambitionne un regroupement des collections et moyens de la Bibliothèque publique et universitaire et des bibliothèques des Facultés de lettres et de théologie dans le but d'offrir aux étudiants, chercheurs et à la cité une bibliothèque des sciences humaines du XXI^e siècle. Dans un calendrier plus proche, des réorganisations fonctionnelles et de surfaces ainsi que des modifications sont prévues dans les bâtiments des Bastions pour les bibliothèques des Facultés de lettres et de théologie. D'autre part, suite à des déménagements dans la Section de biologie, les bibliothèques de cette discipline ont été transférées au bord de l'Arve. Une grande partie des collections a rejoint celles de la Section de chimie à l'exception de certains fonds déposés au Conservatoire et Jardin botaniques. Un regroupement a eu lieu dans les locaux de la bibliothèque de chimie qui depuis l'été 2003 devient la "bibliothèque Sciences II", accueillant désormais les collections de biologie, chimie et pharmacie. Les collections de la Section de pharmacie de l'Université de Lausanne rejoindront la bibliothèque dès le mois de juillet 2004.
- Le réseau de prêt élargi *BibliOpass*, auquel les bibliothèques de l'Université ainsi que ses partenaires ont adhéré afin de permettre à leurs lecteurs d'emprunter et de consulter des documents dans toutes les autres bibliothèques membres sans démarches administratives ni frais supplémentaires. Ce réseau comprend actuellement 600 bibliothèques en Suisse ainsi que la Bibliothèque nationale du Liechtenstein (www.bibliopass.ch).
- Le *Plan stratégique RERO 2003-2007* qui s'oriente de plus en plus vers un système d'information à l'intention des utilisateurs. D'autre part, après avoir introduit dans ses catalogues le signalement et le lien vers des publications électroniques, un ambitieux projet de serveur de documents numériques est annoncé. En ce qui concerne les bibliothèques genevoises, la COBIB s'est prononcée en faveur d'une fusion des deux catalogues locaux.
- Le *Plan de développement 2003-2006* de l'Université dans lequel le Rectorat a mis une priorité en faveur des bibliothèques pour des ressources humaines engagées dans des projets communs. Ces derniers relèvent du COPIST qui a défini des projets prioritaires qu'il a présentés devant la COBIB.

Le Comité de pilotage de l'information scientifique et technique (COPIST) s'est organisé et ses membres recherchent sans cesse à développer une vision commune du système des bibliothèques de l'Université, à mettre en synergie des ressources disponibles et à échanger des pratiques sur le plan opérationnel. Sous la responsabilité des directions académiques et administratives de l'institution, le COPIST élabore et définit les projets prioritaires. Les travaux en cours concernent les thèmes suivants:

- Le développement de la bibliothèque virtuelle avec la création d'un répertoire commun de gestion des périodiques électroniques disponibles sur le campus; l'édition électronique des thèses de l'Université; l'enrichissement des sites Web des bibliothèques; la mise sur le Web du *Catalogue des publications*; le développement des médiathèques.
- L'optimisation des services des bibliothèques d'Uni Mail, qui débute par la réflexion et l'essai d'une nouvelle organisation dans deux services pilotes.
- La formation documentaire ou l'initiation aux ressources documentaires pour l'ensemble des étudiants.
- L'extension des heures d'ouverture ainsi que la réalisation d'un outil informatique pour le pilotage des bibliothèques.
- Une évaluation des fonctions des métiers des bibliothèques tenant compte des nouvelles compétences apparues depuis la dernière analyse qui date du début des années 80 et le développement d'expertises au sein du personnel des bibliothèques.
- Les prestations documentaires à des tiers.

Tous ces projets sont pilotés par des membres du COPIST et réalisés en collaboration avec des collègues des diverses bibliothèques et du SEBIB. De plus, une chargée de mission est venue rejoindre le groupe et participe à certaines études tout en gérant le suivi des projets.

Travaux dans le cadre du Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO)

Avec la collaboration de plusieurs spécialistes provenant des divers sites rattachés au réseau, un *Plan stratégique 2003-2007* pour RERO a été élaboré. Les acquis de vingt ans de coopération sont toujours les piliers principaux de ce réseau qui se développe comme service d'information scientifique. Plus de 600 bibliothécaires y contribuent. Grâce à l'adhésion du canton du Jura, le réseau est maintenant présent dans toute la Suisse romande.

L'été 2003 fut consacré au passage à une nouvelle version (de 36 à 42.4) du système informatique VIRTUA. Ceci a nécessité l'arrêt complet des mises à jour et transactions sur tous les catalogues entre le 1^{er} et le 18 août. De nombreuses activités des bibliothèques ont ainsi été bloquées, mais les lecteurs ont tout de même pu bénéficier d'un accès en lecture à des copies gelées du catalogue collectif ainsi que des deux bases genevoises. Les premières semaines suivant l'entrée en production n'ont pas apporté de réponse à toutes les espérances des bibliothécaires, mais plusieurs ajouts et correctifs ont suivi avant la fin de l'année. Ce changement suit l'évolution du logiciel et apporte plusieurs améliorations pour le bibliothécaire et surtout pour le lecteur. Parmi les principales nouveautés, relevons la recherche contextuelle pour les sujets, la recherche par catégories de documents (article, DVD, CD-ROM, etc.), l'accès aux auteurs dans les catalogues locaux et surtout les filtres par bibliothèque. Ceci permet au lecteur de sélectionner en priorité le catalogue de sa propre bibliothèque et d'avoir une réponse rapide lorsqu'il cherche la cote ou la disponibilité d'un ouvrage, par exemple.

Informatisation de différents secteurs d'activités

En mars 2003, le logiciel ILL (*interlibrary loan*) mis au point par RERO pour le prêt entre bibliothèques a été diffusé dans une cinquantaine de bibliothèques genevoises. Ce service accessible sur le Web permet aux bibliothécaires ainsi qu'aux lecteurs de commander des documents (livres, articles, etc.) qui ne sont pas disponibles dans leur ville. (shiva.rero.ch/ill/help/form/index_fr-ch.html)

Le Service de coordination des bibliothèques (SEBIB) s'est efforcé de poursuivre l'informatisation de divers services dans les bibliothèques demandeuses. Pour le prêt, ce sont les bibliothèques de

russe et arménien, du Centre universitaire d'informatique et de la Section de mathématiques qui sont passées à un service automatisé au printemps, suivies par celles d'espagnol et portugais, d'allemand et d'italien en automne 2003.

Une amélioration a été apportée dans le lien qui existait entre les fichiers des personnes de l'administration (étudiants, corps enseignant et collaborateurs) et celui des bibliothèques. En collaboration avec le groupe informatique de développement (DEVM), une mise à jour automatique du fichier lecteurs Virtua a été réalisée qui permet de reporter directement les modifications d'adresses, de noms, d'immatriculations et d'exmatriculations. Ceci a permis de retrouver un confort de travail que les bibliothèques avaient connu au début de l'informatisation du prêt, mais dont certaines fonctionnalités avaient été rognées lors de différents changements informatiques.

Le SEBIB a été approché par le Conseil œcuménique des Eglises qui a demandé son rattachement à RERO. Se composant de deux bibliothèques, l'une au Grand Saconnex et l'autre à Bossey, leurs fonds sont de renommée internationale et fort riches. Cette coopération rapprochée a été accueillie avec enthousiasme et apportera des bénéfices aux étudiants et chercheurs de théologie. Le catalogage a commencé en mai 2003 et d'autres activités de la bibliothèque vont rejoindre petit à petit le système genevois. Précédemment actif sur un système VTLS, l'ancien catalogue de 70'000 notices va être introduit dans RERO.

Quoique toutes les bibliothèques n'aient pas encore informatisé l'ensemble de leurs tâches, le nombre d'utilisateurs et d'activités réalisées sur le système informatique Virtua est en constante évolution. En 2002, les bibliothèques ont effectué 320'000 transactions de prêt, l'Université et ses partenaires géraient un fichier de plus de 40'000 lecteurs et la BPU et les bibliothèques scientifiques de la Ville un fichier de 22'000 lecteurs. Chaque année, de nombreux documents sont repérés, acquis et intégrés dans les bibliothèques: en 2002, près de 120'000 notices d'exemplaires ont été introduites. Les catalogues locaux genevois ont passé en 2003 le cap de la millionième notice (en juillet dans la base de l'Université et de ses partenaires, en septembre dans celle de la Ville de Genève). A cette occasion, un ancien ouvrage concernant la BPU a été publié en édition numérisée. Il s'agit de: *Histoire et description de la Bibliothèque publique de Genève* par E.-H. Gaullieur, publié à Neuchâtel, Imprimerie de Henri Wolfrath, 1853.

Documentation numérique

Thèses électroniques

En septembre 2003, la barre des 100 premières thèses publiées intégralement sur Internet a été franchie. Cette accélération de la production a été possible grâce à l'engagement par le COPIST d'auxiliaires chargés de la structuration et du formatage des documents déposés par les docteurs. Le SEBIB accompagne ces textes d'un fichier de métadonnées qui permet un repérage efficace et pertinent sur le Web. En médecine, la faculté pilote pour ce projet, le dépôt de la version électronique a été généralisé. Des contacts sont pris avec d'autres facultés pour offrir les mêmes services à tous les doctorants (www.unige.ch/cyberdocuments/, rubrique "thèses en ligne").

Sur notre impulsion, les Universités de Neuchâtel, Lausanne et Fribourg ont également commencé à diffuser leurs thèses selon les mêmes procédures. Dans le but de garantir la pérennité des thèses électroniques de Suisse romande, RERO a installé un serveur de "cyberdocuments" sur une nouvelle machine. D'autres documents numériques pourront y trouver place.

Périodiques électroniques

L'offre et la mise à disposition des ressources a été consolidée cette année avec une attention particulière pour les sciences humaines et sociales. A Genève, environ 5000 titres de périodiques sont disponibles en texte intégral sur une période de 3 à 5 ans.

Les grandes options prises par le Consortium des bibliothèques universitaires suisses (lib.consortium.ch/index.php?lang=1) ont été validées dans un rapport établi par un expert externe. Il a mis en évidence la large utilisation des bibliothèques scientifiques par l'ensemble des hautes écoles de notre pays. La demande de subvention pour les projets du Consortium semble avoir été bien accueillie.

Formation documentaire

Les bibliothécaires en charge des services d'information et d'accueil de nouveaux utilisateurs ont réalisé de la documentation commune, tels le plan de situation des bibliothèques de Genève, des informations sur le site Web, un dépliant pour le nouveau catalogue Virtua, ainsi qu'un cours d'initiation aux ressources documentaires dispensé pendant les premières semaines de la rentrée universitaire 2003. Ils ont également pu assister à une présentation du didacticiel CALIS (*Computer assisted learning for information searching*), projet réalisé dans le cadre du Campus virtuel et auquel la bibliothèque des SES a collaboré pour la présentation des ressources documentaires en sciences économiques. Contenu du projet et détails sur les huit étapes de développement: www.geneve.ch/heg/rad/projets/campus_virtuel.html ; démo du didacticiel en ligne: www.geneve.ch/heg/rad/projets/calis/demo.html

13 Santé au travail, bâtiments, infrastructures

► 13.1 SANTÉ AU TRAVAIL, ENVIRONNEMENT, PRÉVENTION ET SÉCURITÉ (STEPS)

Dans le cadre du plan de développement, STEPS a engagé deux chargés de sécurité adjoint à 50%, dont les tâches consistent à:

- Assurer la gestion de la formation des équipes d'intervention, des assistants et du nouveau personnel PAT de la Faculté des sciences
- Gérer, planifier et régler les interventions du service de piquet de sécurité de l'Université
- Gérer les cahiers des charges et les prestations de la société de surveillance et planifier les actions de sécurité particulières

Opération bien-être à l'Université

Cette opération, qui s'inscrit également dans le plan de développement, a pour objectif de documenter les risques d'atteinte à la santé, de proposer des mesures de diminution de ces risques et de les réaliser avec la participation des personnels concernés des Facultés des sciences et de médecine. Des exercices d'évacuation d'Uni Mail, du CMU et de divers bâtiments de la Faculté des sciences ont eu lieu. Des enseignements précieux ont permis de remédier à divers problèmes d'ordre technique ou d'organisation. Suite aux visites rapides de quelque 1000 lieux de travail, des actions d'amélioration ont été effectuées, notamment la signalisation des lieux de stockage de produits chimiques et toxiques, l'acquisition d'armoires de sécurité et la pose de plusieurs centaines de bacs de rétention dans les armoires de stockage du CMU.

Le sommet du G8 à Evian a mis à contribution l'équipe STEPS qui a conçu et déployé un important dispositif préventif face aux menaces d'atteinte à la sécurité des personnes et des biens.

Le cortège des collégiens, lors de l'édition 2002 de la fête de l'Escalade, a dégénéré et les bâtiments d'Uni Dufour et d'Uni Mail ont été durement touchés par des actes de vandalisme. Cela a conduit à la mise en place de mesures de prévention importantes pour l'édition 2003.

La problématique du stationnement, notamment près des entrées et des sorties de secours d'Uni Mail, a été en grande partie résolue par des actions de communication et des mesures techniques.

Des formations aux premiers secours ont été dispensées aux personnels des loges et des centraux téléphoniques et les locaux d'infirmier ont été adaptés et équipés.

La mise en œuvre de la directive cantonale en matière de récupération des déchets de bureau a été mise en place. Cela s'est traduit notamment par une augmentation de plusieurs dizaines de tonnes de papier récupéré.

► 13.2 DIVISION DES BÂTIMENTS

La Division des bâtiments et de la logistique a réorganisé son service des bâtiments par l'engagement d'un adjoint responsable des dossiers Bastions 2003 et Battelle, ainsi que par la création de postes de responsables de site pour Arve, CMU, Dufour, Bastions et Battelle. Avec la collaboration des divisions informatiques et finances, l'informatisation de la facturation des affranchissements est opérationnelle depuis l'été 2003.

L'année s'achève avec la mise à disposition des bâtiments de Sciences III, 2^e étape, et de Pignon, bâtiments pour lesquels la division s'est investie afin d'assurer la conformité des locaux avec les besoins exprimés par les utilisateurs ainsi que pour commander, organiser et contrôler la mise en place des équipements et les déménagements y relatifs.

Le changement des centraux téléphoniques de l'Université a été réalisé dans de bonnes conditions. Dans le cadre de cette opération, le service des bâtiments a assuré l'interface entre les utilisateurs, le central téléphonique informatisé (CTI) et l'entreprise mandatée.

Le document *Bâtiments universitaires, horizon 2015* a par ailleurs été réactualisé en tenant compte des nouvelles statistiques universitaires et complété par les coûts de construction et de transformation. Il a été présenté et amendé par le Rectorat en juillet 2003.

► 13.3 CONSTRUCTIONS

Constructions réalisées

L'année 2003 a vu la fin des travaux et la mise à disposition des bâtiments de Sciences III, deuxième étape, et d'Uni Pignon. Le premier de ces bâtiments est destiné à la Section de biologie alors que le second est destiné à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FPSE).

Constructions en cours

Afin d'accueillir l'Ecole romande de pharmacie en été 2004, d'importantes transformations sont entreprises aux 3^e et 4^e étages de Sciences II (surfaces libérées par la biologie) et un pavillon est en construction dans le prolongement de celui des Isotopes.

Constructions en projets

Dans le but de regrouper la Section de médecine dentaire ainsi que l'Ecole romande de pharmacie au CMU, le projet de réalisation des étapes 5 et 6 du CMU est en cours. La mise à disposition des nouvelles surfaces est projetée pour 2008-2009.

► 13.4 TRANSFORMATIONS

Transformations nécessitant le dépôt de projet de loi

- **Bastions 2003:** Les architectes mandatés par le DAEL estiment à environ 22 millions de francs la rénovation des bâtiments des Bastions, de l'Aile Jura et des Philosophes. Un projet de loi pour un crédit d'étude sera déposé fin 2003 ou début 2004. La deuxième étape consistera à élaborer un devis général permettant le dépôt du projet de loi pour la transformation et rénovation des locaux concernés.
- **Battelle:** Dès que l'affectation définitive des locaux libérés par la FPSE à Battelle sera décidée, un projet de loi pour la transformation des bâtiments A et D sera préparé (dépôt fin 2004).

Transformations financées par le crédit DAEL et par l'Université

- Pour le Rectorat, l'administration et les lettres: divers travaux de peinture, d'électricité et de remplacement de moquettes à Dufour, au Landolt et à Mirabeau.
- A Uni Mail: transformation de la bibliothèque du CETEL, aménagements de locaux pour les HEC et création d'un accès indépendant pour les bibliothèques.
- Pour les sciences: création de 3 salles blanches aux Maraîchers pour les Sciences de la Terre, fin des travaux de peinture à la rue du Lièvre pour les mathématiques, fin des travaux d'installation du PRN pour la physique et diverses interventions à Sciences II liées aux préparatifs de l'Ecole romande de pharmacie.
- Au CMU: transformation de divers locaux pour la médecine.

► 13.5 **EQUIPEMENT (MOBILIER ET AUDIOVISUEL) ET DÉMÉNAGEMENTS**

Avec appel d'offres AIMP

- Equipement complet des locaux de Sciences III, 2^e étape, déménagements des unités des Bastions et de Malagnou
- Appel d'offres pour l'équipement et les déménagements liés à l'Ecole romande de pharmacie

Sans appel d'offres AIMP (procédure de gré à gré)

- Equipement complet des locaux d'Uni Pignon et déménagement des utilisateurs de Battelle

Projet de loi NTIC (Nouvelles technologies de l'information et de la communication)

Le projet de loi a été accepté en décembre 2002. Le service de la logistique a procédé à la vérification des demandes et passera par un appel d'offres AIMP pour l'équipement des salles concernées.

► 13.6 **NOUVELLES SURFACES**

Afin de faire face à la pénurie de locaux à Uni Dufour, le Rectorat a loué de nouvelles surfaces dans le bâtiment de la banque Pictet au 20, Général-Dufour. Diverses unités du Rectorat et de l'administration ont été transférées dans ces nouveaux locaux.

Rocades à Battelle

Afin de libérer le bâtiment C, destiné aux besoins des HES, le 3^e cycle de l'Institut d'architecture a été transféré en été 2003 dans des locaux libérés par la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation et par des locataires, dans les bâtiments A et D.

14 Planification, finances et budget

La division comptabilité et gestion financière a poursuivi son effort sur les prestations et les informations à disposition de la communauté universitaire, en étoffant notamment les informations financières disponibles sur le Web: nouveaux rapports financiers de comptabilité analytique avec des axes d'analyse par centre de coûts et par projet, publication dans le mémento administratif des principales règles et des formulaires de gestion.

Le projet du modèle de comptabilité analytique (MCA), mené sous l'égide de la Confédération, a fourni les premiers résultats pour l'exercice 2002 au cours de cet automne. Ce projet vise à rendre les statistiques financières comparables entre les universités et écoles polytechniques. Les premiers indicateurs concernent les coûts par filière d'étude, par étudiant, par diplôme, ainsi que les taux d'encadrement.

Les projets *Engagement et immobilisation*, préalables à la mise en place des normes *International Accounting Standards (IAS)*, seront opérationnels début 2004. Ces normes visent à standardiser la présentation de la situation financière des institutions au niveau international. Pour l'Université de Genève, cela se traduit, notamment, par une révision des pratiques comptables sur les investissements et les amortissements.

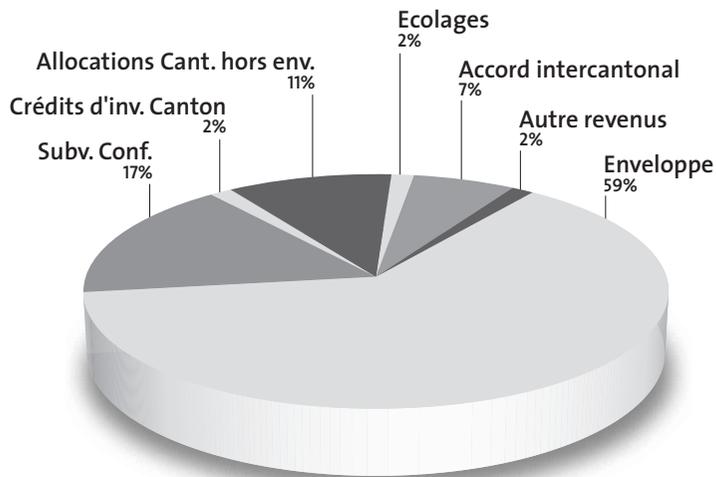
► 14.1 SOURCE DE FINANCEMENT

L'Université de Genève dispose de trois sources de financement distinctes:

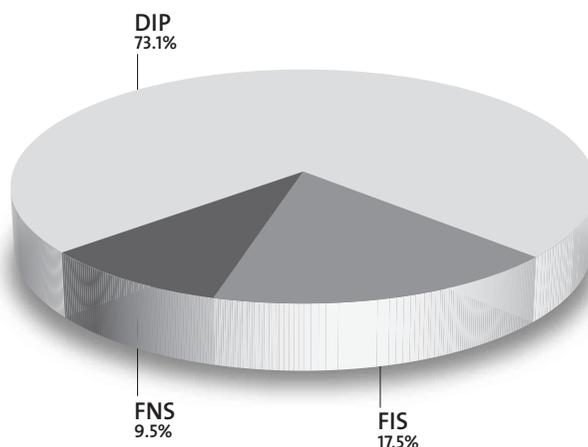
- Le budget ordinaire DIP, comprenant l'enveloppe budgétaire cantonale, la subvention cantonale relative aux études et bâtiments ainsi que des revenus qui sont composés en particulier de la subvention de base de la Confédération et de la contribution des cantons non universitaires aux études de leurs ressortissants.
- Le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS).
- Les fonds institutionnels (FI). Le budget ordinaire correspond au budget de fonctionnement permettant à l'institution d'assurer ses prestations de base d'enseignement et de recherche. Le FNS soutient des projets spécifiques de recherche au sein des universités suisses sur concours. Enfin, l'Université entretient des liens avec les milieux économiques et industriels pour lesquels elle réalise des mandats de recherche, des études et des expertises.

Les dépenses annuelles globales de l'Université pour 2002 ont été de l'ordre de 614 millions de francs, dont 449 millions provenant du budget ordinaire DIP, 58 millions du FNS et des Pôles de recherche et 107 millions de fonds institutionnels. Pour l'exercice 2003, les dépenses annuelles ont été de l'ordre de 625 millions dont 465 provenant du budget ordinaire DIP, 59 millions du FNS et des pôles de recherche.

Décomposition des ressources DIP 2002



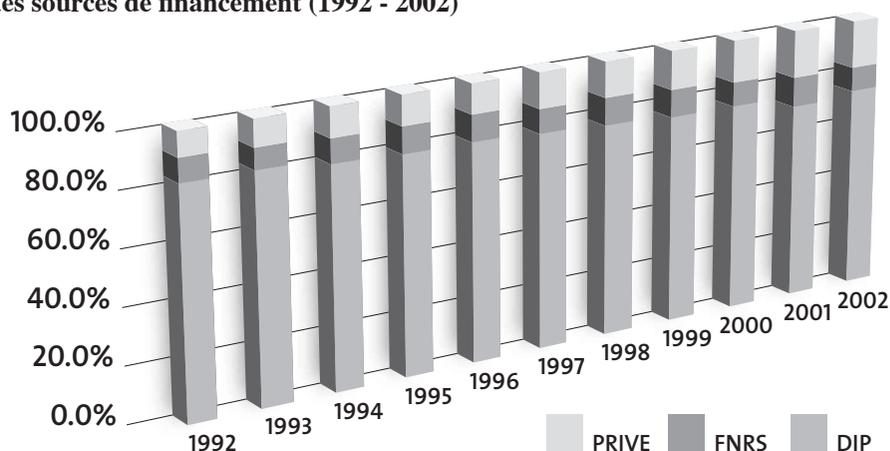
Sources de revenus 2002 de l'Université



► 14.2 ÉVOLUTION DES RESSOURCES

De 1992 à 2002, l'Université de Genève a vu l'origine de son financement profondément transformée. En effet, les revenus FNS et institutionnels qui représentaient 17,75% des ressources de l'Université en 1992 représentent 26,9% des ressources 2002, soit en francs réels, une progression de 85 à 165 millions. Il y a tout lieu de se réjouir des excellents résultats de l'Université de Genève qui obtient le financement le plus important des universités suisses pour les projets FNS mais aussi institutionnels. Ces éléments constituent d'ailleurs des indicateurs de performance de la recherche du nouveau mode de calcul de la subvention de base de la Confédération. Rappelons cependant que les financements FNS et institutionnels sont attribués à des projets de recherche spécifiques et qu'ils ne peuvent en aucun cas se substituer au budget ordinaire, qui seul permet d'assurer le maintien de nos missions de base: l'enseignement et la recherche fondamentale.

Evolution des sources de financement (1992 - 2002)



► 14.3 Enveloppes budgétaires 2002 et 2003

Le montant de l'enveloppe budgétaire 2002 a été porté de 255 millions de francs à 267 millions de francs, en progression de 12 millions de francs. Rappelons que l'enveloppe se définit comme étant la différence entre la somme des charges de fonctionnement de l'institution comprenant les salaires, les crédits de fonctionnement, les subventions accordées et les revenus, soit les taxes d'écolage, les subventions de la Confédération et des autres cantons, et autres recettes. A ce financement s'ajoutent les frais de bâtiments et leur entretien. La progression du montant de 12 millions de l'enveloppe budgétaire accordée à l'Université en 2002 a résulté d'une hausse des charges de 16,3 millions et à une hausse des revenus de 4,1 million.

L'enveloppe budgétaire 2003 se caractérise par une augmentation des ressources allouées de 267 millions à 277 millions de francs, soit une progression de 10 millions de francs. Cette hausse résulte d'une hausse des charges de 15,5 millions due notamment à l'adaptation des salaires aux mécanismes salariaux et au développement de la formation spécialisée et continue dans le secteur de l'enseignement.

La croissance des charges est la conséquence des événements suivants: 11,5 millions pour l'adaptation des salaires aux mécanismes salariaux, 1 million pour le développement de la formation des maîtres d'enseignement, de l'éducation spécialisée et de la formation continue dans le secteur de l'enseignement, 3 millions pour l'intégration dans le budget ordinaire de 30 postes de comptables payés auparavant par les revenus des fonds institutionnels.

Chaque année, l'Université bénéficie de donations et de legs par des fondations privées ou des institutions à vocation scientifique qui viennent alimenter les fonds institutionnels. Depuis quelques années, ces fonds ont connu un développement exceptionnel. Ils représentent en 2003: 118 millions de francs soit 20% des ressources totales de l'Université contre 9,28% en 1992.

(Les comptes d'exploitation et budget 2002 et 2003 figurent en annexe).

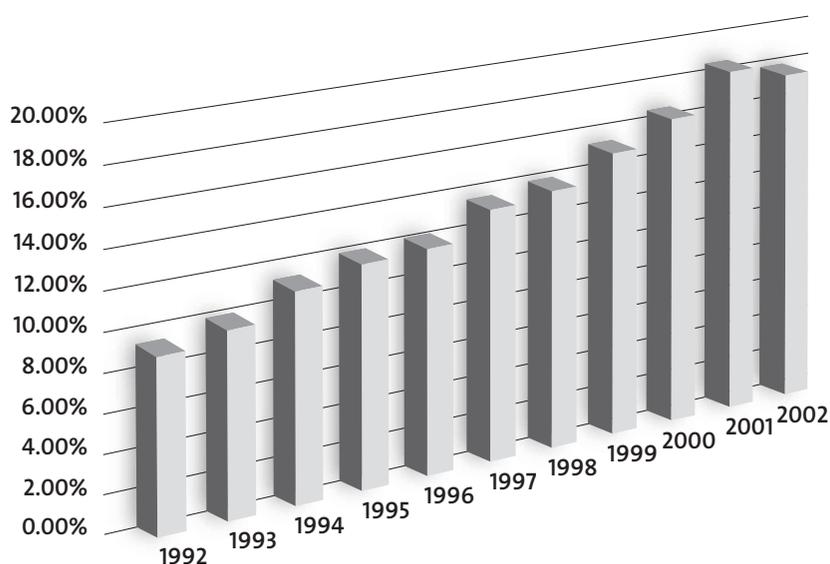
► 14.4 FONDS INSTITUTIONNELS

Les fonds institutionnels sont de différentes natures. Ils peuvent être alimentés par mandats de recherche (privés ou publics), des donations et legs, par fondations privées ou autres institutions à vocation scientifique et sont en général affectés à des buts précis.

Les fonds institutionnels (FI) rencontrent un développement exceptionnel et représentent, en 2002, 17,5% des ressources totales de l'Université contre 9,28% en 1992, avec une progression en francs réels de 139% de 45 millions (1992) à 107 millions (2002).

A noter que le recul observé entre 2001 et 2002 est exclusivement due à la comptabilisation des pertes latentes des placements de ces ressources et qu'il est probable que l'exercice 2003 permettra de compenser largement ce phénomène.

Evolution des fonds institutionnels (1992 - 2002)



► 14.5 FONDATIONS

De nombreuses activités de l'Université sont rendues possibles grâce au soutien financier de fondations privées, dont la vocation est d'encourager le développement de l'enseignement et de la recherche scientifique. Cette source de financement représente une contribution importante à la réalisation des projets universitaires. Elle permet le lancement de travaux de recherche, la création de postes d'enseignants et de chercheurs, ainsi que le financement de publications, d'équipements, de colloques, de bourses d'études et de prix scientifiques.

► 14.6 COMMISSION ADMINISTRATIVE (COMAD)

La commission administrative est chargée d'examiner les demandes de crédit émanant des Facultés, Instituts, Ecoles, couvrant les dépenses non prévisibles ou extraordinaires ne pouvant être prises en charge entièrement par leur budget de fonctionnement ordinaire. Au cours de l'année académique 2002-2003, la Commission a accordé des crédits pour un montant total de 720'000 francs dont la répartition est la suivante

Financements d'équipements scientifiques	320'000
Crédits d'installation des professeurs	313'000
Financement de colloques	69'000
Crédits divers	18'000
Total	720'000

Parmi les équipements scientifiques financés figurent notamment des appareillages destinés au centre de spectrométrie de masse de la Faculté des sciences ainsi qu'aux nouveaux laboratoires de chimie du bâtiment des Maraîchers.

► 14.7 COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT (CODEV)

Sur la base des recommandations de la Commission de développement (Codev) et des directives du Rectorat du 27 août 2001, les subdivisions de l'Université ont mené leurs travaux pour l'élaboration du nouveau *Plan de développement évolutif 2003-2006*. Ce document, paru en septembre 2002, présente les développements des facultés, des centres interfacultaires, de l'administration centrale et du Rectorat, regroupés en huit grands chapitres, à savoir: formation de base et approfondie, recherche, formation continue, service à la cité et expertises, égalité des chances, coordination entre les hautes écoles, infrastructures, organisation et gestion. Ces huit chapitres correspondent aux huit objectifs du projet de Convention d'objectifs, remis au DIP en mars 2002. Les deux documents sont ainsi à mettre en regard l'un et l'autre.

L'année 2003 a vu le lancement d'une première série de 71 projets, représentant un financement total de 8.6 millions, soit l'équivalent de 2% du budget de l'Université. Dans le même temps et selon le modèle évolutif voulu par la Commission de développement, il s'est agi d'actualiser le *Plan de développement* pour les années 2004-2007. Toutes les subdivisions ont ainsi été invitées à réexaminer leurs projets, à les modifier éventuellement ou à proposer de nouvelles orientations selon les priorités qui se seraient entre-temps imposées. Ces nouvelles propositions ont ensuite été soumises à l'arbitrage du Rectorat, ceci dans le but d'ajuster ces nouvelles demandes au cadre financier défini pour les années 2004-2007. Ces travaux ont été conclus par la publication, en juillet 2003, du *Plan de développement évolutif 2004-2007*.

ANNEXES

- Budgets et comptes d'exploitation 2002 et 2003
- Organes de l'Université
- Fonds national suisse de la recherche scientifique

► Budgets et comptes d'exploitation 2002 et 2003

BUDGET ET COMPTES D'EXPLOITATION 2002

TRESORERIE ET HORS TRESORERIE DIP			
CHARGES	BUDGET 2002 FR.	COMPTES FR.	
TRESORERIE DIP			
30	CHARGES DE PERSONNEL	330 264 336,00	328 497 876,46
31	BIENS SERVICES MARCHANDISES	30 771 664,00	33 473 347,08
33	PERTES SUR DEBITEURS	150 000,00	62 304,66
36	ACCORD INTERCANTONAL	6 800 000,00	6 369 500,00
36	AUTRES SUBVENTIONS	10 837 000,00	11 215 914,40
37	ALLOCATION RELEVE	2 460 000,00	2 048 799,55
3	CHARGES TRESORERIE DIP	381 283 000,00	381 667 742,15
HORS TRESORERIE DIP			
331	AMORTISSEMENT (PATRIMOINE ADM.)	15 273 000,00	15 273 000,00
391,01	CONCIERGERIE SALAIRES	1 025 300,00	951 713,23
391,11	MACHINES NETTOYAGE	5 400,00	24 422,50
391,12	EAU, ENERGIE, COMBUSTIBLES	8 214 800,00	8 068 917,20
391,13	FOURNITURES	217 300,00	153 369,96
391,14	ENTRETIEN IMMEUBLES	6 065 850,00	6 671 480,55
391,15	ENTRETIEN DU MATERIEL INCENDIE	232 700,00	304 193,85
391,16	LOYER REEL	5 365 100,00	4 156 992,35
391,18	PRESTATIONS DE SERVICES PAR DES TIERS	5 364 100,00	5 224 998,62
391,00	FRAIS DE BATIMENTS (DAEL)	26 490 550,00	25 556 088,26
392	INTERETS DE LA DETTE	7 044 000,00	7 044 000,00
397	PRESTATIONS VEHICULE (DAEL)	0,00	14 169,25
	PRESTATIONS DIP	0,00	372 000,00
3	CHARGES HORS TRESORERIE DIP	48 807 550,00	48 259 257,51
	TOTAL CHARGES	430 090 550,00	429 926 999,66
PRODUITS			
TRESORERIE DIP			
42	REVENUS DES BIENS	50 000,00	0,00
43	AUTRES RECETTES	15 999 000,00	17 354 557,04
460	SUBVENTIONS CONFEDERATION	67 770 000,00	74 143 862,00
461,01	ALLOCATION CANTONALE	265 004 000,00	267 058 543,43
461,71	ACCORD INTERCANTONAL	30 000 000,00	29 711 468,50
469	AUTRES SUBVENTIONS	0,00	77 692,27
47	ALLOCATION RELEVE	2 460 000,00	2 048 799,55
4	PRODUITS TRESORERIE DIP	381 283 000,00	390 394 922,79
HORS TRESORERIE DIP			
491,23	IMMEUBLE PATRIMOINE FINANCIER	66 800,00	101 864,45
491,27	IMMEUBLE PATRIMOINE ADMINISTRATIF	42 600,00	48 090,00
491,36	DEDOMMAGEMENT DE TIERS	406 750,00	388 686,03
491,60	CONFEDERATION	0,00	0,00
491	REVENUS BATIMENTS	516 150,00	538 640,48
4	PRODUITS HORS TRESORERIE DIP	516 150,00	538 640,48
	CHARGES NETTES HORS TRESORERIE POUR LE CANTON		47 720 617,03
	TOTAL RESSOURCES (TRESORERIE ET HORS TRESORERIE)		438 654 180,30
	TOTAL CHARGES (TRESORERIE ET HORS TRESORERIE)		429 926 999,66
	RESULTAT TRESORERIE UNIVERSITE		8 727 180,64

COMPTES D'EXPLOITATION AU 31 DECEMBRE 2002

TOUTES ORIGINES DE FONDS

NATURE	LIBELLE	DIP	FNS	FONDS INSTIT.	INVEST	TOTAL UNIVERSITE
CHARGES		FR.	FR.	FR.	FR.	FR.
301	TRAITEMENTS PERSONNEL ADM.TECH.	100 949 795,10	8 293 867,50	18 314 898,95	0,00	127 558 561,55
302	TRAITEMENTS ENSEIGNANTS	171 052 949,56	18 958 859,05	23 315 842,15	0,00	213 327 650,76
303	CHARGES SOCIALES	23 498 120,43	2 412 894,05	3 683 615,70	0,00	29 594 630,18
304	CAISSES DE RETRAITE	30 780 184,53	2 728 873,90	4 356 441,39	0,00	37 865 499,82
305	ASS. MALADIE ACCIDENT	1 713 330,55	258 344,00	374 928,50	0,00	2 346 603,05
309	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	NA 503 496,29	0,00	461 285,44	0,00	964 781,73
30	CHARGES DE PERSONNEL	328 497 876,46	32 652 838,50	50 507 012,13	0,00	411 657 727,09
310 A)	FOURNITURES, BUREAU, ENSEIGNEMENT	3 454 768,58	670 990,49	2 091 372,64	0,00	6 217 131,71
310 B)	LIVRES, PUBLICATIONS	7 115 578,41	197 203,61	1 031 596,54	0,00	8 344 378,56
310	TOTAL	10 570 346,99	868 194,10	3 122 969,18	0,00	14 561 510,27
311	MOBILIER, MACHINES, VEHICULES	6 327 822,72	7 431 651,96	6 219 603,03	8 731 629,20	28 710 706,91
312	EAU, ENERGIE, COMBUSTIBLE	887,90	0,00	196 407,40	0,00	197 295,30
313	AUTRES MARCHANDISES	2 498 583,46	7 039 315,68	4 372 454,00	0,00	13 910 353,14
314	ENTRETIEN IMMEUBLES	NB 312 710,80	0,00	908 136,17	0,00	1 220 846,97
315	ENTRETIEN OBJ.MOBILIERS	2 317 381,71	370 537,30	658 736,89	0,00	3 346 655,90
316	LOYERS, FERMAGES, REDEVANCES	606 709,63	112 371,08	2 161 736,28	0,00	2 880 816,99
317	COURS ET CONFERENCES	2 447 581,42	1 862 234,70	4 884 993,23	0,00	9 194 809,35
318	PRESTATIONS SERVICES / FRAIS GESTION	7 906 542,77	3 745 010,14	13 000 301,39	0,00	24 651 854,30
319	AUTRES CHARGES	484 779,68	414 392,12	1 290 275,28	1 481,90	2 190 928,98
31	BIENS SERVICES MARCHANDISES	NC 33 473 347,08	21 843 707,08	36 815 612,85	8 733 111,10	100 865 778,11
324	PERTES VENTES TITRES	ND 0,00	0,00	5 610 824,49	0,00	5 610 824,49
325	PERTES LATENTES TITRES	NE 0,00	0,00	11 013 503,93	0,00	11 013 503,93
330	PERTES SUR DEBITEURS	NF 62 304,66	0,00	53 498,77	0,00	115 803,43
331	PROVISIONS	NG 0,00	0,00	1 087 501,90	0,00	1 087 501,90
32 / 33	PERTES ET PROVISIONS	62 304,66	0,00	17 765 329,09	0,00	17 827 633,75
34	IMPOTS SUR IMMEUBLES	0,00	0,00	87 060,00	0,00	87 060,00
361	SUBVENTIONS DIVERSES	NH 14 840 040,19	0,00	0,00	0,00	14 840 040,19
366	SUBV.PERSONNES PHYSIQUES	NI 2 745 374,21	89 970,02	8 790 048,09	0,00	11 625 392,32
36	SUBVENTIONS ACCORDEES	17 585 414,40	89 970,02	8 790 048,09	0,00	26 465 432,51
370	REMBOURSEMENTS BAILLEURS	0,00	845 065,26	418 551,92	0,00	1 263 617,18
373	ALLOCATION RELEVE	2 048 799,55	0,00	0,00	0,00	2 048 799,55
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUEES	2 048 799,55	845 065,26	418 551,92	0,00	3 312 416,73
3	TOTAL CHARGES	381 667 742,15	55 431 580,86	114 383 614,08	8 733 111,10	560 216 048,19
	POURCENTAGES	68,13%	9,89%	20,42%	1,56%	100,00%

COMPTES D'EXPLOITATION AU 31 DECEMBRE 2002 (SUITE)

TOUTES ORIGINES DE FONDS

NATURE	LIBELLE		DIP	FNS	FONDS INSTIT.	INVEST	TOTAL UNIVERSITE
			FR.	FR.	FR.	FR.	FR.
PRODUITS							
420	INTERETS BANCAIRES	NJ	0,00	68,13	2 561 184,84	0,00	2 561 252,97
422	REVENUS DES CAPITAUX	NJ	0,00	0,00	918 630,70	0,00	918 630,70
423	REVENUS DES IMMEUBLES	NK	0,00	0,00	3 438 630,88	0,00	3 438 630,88
424	PROFITS / VENTES TITRES	NL	0,00	0,00	961 809,51	0,00	961 809,51
427	LOYER		0,00	0,00	264 556,05	0,00	264 556,05
429	AUTRES REVENUS	NM	0,00	0,00	1 300 964,50	0,00	1 300 964,50
42	REVENUS DES BIENS		0,00	68,13	9 445 776,48	0,00	9 445 844,61
433,01	TAXES ENCADREMENT		7 239 965,00	0,00	121 282,20	0,00	7 361 247,20
433,02	TAXES FIXES		1 837 745,00	0,00	418 360,00	0,00	2 256 105,00
433.xx	AUTRES TAXES ET EMOLUMENTS		228 409,10	1 868,45	8 537 917,29	0,00	8 768 194,84
433	ECOLOGES		9 306 119,10	1 868,45	9 077 559,49	0,00	18 385 547,04
434	PRESTATIONS DE SERVICES	NN	4 630 252,95	83 610,89	6 372 779,69	0,00	11 086 643,53
435	VENTES	NO	189 322,60	10 683,65	15 658 512,39	0,00	15 858 518,64
436	DEDOMMAG. DES TIERS		3 088 671,75	397 306,87	3 532 667,45	0,00	7 018 646,07
439	AUTRES RECETTES	NP	140 190,64	0,00	449 996,87	0,00	590 187,51
43	AUTRES RECETTES		17 354 557,04	493 469,86	35 091 515,89	0,00	52 939 542,79
460,01	ALLOCATION CONFEDERATION		2 400,00	57 612 089,25	20 657 522,46	0,00	78 272 011,71
460,03	OFAS, FORMATION	NQ	4 867 058,00	0,00	0,00	0,00	4 867 058,00
460,04	SUBVENTION FEDERALE DE BASE		65 978 433,00	0,00	0,00	0,00	65 978 433,00
460,05	SUBVENTION FEDERALE EQUIPEMENT		2 520 042,00	0,00	0,00	0,00	2 520 042,00
460,08	SUBVENTION FEDERALE EGALITE		775 929,00	0,00	0,00	0,00	775 929,00
460	SUBVENTIONS CONFEDERATION		74 143 862,00	57 612 089,25	20 657 522,46	0,00	152 413 473,71
461	ALLOCATION CANTONALE	NR	267 058 543,43	0,00	10 515 734,10	10 000 000,00	287 574 277,53
	ACCORD INTERCANTONAL		29 711 468,50	0,00	0,00	0,00	29 711 468,50
461	SUBVENTIONS CANTONALES		296 770 011,93	0,00	10 515 734,10	10 000 000,00	317 285 746,03
469	AUTRES SUBVENTIONS	NS	77 692,27	60 680,00	31 547 239,74	0,00	31 685 612,01
46	TOTAL SUBVENTIONS		370 991 566,20	57 672 769,25	62 720 496,30	10 000 000,00	501 384 831,75
470	ALLOCATION RELEVE		2 048 799,55	0,00	0,00	0,00	2 048 799,55
4	TOTAL PRODUITS		390 394 922,79	58 166 307,24	107 257 788,67	10 000 000,00	565 819 018,70
	POURCENTAGES		69,00%	10,28%	18,96%	1,77%	100,00%
RESULTAT							
4	TOTAL PRODUITS		390 394 922,79	58 166 307,24	107 257 788,67	10 000 000,00	565 819 018,70
3	TOTAL CHARGES		381 667 742,15	55 431 580,86	114 383 614,08	8 733 111,10	560 216 048,19
	RESULTAT DE L'EXERCICE		8 727 180,64	2 734 726,38	-7 125 825,41	1 266 888,90	5 602 970,51

BUDGET ET COMPTES D'EXPLOITATION 2003

TRESORERIE ET HORS TRESORERIE DIP

CHARGES		BUDGET 2003 FR.	COMPTES FR.
TRESORERIE DIP			
30	CHARGES DE PERSONNEL	344 914 000	344 380 575
31	BIENS SERVICES MARCHANDISES	31 479 000	36 095 135
33	PERTES SUR DEBITEURS	70 000	98 822
36	ACCORD INTERCANTONAL	7 000 000	6 554 750
36	AUTRES SUBVENTIONS	11 416 000	12 278 498
37	ALLOCATIONS RELEVÉ ET ÉGALITÉ	2 730 000	1 859 058
3	CHARGES TRESORERIE DIP	397 609 000	401 266 838

HORS TRESORERIE DIP

331	AMORTISSEMENT (PATRIMOINE ADM.)	18 037 711	18 037 712
391,01	CONCIERGERIE SALAIRES	1 083 050	912 266
391,11	MACHINES NETTOYAGE	3 500	1 745
391,12	EAU, ENERGIE, COMBUSTIBLES	8 755 000	7 890 739
391,13	FOURNITURES	182 300	263 077
391,14	ENTRETIEN IMMEUBLES	6 849 350	6 610 552
391,15	ENTRETIEN DU MATERIEL INCENDIE	294 550	300 038
391,16	LOYER REEL	6 676 400	4 394 558
391,18	PRESTATIONS DE SERVICES PAR DES TIERS	5 219 000	4 802 893
391,00	FRAIS DE BATIMENTS (DAEL)	29 063 150	25 175 868
392	INTERETS DE LA DETTE	7 494 000	7 494 000
397	PRESTATIONS VEHICULE (DAEL)	0	2 812
	PRESTATIONS DIP	0	411 000
3	CHARGES HORS TRESORERIE DIP	54 594 861	51 121 392

TOTAL CHARGES	452 203 861	452 388 230
----------------------	--------------------	--------------------

PRODUITS

TRESORERIE DIP

42	REVENUS DES BIENS	3 050 000	0
43	AUTRES RECETTES	15 409 000	18 691 803
460	SUBVENTIONS CONFEDERATION	69 700 000	79 089 489
461,01	ALLOCATION CANTONALE	277 220 000	277 222 000
461,71	ACCORD INTERCANTONAL	29 500 000	30 166 243
469	AUTRES SUBVENTIONS	0	199 777
47	ALLOCATIONS RELEVÉ ET ÉGALITÉ	2 730 000	1 859 058
4	PRODUITS TRESORERIE DIP	397 609 000	407 228 371

HORS TRESORERIE DIP

491,23	IMMEUBLE PATRIMOINE FINANCIER	169 450	187 562
491,27	IMMEUBLE PATRIMOINE ADMINISTRATIF	53 100	50 343
491,36	DEDOMMAGEMENT DE TIERS	273 400	522 418
491,60	CONFEDERATION	0	0
491	REVENUS BATIMENTS	495 950	760 323
4	PRODUITS HORS TRESORERIE DIP	495 950	760 323

CHARGES NETTES HORS TRESORERIE POUR LE CANTON	50 361 068
--	-------------------

TOTAL RESSOURCES (TRESORERIE ET HORS TRESORERIE)	458 349 762
---	--------------------

TOTAL CHARGES (TRESORERIE ET HORS TRESORERIE)	452 388 230
--	--------------------

RESULTAT TRESORERIE UNIVERSITE	5 961 533
---------------------------------------	------------------

COMPTES D'EXPLOITATION AU 31 DECEMBRE 2003

TOUTES ORIGINES DE FONDS

NATURE	LIBELLE	DIP	FNS	FONDS INSTIT.	INVEST	TOTAL UNIVERSITE
CHARGES		FR.	FR.	FR.	FR.	FR.
301	TRAITEMENTS PERSONNEL ADM.TECH.	108 022 272	8 188 444	14 154 743	0	130 365 459
302	TRAITEMENTS ENSEIGNANTS	177 061 669	21 740 113	23 140 228	0	221 942 010
303	CHARGES SOCIALES	23 167 639	2 498 588	3 195 717	0	28 861 944
304	CAISSES DE RETRAITE	33 542 669	3 039 806	3 812 521	0	40 394 995
305	ASS. MALADIE ACCIDENT	1 858 346	276 129	327 842	0	2 462 317
309	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	NA 727 981	0	171 655	0	899 636
30	CHARGES DE PERSONNEL	344 380 575	35 743 080	44 802 707	0	424 926 362
310 A)	FOURNITURES, BUREAU, ENSEIGNEMENT	3 075 173	535 421	2 452 243	0	6 062 836
310 B)	LIVRES, PUBLICATIONS	7 213 702	246 864	656 262	0	8 116 828
310	TOTAL	10 288 874	782 285	3 108 506	0	14 179 664
311	MOBILIER, MACHINES, VEHICULES	6 486 587	5 571 643	7 084 687	13 233 587	32 376 504
312	EAU, ENERGIE, COMBUSTIBLE	9 586	0	178 359	0	187 945
313	AUTRES MARCHANDISES	3 247 777	8 288 498	4 735 353	0	16 271 629
314	ENTRETIEN IMMEUBLES	NB 462 298	0	964 034	0	1 426 332
315	ENTRETIEN OBJ.MOBILIERS	2 952 215	293 421	780 489	0	4 026 124
316	LOYERS, FERMAGES, REDEVANCES	862 846	98 812	2 377 299	0	3 338 957
317	COURS ET CONFERENCES	3 293 271	1 838 986	4 978 885	0	10 111 142
318	PRESTATIONS SERVICES / FRAIS GESTION	7 987 214	5 316 915	13 747 053	271 239	27 322 421
319	AUTRES CHARGES	504 466	319 665	916 292	0	1 740 423
31	BIENS SERVICES MARCHANDISES	36 095 135	22 510 224	38 870 957	13 504 826	110 981 142
324	PERTES VENTES TITRES	NC 0	0	8 500 578	0	8 500 578
330	PERTES SUR DEBITEURS	ND 98 822	0	38 704	0	137 526
32 / 33	PERTES ET PROVISIONS	98 822	0	8 539 282	0	8 638 104
34	IMPOTS SUR IMMEUBLES	0	0	46 439	0	46 439
361	SUBVENTIONS DIVERSES	NE 15 793 340	0	0	0	15 793 340
366	SUBV.PERSONNES PHYSIQUES	NF 3 039 908	89 428	7 551 545	0	10 680 881
36	SUBVENTIONS ACCORDEES	18 833 248	89 428	7 551 545	0	26 474 221
370	REMBOURSEMENTS BAILLEURS	0	1 228 911	577 251	0	1 806 162
373	ALLOCATION RELEVE	1 859 058	0	0	0	1 859 058
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUEES	1 859 058	1 228 911	577 251	0	3 665 220
3	TOTAL CHARGES	401 266 838	59 571 642	100 388 182	13 504 826	574 731 488
	POURCENTAGES	70%	10%	18%	2%	100%

COMPTES D'EXPLOITATION AU 31 DECEMBRE 2003 (SUITE)

TOUTES ORIGINES DE FONDS

NATURE	LIBELLE	DIP	FNS	FONDS INSTIT.	INVEST	TOTAL UNIVERSITE	
		FR.	FR.	FR.	FR.	FR.	
PRODUITS							
420	INTERETS BANCAIRES	NG	0	0	167 391	0	167 391
422	REVENUS DES TITRES	NG	0	0	3 367 703	0	3 367 703
423	REVENUS DES IMMEUBLES	NH	0	0	3 888 060	0	3 888 060
424	PROFITS / VENTES TITRES	NI	0	0	3 020 219	0	3 020 219
425	PROFITS LATENTS TITRES	NJ	0	0	18 208 139	0	18 208 139
42	REVENUS DES BIENS		0	0	28 651 513	0	28 651 513
433,01	TAXES ENCADREMENT		7 546 380	0	0	0	7 546 380
433,02	TAXES FIXES		1 908 920	0	293 680	0	2 202 600
433.xx	AUTRES TAXES ET EMOLUMENTS		605 872	6 260	8 966 079	0	9 578 210
433	ECOLAGES		10 061 172	6 260	9 259 759	0	19 327 190
434	PRESTATIONS DE SERVICES	NK	6 068 262	108 799	6 320 324	0	12 497 385
435	VENTES	NL	314 139	24 693	14 200 487	0	14 539 319
436	DEDOMMAG. DES TIERS		2 165 537	536 719	1 995 357	0	4 697 614
439	AUTRES RECETTES	NM	82 694	800	529 775	0	613 269
43	AUTRES RECETTES		18 691 803	677 271	32 305 702	0	51 674 776
460,01	ALLOCATION CONFEDERATION		0	60 052 071	29 337 999	0	89 390 070
460,03	OFAS, FORMATION	NN	4 117 378	0	0	0	4 117 378
460,04	SUBVENTION FEDERALE DE BASE		72 296 134	0	0	0	72 296 134
460,05	SUBVENTION FEDERALE EQUIPEMENT		2 211 924	0	0	0	2 211 924
460,08	SUBVENTION FEDERALE EGALITE		464 053	0	0	0	464 053
460	SUBVENTIONS CONFEDERATION		79 089 489	60 052 071	29 337 999	0	168 479 559
461	ALLOCATION CANTONALE	NO	277 222 000	0	7 197 356	11 819 419	296 238 776
	ACCORD INTERCANTONAL		30 166 243	0	0	0	30 166 243
461	SUBVENTIONS CANTONALES		307 388 243	0	7 197 356	11 819 419	326 405 019
469	AUTRES SUBVENTIONS	NP	199 777	133 135	21 037 420	0	21 370 332
46	TOTAL SUBVENTIONS		386 677 509	60 185 206	57 572 776	11 819 419	516 254 910
470	ALLOCATION RELEVÉ		1 859 058	0	0	0	1 859 058
4	TOTAL PRODUITS		407 228 371	60 862 477	118 529 992	11 819 419	598 440 258
	POURCENTAGES		68%	10%	20%	2%	100%
RESULTAT							
4	TOTAL PRODUITS		407 228 371	60 862 477	118 529 992	11 819 419	598 440 258
3	TOTAL CHARGES		401 266 838	59 571 642	100 388 182	13 504 826	574 731 488
	RESULTAT DE L'EXERCICE		5 961 533	1 290 834	18 141 810	-1 685 407	23 708 770

COMPTES D'EXPLOITATION 2002 ET 2003

TRESORERIE ET HORS TRESORERIE DIP

CHARGES		COMPTES 2002 FR.	COMPTES 2003 FR.
TRESORERIE DIP			
30	CHARGES DE PERSONNEL	328 497 876	344 380 575
31	BIENS SERVICES MARCHANDISES	33 473 347	36 095 135
33	PERTES SUR DEBITEURS	62 305	98 822
36	ACCORD INTERCANTONAL	6 369 500	6 554 750
36	AUTRES SUBVENTIONS	11 215 914	12 278 498
37	ALLOCATIONS RELEVÉ ET ÉGALITÉ	2 048 800	1 859 058
3	CHARGES TRESORERIE DIP	381 667 742	401 266 838
HORS TRESORERIE DIP			
331	AMORTISSEMENT (PATRIMOINE ADM.)	15 273 000	18 037 712
391,01	CONCIERGERIE SALAIRES	951 713	912 266
391,11	MACHINES NETTOYAGE	24 423	1 745
391,12	EAU, ENERGIE, COMBUSTIBLES	8 068 917	7 890 739
391,13	FOURNITURES	153 370	263 077
391,14	ENTRETIEN IMMEUBLES	6 671 481	6 610 552
391,15	ENTRETIEN DU MATERIEL INCENDIE	304 194	300 038
391,16	LOYER REEL	4 156 992	4 394 558
391,18	PRESTATIONS DE SERVICES PAR DES TIERS	5 224 999	4 802 893
391,00	FRAIS DE BATIMENTS (DAEL)	25 556 088	25 175 868
392	INTERETS DE LA DETTE	7 044 000	7 494 000
397	PRESTATIONS VEHICULE (DAEL)	14 169	2 812
	PRESTATIONS DIP	372 000	411 000
3	CHARGES HORS TRESORERIE DIP	48 259 258	51 121 392
TOTAL CHARGES		429 927 000	452 388 230
PRODUITS			
TRESORERIE DIP			
42	REVENUS DES BIENS	0	0
43	AUTRES RECETTES	17 354 557	18 691 803
460	SUBVENTIONS CONFEDERATION	74 143 862	79 089 489
461,01	ALLOCATION CANTONALE	267 058 543	277 222 000
461,71	ACCORD INTERCANTONAL	29 711 469	30 166 243
469	AUTRES SUBVENTIONS	77 692	199 777
47	ALLOCATIONS RELEVÉ ET ÉGALITÉ	2 048 800	1 859 058
4	PRODUITS TRESORERIE DIP	390 394 923	407 228 371
HORS TRESORERIE DIP			
491,23	IMMEUBLE PATRIMOINE FINANCIER	101 864	187 562
491,27	IMMEUBLE PATRIMOINE ADMINISTRATIF	48 090	50 343
491,36	DEDOMMAGEMENT DE TIERS	388 686	522 418
491,60	CONFEDERATION	0	0
491	REVENUS BATIMENTS	538 640	760 323
4	PRODUITS HORS TRESORERIE DIP	538 640	760 323
CHARGES NETTES HORS TRESORERIE POUR LE CANTON		47 720 617	50 361 068
TOTAL RESSOURCES (TRESORERIE ET HORS TRESORERIE)		438 654 180	458 349 762
TOTAL CHARGES (TRESORERIE ET HORS TRESORERIE)		429 927 000	452 388 230
RESULTAT TRESORERIE UNIVERSITE		8 727 181	5 961 533

► Organes de l'Université

Etat au 31 décembre 2003

► RECTORAT

Professeur André HURST, recteur
 Professeure Nadia MAGNENAT-THALMANN, vice-rectrice
 Professeur Peter SUTER, vice-recteur
 Professeure Louisette ZANINETTI, vice-rectrice

Les membres du Rectorat ont été nommés pour une période de quatre ans, du 15 juillet 2003 au 14 juillet 2007

Secrétaire général

M. Stéphane BERTHET

Adjoints du Rectorat

Mme Geneviève BILLETER, questions féminines
 Mme Barbara BOLOMEY HAENSSLER, affaires académiques
 Mme Anne Béatrice BULLINGER, collaboration UNIGE, UNIL, UNINE - Triangle Azur
 Mme Valérie CLERC, affaires académiques, relations nationales et internationales
 M. Daniel COLLET, contrôle interne
 Mme Piera DELL'AMBROGIO, affaires académiques (dès le 1^{er} / 10 / 2003)
 Mme Tamara DIAZ-NOOTENBOOM, affaires académiques
 M. Claus D. HÄSSIG, recherche et collaboration tripartite EPFL-UNIL-UNIGE
 Mme Natacha HAUSMANN, affaires juridiques
 M. Laurent MIÉVILLE, transferts de technologies et compétences
 Mme Nicole REGE COLET, formation et évaluation

Presse, information, publications

Mme Sylvie DÉTRAZ

Relations internationales

Mme Edith BOHREN FRERE

Formation continue

Mme Geneviève AUROI-JAGGI

► **DÉLÉGUÉS DU RECTORAT**

Etat au 31 décembre 2003

Formation continue

Professeur Pierre DOMINICÉ

Crèches universitaires

Professeur Nicolas LEVRAT

Délégation aux questions féminines

Professeure Susan ARMSTRONG, Ecole de traduction et d'interprétation

Professeure Michelle BERGADAA DELMAS, Faculté des sciences économiques et sociales

Professeur Timothy HARDING, Faculté de médecine

Professeure Anne-Lise HEAD, Faculté des sciences économiques et sociales

Professeure Angela KRAEMER BILBE, Faculté des sciences

Mme Geneviève BILLETER, Adjointe du Rectorat aux questions féminines

Relations avec les cantons

Professeur Urs BELSER, relations avec le canton de Soleure

Professeur Fabrizio CARLEVARO, relations avec le canton du Tessin

Professeur Jean-Claude PONT, relations avec le canton du Valais

Relations internationales

Professeur Charles MÉLA, Rhône-Alpes

Professeur Gabriel AUBERT, Europe occidentale et Europe centrale et orientale

Professeur Ulrich FRAUENFELDER, Amérique du Nord

Professeur Jean-Jacques WAGNER, Amérique centrale et Amérique du Sud

Professeur Nicolas ZUFFEREY, Chine

Professeur Pierre-François SOUYRI, Japon et autres pays d'Asie

Professeur André ROUGEMONT, Afrique

Professeur Jean-Paul DESCEUDRES, Océanie

Professeur William OSSIPOW, Programme Peace

Professeure Laurence BOISSON de CHAZOURNES, Organisations internationales

Environnement

NN

Collaboration tripartite

Délégué au pôle des sciences humaines

Professeur Antoine BAILLY, Faculté des sciences économiques et sociales

Délégué au pôle des sciences de la vie

Professeur Jean-Dominique VASSALLI, Faculté de médecine

► COMMISSIONS DU RECTORAT

Etat au 31 décembre 2003

Commission administrative

Président : Professeur André HURST, recteur

Membres de l'Université

Professeur Thierry COURVOISIER, Faculté des sciences
 Professeur Jean-Paul DESCOEUDRES, Faculté des lettres
 Professeur Denis HOCHSTRASSER, Faculté de médecine
 Professeur Bernard MORARD, Faculté des sciences économiques et sociales
 M. Stéphane BERTHET, secrétaire général
 M. Laurent PALLY, directeur de l'administration
 Mme Marie-Madeleine MAJOR, service du budget

Commission des bâtiments

Présidente : Professeure Nadia MAGNENAT-THALMANN, vice-rectrice

Membres de l'Université

Professeure Linda ALLAL, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation
 Professeur Beat BÜRGENMEIER, Faculté des sciences économiques et sociales
 Professeur Jean-Louis CARPENTIER, Faculté de médecine
 M. Giangiorgio GARGANTINI, étudiant représentant la CUAE
 Professeur Charles GENEQUAND, Faculté des lettres
 M. Daniel MARCO, Institut d'architecture (à la retraite depuis octobre 2003)
 Professeur Jacques WEBER, doyen, Faculté des sciences
 M. Laurent PALLY, directeur de l'administration
 M. Yves DELAY, chef de la Division des bâtiments et de la logistique
 M. Gabriel HAUSER, chef du Bureau des bâtiments
 Mme Agnès GODA, architecte, Bureau des bâtiments (à la retraite depuis mars 2003)

Membres extérieurs

M. Eric BIÉLER, Département de l'Instruction publique
 M. Gilles GARDET, Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement
 M. François MENTHA, architecte
 M. Michel RUFFIEUX, directeur des constructions, Ville de Genève

Commission des bibliothèques

Présidente : Professeure Nadia MAGNENAT-THALMANN, vice-rectrice

Vice-présidente : Mme Gabrielle von ROTEN, cheffe du Service de coordination des bibliothèques

Membres de l'Université

Professeur Andreas BUCHER, Faculté de droit
 Mme Pascale TILLIETTE, bibliothécaire cheffe, Faculté des lettres
 M. Guy ROLAND, bibliothécaire responsable, Faculté de théologie
 Mme Daisy McADAM, bibliothécaire cheffe, Faculté des sciences économiques et sociales
 Professeur Roberto MONTESANO, Faculté de médecine
 Professeur Claude PENEL, Faculté des sciences
 Mme Anne SINCLAIR, maître d'enseignement et de recherche, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

Monsieur Alain JACOT-DESCOMBES, chef de la Division informatique
Mme Tamara DIAZ-NOOTENBOOM, adjointe académique

Membres extérieurs

Mme Yolande ESTERMANN WISKOTT, directrice adjointe, Haute école de gestion (Genève)
M. Alain JACQUESSON, directeur de la Bibliothèque publique universitaire (Genève)
Mme Isabelle de KAENEL, directrice de la bibliothèque du Centre hospitalier universitaire vaudois
Monsieur Corrado PETTENATI, directeur de la bibliothèque du CERN
Professeur David SYLVAN, Institut universitaire des hautes études internationales
Monsieur Hubert VILLARD, directeur de la Bibliothèque cantonale et universitaire (Lausanne)

Commission de développement

Présidente : Professeure Louissette ZANINETTI, vice-rectrice

Membres de l'Université

Professeur Jean-Louis CARPENTIER, doyen, Faculté de médecine
Professeur Eric WEHRLI, vice-doyen, Faculté des lettres
Professeur Bruno de BESSÉ, président de l'Ecole de traduction et d'interprétation
Professeur Pierre ALLAN, doyen, Faculté des sciences économiques et sociales
Professeur Øystein FISCHER, Faculté des sciences
Professeur Jean-Pierre CÊTRE, Président de l'Institut d'architecture
Professeur Albert de PURY, Faculté de théologie
Professeure Laurence RIEBEN, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation
Professeur Andreas AUER, Faculté de droit
M. Laurent PALLY, directeur de l'administration
M. Pascal TISSOT, chef de la Division comptabilité et gestion financière
Mme Barbara BOLOMEY-HAENSSLER, adjointe académique

Commission de l'égalité

Président : Professeur Peter M. SUTER, vice-recteur

Membres de l'Université

Professeure Susan ARMSTRONG, Ecole de traduction et d'interprétation
Mme Roxane CARETTERO, étudiante représentant la CUAE
Mme Susanne HAGEMANN, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation
Professeure Anne-Lise HEAD, Faculté des sciences économiques et sociales
Professeur Yves FLÜCKIGER, Faculté des sciences économiques et sociales
Professeure Dominique MANAI-WEHRLI, Faculté de droit
Professeur Franco MORENZONI, Faculté des lettres
Professeure Barbara MOSER-MERCIER, Ecole de traduction et d'interprétation
Professeure Maria-Christina PITASSI, Faculté de théologie
Professeure Christiane ROBERT-TISSOT, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation
Professeure Martine COLLART, Faculté de médecine
Professeure Ruth DURRER, Faculté des sciences
Mme Geneviève BILLETTER, adjointe du Rectorat aux questions féminines
Mme Eliane BARTH, collaboratrice scientifique aux questions féminines

Commission de l'enseignement

Présidente : Professeure Louïsette ZANINETTI, vice-rectrice

Membres de l'Université

Professeur Jean-Emile DENIS, Faculté des sciences économiques et sociales
 Mme Catherine DUMONT D'AYOT, chargée d'enseignement, Institut d'architecture
 Professeur Michel HOTTELIER, Faculté de droit
 Professeur Guy JOBERT, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation
 Mme Christiane ANTONIADES, conseillère aux études, Faculté des sciences économiques et sociales.
 Professeur Henry MOTTU, Faculté de théologie
 Professeur Olivier POT, Faculté des lettres
 Professeur Thierry PUN, Faculté des sciences
 Monsieur Florian SIMMEN, assistant, Ecole de traduction et d'interprétation
 Professeure Nu-Viet VU, Faculté de médecine
 Mme Nicole REGE COLET, adjointe du Rectorat à la formation et à l'évaluation
 Mme Suzanne de JONCKHEERE, collaboratrice scientifique, Service formation continue

Membres extérieurs

M. Jacques LANARES, conseiller à la qualité de l'enseignement, Université de Lausanne
 M. Jean-Louis RICCI, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne

Commission de la formation continue

Présidente : Professeur Louïsette ZANINETTI, vice-rectrice
 Vice-président : Professeur Pierre DOMINICÉ, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation
 (Professeur honoraire dès le 1er octobre 2003)

Membres de l'Université

Professeur Jean-Daniel DELLEY, Faculté de droit
 Professeur Martin HOESLI, Faculté des sciences économiques et sociales
 Professeur Jean-Pierre MICHEL, chef du Département de gériatrie, Hôpitaux universitaires de Genève
 Professeur Christian PELLEGRINI, centre universitaire d'informatique
 Mme Geneviève AUROI-JAGGI, responsable du Service formation continue
 Mme Catherine FAYANT, commise administrative, Service formation continue.
 Mme Nicole REGE COLET, adjointe du Rectorat à la formation et à l'évaluation

Membres extérieurs

M. Grégoire ÉVÉQUOZ, direction générale de l'Office d'orientation et de formation professionnelle
 M. Claude HOWALD, cheffe de service, Groupement intercommunal pour l'animation
 M. Maxime MORAND, directeur des ressources humaines à la Banque Lombard Odier & Cie
 M. Jean-Jacques ROTH, rédacteur en chef adjoint, " Le Temps "

Commission informatique

Présidente : Professeure Nadia MAGNENAT-THALMANN, vice-rectrice

Membres de l'Université

Professeure Susan ARMSTRONG, Ecole de traduction et d'interprétation
 Professeur Jean-Paul BRONCKART, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation
 Professeur Bastien CHOPARD, Faculté des sciences

Professeur Etienne DARBELLAY, Faculté des lettres
Professeur Alexandre FLUECKIGER, Faculté de droit
Professeur Antoine GEISSBUHLER, Faculté de médecine
Professeur Manfred GILLI, Faculté des sciences économiques et sociales
M. Jean-Daniel MACCHI, Faculté de théologie
Mme Claudine METRAL, Institut d'architecture
M. Laurent PALLY, directeur de l'administration
M. Alain JACOT-DESCOMBES, chef de la Division informatique
M. Fernando COLELLA, adjoint administratif à la Division informatique
Mme Tamara DIAZ-NOOTENBOOM, adjointe académique

Invité permanent

M. Marcello FANTINI, chef du Service informatique à l'Institut universitaire des hautes études internationales

Suppléant-e(s)

M. Eric ARM, administrateur, Centre médical universitaire, Faculté de médecine
Professeur Christian BOVET, Faculté de droit
Professeur Eugen HORBER, Faculté des sciences économiques et sociales
Professeur Christian PELLEGRINI, Faculté des sciences
Professeur Eric WEHRLI, Faculté des lettres

Commission de sécurité

Présidente : Professeure Nadia MAGNENAT-THALMANN, vice-rectrice

Membres de l'Université

M. Eric ARM, administrateur, Centre médical universitaire, Faculté de médecine
Professeur Dominique BELIN, Faculté de médecine
Professeur Bruno de Bessé, président de l'Ecole de traduction et d'interprétation
Professeur Jérôme LACOUR, Faculté des sciences
M. Philippe CHRISTEN, maître d'enseignement et de recherche, Faculté des sciences
Professeur Didier PICARD, Faculté des sciences
M. David GÉRARD, représentant de la Commission du personnel de l'Université de Genève
M. Yves DELAY, chef de la Division des bâtiments et de la logistique
M. Gabriel HAUSER, chef du Service des bâtiments
M. Michel BUTTIN, ingénieur sécurité
Mme Dr Tiziana FARINELLI EBENGO, responsable de l'Antenne santé

Membres extérieurs

Mme Marie-Antoinette BIANCO, service cantonal de toxicologie industrielle et de protection contre les pollutions intérieures
M. Daniel BILAT, Sécurité Hygiène Environnement, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne
Docteure Françoise DEOM, service de santé du personnel de l'Etat
M. Jean-Charles LAMONATO, service de prévention et sécurité, Hôpitaux universitaires de Genève

Commission sociale

Présidente : Louissette ZANINETTI, vice-rectrice

Membres de l'Université

M. Frédéric AMSLER, maître d'enseignement et de recherche, Faculté de théologie

Mme Caterina GIDARI-WASSMER, conseillère aux études, Faculté de droit

M. Yves MATTENBERGER, étudiant, Faculté des sciences

Mme Juliette MÉGRET, étudiante, Faculté des sciences

Professeur André ROUGEMONT, Faculté de médecine

Professeure Rita TRIGO-TRINDADE, Faculté de droit

M. Pascal GARCIN, chef de la Division administrative et sociale des étudiants

Mme Tamara DIAZ-NOOTENBOOM, adjointe au Rectorat

M. Philippe CHANSON, aumônier protestant, Aumônerie de l'Université

Père Luc RUEDIN, aumônier catholique, Aumônerie de l'Université

Membres extérieurs

M. Roland GODEL, Office de l'orientation professionnelle

M. Pierre RONGET, Département de l'Instruction publique

M. Pierre SKREBERS, responsable des Arts de la scène, Ville de Genève

Mme Marie-Françoise de TASSIGNY, Ville de Genève

► CONSEIL ACADÉMIQUE

Dissout le 31 septembre 2003 selon la nouvelle Loi sur l'Université

M. Bernard KOECHLIN, président
M. Théo BERCLAZ, vice-président

Mme Jasmine AUDEMARS
M. Jean-Marie DUFOUR
M. Patrick ODIER
Professeur Daniel ROYER
Professeur Dominique BELIN
M. Markus SCHRIBER
Professeur Werner ARBER
M. Martin BOEKHOUDT
Professeur François PASCHOUD

Mme Sophie DESJACQUES CARNEGIE, secrétaire

► CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

(jusqu'au 31 septembre 2003)

Bureau du Conseil

Professeur Thierry TANQUEREL, président ad interim
(en remplacement du Professeur Yves FRICKER, décédé)
Professeur Dominique BELIN
M. Sébastien L'HAIRE
Mme Stéphanie LAMMAR
M. Claude GUERIN

M. Jean-Jacques BONVIN, secrétaire

Corps professoral

Professeur Manfred GILLI
Professeur Alain GALLAY
Professeur Jean-Marc TRISCONE
Professeur Dominique BELIN
Professeure Patrizia LOMBARDO
Professeur Yves FRICKER (décédé)
Professeur Thierry TANQUEREL
Professeur François DERMANGE
Professeur Philippe PERRENOUD
Professeur Michael JAKOB
Professeure Hannelore LEE-JAHNKE

Suppléants

Professeur Jean WIRTH
Professeure Josiane SEYDOUX
Professeur Eric DAVAUD
Professeur Henri BOUNAMEAUX
Professeur Antoine CAVIGNEAUX
Professeur Daniel ROYER
Professeure Ursula CASSANI
Professeure Maria-Cristina PITASSI
Professeure Christiane GILLIERON
Professeur Bruno REICHLIN
Professeur Giancarlo MARCHESINI

Collaborateurs de l'enseignement et de la recherche

M. René RICKENMANN
M. Marc CHANSON
M. Patrick SEURET
Mme Alessandra FIORAVANTI LEVY
M. Andreas PETER

Suppléants

M. Christian STAERKLE
M. Michel STARKE
Mme Anne BAROFFIO BARBIER
M. Sébastien BERTRAND
M. Frédéric AMSLER

Etudiants

Mme Françoise BRIEGEL
 M. Frédéric DESHUSSES
 Mme Stéphanie LAMMAR
 M. Miguel PEREIRA
 M. Olivier SANCHEZ
 M. Nicolas SAUGY

Personnel administratif et technique

Mme Janine EVALET
 Mme Marie-Claude MAUGAIN
 M. Claude GUERIN

Suppléants

M. Jacques BONNET
 Mme Piera Dell'AMBROGIO
 M. Alain HUGENTOBLER

► **COMPOSITION DU NOUVEAU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ MIS EN PLACE
 LE 1^{ER} OCTOBRE 2003 SELON LA NOUVELLE LOI SUR L'UNIVERSITÉ**

Les membres du Conseil ont été élus pour une période de quatre ans

Composition du Conseil

Monsieur Roger MAYOU, président

Représentants de la Cité

Mme Marie-Laure FRANCOIS (Membre du bureau du Conseil)
 M. François LONGCHAMP
 Mme Corinne CHAPONNIERE MEYER
 M. Bertrand KIEFER
 Mme Isabelle GRAESSLE
 Mme Chantal SCALER

Corps professoral

Professeure Alicia SANCHEZ MAZAS
 Professeur Dominique BELIN (Membre du bureau du Conseil)
 Professeur Michel PORRET
 Professeure Victoria CURZON PRICE
 Professeur Luc THEVENOZ
 Professeur Philippe PERRENOUD
 Professeur Maher ABDEL-HADI

Collaborateurs de l'enseignement et de la recherche

Mme Alessandra FIORAVANTI LEVY (Membre du bureau du Conseil)
 M. Jean-Luc FALCONE
 Mme Delphine GROSS

Etudiants**Membres**

Mme Véronica GOMEZ
 M. Christian DANDRES (Membre du bureau du Conseil)

Suppléants

M. David SCHÄPFER
 Mme Prunella CARRARD

Personnel administratif et technique

Mme Janine EVALET (Membre du bureau du Conseil)
 Mme Marie-Claude MAUGAIN

Secrétaires

Mme Sophie DESJACQUES CARNEGIE
 M. Jean-Jacques BONVIN

► **SÉNAT**

Bureau du Sénat

Professeure Christine CHAPPUIS, présidente
Professeur André MAEDER, vice-président

Commission du Sénat

Membres

Professeur Jacques BUFFLE, Faculté des sciences
Professeur Jacky SAMSON, Faculté de médecine
Professeur Richard WASWO, Faculté des lettres
Professeur Jean-Philippe VIAL, Faculté des sciences économiques et sociales
Professeur Christian-Nils ROBERT, Faculté de droit
Professeure Petra VON GEMÜNDEN, Faculté autonome de théologie protestante
Professeur Alberto MUNARI, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation
Professeur Willi WEBER, Institut d'architecture
Professeur Giancarlo MARCHESINI, Ecole de traduction et d'interprétation

Suppléants

Professeur Ulrich BURGER
Professeur Rudolf ZUBLER
Professeur François PASCHOUD
Professeur Ulrich KÖHLI
Professeur Enrico NORELLI
Professeur Pierre DASEN
Professeur Georges DESCOMBES
Mme Ingrid ALKSNIS

Membres désignés indépendamment des représentants et des suppléants

Professeur Bernard GIOVANNINI
Professeur Charles-Henri RAPIN

► **COMMISSION DE LA LIBERTÉ ACADÉMIQUE**

(jusqu'au 9 juillet 2003)

Professeur Henry MOTTU, président, Faculté de théologie
Professeur Giorgio MALINVERNI, vice-président, Faculté de droit

Membres

Professeur Jean-Pierre ECKMANN, Faculté des sciences
Professeur Michel MUHLETHALER, Faculté de médecine
Professeur André HURST, Faculté des lettres
Professeur Olivier de la GRANVILLE, Faculté des sciences économiques et sociales
Professeur Pierre DOMINICÉ, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation
Professeur Jacques BLUMER, Institut d'architecture
Professeur Maher ABDEL HADI, Ecole de traduction et d'interprétation

► **COMMISSION GENEVOISE DE RECHERCHE DU FONDS NATIONAL**

Professeur André MAEDER, président, Faculté des sciences
Professeure Jaya KRISHNAKUMAR, vice-présidente, Faculté des sciences économiques et sociales

Membres

Professeur Gilbert BURKI, Faculté des sciences
Professeur Marc BALLIVET, Faculté des sciences
Professeur Roberto MONTESANO, Faculté de médecine

Professeur Avinoam SAFRAN, Faculté de médecine
 Professeur Jean-Yves TILLIETTE, Faculté des lettres
 Professeure Rita Maria TRIGO TRINDADE, Faculté de droit
 Professeur Enrico NORELLI, Faculté autonome de théologie protestante
 Professeur Frédy BUCHEL, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation
 Professeur Willi WEBER, Institut d'architecture
 Professeur Jean-Claude GÉMAR, Ecole de traduction et d'interprétation

► **CONSEIL DE DISCIPLINE**

M. Axel TUSCHSCHMID, président
 M. Richard BARBEY, suppléant à la présidence

Membres

Professeur Dominique BELIN, Faculté de médecine
 Professeur Bénédicte FOEX, Faculté de droit
 M. Jean-Luc FALCONE, assistant, Centre universitaire d'informatique
 M. Olivier POWELL, assistant, Centre universitaire d'informatique
 Mme Roxane CARRETERO, étudiante, Faculté des lettres

► **COMMISSION DE RECOURS**

Mme Laure BOVY, présidente
 M. Dominique SCHUCANI, président suppléant
 M. Jean-Marc VERNIORY, membre titulaire
 Mme Bettina FLEISCHMANN, membre titulaire
 M. Olivier SCHULTHESS, membre suppléant
 Mme Bita AMIRDIVANI, membre suppléant

► **DOYENS DES FACULTÉS,
DIRECTEUR DE L'INSTITUT D'ARCHITECTURE,
PRÉSIDENT DE L'ÉCOLE DE TRADUCTION ET D'INTERPRÉTATION**

Professeur Jacques WEBER, doyen, Faculté des sciences
Professeur Jean-Louis CARPENTIER, doyen, Faculté de médecine
Professeur Charles GENEQUAND, doyen, Faculté des lettres
Professeur Pierre ALLAN, doyen, Faculté des sciences économiques et sociales
Professeur Robert ROTH, doyen, Faculté de droit
Professeur Bernard RORDORF, doyen, Faculté autonome de théologie protestante
Professeure Anik de RIBAUPIERRE, doyenne, Faculté de psychologie
et des sciences de l'éducation
Professeur Jean-Pierre CÊTRE, directeur, Institut d'architecture
Professeur Bruno de BESSÉ, président, Ecole de traduction et d'interprétation

► **ADMINISTRATION CENTRALE**

M. Laurent PALLY, directeur de l'administration
M. Michel BUTTIN, ingénieur de sécurité
M. Christian CHEYROUX, assurance qualité
Mme Sophie ROSSILLION DAMARY, statistiques
M. Daniel SIMONIN, support informatique
Mme Dominique TORRIONE-VOUILLOZ, archives
Mme Ghislaine INGOLD, système d'informations administratives

Divisions et services

Division informatique

M. Alain JACOT-DESCOMBES, chef de division
M. Paul SCHAER, responsable organisation
M. Alain HUGENTOBLER, responsable sécurité informatique
M. Jean-Raymond FISCHER, *HelpDesk* et groupe conseil aux utilisateurs
M. David BILLARD, Service développement et maintenance
M. Pierre-Yves BURGI, Service multimédia
M. Daniel PELLET, groupe production systèmes et serveurs
M. Albert SCHINDLER, groupe réseau
Mme Gabrielle von ROTEN, Service de coordination des bibliothèques
M. Roger MÉRAT, groupe messagerie

Division comptabilité et gestion financière

M. Pascal TISSOT, chef de division
M. Jacques BONNET, Service du budget
Mme Marie-Madeleine MAJOR-MORGER, Service du budget
Mme Colette GAVARD, Service de la comptabilité
Mme Ying LI-YU, Service comptabilité analytique
M. Jean-Marc BRETTON, Service des subventions et inventaires

Division des bâtiments et de la logistique

M. Yves DELAY, chef de division
M. Gabriel HAUSER, Service des bâtiments
M. Jean-François BATTIAZ, Service de la logistique

Division des ressources humaines

M. Philippe AIGROZ, chef de division
Mme Ruth WAGNER, Service du personnel administratif
Mme Marie-Claire CORS-HUBER, Service des enseignants
M. Ngoc Kim Quang NGUYEN, Bureau des salaires
Mme Piera DELL'AMBROGIO, Bureau des relations humaines (jusqu'au 30.09.03)

Division administrative et sociale des étudiants

M. Pascal GARCIN, chef de division
Mme Françoise DEMIERRE, Bureau des logements et restaurants universitaires
Mme Mireille LAGIER, Bureau universitaire d'information sociale
M. Vincent JAQUEMET, Bureau des activités culturelles
M. Antonio LATELLA, Bureau des activités sportives
Mme Jeannine STEINER, Bureau de placement
Mme Marie-José GENOLET VIACCOZ, M. Marc WOREK, Centre Uni-Emploi
Mme Tiziana FARINELLI, Antenne santé
Mme Danielle MAURICE, Programmes d'intégration des étudiants
M. Pierre MOIROUD, Consultation psychologique pour jeunes adultes

.....

► Fonds national suisse de la recherche scientifique 2002-2003

► FACULTÉ DES SCIENCES

Département d'astronomie

André BLECHA	55'662.-
André BLECHA	237'861.-
André BLECHA	227'607.-
André BLECHA	5'862.-
Gilbert BURKI	1'122'746.-
Thierry COURVOISIER	594'774.-
Michel MAYOR	227'191.-
Michel MAYOR	199'839.-
Georges MEYNET	6'000.-
Daniel SCHAERER	316'985.-
Total Département d'astronomie	2'994'527.-

Section de mathématiques

Anton ALEXEEV	95'360.-
Pierre DE LA HARPE	280'000.-
Gerhard WANNER	50'000.-
Total Section de mathématiques	425'360.-

Section de physique

Werner AMREIN	17'000.-
Alain BLONDEL	100'000.-
Markus BÜTTIKER	301'348.-
Allan Geoffrey CLARK	1'053'256.-
Allan Geoffrey CLARK	750'000.-
Michel DROZ	173'975.-
Øystein FISCHER (PRN MaNEP)	5'035'649.-
Øystein FISCHER	1'298'807.-
Martin POHL	1'018'383.-
Total Section de physique	9'748'418.-

Section de biologie

Denis DUBOULE, (PRN Frontiers in Genetics)	4'511'774.-
Christian FANKHAUSER	314'725.-
Brigitte GALLIOT	39'167.-
Maria-Isabel GOMEZ	207'588.-
Angela KRÄMER BILBE	10'000.-
Angela KRÄMER BILBE	479'000.-
Jan Wojciech PAWLOWSKI	40'000.-
Claude PENEL	161'280.-
Xavier PERRET	315'415.-
Didier PICARD	425'000.-
Didier PICARD	7'875.-
Jean-David ROCHAIX	834'000.-
Ivan RODRIGUEZ	336'834.-
Duri RUNGGER	177'810.-
Alicia SANCHEZ-MAZAS	43'333.-
Pierre SPIERER	425'000.-
Katharina STRUB PICARD	197'000.-
Total Section de biologie	8'525'801.-

Section des sciences de la Terre

Milan BERES	109'920.-
Luis FONTBOTE	420'017.-
Denis FONTIGNIE	111'284.-
Georges GORIN	231'145.-
Georges GORIN	160'000.-
Pascal KINDLER	205'644.-
Urs SCHALTEGGER	339'269.-
Walter WILDI	185'700.-
Louissette ZANINETTI	50'000.-
Total Section des sciences de la Terre	1'812'979.-

Section de chimie

Alexandre ALEXAKIS	546'618.-
Jan AUGUSTYNSKI	166'426.-
Michal BORKOVEC	200'000.-
Michal BORKOVEC	690'459.-
Katharina FROMM	138'376.-
Michel GEOFFROY	147'920.-
Jean GRUENBERG	493'333.-
Ernst Peter KÜNDIG	553'280.-
Paul MÜLLER	304'647.-
Claude PIGUET	328'578.-
Vera SLAVEYKOVA-STARTCHEVA	100'520.-
Alan Francis WILLIAMS	6'000.-
Total section de chimie	3'676'157.-

TOTAL FACULTÉ DES SCIENCES **27'183'242.-**

FACULTÉ DE MÉDECINE

Section médecine fondamentale

Stylios ANTONARAKIS	9'699.-
Stylios ANTONARAKIS	333'333.-
Michel AURRAND-LIONS	197'000.-
Alex John BAERTSCHI	197'000.-
Dominique BELIN	111'300.-
Laurent BERNHEIM	16'349.-
Jean-Philippe BONJOUR	770.-
Christine CHAPONNIER	10'000.-
Christine CHAPONNIER	227'000.-
Christine CHAPONNIER	5'960.-
Christine CHAPONNIER	20'663.-
Laurent CIMASONI	150'000.-
Bernard CONRAD	236'764.-
Bernard CONRAD	75'650.-
Bernard CONRAD	56'750.-
Pierre COSSON	137'530.-
Claudio DE VIRGILIO	315'074.-
Nicolas DEMAUREX	479'000.-
Bernardino FANTINI	260'000.-
Costa Panos GEORGOPOULOS	25'699.-

Shozo IZUI	11'222.-	Sylvie FERRARI-LACRAZ	197'000.-
Ann Catherine KATO	90'914.-	Lars FRENCH	400'000.-
Daniel KOLAKOFSKY	755'000.-	Panteleimon GIANNAKOPOULOS	77'343.-
Patrick LINDER	4'000.-	Sara Lilian GONZALES ANDINO	94'844.-
Christian LUESCHER	134'874.-	Pierre-André GUERNE	10'022.-
Christian LUESCHER	335'000.-	Conrad HAUSER	227'000.-
Paolo MEDA	425'000.-	Olivier IRION	3'780.-
Dominique MULLER	333'330.-	Karl-Heinz KRAUSE	296'000.-
Marguerite NEERMAN-ARBEZ	252'164.-	Karl-Heinz KRAUSE	252'563.-
Marie-Luce PIALLAT	227'000.-	Karl-Heinz KRAUSE	366'667.-
Pierre PIGUET	5'000.-	Brenda KWAK CHANSON	34'236.-
Satish Kumar RAINA	11'340.-	Brenda KWAK CHANSON	296'000.-
Walter REITH	520'000.-	Claude LE COULTRE	151'300.-
Laurent ROUX	335'000.-	René LERCH	227'000.-
Josiane SEYDOUX	73'625.-	Christian LOVIS	293'164.-
Didier TRONO	999'956.-	François MACH	134'874.-
Christian VAN DELDEN	139'712.-	Pierre MAECHLER	227'000.-
Christian VAN DELDEN	131'556.-	Alain MALAFOSSE	197'000.-
Christian VAN DELDEN	22'222.-	Alfredo MORABIA	167'000.-
Helena VERKOOIJEN	259'355.-	Denis MOREL	111'300.-
Total Section de médecine fondamentale	7'931'811.-	Philippe MOREL	167'000.-
		Philippe MOREL	167'000.-
		Laurent NICOD	21'479.-
<i>Section médecine clinique</i>		Francisco PALACIO-ESPASA	50'000.-
Patrick AMMAN	83'500.-	Arnaud PERRIER	111'300.-
Anne ANGELILLO	252'900.-	Jacques PHILIPPE	4'534.-
Anne ANGELILLO	368'784.-	Vincent PIGUET	479'000.-
Jean-Philippe ASSAL	6'000.-	Didier PITTET	479'000.-
Michel AUBERT	296'000.-	Eddy Emile ROOSNEK	4'390.-
Constance BARAZZONE	296'000.-	Jacques SCHRENZEL	50'000.-
Martine BERNSTEIN	94'583.-	Jacques SCHRENZEL	295'133.-
Olaf BLANKE	197'000.-	Magrita SEECK	131'300.-
Colette BOËX	227'000.-	Claire-Anne SIEGRIST	425'000.-
Luca BORRADORI	335'000.-	Mehdi TAFTI	377'000.-
Henri BOUNAMEAUX	103'794.-	Jean-Marie TIERCY	227'000.-
Henri BOUNAMEAUX	197'000.-	Miriam-Monica	
Henri BOUNAMEAUX	11'402.-	TREGGIARI VENZI	295'027.-
Constantin BOURAS	167'000.-	M. TREGGIARI VENZI	195'484.-
Marijke BRINK	83'500.-	M. TREGGIARI VENZI	164'167.-
Andrea CARLINO	278'657.-	Jean-Dominique VASSALLI	453'333.-
Marc CHANSON	296'000.-	Jean VILLARD	2'420.-
Jean-Michel DAYER	605'000.-	Patrick VUILLEUMIER	293'164.-
Philippe DE MOERLOOSE	167'000.-	Claes WOLLHEIM	834'000.-
Nicolas DE TRIBOLET	50'000.-	Rudolf ZUBLER	296'000.-
Pierre-Yves DIETRICH	167'000.-	Total Section de médecine clinique	14'601'366.-
André DOSSO	197'000.-		
Donatus DREHER	2'303.-	<i>Section de médecine dentaire</i>	
Michel DUBOIS-DAUPHIN	1'185.-	Urs Christophe BELSER	260'000.-
Jean-François ETTER	36'228.-	Stavros KILIARIDIS	3'000.-
Jean-François ETTER	151'300.-	Total Section de médecine dentaire	263'000.-
Eric FERAILLE	296'000.-		
Eric FERAILLE	2'437.-	TOTAL FACULTÉ DE MÉDECINE	22'746'282.-
Serge FERRARI	295'074.-		

FACULTÉ DES LETTRES

Ursula AMREIN ANDERMATT	184'900.-
Jonathan BARNES	3'633.-
Jonathan BARNES	424.-
Roberta Paola DE MONTICELLI	239'760.-
Antoine FLEURY	137'680.-
Irène Claudia HERRMANN PALMIERI	21'667.-
Matthieu HONEGGER	300'425.-
Jean-Philippe JACCARD	231'218.-
Paola MERLO	3'280.-
Jacques MOESCHLER	4'655.-
Maurizio PERUGI	126'720.-
Olivier POT	173'078.-
Eddy ROULET	1'932.-
Ur SHLONSKY	12'984.-

TOTAL FACULTÉ DES LETTRES 1'442'356.-

FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES*Section des hautes études commerciales (HEC)*

Martin Edward HOESLI	105'748.-
Total HEC	105'748.-

Section sciences économiques

Gabrielle ANTILLE GAILLARD	18'900.-
Giovanni FERRO-LUZZI	4'300.-
Manfred GILLI	14'785.-
Manfred GILLI	97'870.-
Jayalakshmi KRISHNAKUMAR	103'704.-
Jayalakshmi KRISHNAKUMAR	97'870.-
Tobias MUELLER	283'226.-
Elvezio RONCHETTI	202'150.-
Alexandre SWOBODA	75'654.-
Total Section des sc. économiques	898'459.-

Section des sciences sociales

Hanspeter KRIESI	253'448.-
Alice LANDAU	15'000.-
Michel ORIS	352'441.-
Serge PAQUIER	145'200.-
Christine ROTHMAYR ALLISON	5'102.-
Pascal SCIARINI	9'000.-
Pascal SCIARINI	44'037.-
Jean-Claude VERNEX	3'000.-
Jean ZIEGLER	39'960.-
Jean ZIEGLER	20'880.-
Total Section des sc. sociales	888'068.-

TOTAL FACULTÉ DES SES 1'892'275.-

FACULTÉ DE DROIT

Gabriel AUBERT	5'937.-
Laurence BOISSON DE CHAZOURNES	1'509.-
Victor MONNIER	104'993.-
Benedict WINIGER	249'379.-

TOTAL FACULTÉ DE DROIT 361'818.-

FACULTÉ DE THÉOLOGIE*Institut d'histoire de la Réformation*

Max ENGAMMARE	70'200.-
Maria-Cristina PITASSI	49'895.-
Total Institut d'histoire de la Réformation	120'095.-

TOTAL FACULTÉ DE THÉOLOGIE 120'095.-

FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION*Section de psychologie*

Anik DE RIBAUPIERRE	185'489.-
Anik DE RIBAUPIERRE	6'420.-
Pierre DILLENBOURG	267'952.-
Michelangelo FLUECKIGER	292'094.-
Ulrich Hans FRAUENFELDER	379'858.-
Ulrich Hans FRAUENFELDER	649.-
Claude-Alain HAUERT	33'766.-
Gabriel MUGNY	1'711.-
Klaus SCHERER	5'000.-
Nicole STEINBUCHER-RHEINWALL	164'167.-
Martial VAN DER LINDEN	135'280.-
Maria-Pia VICTORIA FESER	323'382.-
Paolo VIVIANI	281'582.-
Paolo VIVIANI	197'300.-
Marcel Robert ZENTNER	158'023.-
Total Section de psychologie	2'432'673.-

Section des sciences de l'éducation

Jean-Paul BRONCKART	3'600.-
Gisela CHATELANAT	4'461.-
Pierre DASEN	293'700.-
Pierre DASEN	88'074.-
Joaquim DOLZ-MESTRE	476'862.-
Rita HOFSTETTER ROSET	11'616.-
Rita HOFSTETTER ROSET	1'011.-
Cleopatre MONTANDON	2'220.-
Cleopatre MONTANDON	2'220.-

Michel-Roland VUILLE 118'331.-
Total Section des sc. de l'éducation 999'875.-

**TOTAL FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE
 ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION 3'432'548.-**

INSTITUT D'ARCHITECTURE

Alain LEVEILLE 4'428.-

TOTAL INSTITUT D'ARCHITECTURE 4'428.-

ÉCOLE DE TRADUCTION ET D'INTERPRÉTATION

Pierrette BOUILLON 8'000.-

**TOTAL ÉCOLE DE TRADUCTION
 ET D'INTERPRÉTATION 8'000.-**

CENTRE UNIVERSITAIRE D'INFORMATIQUE

Ciaran BRYCE 190'900.-
 Bastien CHOPARD 83'920.-
 Gilles FALQUET 82'920.-
 Geir Jarle HULAAS 130'280.-
 Nadia MAGNENAT THALMANN 444'131.-
 Stéphane MARCHAND-MAILLET 83'920.-
 Christian PELLEGRINI 137'661.-
 Christian PELLEGRINI 247'934.-
 José ROLIM 174'840.-
 José ROLIM 3'000.-

**TOTAL CENTRE UNIVERSITAIRE
 D'INFORMATIQUE 1'579'506.-**

CENTRE INTERFACULTAIRE DE GÉRONTOLOGIE

Christian LALIVE D'EPINAY 463'701.-
 Christian LALIVE D'EPINAY 226'632.-
 Christian LALIVE D'EPINAY 1'597.-

**TOTAL CENTRE INTERFAC. DE
 GERONTOLOGIE 691'930.-**

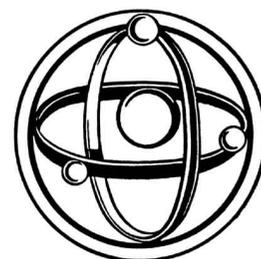
INSTITUT UNIVERSITAIRE DE HAUTES ÉTUDES INTERNATIONALES

Gopalan BALACHANDRAN 28'000.-
 Richard BALDWIN 215'435.-
 Hans GENBERG 99'920.-
 David SYLVAN 30'240.-
Total IUHEI 373'595.-

TOTAL UNIVERSITÉ DE GENÈVE 59'836'075.-

FACULTÉS, INSTITUT, ÉCOLE

- **Faculté des sciences**
- **Faculté de médecine**
École d'éducation physique et de sport
- **Faculté des lettres**
École de langue et de civilisation françaises
- **Faculté des sciences économiques et sociales**
- **Faculté de droit**
- **Faculté autonome de théologie protestante**
- **Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation**
- **Institut d'architecture**
- **École de traduction et d'interprétation**



► Faculté des sciences

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

La Faculté des sciences s'est livrée à une réflexion approfondie sur ses enseignements à tous les niveaux et sur les modifications qu'ils subiront lors de la mise en œuvre de la déclaration de Bologne. Les objectifs de cette dernière sont sans aucun doute louables et doivent être mis en route de façon à conduire à l'amélioration de la qualité des études, à l'encouragement à la mobilité des étudiants, au développement de l'interdisciplinarité, au renforcement de l'égalité des chances, ainsi qu'à la promotion des études à temps partiel. Les différents organes de la Faculté ont donc été saisis de ces questions à plusieurs reprises et, suite à des discussions nourries, ils ont décidé de soutenir le passage au système de Bologne, c'est-à-dire de modifier profondément les règlements et plans d'études de la Faculté de façon à introduire:

- Les filières d'études échelonnées de la formation de base (*bachelor + master*)
- La révision de la formation approfondie ainsi que de celle de type continue
- L'usage généralisé des crédits ECTS
- Les conditions régissant le passage du *bachelor au master*
- La dénomination unifiée des différents titres

En outre, un calendrier conduisant à l'entrée en vigueur de ce nouveau règlement au 1^{er} octobre 2004 a été établi. En effet, étant donné que de nombreuses Hautes écoles de notre pays ont déjà instauré le système de Bologne au 1^{er} octobre 2003, il devient essentiel pour la Faculté des sciences de ne pas prendre un retard supérieur à un an dans l'introduction inéluctable de ce nouveau système reconnu au niveau européen.

Dans les autres domaines, les innovations apportées au cours de la période considérée sont les suivantes:

- Les nouveaux règlements et plans d'études du diplôme en sciences pharmaceutiques sont entrés en vigueur le 1^{er} octobre 2003. Le nouveau cursus comprend, notamment, le passage du stage en officine en fin de cursus et l'introduction de nouveaux enseignements orientés vers les sciences pharmaceutiques.
- Une école doctorale en sciences pharmaceutiques a été introduite le 1^{er} octobre 2003. Elle est destinée à tous les étudiants du doctorat ès sciences, mention sciences pharmaceutiques des Universités de Genève et de Lausanne.
- La Section de pharmacie a été reconnue par la Société suisse des pharmaciens comme organisme formateur habilité à dispenser des cours dans le cadre de la formation continue des pharmaciens d'officine. Cette formation est organisée en collaboration avec la Société de pharmacie du canton de Genève.

ORGANISATION

La professeure Louise Zaninetti, du Département de géologie et paléontologie, a été nommée au poste de vice-rectrice de l'Université de Genève pour la période 2003-2007. Le 15 juillet 2003, le professeur Ernst Hairer a succédé au professeur Franz Streit au poste de président de la Section de mathématiques. En outre, le professeur Jean-Marc Triscone a été nommé à la même date à la vice-présidence de la Section de physique. Les professeurs Alexandre Alexakis et Alan Williams ont pris à la même date, respectivement, la direction du Département de chimie organique et du Département de chimie minérale, analytique et appliquée.

M. Xavier Chillier, chargé de cours, a été nommé au poste de conseiller aux études de la Faculté au 1^{er} septembre 2003. Il succède au professeur Pierre Descouts qui a pris sa retraite.

Les deux nouvelles étapes de Sciences III ont été inaugurées le 11 décembre 2003. Regroupées en un seul bâtiment, elles englobent 1500 m² de locaux d'enseignement et 4500 m² de laboratoires de recherche. Ces nouvelles constructions permettent de regrouper les différents départements de la Section de biologie. Le regroupement à l'Université de Genève de l'Ecole romande de pharmacie se met en place avec le transfert administratif à la Faculté de la Section lausannoise de pharmacie au 1^{er} janvier 2004. Les travaux de la coordination *Homme-Nature-Environnement* se poursuivent conformément à la convention passée entre le canton de Genève, la Ville de Genève et la Faculté. Cette coordination, présidée alternativement par le doyen de la Faculté et le chef du Département municipal des affaires culturelles, a pour but de développer la collaboration entre les musées de la Ville de Genève et les Départements de la Faculté exerçant une activité dans les mêmes domaines.

La Faculté des sciences a participé activement à la concertation entre les services du Département de l'économie, de l'emploi, et des affaires extérieures du canton de Genève et les entreprises locales concernées par les nouvelles technologies.

RECHERCHE

La Faculté a maintenu son soutien aux deux Pôles de recherche nationaux (PRN) du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) dont le centre de compétences est basé à Genève. Le premier, intitulé *Frontiers in Genetics*, est focalisé sur la génétique et la génomique. Il poursuit ses activités par la création de plates-formes de microscopie, de génomique et de protéomique. Le second, *Materials with Novel Electronic Properties (MaNEP)*, concerne la physique des nouveaux matériaux. D'importants résultats ont déjà été obtenus par ses différents partenaires. Le professeur van der Marel a par ailleurs été nommé professeur ordinaire au Département de physique de la matière condensée où il développera un projet de recherche de grande envergure consacré à la spectroscopie optique des matériaux supraconducteurs. Il s'agit là d'une nouvelle direction de recherche qui entrera dans le cadre du PRN *MaNEP*. En outre, plusieurs professeurs de la Faculté sont impliqués dans deux autres pôles de recherche nationaux, à savoir *Quantum photonics* et *Interactive multimodal information management (IM)2*.

A nouveau, les chercheurs de la Faculté des sciences ont obtenu un soutien financier important de fonds extérieurs (FNS et autres) à hauteur de plus de 50% du budget DIP de la Faculté. M. Svyatoslav Voloshynovskyy a été retenu pour un poste de professeur boursier du FNS et, à ce titre, il a été nommé professeur adjoint suppléant au Département d'informatique. M. Philippe Jacquod a également obtenu un poste de professeur boursier FNS en physique théorique. Il a donc été nommé professeur adjoint suppléant au Département de physique théorique. Enfin, Mme Goulmara Arjantseva a réussi le concours pour un poste de professeur boursier FNS en mathématiques et, à ce titre, elle a été nommée professeure adjointe suppléante à la Section de mathématiques.

PRIX ET DISTINCTIONS

Le Prix Marcel Benoist a été attribué au professeur Denis Duboule du Département de zoologie et biologie animale. Il a été remis au lauréat par M. Pascal Couchepin, président de la Confédération, le 14 novembre 2003.

Professeur au Département de biochimie, M. Stuart Edelstein a été nommé chevalier de la Légion d'Honneur par le gouvernement français.

Le professeur Ernst Hairer, de la Section de mathématiques, a été promu au grade de Docteur honoris causa de l'Université de Lund (Suède).

Les professeurs Ernst Hairer et Gerhard Wanner, de la Section de mathématiques, ont reçu le Prix international Peter Henrici 2003.

Le Prix 2003 de la Ville de Genève a été attribué à M. André Haefliger, professeur honoraire de la Section de mathématiques.

Le professeur Ueli Schibler, du Département de biologie moléculaire, a été nommé membre individuel de l'Académie suisse des sciences médicales.

Le professeur Nicolas Gisin, du groupe de physique appliquée, a été cité par la *MIT Technology Review* comme étant l'auteur de l'une des dix technologies émergentes en passe de changer le monde, à savoir un nouveau système de cryptographie quantique qui devrait révolutionner les techniques de transmission de l'information.

Le professeur Lluís Fontbote, du Département de Minéralogie, a été nommé *International Lecturer* de la *Society of Economic Geology (USA)*.

RELATIONS AVEC LA CITÉ

Le Département de physique nucléaire et corpusculaire a joué le rôle de cheville ouvrière dans la mise sur pied d'un Institut suisse de physique des particules. Son premier président est le professeur Allan Clark, directeur du Département de physique nucléaire et corpusculaire.

Le Département de minéralogie a terminé les travaux conduisant à la création d'un Centre genevois de géochronologie. Le but de ces installations est d'effectuer des analyses isotopiques de systèmes comportant d'infimes quantités de métaux lourds de l'ordre du nanogramme et picogramme.

La *Passerelle Science-Cité* de l'Université de Genève, créée par les Facultés des sciences et de médecine, a étendu ses activités à toutes les facultés dans le but de mettre en valeur les différents projets de recherche, ainsi que les enseignements de l'Université. La *Passerelle Science-Cité* a été réorganisée grâce au soutien du Rectorat et de la fondation H.-D. Wright.

De nombreux chercheurs de la Faculté ont été les chevilles ouvrières de la *Nuit de la Science* qui s'est tenue les 5 et 6 juillet 2003; elle a connu un franc succès auprès de la population genevoise.

La Section des sciences de la Terre a mis sur pied, du 16 au 18 juillet 2003, la conférence internationale *The impact of Global Environmental Problems on Continental and Coastal Marine Waters* à laquelle ont participé 200 personnes.

Dans le cadre du pôle *MaNEP*, un workshop réunissant 180 participants a été organisé en septembre 2003 aux Diablerets.

En collaboration avec l'EPFL, le professeur Claude Piguet du Département de chimie minérale, analytique et appliquée a organisé, le 5^e Congrès international sur les *Eléments f* à Genève, du 24 au 29 août 2003. Cette manifestation a réuni 400 participants.

Le 14 novembre 2003 s'est tenu un colloque en l'honneur du regretté Martin Peter, organisé par le Département de physique de la matière condensée. Le professeur Walter Kohn, Prix Nobel 1998 de chimie, y a présenté une conférence.

COLLABORATION INTERNATIONALE

Le Département de physique nucléaire et corpusculaire a poursuivi ses activités prioritaires dans le cadre de la future expérience LHC (*Large Hadron Collider*) du CERN, en particulier dans le contexte de l'aimant ATLAS. Le même département a mis en place une collaboration internationale en vue de la construction d'une installation visant à lancer des faisceaux de neutrons traversant tout le Japon. Enfin, le projet AMS de recherche d'antimatière dans l'espace s'est poursuivi avec la construction d'un détecteur à hautes performances.

Dans le cadre des projets européens *Networks of Excellence*, le Département d'informatique est partenaire de deux réseaux importants consacrés respectivement aux interfaces homme-machine et à la cryptologie.

Le lancement du satellite *Integral* de l'Agence spatiale européenne a été effectué avec succès le 17 octobre 2002. Depuis cette date, ce satellite envoie ses mesures relatives à l'émission de rayonnements gamma en provenance du cosmos au centre ISDC (*Integral Science Data Center*), rattaché à l'Observatoire de l'Université de Genève (Département d'astronomie), qui décrypte et analyse ces données. Les premières informations en provenance de ce satellite permettent d'envisager l'existence d'importantes sources de rayonnement inconnues jusqu'à présent.

L'Observatoire de l'Université de Genève participe aussi à deux autres missions de l'Agence spatiale européenne (ESA): GAIA (*Global Astrometric Interferometer for Astrophysics*) et COROT (*Convection Rotation and planetary Transits*). Le satellite COROT, dédié à l'astronomie, étudiera la structure interne de milliers d'étoiles afin de déduire leur masse, leur âge et leur composition. Il s'agit d'un enjeu fondamental: c'est dans les étoiles, à différents stades de leur évolution, que se forment les éléments chimiques de l'univers. La mission COROT se lancera également à la découverte de nouvelles planètes. Quant au satellite GAIA, arpenteur du ciel, il a pour objectif de clarifier l'origine et l'histoire de notre galaxie en réalisant une cartographie 3D d'une très grande précision de plus d'un milliard d'étoiles. Ses résultats permettront notamment d'obtenir une image sans précédent des étoiles en mouvement dans notre galaxie; une estimation de la distribution de la matière sombre; la structure interne et l'évolution de tous les types d'étoiles; et de vérifier la présence de planètes autour de centaines de milliers d'étoiles.

Au niveau des infrastructures astronomiques au sol, l'Observatoire a collaboré à la construction d'un des instruments focaux du VLT (*Very Large Telescope*) installé à Paranal par l'organisation européenne ESO (*European Southern Observatory*). Cet instrument (FLAMES) a été envoyé au Chili pour la première série d'observations.

En outre, d'innombrables collaborations, trop nombreuses pour être citées ici, sont en cours entre les laboratoires de la Faculté et d'autres universités ou organisations internationales dans le cadre de projets de recherche de haute qualité, qui s'inscrivent souvent dans le contexte de la participation suisse à projets internationaux, comme ceux de l'OMS ou de l'EMBL, ou européens, tels que le 6^e programme-cadre, COST, TMR, HFSPO, etc.

JACQUES WEBER - Doyen



► Faculté de médecine

ENSEIGNEMENT

En 1995, la Faculté de médecine de Genève a mis en route une réforme de son programme d'études s'étendant de la 2^e à la 5^e année. Cette réforme ayant jusqu'ici épargné la 1^{ère} année, la Commission de l'enseignement a décidé que le moment était venu de se pencher sur cette année. En effet, le projet de loi sur les formations médicales universitaires devrait rendre les Facultés de médecine autonomes et responsables de l'enseignement et des examens (sauf un examen final fédéral).

Les objectifs généraux de 1^{ère} année ont été redéfinis sur la base d'une réflexion regroupant des enseignants de plusieurs disciplines, médecins et non-médecins, ainsi que des enseignants de la Faculté des sciences, en accordant une plus grande priorité à ce qui est directement pertinent pour la formation médicale.

Pour les étudiants, la 1^{ère} année à l'Université est l'apprentissage du métier d'étudiant. La réforme de la 1^{ère} année devrait donc être l'occasion de développer, dès le début des études, l'autonomie des étudiants dans leur apprentissage. Nous prévoyons aussi un changement du rôle des enseignants. Leur tâche sera de créer le climat de motivation au travail, notamment en mettant en évidence la pertinence médicale du sujet.

Grandes lignes du programme de 1^{ère} année

Le groupe de travail pluridisciplinaire a conçu le nouveau programme en le centrant sur les besoins des futurs cliniciens et médecins chercheurs. Celui-ci devrait aussi permettre une évaluation plus pertinente des aptitudes des futurs médecins sélectionnés en fin de première année.

Une première unité permettra aux étudiants d'explorer les composants essentiels du monde vivant, leur assemblage en cellules et le fonctionnement élémentaire de ces dernières. Les deux unités suivantes seront consacrées aux mécanismes de formation des tissus et organes, puis à l'organisation des principaux systèmes du corps humain. L'accent sera mis sur les relations entre la structure et la fonction. Enfin, la quatrième unité visera à intégrer les notions étudiées dans les unités précédentes dans le cadre de problèmes cliniques ou de situations normales mettant en jeu des mécanismes de régulation (par ex. adaptation à l'effort).

Unité "Personne-Santé-Société" (PSS)

Se déroulant parallèlement aux quatre unités, l'unité PSS s'inscrit dans le contexte d'un objectif prioritaire de la réforme des études qui vise à :

- Développer les compétences relationnelles et les aptitudes propres au métier de médecin praticien (approche centrée sur la personne et tenant compte des caractéristiques des différents âges de la vie, prise de décisions parfois vitales dans l'incertitude, considérations éthiques).
- Prendre en compte l'environnement communautaire (déterminants de la santé, santé publique, réponse du système de soins).

L'unité PSS favorisera une première sensibilisation des étudiants à ces dimensions importantes. Elle reposera sur des intervenants de plusieurs disciplines.

Deux examens

Le programme est conçu de façon modulaire avec des examens semestriels qui comporteront des épreuves écrites testant l'ensemble des domaines enseignés.

CHANGEMENT À LA TÊTE DES COMITÉS DE PROGRAMME

Cette période a vu deux changements importants dans le pilotage des études de médecine. Deux pionniers de la réforme des études de médecine à Genève ont en effet décidé de mettre fin à leurs activités de responsables d'enseignement: le professeur Jean-Paul Giacobino, président du Comité des années précliniques (1^{ère} – 3^e années) et le professeur Hans Stalder, responsable du programme des Dimensions communautaires (DC). Le Collège des professeurs de la Faculté de médecine a confié la tâche de président du Comité des années précliniques au professeur Laurent Bernheim dès octobre 2002 et la responsabilité du programme DC au docteur Philippe Chastonay, maître d'enseignement et de recherche.

RECHERCHE

Du côté de l'ostéoporose

Au niveau clinique, l'ostéoporose se traduit par de nombreuses fractures, dont le degré de gravité est étroitement lié aux complications qu'elles entraînent. Cette pathologie peut s'expliquer suivant trois grands facteurs de risque: environnemental, nutritionnel et génétique. La Division des maladies osseuses du Département de médecine interne s'investit dans l'étude des causes de cette maladie et dans l'établissement de traitements novateurs. Leurs études récentes se sont concentrées sur deux facteurs de risque de cette maladie: l'environnement et l'aspect nutritionnel.

L'équipe du professeur Rizzoli a effectué une étude comparative sur les fréquences de fractures dans des environnements urbains et ruraux. Les statistiques ont montré un pourcentage plus élevé de fractures chez les résidents urbains que chez les ruraux. De plus, les femmes étaient plus affectées que les hommes et les personnes résidant dans des institutions risquaient davantage d'avoir une fracture que les personnes résidant à leur domicile.

Par ailleurs, cette équipe a analysé l'interaction entre régime nutritionnel et risque d'ostéoporose. En utilisant un modèle de rat présentant les symptômes d'ostéoporose, ils ont démontré que l'apport d'acides aminés essentiels augmentait la résistance des os en agissant sur la masse osseuse et sur la micro-architecture des os.

Du côté de la radiologie

Le Département de radiologie a récemment mis en place des moyens techniques facilitant l'enseignement, le diagnostic et la collaboration. Le professeur Antoine Geissbuhler a ainsi développé un système d'enseignement digital et de collections d'images radiologiques et autres, ainsi qu'un accès multimédia. Les clients connectés au serveur de la base de données peuvent éditer les informations, les partager et les redistribuer via le Web ou par la création de CD-Rom. Parallèlement, et sous l'impulsion du docteur Jean-Paul Vallée, un service facultaire d'analyse et de visualisation d'images médicales utilisant un tel système a été créé. Il permet aux chercheurs, encadrés par des spécialistes du domaine, d'accéder à des techniques de pointe dans le cadre de leurs projets scientifiques.

Du côté des neurosciences

De nombreuses évidences montrent que la mémoire est établie par la constitution de connexions neuronales au sein du cerveau, lesquelles attendent, pour être activées, des stimuli d'origine externe ou interne. Comment le cerveau parvient-il à distinguer à travers toutes les associations mentales possibles et à n'importe quel moment, la mémoire qui appartient à la réalité présente et celle des événements passés? Cette question, relevant encore d'un grand mystère, est étudiée par les groupes d'Armin Schneider et de Christophe Michel, membres du réseau neurosciences à la Faculté. Leurs études portent en particulier sur la mémoire de patients souffrant de lésions au niveau du cortex orbito-frontal, qui sont incapables d'adapter leur pensée et leur comportement à la réalité présente. Désorientés dans l'espace temps, ils agissent et pensent avec leur mémoire du passé, suggérant que la suppression de la mémoire *irrelevant* est un mécanisme préconscient intervenant avant que le contenu de la mémoire soit reconnu et consolidé. Ces équipes de recherche utilisent des techniques d'enregistrement et d'analyse spatio-temporelles leur permettant d'étudier une dynamique à l'échelle des millisecondes.

JEAN-LOUIS CARPENTIER - Doyen

▶ Ecole d'éducation physique et de sport

Près de 20 étudiants suivent actuellement la formation en éducation physique, branche mineure des licences bidisciplinaires. Plus de 20 demandes d'équivalences de la part d'étudiants étrangers ont été formulées.

Suite à la réforme de la formation universitaire selon la déclaration de Bologne, la palette de formations dispensées par l'école sera élargie dès 2005 à:

- Un *bachelor* en sciences du mouvement et du sport (tronc commun, avec mention spéciale possible pour un parcours bidisciplinaire pour l'enseignement).
- Un *master* avec différentes mentions possibles: Education physique et enseignement; Fitness, santé et activité physique adaptée; Performance et entraînement. En collaboration avec d'autres facultés, un *master* interdisciplinaire avec mention Sociologie, management et droit du sport est à l'étude.

Selon les principes de la déclaration de Bologne, la possibilité de faire un doctorat sera introduite. Actuellement une participation à une école doctorale transalpine est en projet.

Le 1^{er} octobre 2002, le professeur Bengt Kayser a été nommé directeur d'un Institut dans le domaine des sciences du mouvement et de la médecine du sport.

L'Institut a comme objectif la promotion de l'excellence académique dans la recherche, dans la formation et dans le service à la collectivité en activité physique et en sport, en tenant compte des implications sur la santé de l'individu et la santé publique.

PETER HOLENSTEIN - Directeur



► Faculté des lettres

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Depuis le départ à la retraite du professeur Rodolphe Kasser en 1997, l'enseignement du copte était assuré par des suppléants et pendant deux ans grâce à une subvention de la Société académique. Avec la nomination de M. Pierre Cherix en 2002, en collaboration avec les Facultés de théologie de Genève et Lausanne, cette discipline peut de nouveau faire face à l'avenir avec plus de confiance. Une quinzaine d'étudiants étaient inscrits pendant l'année 2002-2003.

Trois nouveaux DESS ont vu le jour en 2002: *Mondes arabes, mondes musulmans contemporains*, en collaboration avec la Faculté des sciences sociales et politiques de Lausanne et l'IUED de Genève; Un DESS interdisciplinaire en études asiatiques, en collaboration avec la Faculté des sciences économiques et sociales et l'IUED; enfin un DESS de muséologie et conservation du patrimoine, en collaboration avec le Musée d'art et d'histoire de Genève.

Le Département d'anglais a inauguré un projet pilote de *E-learning* sur un réseau d'*American Cultural Studies* regroupant les Universités de Heidelberg, Stuttgart, Padoue, Adelaïde et Saint-Petersbourg.

RECHERCHE

Le 450^e anniversaire de la naissance d'Agrippa d'Aubigné, dont les liens étroits avec Genève n'ont pas besoin d'être rappelés, a fait l'objet d'un colloque international les 13 et 14 décembre 2002 au Département de français moderne. Le même département a organisé, en collaboration avec les Activités culturelles de l'Université, un colloque international intitulé *Ut pictura camera*, le cinéma et la peinture, les 20 et 21 juin 2003. Il a également rendu hommage à deux maîtres de l'école genevoise de critique littéraire: M. Jean Rousset à l'occasion d'une journée de réflexion sur la notion de baroque à laquelle il a attaché son nom (le 13 mai) et M. Georges Poulet qui, s'il n'a pas occupé de poste permanent dans la Faculté des lettres, y était rattaché par de multiples liens, dont le fait d'avoir été formé par M. Marcel Raymond (le 9 mai).

COLLOQUES ET RELATIONS AVEC LA CITÉ

Du 27 au 29 novembre 2003, le CeRNET (Centre de recherche sur les nouveaux espaces textuels) et le Département de français moderne ont organisé un colloque international sur le thème *Textes en performance*.

Nouveaux regards sur Saussure: c'est sous ce titre que le Département de linguistique a rendu hommage, les 19 et 20 septembre 2003, à la fois au fondateur de la pensée linguistique moderne et au professeur René Amacker, récemment retiré, qui l'a illustrée avec distinction.

La Goethe-Gesellschaft Schweiz a tenu ses assises annuelles à Genève avec un colloque sur le thème: *Von der Pansophie zur Weltweisheit, Goethes analogisch-philosophische Konzepte*.

Toujours dans le cadre du Département de langue et littérature allemandes, le 60^e anniversaire du professeur Hans-Jürgen Schrader a été marqué par un colloque intitulé *Realismus in kulturwissenschaftlichen Kontexten*.

L'Unité de langue et littérature espagnoles a organisé un symposium international sur Don Quichotte du 28 au 30 avril 2003. Cette manifestation, coorganisée avec le Centre Cervantes d'Alcalá de Henares et avec la collaboration de l'ambassade d'Espagne, était accompagnée, à la bibliothèque d'espagnol, par une exposition de reliures d'éditions anciennes du célèbre roman.

La Société suisse de littérature générale et comparée, dont le président est actuellement le professeur Markus Winkler du Département d'allemand, a tenu sa réunion annuelle autour du thème: *Bible et littérature*, les 23 et 24 mai 2003.

Les 21 et 22 novembre, l'Unité de grec moderne a organisé un colloque sur *Genève et la Grèce moderne*.

Du 20 au 23 novembre 2002, le Département d'histoire générale, l'Unité d'histoire et de philosophie des sciences et l'Institut d'histoire de la médecine et de la santé se sont associés pour un colloque intitulé *Pour connaître le XIXe, Science et philosophie des sciences à la fin du siècle*. Dans un ordre d'idées voisin, l'Unité d'histoire et de philosophie des sciences, en collaboration avec la Section de physique de la Faculté des sciences, a évoqué l'œuvre du grand savant genevois Charles François Sturm, à l'occasion du bicentenaire de sa naissance. Toujours dans le cadre du Département d'histoire générale, en collaboration avec l'Institut européen de l'Université de Genève et l'Ecole des hautes études en sciences sociales de Paris, une rencontre a réuni des spécialistes d'Europe de l'ouest, des Etats-Unis et de Russie autour du thème: *Réseaux intellectuels et sociabilité culturelle en Europe de 1760 à la Restauration*.

C'est encore un anniversaire, celui de la mort de Hugo Wolf, qui a fourni l'occasion d'un colloque international, les 3 et 4 novembre 2003, organisé par l'Unité de musicologie en collaboration avec le Conservatoire de musique et le Grand Théâtre. Plusieurs concerts remarquables ont accompagné cette événement.

Mentionnons pour conclure les distinctions dont ont été honorés deux collègues de la Faculté: Le professeur Jean-Yves Tilliette, responsable de l'Unité de latin médiéval, a été nommé membre correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Le professeur Hans-Jürgen Schrader, du Département d'allemand, a reçu la grand-croix d'honneur de la République autrichienne pour l'art et la science.

CHARLES GENEQUAND - Doyen

► École de Langue et de Civilisation Françaises (ELCF)

Durant ces deux dernières années académiques, la gestion de l'ELCF a été assurée par Mmes Francine Pricam Djegoumé, Michèle Pouliot et M. Jean-Marc Luscher. L'année en cours (2003-2004) sera la douzième et dernière sous ce régime, puisque le processus de nomination d'un directeur ou d'une directrice touche à sa fin.

Le nombre d'étudiants a encore progressé, passant de 280 en 2002 à 315 en 2003, ce qui représente une hausse de l'effectif de 50% en deux ans. C'est ainsi que l'ouverture de la troisième classe de certificat s'est avérée plus que nécessaire à la rentrée 2002. Le sureffectif qui existait dans les deux classes de ce niveau à la fin des années 90 s'est par ailleurs généralisé à l'ensemble des niveaux. En effet, chacune des huit classes de l'ELCF (hors DEFLE) compte plus de 35 étudiants. Un chiffre qui est en complète contradiction avec la conception en vigueur de l'enseignement ou l'apprentissage d'une langue étrangère.

Nos cours d'appui ouverts aux étudiants non francophones de toutes les facultés évoluent selon la même courbe ascendante: ils ont été suivis par plus de 250 participants en 2002-2003 et l'on dénombre d'ores et déjà plus de 260 étudiants pour le seul semestre d'hiver, soit, potentiellement le double sur l'année 2003-2004.

Au vu de ce qui précède, le poste supplémentaire demandé dans le Plan de développement ne sera sans doute pas suffisant. La réforme des programmes et des cursus liée au processus dit *de Bologne* doit s'accompagner d'une réorganisation de l'ensemble de l'Ecole et de ses missions.

Enfin, en sus de ces missions traditionnelles, l'ELCF a poursuivi conjointement en collaboration avec la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation et l'Ecole de français moderne (EFM) de l'Université de Lausanne, le programme de formation continue *Théories et méthodologies de l'enseignement des langues*.

JEAN-MARC LUSCHER - Comité de direction



► Faculté des sciences économiques et sociales

Entre octobre 2002 et décembre 2003, la Faculté des sciences économiques et sociales s'est engagée à mettre sur pied un nouveau programme d'enseignement compatible avec le processus de Bologne. Cette mise en œuvre nécessite une refonte des cursus d'études et de ses outils de gestion et mobilise toutes les forces à disposition dans la Faculté.

Par ailleurs, la Faculté développe toujours davantage l'offre de formation continue. Ainsi, deux projets ont été développés: un diplôme de MBA en organisations internationales (IOMBA) et, avec l'Université de Savoie, une licence de gestion en emploi. Ces deux projets devraient démarrer l'année prochaine.

L'ouverture internationale de la Faculté a été symbolisée, cette année encore, par la remise du titre de Docteur *honoris causa* à M. Jacques Delors, professeur associé à l'Université de Paris-Dauphine, ancien ministre français de l'Economie et des Finances, et ancien président de la Commission européenne, fonction qu'il a occupée pendant plus de dix ans. Quant aux activités des différents secteurs de la Faculté, elles peuvent se résumer de la manière suivante.

Le Laboratoire d'économie appliquée (LEA), qui travaille principalement sur mandats, a répondu à des demandes émanant de différentes administrations et s'est penché sur les thèmes de recherche suivants: modélisation des cotisations et des prestations de l'AVS avec intégration du départ anticipé à la retraite et analyse des déterminants de ces départs; élaboration d'un compte satellite pour le tourisme pour la Suisse; analyse de la demande de logements et suivi de la conjoncture dans le canton de Genève. En outre, il participe et coordonne depuis octobre 2002 le projet *Economie et santé* dans le cadre de IRIS, projet qui étudie, entre autres, la demande de soins et les inégalités dans le domaine de la santé et qui intègre un volet *santé et territoire* ainsi que des développements méthodologiques en statistique.

L'Observatoire universitaire de l'emploi (OUE), rattaché au LEA, a poursuivi ses recherches relatives au marché du travail en se concentrant sur les cantons de Zurich et de Genève avec, pour ce dernier, la mise sur pied d'une collaboration étroite avec l'Office cantonal de la statistique et l'Office cantonal de l'inspection des relations de travail dans le cadre de l'Observatoire genevois du marché du travail (OGMT). L'OUE a également débuté des travaux dans le cadre de la valorisation des résultats du recensement de la population de 2000 ainsi que dans le domaine de l'aide sociale. Il a terminé la recherche faite dans le cadre du RUIG sur le défi social du développement.

L'Observatoire universitaire de la mobilité (OUM), qui est également intégré au LEA, a continué ses nombreuses activités dans le domaine de l'analyse des moyens de transports en liaison avec les usagers et a réalisé des études relatives à la politique des transports. Il a, par exemple, réalisé le *monitoring* de la journée 2002 *En ville, sans ma voiture!* au centre-ville de Genève, enquêté sur les représentations du vélo et les obstacles à son utilisation, évalué et analysé l'attractivité des Transports Publics Genevois dans le périmètre de Genève Sud, ou encore mesuré le lien entre mobilité et consommation. Il poursuit par ailleurs un mandat de recherche, commandé par le ministère français de l'Équipement, sur les politiques de transport et les inégalités sociales d'accès.

Le laboratoire de finance internationale (LFI) a poursuivi sa mission de développement et de coordination des enseignements et de recherche en finance. Les enseignements du DEA en économie et finance se sont déroulés de façon satisfaisante et les mémoires soutenus continuent d'être en général d'un bon niveau.

La qualité de la préparation à la recherche est d'ailleurs attestée par la performance des étudiants qui poursuivent, dans le cadre de FAME ou en dehors, des études doctorales. Le certificat de formation continue en Gestion quantitative de portefeuille a attiré un nombre appréciable de candidats en 2002. Néanmoins, et c'est la première fois que cela se produit depuis la création du programme en 1996, on enregistre pour l'année 2003 un léger fléchissement du nombre d'inscriptions. Les séminaires de recherche en finance et en économie ont été organisés régulièrement et la série des documents de recherche a continué de s'enrichir. Il est à noter que les données *Datastream*, mises à la disposition des chercheurs et étudiants, sont toujours largement utilisées.

Le laboratoire participe au Pôle national d'excellence en recherche FINRISK. Les recherches effectuées se déroulent normalement, en collaboration avec d'autres institutions universitaires et se sont concrétisées par plusieurs documents de recherche publiés dans les documents FINRISK.

Le Laboratoire de démographie économique et sociale (LaboDémo), devenu Laboratoire de démographie et d'études familiales sociales par sa fusion avec le Laboratoire de sociologie de la famille, représente un espace *ressources pluridisciplinaires* pour les questions de population. Il développe actuellement cinq axes d'activités: structures et dynamiques familiales, histoire des populations et des familles, géographie de la population, analyse et modèles de population, population et développement. En 2003, il a organisé les trois derniers modules du second cycle de son certificat de formation continue en démographie économique et sociale (démographie et travail, population et développement, avec l'IUED, et urbanisation). Pour répondre à la demande de la Faculté, il a créé une série de nouveaux cours qui s'insèrent dans le certificat complémentaire en démographie, lancé en automne 2003. Deux de ces nouveaux cours sont le fruit d'un partenariat avec, d'une part, l'Office fédéral de la statistique et, d'autre part, la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies. Ses activités de recherche s'articulent essentiellement autour de deux grands axes: la socio-démographie du cycle de vie, en particulier dans le cadre de sa participation à l'Institut lémanique d'études des modes et parcours de vie (PAVIE) et au projet européen *Early Life*; les relations population et développement, notamment par l'analyse des résultats de notre enquête sur la transformation des modes de vie des jeunes au Mali.

Le Laboratoire de recherches sociales et politiques appliquées (Resop) regroupe les sciences sociales dans ses perspectives sociologiques et politologiques. Il répond aux demandes de recherches en provenance de l'intérieur ou de l'extérieur de l'Université, ainsi qu'aux demandes émanant du secteur public et du secteur privé. Parmi les projets en cours entre octobre 2002 et décembre 2003, nous aimerions mentionner le projet européen sur les politiques de chômage (*The Contentious Politics of Unemployment in Europe*), financé par l'OFES et l'UE, la collaboration sur l'évaluation du programme fédéral pour la promotion de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes dans le domaine universitaire (CUS) et le projet sur la formation et dynamique des opinions concernant l'adhésion de la Suisse à l'Union européenne (FNS). Le Resop a également collaboré avec le LEA dans un projet de recherche sur la réforme de la taxation d'entreprises (mandat Avenir suisse). Actuellement, plusieurs projets de recherche sont en phase de préparation, entre autres dans le cadre des projets de Pôles de recherche nationaux (PRN) du FNS et dans le 6^e programme-cadre de l'Union européenne. La liste actuelle de projets peut être consultée sur le site www.unige.ch/ses/resop/projets.html

Le Département de systèmes d'information a vu ses effectifs d'étudiants en licence, ainsi que ceux de diplômés d'études approfondies se maintenir. Certains de ses cours, notamment ceux qui sont relatifs à Internet, sont suivis par des étudiants d'autres disciplines. Le professeur Dimitri Konstantas est venu renforcer le corps professoral. Professeur à l'Université d'Utrecht (NL), il est expert dans les technologies de communication et multimédia qui supportent les développements des systèmes d'information et de communication dans toute notre économie. Il dirige des recherches dans les disciplines émergentes de notre économie liées aux nouvelles technologies, comme le commerce électronique, la plate-forme *peer-to-peer*, la sécurité informationnelle, le système d'information de santé (projet européen). Les activités de recherches des membres du Département les ont conduits à continuer à publier au niveau international.

Le laboratoire MIRALab dirigée par la professeure Nadia Magnenat-Thalmann, a continué ses recherches, notamment en participant à 12 projets européens. Cela a permis de financer une vingtaine de doctorants et le matériel inhérent à la recherche en mondes virtuels. Le laboratoire a organisé plusieurs conférences dont *CGI'2003* et *Computer Animation 2003*. Mme Magnenat-Thalmann a en outre été nommée à la fonction de vice-rectrice de notre Université.

LES ÉTUDES GENRE

Les Etudes genre ont pour but l'étude des rapports sociaux de sexe à tous les échelons de la société, du plus matériel au plus symbolique. Elles regroupent trois types d'activités: l'enseignement (DEA en Etudes genre), la recherche (*Trajectoires de femmes au chômage*, dans le cadre du programme plurifacultaire *Exclusion sociale* et recherches des assistantes-doctorantes), ainsi que des services à la Cité (certificat de formation continue *Aspects sociaux et culturels du féminin et du masculin* et *Entretiens du mercredi*). Au cours de l'année 2003-2004, les Etudes genre ont été rattachées plus solidement à la Faculté des SES, à laquelle le Rectorat a confié l'intégralité du budget qui leur est réservé. L'orientation des Etudes genre n'en reste pas moins interdisciplinaire et interfacultaire (le DEA étant interuniversitaire). Autre avancée fondamentale: la création, à titre prioritaire, d'un poste de professeur ordinaire en Etudes genre pour l'automne 2004, et son inscription au budget du *Plan de développement 2003-2006* de la Faculté. La mise sur pied d'un Centre interdisciplinaire en Etudes genre est actuellement en cours de négociation avec le Rectorat. Elle a d'ores et déjà été acceptée par le Collège des professeurs de la Faculté. Une maître-assistante a également été nommée et les Etudes genre dotée d'un demi-poste de secrétaire.

Au cours de l'année écoulée, l'équipe des Etudes genre a continué son travail d'analyse de la recherche *Trajectoires de femmes au chômage*. Un premier texte est paru et un ouvrage est en voie d'achèvement. Des contacts suivis ont eu lieu avec la CODEFUHES – GENDER STUDIES (Association faitière regroupant les représentantes des programmes Etudes genre et les bureaux de l'égalité des universités suisses). Ces réunions ont pour but la préparation d'un projet pour un Centre suisse de compétences en Etudes genre (suite au message du Conseil fédéral sur la promotion de la formation, de la recherche et de la technologie pour les années 2004-2007). Enfin, un colloque sur le thème *Création artistique: les femmes sont-elles les égales des hommes?* est en voie de préparation (pour juin 2004), en collaboration avec la Faculté des lettres.

Section des sciences économiques

Le Département d'économie politique a participé à la mise sur pied d'un DESS *Globalisation, Régulation sociale, Développement durable*. Ce nouveau programme d'études, qui est organisé conjointement par les Universités de Lausanne et de Genève, bénéficie du soutien de IRIS (Intégration, Régulation et Innovation Sociale). Les professeurs Beat Bürgenmeier, Giovanni Ferro-Luzzi et Yves Flückiger ont dispensé des enseignements dans ce nouveau programme qui a accueilli 14 étudiants la première année.

Par ailleurs, un poste en macroéconomie a été mis au concours qui devrait aboutir à une nomination dans les mois à venir. En attendant, le Département est heureux d'accueillir M. Mathias Thoenig, en tant que chargé de cours pour assurer les enseignements de macroéconomie dans le DEA en Economie et Finance. M. Mathias Thoenig, diplômé de l'Ecole polytechnique, a obtenu son doctorat à Paris I. Il est affilié au CNRS et chargé de recherche au CERAS. Depuis 2001, il est affilié au CEPR.

En collaboration avec le Département d'économétrie et sous l'impulsion de l'αεσε (Association des Etudiants en Sciences Economiques de notre Faculté), le Département a organisé et participé à la remise des diplômes pour les étudiants de la section.

Sur le plan de la recherche, le professeur Henri Loubergé a été amené à œuvrer à l'amélioration des conditions-cadres de la recherche en Suisse. Il a ainsi continué à diriger les activités de recherche du Centre international FAME pour la Gestion de patrimoine et l'ingénierie financière, commun aux Universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel. Il a également été appelé à coordonner les activités du Conseil scientifique international du Centre national de compétence en recherche (NCCR) FINRISK, regroupant les activités de recherche en finance au niveau suisse sous l'égide et avec le financement du FNRS.

Le professeur Nicolas Schmitt a continué ses recherches sur le rôle des intermédiaires dans le commerce international ainsi que sur l'impact économique de la mobilité internationale des personnes très qualifiées. Il a en outre organisé une conférence avec le professeur Raff de l'Université de Kiel intitulée *Competition, Contact and International Trade* qui s'est tenue à Kiel en mai dernier.

Le Département d'économétrie a reçu d'importants subsides du Fonds national suisse de la recherche scientifique dans les domaines des méthodes numériques en finance (professeur Manfred Gilli), du *welfare analysis* (professeur Jayalakshmi Krishnakumar), de l'évaluation des politiques sociales (professeur Tobias Mueller) et des méthodes statistiques pour l'analyse des données longitudinales (professeur Elvezio Ronchetti). Le Département d'économétrie, en collaboration avec le Laboratoire d'économie appliquée, est également associé au projet IRIS (UNIGE, UNIL, EPFL) volet *Economie et Santé*.

Les accords de mobilité européenne ERASMUS-SOCRATES souscrits par les enseignants du Département ont donné lieu à des échanges d'enseignants avec l'Université de La Réunion. Le Département a été associé, par le biais du professeur Fabrizio Carlevaro, à la mise sur pied d'études postgrades à l'Université Andine Simon Bolivar de La Paz. Le but de ce projet est de proposer, en Bolivie, une formation d'économiste quantitatif comparable à celle offerte à Genève, mais davantage orientée vers les problèmes de politique économique et de développement propres aux pays du Sud.

Quant à la traditionnelle Conférence Luigi Solari, elle a été donnée par le professeur Soren Johansen de l'Université de Copenhague et la *European University Institute* (Florence), qui compte parmi les pionniers dans le domaine de la co-intégration.

Section des sciences sociales

Le Département de sociologie a été marqué par la disparition tragique de son directeur, le professeur Yves Fricker. Professeur apprécié par ses étudiants, ses collaborateurs et ses collègues, il a vécu avec le souci, dans sa vie professionnelle, du respect des autres et du travail accompli. Il a honoré ses engagements jusqu'à l'extrême limite de sa vie. Quelle belle leçon d'engagement et de courage, il nous a donnée! Nous mesurons la place que tenait notre collègue Yves Fricker, sa personnalité attachante, par le vide qu'il a laissé dans notre Faculté.

M. Franz Schultheis, nommé professeur au Département de sociologie au début de l'année 2002, a été chargé, par interim, de reprendre la direction du Département et a dû s'atteler très rapidement à de lourdes tâches de renouvellement de postes de professeurs: ceux de Jean Ziegler et de Christian Lalive d'Epinau, partis en retraite. Suite à des concours, une première nomination a eu lieu et la deuxième est en bonne voie. Dès lors, en octobre 2004, M. Sandro Cattacin prendra ses fonctions de professeur ordinaire de *meso-sociologie*.

Quant à la recherche, le Département de sociologie a pu mettre en route de nombreux projets de recherche financés soit par le Fonds national de la recherche scientifique, soit par la Commission européenne dans le contexte des *Targeted socio-economic research (TSER)* et du 6^e programme-cadre.

Le Département d'histoire économique continue à progresser en nombre d'étudiants, ce qui illustre son attrait tant disciplinaire qu'interdisciplinaire. La professeure Clara Cardia, partie à la retraite le 1^{er} octobre 2003, devra donc être remplacée pour faire face à la demande accrue d'encadrement. Une commission de structure sera mise en place dès la rentrée 2003.

Le professeur Antoine Bailly est, depuis le 1^{er} juillet 2003, directeur *ad interim* du Département, qui compte les trois professeurs suivants Anne-Lise Head, Michel Oris et Patrick Verley et deux maîtres d'enseignement et de recherche, M. Bouda Etemad et Mme Béatrice Veyrassat, appuyés par plusieurs chargés de cours et sept assistants.

Le Département a pris congé du professeur Hans-Georg Betz de l'Université de Toronto après une année en tant que professeur invité. Deux nouveaux projets de recherche, dont l'un fut proposé par le professeur Pierre Allan et l'autre par la professeure Thanh-Huyen Ballmer-Cao, ont été approuvés par le Fonds national suisse de la recherche scientifique. Différents membres du corps intermédiaire ont également

obtenu des bourses de recherche et ont pu partir à l'étranger. Les professeurs Thanh-Huyen Ballmer-Cao et William Ossipow ont été invités en tant que *visiting faculty members* au Smith College, Massachusetts. Le professeur William Ossipow a assumé la direction scientifique du programme de formation continue en éthique fondamentale. En collaboration avec l'Ecole doctorale lémanique en Etudes Genre et l'Unité interdisciplinaire en Etudes Genre, le Département a invité la professeur Susan Moller Okin, Stanford University, pour une conférence sur le thème *Multiculturalism and Feminism: No Simple Question, No Simple Answers*.

Le Département de géographie a fêté en mai 2003 le centenaire de l'introduction de la géographie humaine à Genève. Une semaine de festivités, expositions, conférences, cafés-débats et la publication d'un numéro spécial de la revue du département, *Le Globe*, a permis de faire mieux connaître les personnalités qui ont marqué son développement et les perspectives nouvelles de l'enseignement et de la recherche. Il a profité à nouveau des échanges Socrates pour inviter des professeurs de l'Université de Lisbonne et de La Réunion. Il a pu augmenter l'effectif des enseignants grâce au financement IRIS. Le Département participe à la coopération européenne dans le domaine de la recherche scientifique et technique (COST et Comité technique). Dans le domaine du développement urbain, il vient d'achever une recherche sur *Concept and Innovative System for Cooperative Planning*. Il est partie prenante d'importants mandats dans le canton de Genève, avec des partenaires publics et privés, dans le domaine des sports, des transports, du tourisme et de la santé. Il a sollicité l'aide du RUIG dans divers projets, notamment d'aide en suivi de la santé. Il collabore au sein de la Faculté aux travaux du laboratoire de démographie. Par ailleurs, le Département de géographie est coorganisateur du Colloque international de métronomie et des *Journées Forum Santé 2005*.

La Section des hautes études commerciales (HEC)

L'année 2002-2003 a été pour la Section HEC une période de développement intense de ses nombreux programmes de formation traditionnelle et continue. Les effectifs de licence ont continué à croître, avec une popularité grandissante pour le diplôme en gestion. Comme à l'accoutumée, le succès de la cérémonie de remise des licences, au cours de laquelle 120 licences et prix spécifiques ont été distribués, s'est confirmé, démontrant l'intérêt du public pour ces études. Les liens de la section avec le monde des affaires se sont traduits par une remise de prix financés par différentes sociétés dont Migros-Genève, Givaudan Vernier S.A., Lombard Odier Darier Hentsch & Cie, Ernst & Young S.A., Cartier S.A. et la Fédération des entreprises romandes. En matière de formation continue, la Section HEC a confirmé sa place de *leader* sur le marché romand en poursuivant sa stratégie d'occupation de tous les créneaux de formation en gestion. L'institution gère actuellement 15 formations diplômantes et des MBA en emploi, ce qui représente plus de 450 cadres en formation. Dans cette perspective, la section HEC a lancé deux programmes majeurs: un de type licence en emploi, l'autre de type MBA mention *Institutions internationales*.

Quant à la recherche, les enseignants de HEC participent aux principaux congrès internationaux dans les différentes disciplines de la gestion: Finance (Association française de finance), Comptabilité (*European Accounting Association*, ALASS), Organisation (EAPM congress), Gestion de l'immobilier (*Asian Real Estate Society*), Statistique (Société suisse d'économie et de statistique, *Econometric Society European Meeting*), Gestion des opérations. Cette visibilité s'est traduite par une sollicitation accrue des travaux de la Section par le biais de la demande de documents de travail en ligne.

Au cours de cette année, la Section a pris congé du professeur Daniel Guggenheim, juriste, parti en retraite. La Section tient à le remercier pour l'ensemble de sa riche et longue contribution au *droit des obligations*.

La Section a invité de nombreux enseignants extérieurs durant cette période. Citons entre autres: les professeurs Ramazan Gençay, Huang Yuancan, Tony Berrada, Marc Chesnay, Denis Cormier, Patrice Fontaine, Michel Magnan, Jacques Rojot, Jacques Trahand. Pendant cette période, cinq thèses mention *gestion d'entreprise* ont été réalisées.

PIERRE ALLAN - Doyen



► Faculté de droit

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Alors que le programme d'études de licence est resté relativement stable depuis plusieurs années, dans l'attente du grand chambardement qu'entraînera la réforme liée au processus de Bologne, l'offre de formation *postgrade* ne cesse de s'étoffer. Deux nouveaux diplômes ont vu le jour en 2002-2003: un diplôme d'études approfondies (DEA) en droit international humanitaire, administré par le nouveau Centre mis sur pied avec l'Institut universitaire des hautes études internationales (CUDIHI), et un DEA en droit, criminalité et sécurité des nouvelles technologies, administré par l'Université de Lausanne en collaboration avec notre Faculté.

La première volée du DEA en droit international humanitaire comprend une trentaine d'étudiants, qui ont suivi des cours généraux de droit international public, droit humanitaire, droit international pénal et droits de l'homme au semestre d'hiver, avant d'approfondir leur formation durant le semestre d'été en suivant six enseignements à option. Ils ont ensuite rédigé un mémoire, qui leur donne droit au nouveau diplôme. Le Centre de droit international humanitaire exerce parallèlement des activités de recherche et de formation continue, qui vont sans doute aller croissant ces prochaines années.

Le DEA en droit, criminalité et sécurité des nouvelles technologies a été mis sur pied dans le cadre du programme IRIS, qui vise à financer des projets de formation en sciences humaines associant les Universités de Genève et de Lausanne, ainsi que l'EPFL. Il est prévu de créer à terme un pôle lémanique de recherche dans ce domaine.

Ainsi, avec le diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en droit des affaires (MBL) et le DEA en droit européen et en droit international économique, ce ne sont pas moins de quatre formations spécialisées qu'offre notre Faculté, à chaque fois en collaboration avec une ou plusieurs autres institutions romandes. La collaboration interuniversitaire démontre ainsi son efficacité, dans le domaine de la formation *postgrade*.

En revanche, chaque faculté reste responsable de son programme d'études de base, qui conduit à la licence en droit. L'offre de la Faculté de droit de Genève se distingue par le fait que, parallèlement à la licence, les étudiants peuvent obtenir un certificat de droit transnational. Cette formation est destinée en premier lieu aux étudiants provenant de Suisse alémanique ou de l'étranger, qu'elle attire en nombre toujours croissant. Elle est toutefois également ouverte aux étudiants régulièrement inscrits à la Faculté de droit de Genève, dont une trentaine environ ont consenti un important effort supplémentaire, qui les a amenés à suivre plusieurs enseignements de droit *non national*. Le succès du programme va ainsi croissant: en 2002-2003, il a attiré en tout 140 étudiants, dont 119 ont obtenu le certificat.

Ce succès a contribué à la nouvelle augmentation du nombre des étudiants inscrits dans notre Faculté, augmentation qui s'est chiffrée à 5,7% entre 2001-2002 et 2002-2003. En tout, 1124 étudiants étaient immatriculés durant cette dernière année académique, dont 55,52% de femmes et 32,92% d'étrangers. Le nombre de licences en droit délivrées suit la même progression, pour atteindre 768 durant l'ensemble de l'année 2002.

La reconnaissance internationale du Certificat de droit transnational (CDT) est telle que le *Deutscher Akademischer Austauschdienst* (Service allemand des relations extérieures académiques) a décidé de le faire figurer dans son *programme d'excellence*, mis sur pied à la fin de l'année 2002-2003 aux fins d'encourager les meilleurs étudiants allemands à accomplir une partie de leurs études à l'étranger. Seules deux formations juridiques ont été retenues au sein de ce programme: celle qu'offre l'Université d'Oxford en matière de *common law* et le CDT.

En dehors des échanges de mobilité, les relations internationales cultivées par la Faculté comprennent un axe fort: le *Duke Geneva Institute in Transnational Law*, organisé pour la septième année consécutive en juillet/août 2003 en collaboration avec *Duke University School of Law*. Ce programme a attiré 83 participants provenant de 21 pays. Le corps enseignant comprend également des professeurs de plusieurs continents, en particulier Justice Goldstone, membre de la Cour constitutionnelle d’Afrique du Sud. La formation continue poursuit son développement. Dans ce domaine également, une nouvelle offre a vu le jour en 2002-2003: le certificat en *compliance management*. Cette formation est organisée en six modules, qui se déploient du mois de janvier au mois de novembre. Elle s’adresse aux personnes qui, dans les établissements financiers, sont responsables du respect des normes de “bonne conduite”. Cette formation pluridisciplinaire a été mise sur pied conjointement avec la Haute école de gestion genevoise. A côté de ce nouveau certificat, la Faculté propose toujours les certificats de formation continue en droits de l’homme et en légistique, qui rencontrent un important succès. Elle met également sur pied des journées de formation continue en droit du travail, en droit administratif, en droit bancaire et financier, en droit de la concurrence et en droit fiscal. La Faculté collabore également avec des organismes extérieurs à l’Université, tels que l’Institut d’études immobilières, qui met sur pied un diplôme dans ce domaine. Elle occupe une place importante au sein d’associations professionnelles telles que la Société genevoise de droit et de législation et l’Association genevoise de droit des affaires, qui mettent régulièrement sur pied des colloques, des conférences et des journées d’étude sur les sujets d’actualité juridique.

Recherche

La recherche connaît un fort développement dans les bonnes Facultés de droit. Celle de Genève figure régulièrement au premier rang des bénéficiaires de subsides, fédéraux et internationaux, témoignage d’une activité importante et reconnue. Le Centre d’études et de documentation sur la démocratie directe (C2D) et le Centre d’étude, de technique et d’évaluation législatives (CETEL) s’illustrent particulièrement dans ce domaine. Le premier a décroché en 2002-2003 un nouveau subside du Fonds national de la recherche scientifique pour traiter du thème *le juge et la démocratie directe* alors que le second s’est vu confier un mandat du ministère de la Justice français pour une étude sur les politiques pénales européennes en matière de sanctions. De nombreuses recherches sont également entreprises dans d’autres domaines, tels que le droit de l’environnement (où elles sont regroupées au sein du *centre de gravité* constitué à cet effet) ou la résolution des litiges.

Lors du *Dies academicus* du 5 juin 2003, le titre de docteur *honoris causa* a été décerné, sur proposition de la Faculté, au professeur Alfred Kölz de l’Université de Zurich. Cette nomination s’est malheureusement faite à titre posthume, car le professeur Alfred Kölz a succombé à une maladie quelques semaines avant la cérémonie.

Enfin, le professeur Andreas Auer a quitté le décanat de la Faculté en juillet 2003, à l’issue d’un mandat de trois ans. Son successeur est le professeur Robert Roth. Les deux vice-doyens, également présidents des sections de droit privé et de droit public, Christian Bovet et Bénédicte Foëx ont accepté de conserver leur charge jusqu’en juillet 2004.

ROBERT ROTH - Doyen



► Faculté de théologie

En février 2003, les Rectorats du *Triangle Azur*, acceptant le rapport qu'ils avaient demandé au professeur Eric Junod, ont donné leur accord de principe à la constitution de la Fédération des Facultés de théologie de Genève, Lausanne et Neuchâtel. Cette Fédération permettra de mieux coordonner les enseignements de base et de renforcer les spécificités locales. Ainsi, la Faculté de théologie de Genève va davantage se profiler sur le terrain de l'histoire du christianisme, de la théologie proprement dite (en particulier théologie œcuménique et dialogue entre les religions) et de l'éthique.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Fédération, prévue pour la rentrée 2004, le processus de Bologne requiert toute l'attention de notre Faculté. Un *bachelor* en théologie, commun aux trois Facultés et dont les enseignements seront dispensés sur les sites de Genève et de Lausanne, sera proposé dès 2004. Un *master* en théologie, conçu comme l'aboutissement des études de base, le suivra en 2005.

Outre les collaborations romandes, la Faculté de théologie reste en contact étroit avec de nombreux partenaires suisses et européens, notamment en France.

Signalons également que le professeur Bernard Rordorf a succédé comme doyen au professeur Michel Grandjean (juillet 2003) et que le professeur Henry Mottu a, quant à lui, accepté, pour l'année 2003-2004, la fonction de vice-doyen.

BERNARD RORDORF - Doyen



► Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

ORGANISATION

Les changements introduits et à venir dans la Faculté induisent quelquefois un petit sentiment de vertige. Outre le travail intense conduit à propos de la refonte totale des filières d'études, en vue de l'introduction du processus de Bologne, et les déménagements physiques de certaines unités, les rangs des professeurs ordinaires et adjoints se sont considérablement dégarnis (50% dans la Section de psychologie ces quatre dernières années). Les forces en viennent presque à manquer pour assumer le travail de commission nécessaire à la redéfinition des postes. De nombreuses suppléances ont dû être mises en place pour répondre aux besoins d'enseignement. Heureusement, dès cet automne, nous pouvons compter sur de nouveaux collègues. En parallèle, les changements ont aussi été nombreux parmi les collaborateurs administratifs et une réflexion en profondeur s'est engagée quant à la redéfinition et la répartition de leurs charges, qui se sont alourdies au fur et à mesure de l'agrandissement de la Faculté sans augmentation notable de postes.

La composition académique du Conseil décanal et des présidences de Sections est restée identique à celle de l'année précédente: Professeurs Anik de Ribaupierre, doyenne; Linda Allal, vice-doyenne; Ulrich Frauenfelder et Christiane Robert-Tissot, Section de psychologie; Bernard Schneuwly et Siegfried Hanhart, Section des sciences de l'éducation. En revanche, un nouvel administrateur, M. Pierre Batardon, a pris ses fonctions en mai 2003. Constatant que les charges sont devenues trop lourdes pour une seule personne, la Faculté a décidé de créer un poste d'administrateur adjoint, actuellement en voie d'évaluation, et occupé depuis septembre 2003 par Mme Isabelle Boulanger. Mme Danièle Godat, administratrice jusqu'en février 2003, a été chargée de piloter l'aménagement d'Uni Pignon, ainsi que d'autres déménagements plus mineurs.

La Faculté vient en effet d'opérer son regroupement sur le site d'Uni Mail; de nombreux collègues, restés à Battelle depuis le déménagement de 1999, ont emménagé à Uni Pignon durant les examens de la session d'octobre 2003. Malheureusement, avant même leur arrivée, une unité de la Faculté a dû quitter les lieux et aller s'installer aux Acacias (l'ancien laboratoire d'éthologie), pour permettre au Rectorat de disposer de deux bureaux sur le site d'Uni Mail. Pour la première fois depuis des années, presque toute la Faculté est regroupée sur un même site, ce qui facilitera les interactions, d'autant que les premières impressions des habitants de ce nouveau bâtiment sont très positives.

Une nouvelle conseillère aux études, personne clé dans l'encadrement des étudiants et la définition et l'organisation des plans d'études, a été nommée en la personne de Mme Pascale Pasche-Provini, qui remplace Mme Suzanne de Jonckheere que nous profitons de remercier de son dévouement sans limites et de son efficacité.

Pour le rituel d'une troisième cérémonie de remise de diplômes, près de mille personnes sont attendues. La Faculté a décidé de prendre congé plus dignement aussi des professeurs ordinaires qui partent à la retraite. Ainsi, en juin 2003, les professeurs Pierre Bovet, Willem Doise et Pierre Dominicé ont donné des leçons d'adieu, qui ont été très fréquentées.

Un haut fait de l'année académique 2002-2003 a été, début juillet, la visite de la Commission de l'enseignement supérieur du Grand Conseil, et du Rectorat (sortant et nouveau). Elle a été l'occasion, pour le Conseil décanal, de présenter la Faculté dans ses grandes lignes ainsi que ses projets d'avenir et, pour quelques groupes de recherche (très peu nombreux en raison du temps imparti), d'exposer certaines de leurs activités. De part et d'autre, l'écho de cette visite a été très positif, de telles rencontres permettent certainement à nos édiles de mieux comprendre le fonctionnement de notre maison.

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Un travail intense de réflexion s'est engagé pour préparer l'introduction de filières de formation échelonnées. Une journée d'étude a été organisée en octobre 2002 et des groupes de travail mis sur pied dans chacune des sections et au plan facultaire. Des collaborateurs temporaires, assistants pour la plupart, ont été engagés pour aider les groupes de travail, les comités de programmes et les présidences de section à définir de nouvelles filières et à élaborer des projets de règlements d'études. La Section de psychologie compte introduire une filière de *bachelor* en 2004 déjà, et la Section des sciences de l'éducation en 2005. Elle participe, par son président, à la Conférence des directeurs d'instituts de psychologie suisse, mise sur pied par la Société suisse de psychologie, dont l'un des objectifs est de coordonner les études de psychologie au plan national.

Sans que de nouvelles formations aient été mises en place, certains domaines d'enseignement et de recherche ont été introduits ou se sont renforcés, par la nomination de nouveaux professeurs au 1^{er} octobre. Ainsi, l'unité Tecfa, après une longue vacance, est maintenant dirigée par Mme Mireille Bétrancourt, professeur ordinaire en technologies de formation et processus d'apprentissage. En Section des sciences de l'éducation, M. Jean-Paul Payet vient d'être nommé professeur ordinaire en sociologie de l'éducation. En psychologie, la psychologie sociale et la psychologie dite affective ont été renforcées par les nominations de M. Fabio Lorenzi-Cioldi (professeur ordinaire dans le domaine des représentations sociales et relations intergroupes), de M. Guido Gendolla (professeur adjoint, dans les domaines de la motivation, de l'apprentissage et de la personnalité dans une perspective appliquée), et de Mme Suzanne Kaiser (professeur titulaire dans le domaine de la psychologie des émotions). Un poste en analyse des données a enfin pu être pourvu, occupé par M. Michael Eid. La formation en logopédie s'est également vue renforcer par la nomination de M. Pascal Zesiger (professeur adjoint dans le domaine des troubles du langage). Toujours en psychologie, deux postes en psychologie clinique ont été ouverts, mais n'ont malheureusement pas pu être pourvus, en raison notamment du retrait tardif d'un candidat retenu. Ils sont en voie de redéfinition afin de renforcer le plus rapidement possible ce secteur très chargé.

Le nombre d'étudiants admis, dès la seconde année d'études, en formation de licence en sciences de l'éducation, mention Enseignement (LME - enseignants primaires) a été porté à 100 depuis l'année académique 2002-2003. Une nouvelle formation est à l'étude, qui prendra probablement la forme d'un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) dès 2004, pour la formation pédagogique initiale en emploi des maîtres suppléants engagés dans l'enseignement primaire.

Un nouveau doctorat a vu le jour, en psychologie sociale. Mené de concert avec l'Université de Lausanne; il s'accompagne d'une école doctorale, au sein du centre de recherche et de formation avancées en psychologie sociale, rendu possible par les projets Iris.

Un enseignement de psychologie cognitive est dispensé depuis octobre 2002 par l'ensemble des professeurs de ce domaine, dans le cadre des enseignements en sciences humaines et sociales de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne.

La Section de psychologie est associée à un nouveau DESS romand (CUSO) en psychologie de l'enfant et de l'adolescent. Ouvert depuis l'automne 2003 il connaît un grand succès.

RECHERCHE ET PRESTATIONS DE SERVICE

Comme chaque année, plusieurs subsides de recherche ont été obtenus de la part du Fonds national (à hauteur d'environ 2,3 millions pour la période considérée). Les collaborations interfacultaires et intercantionales, notamment dans les projets Iris (psychologie sociale, Pavie) se poursuivent de façon intensive. La Section de psychologie s'est fortement engagée dans le projet d'un Centre interfacultaire en neurosciences cognitives, soutenu par le Rectorat. Ce projet a été suspendu momentanément, dans la perspective d'un élargissement de ses activités au plan lémanique.

Trois bourses pour l'égalité (programme CarriEre du Rectorat) ont été obtenues par des jeunes chercheurs de la Faculté, pour leur permettre d'intensifier leurs travaux de recherche pendant quelques mois. La Faculté est partenaire de la commission du Département de la santé pour les critères d'octroi du droit de pratique des psychologues dans le cadre de la loi sanitaire; le président de la Section de psychologie a aussi participé à la commission mise sur pied par l'Office fédéral de la santé pour rédiger un projet de loi réglementant l'exercice de la profession de psychologue en Suisse. Un groupe de travail a été mis sur pied avec la Fédération suisse des psychologues et l'Association genevoise des psychologues visant à mieux informer les étudiants quant aux débouchés professionnels et aux possibilités de formation continue. Une première journée d'étude a été organisée par la Faculté, le Service médico-pédagogique et le Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, qui a attiré de nombreux psychologues.

De nombreuses prestations de formation continue, portant aussi bien sur différentes didactiques que sur l'évaluation et la gestion des établissements scolaires, ont été organisées à l'intention des enseignants au niveau primaire et secondaire dans tous les cantons romands. Plusieurs membres de la Section se sont activement engagés dans l'encadrement scientifique du nouveau plan d'études-cadres romand pour l'école obligatoire. La Section des sciences de l'éducation participe à la mise sur pied de la formation des formateurs des Hautes écoles pédagogiques (HEP), pour laquelle elle joue le rôle de leader en Suisse romande. Elle a aussi participé activement au groupe de travail chargé de développer le secteur recherche dans les Hautes écoles et développé des rapports de coopération étroite avec des enseignants-chercheurs de ces HEP et avec l'Institut de formation des maîtresses et des maîtres de l'enseignement secondaire du canton de Genève; elle a également participé, avec la Section de psychologie et la Faculté des sciences économiques et sociales, aux travaux portant sur la même thématique dans la Haute école de santé (HES-S2). Plusieurs expertises ont été effectuées pour le compte du Département de l'instruction publique de Genève, notamment dans le domaine de la formation continue des enseignants et de la réforme de l'école primaire.

COLLABORATIONS NATIONALES, INTERNATIONALES ET COLLOQUES

Les collaborations mises en place avec d'autres universités, ainsi qu'avec plusieurs projets, notamment des projets européens (entre autres *network of excellence HUMAINE*, dans le cadre du programme IST du 6^e programme-cadre, et le *réseau en sciences affectives-RESA* auquel participe le groupe Emotions), se sont poursuivies, et vont encore se renforcer avec l'arrivée de collègues étrangers.

Plusieurs colloques ont été organisés à Uni Mail sous les auspices de la Faculté, notamment:

- Les 11-12 avril 2003, sur le thème *Migrants et droits à l'éducation: perspectives urbaines*, colloque organisé en collaboration avec l'Université d'été des droits de l'homme, le Bureau international de l'éducation (BIE), l'Association des échanges et de la comparaison en éducation (Adece), et l'Institut d'études sociales.
- Le colloque biennal du Réseau international de recherche en éducation et en formation (REF), du 18-20 septembre 2003.
- Une journée d'études de Raisons éducatives sur l'éducation et l'enseignement spécialisés s'est tenue le 21 février 2003.
- La Section des sciences de l'éducation et la Fondation des archives de l'Institut Jean-Jacques Rousseau ont été associées à l'organisation du colloque international Charles Baudouin qui s'est tenu à Uni Mail le 29 novembre, ainsi qu'à l'exposition qui y était liée, au Musée de Carouge.

ANIK DE RIBAUPIERRE - Doyenne

▶ Institut d'architecture

ENSEIGNEMENT

L'offre de formation et les enseignements n'ont subi aucun changement notable durant la période 2002-2003. On peut remarquer une consolidation des enseignements et constater souvent une amélioration qualitative. Trois thèses en architecture ont été défendues pendant cette période, marquant ainsi le premier résultat dans la formation doctorale.

L'enseignement dispensé à l'Institut d'architecture est fortement structuré par ses quatre lignes disciplinaires: *Architecture et arts appliqués*, *Architecture et paysage*, *Sauvegarde du patrimoine bâti*, *Urbanisme et aménagement du territoire*. Les formations de troisième cycle, de DEA ou de DESS développées dans chacune de ces lignes permettent de construire des problématiques architecturales et territoriales en réponse à l'évolution des usages. L'enseignement de second cycle qui vise la formation généraliste des architectes est irrigué par les courants spécifiques des enseignements de troisième cycle, apportant aux étudiants une vision plus complexe du champ professionnel.

Si l'enseignement est resté stable, l'activité de construction institutionnelle a par contre été intense, marquée par l'élaboration d'un plan de réforme de l'Institut dont l'objet principal est de répondre à l'absence de premier cycle de formation.

L'orientation générale de cette réforme cherche à tirer parti des attentes de mobilité accrue des étudiants dans le cadre du déploiement des accords de Bologne. Elle ne remet nullement en cause l'intérêt confirmé de son organisation en quatre lignes disciplinaires et de son orientation vers la recherche, la formation doctorale, l'enseignement approfondi et la formation continue.

L'enseignement de deuxième cycle sera à terme transformé en *master*. L'un d'architecture, comportant quatre options spécialisées correspondant aux quatre lignes disciplinaires actuelles. L'autre spécifiquement d'urbanisme et aménagement du territoire, sera ouvert aux étudiants *bachelor*, soit architectes, soit d'autres disciplines traditionnellement présentes dans les professions de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire.

Ce *master* d'urbanisme a pour but de répondre à un besoin exprimé par les administrations et les professionnels spécialisés, pour lesquels les filières actuelles de formation passant par un cursus complet d'architecture suivi de deux années de spécialisation, soit au total huit ans, sont trop longues.

Outre le souci de présenter une offre de formation attractive dans le cadre d'une nouvelle mobilité des étudiants de niveau *bachelor*, la réforme permettra une ouverture aux étudiants des autres Facultés pour une formation professionnalisante.

D'autre part, elle cherche à maintenir, en organisant une *passerelle*, son offre traditionnelle aux étudiants qui ont suivi leurs premières années de formation en HES.

La réforme aborde également des changements didactiques, en particulier pour tirer un meilleur parti des nouvelles technologies.

COLLABORATIONS

La collaboration avec le Centre universitaire d'écologie humaine (CUEH), l'Institut de Géographie de l'Université de Lausanne (IGUL) et l'Institut universitaire d'études du développement de Genève (IUED) pour le DESS *Développement durable des espaces et sociétés à forte contrainte* s'est maintenue dans sa forme antérieure pour une troisième session 2002-2004.

La collaboration avec la Section architecture de la Faculté environnement naturel et construit (ENAC) de l'EPFL, s'est étendue à l'Institut des Sciences et technologies de l'environnement (ISTE) de la même Faculté pour une réorientation du précédent cycle postgrade d'expertise immobilière vers un cycle postgrade en *expertise de l'environnement construit* pour une session 2003-2005.

La collaboration avec le CUEPE s'est resserrée autour d'un objectif réaffirmé de rapprocher l'architecture et les sciences de l'environnement. Collaboration nouvelle pour un cours *E-learning* écologie et architecture, avec le CUEPE, la HES de Locarno et l'*Accademia di architettura* de Mendrisio (coordinateur).

Ont été mis en place, avec la Faculté des lettres, une collaboration pour le DESS de muséologie session 2003-2005 et avec le Département des sciences de l'Antiquité, une collaboration pour la recherche *Pompei extra-muros*. Avec l'Institut de médecine sociale et préventive (IMSP), une collaboration dans le cadre d'un projet de réaménagement de l'espace public dans la commune de Meinier a également été établie.

D'une manière générale, la direction et les enseignants de l'Institut sont conscients de l'intérêt scientifique et institutionnel de ces collaborations.

RELATIONS AVEC LA CITÉ

Grâce au Fonds Emmanuel Gomarín, l'abri de protection civile désaffecté qui loge les archives d'architecture moderne et contemporaine de l'IAUG est aménagé en abri de la protection des biens culturels. La qualité de l'archivage et du service d'accès (Mme B. Odini, archiviste), la nomination d'une direction scientifique (A. Leveillé, C. Bischoff adjoint), permettent leur meilleure insertion dans le réseau suisse des archives d'architecture et une présence améliorée dans la cité.

En 2003 les Fonds *Raymond Reverdin* et *Henri Lesemann* sont venus s'ajouter aux fonds existants: Atlas du territoire genevois, Barde, Bordigoni, Calsat, CETAH, De Saussure, Hoechel, Saugey, Stierlin, Vicari, Vincent.

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

Colloque: *Les frères Perret; une relecture de l'œuvre*. Conférenciers: J. Abram, R. Baudoui, H. Bresler, J.-P. Cêtre. Ph. Dencourt, M. Eleb, F. Graf, A. Grimoldi, J. Lucan, B. Reichlin, et C. Simonnet.

Exposition: *André Ravéreau* au Centre régional de lettres du Languedoc Roussillon. Cette exposition est une collaboration de l'IAUG (Rémi Badoui) avec de nombreuses institutions, parmi lesquelles il faut relever les écoles d'architecture de Lille, de Grenoble, de Tlemcen et d'Alger. (Catalogue R. Baudoui et Ph. Potié aux Ed. Parenthèses).

Conférences publiques: cycle de "conférences interdisciplinaires". Conférenciers: J. Busquets, A. Bourdin, P. Chemetov, M. Corajoud, B. Reichlin, C. Simonnet.

Distinctions

Le premier prix de l'exposition internationale des écoles d'architecture du paysage de la 3^e biennale du paysage de Barcelone a été décerné à l'IAUG pour *la haute qualité des travaux présentés et la cohérence formelle et idéologique des propositions*.

Le grand prix de l'urbanisme 2003 a été décerné par le Ministère français de l'équipement à Michel Corajoud pour l'ensemble de son œuvre et de son enseignement.

PUBLICATIONS

En conclusion d'une recherche menée en collaboration entre la Direction de l'aménagement, de l'équipement et du logement (DAEL), le Centre de recherche sur la rénovation urbaine (CRR-IAUG) publie sous la direction d'A. Léveillé: *1896-2001 Projets d'urbanisme pour Genève*.

JEAN-PIERRE CÊTRE - Directeur

► École de traduction et d'interprétation (ETI)

ORGANISATION

L'École a entamé une profonde évolution en 1993, qui s'est accélérée en 1998, pour aboutir à l'entrée en vigueur en 1999 d'un Règlement d'études profondément modifié. Dès lors, l'ETI a pris une orientation plus académique et a tout mis en œuvre pour renforcer son ancrage universitaire.

Le Règlement d'organisation de l'École n'était plus adapté au fonctionnement d'une structure pleinement intégrée à l'Université. Il ne correspondait pas à la nouvelle organisation des formations. Il datait, en effet, d'une époque où l'École ne décernait ni licence, ni DESS, ni DEA, ni doctorat. Il ne permettait pas une gouvernance moderne de l'École. L'École dispose depuis le 1^{er} octobre d'un nouveau *Règlement d'organisation*. La nouvelle structure des organes et des subdivisions permet de renforcer la participation du corps enseignant à la gouvernance de l'École. L'École est subdivisée en trois départements et une unité directement rattachés à l'École:

- Le Département français de traductologie et de traduction
- Le Département multilingue de traductologie et de traduction
- Le Département de traitement informatique multilingue
- L'Unité multilingue d'interprétation

Un Conseil décanal assiste le président dans la gestion de l'École. Le président de l'ETI assure la présidence du Groupe pour l'année universitaire 2003-2004. L'École participe activement aux travaux du Groupe fonctionnel Uni Mail / Uni Pignon (GROUFO).

ENSEIGNEMENT ET FORMATION

La liste des combinaisons linguistiques offertes pour les études de traduction dès la rentrée universitaire 2004 a été approuvée par le Conseil de l'École. L'École devrait être en mesure d'offrir aux étudiants dont la langue maternelle ou de culture est le français, l'allemand, l'italien, l'anglais, l'espagnol ou l'arabe, la possibilité de préparer un *master* en traduction.

Compte tenu du souhait exprimé par un certain nombre d'enseignants de traduction d'avoir un échange de vues avec leurs collègues, l'École a organisé une Journée de l'enseignement de la traduction, qui a eu lieu le 5 mars 2003. Le titre choisi pour cette réunion était: *La traduction: enseignement et évaluation*. Deux thèmes ont été développés dans le cadre de cette journée: Didactique de la traduction professionnelle et évaluation des traductions.

Deux conférenciers ont été invités pour lancer la réflexion: le professeur Christopher Waddington, *Universidad Pontificia Comillas*, Madrid, et le professeur Delphine Chartier, Université de Toulouse-Le Mirail. Un certain nombre d'enseignants ont pu présenter une contribution à cette occasion. Cette journée a permis des discussions et des échanges fructueux entre les enseignants de l'École.

Pour la deuxième fois, l'École a organisé à la fin de l'année universitaire, une cérémonie de remise des diplômes. L'École a eu l'honneur d'accueillir à cette occasion M. Charles Beer, conseiller d'Etat, président du Département de l'instruction publique. Dans le cadre de cette cérémonie, Mme Henriette Walter, professeur émérite à l'Université de Haute Bretagne, a donné une conférence intitulée: *Le Voyage des mots*.

L'Ecole s'est préparée activement à la mise en œuvre de la déclaration de Bologne. La préparation d'un Plan d'études pour le *bachelor* et le *master* en traduction a été entreprise. Un projet de Règlement d'études a également été élaboré. L'objectif du *bachelor* sera de préparer aux études de traduction en donnant au futur traducteur une introduction à la traduction et à la traductologie, en renforçant sa maîtrise de la langue active et des langues passives, en lui donnant la formation de base en droit et en économie lui permettant de traduire des textes dans ces domaines, en lui apprenant à utiliser les outils informatiques pertinents. L'Ecole offrira également un *master* en traduction avec la possibilité de choisir six langues actives. L'objectif de cette formation sera de former des traducteurs capables de traduire dans leur langue maternelle ou de culture des textes généraux et spécialisés rédigés dans une langue passive, de réfléchir sur la pratique et les théories de la traduction, d'utiliser et de développer des aides informatiques à la traduction. L'Ecole saisira l'occasion de cette réforme pour réintroduire l'anglais comme langue active au niveau du *master* en traduction. L'Ecole développera la coopération avec la Faculté des lettres au niveau du *bachelor* pour l'enseignement de l'allemand et de l'italien, langue active et langue passive.

RECHERCHE ET PRESTATION DE SERVICES

L'Ecole a manifesté l'intention de participer à la mise au concours pour l'établissement de *Pôles de recherche nationaux* (PRN) publiée par le Fonds national suisse.

COLLABORATION INTERNATIONALE

L'Ecole a accueilli une délégation de la *Shanghai International Studies University* (SISU) qui souhaitait obtenir des renseignements sur l'organisation des études de traduction et d'interprétation à l'Université de Genève. La SISU souhaite en effet développer des formations dans le domaine de la traduction et de l'interprétation et profiter de l'expérience de l'Ecole.

L'Ecole a rencontré un représentant de la *Fu Jen Catholic University Taiwan* qui souhaitait également obtenir des informations sur les formations dispensées par l'Ecole.

L'Ecole a eu le plaisir d'accueillir Mme Betty Cohen, présidente de la Fédération internationale des traducteurs, qui est venue donner une conférence sur le thème: *Marché mondial de la traduction: perspectives*.

L'Ecole a accueilli en mai 2003 l'assemblée générale annuelle de la Conférence internationale d'instituts universitaires de traducteurs et interprètes (CIUTI). Un Forum international *CIUTI-Marché du travail* a été organisé à cette occasion avec le concours de l'Office des Nations Unies à Genève et avec la participation notamment des institutions européennes.

BRUNO DE BESSÉ - Président

CENTRES D'ÉTUDES INTERFACULTAIRES

- Centre universitaire d'informatique
- Centre universitaire d'écologie humaine et des sciences de l'environnement
- Centre universitaire d'étude des problèmes de l'énergie
- Centre interfacultaire de gérontologie
- Institut d'histoire de la Réformation
- Institut européen de l'Université de Genève

► Centre universitaire d'informatique (CUI)

Le Centre universitaire d'informatique (CUI) a pour but de regrouper les professeurs et les chercheurs en informatique de l'Université de Genève et dans ce domaine de promouvoir la recherche. La plupart des groupes de recherche en informatique du CUI financent leurs propres recherches et la formation de chercheurs et de doctorants grâce à leurs projets FNS et à leurs projets européens. Grâce à cette activité scientifique intense, ils apportent à l'Université des budgets de recherche se montant à plusieurs millions de francs par année. Ce qui permet de financer un grand nombre de doctorants, leurs logiciels et leurs matériels. Certains groupes bénéficient également de contrats avec des entreprises et développent une recherche appliquée. Le professeur Thierry Pun pour le NCCR IM2 et le professeur Nadia Magnenat-Thalmann pour le NCCR COME sont respectivement responsables d'un nœud du réseau de deux projets nationaux de recherche (PNR).

Les membres du CUI publient régulièrement des articles de recherche et des ouvrages reconnus dans le monde entier. L'excellence et le dynamisme de ses membres n'est plus à démontrer. Certains groupes produisent des simulations visuelles présentées dans des festivals ou événements culturels variés.

Le CUI met à disposition de ses membres une infrastructure de base ainsi qu'une bibliothèque de plus de 10'000 ouvrages qui est fort visitée et appréciée. Le CUI apporte ainsi une grande contribution au développement de la recherche et à la formation de chercheurs de haut niveau. Il s'occupe aussi de la formation des étudiants postgradués en supervisant des projets et en donnant des cours spécialisés.

Les deux composantes principales du Centre, à savoir le Département d'informatique de la Faculté des sciences et le Département de systèmes d'information de la Faculté des sciences économiques et sociales, dispensent les enseignements prévus aux règlements et plans d'études (licence, diplôme, certificat, doctorat, DEA) ouverts aux étudiants des deux Facultés. De plus, des enseignements destinés à l'ensemble des étudiants de différentes Facultés sont également sous la responsabilité des ces deux départements rattachés au CUI. Dans ce contexte, le CUI est responsable de l'enseignement et de la recherche de toute la formation en informatique de l'Université de Genève et met à disposition les équipements nécessaires: salles de postes de travail Linux et PC, laboratoires spécifiques à certaines disciplines (imagerie numérique, animation par ordinateur, télécommunication, robotique, etc.).

L'infrastructure informatique du CUI sert à plus d'une centaine de chercheurs et d'enseignants, et à environ un millier d'étudiants. En 2002, grâce à un crédit de l'Etat de Genève, une centaine de PC ont été renouvelés pour les étudiants de 3^e cycle. De plus, un *cluster* de PC a été renouvelé et est connecté avec ceux des professeurs de la Faculté des SES. Cette année également, le logiciel *3DSMAX* a été installé sur tous les ordinateurs dépendants du CUI, permettant ainsi à tous les chercheurs de se familiariser avec des logiciels professionnels de création de mondes virtuels. L'accent est donc mis sur la formation de personnes compétentes en informatique, capables de créativité et d'imagination.

Un grand effort a également été consenti pour intéresser davantage d'étudiants à choisir l'Université de Genève comme lieu d'études pour l'informatique. Cet effort a porté ses fruits, le nombre d'étudiants s'inscrivant pour un diplôme ou une licence en première année a continué à augmenter par rapport à l'année précédente. Bien que cela corresponde à un besoin manifeste de notre économie, le CUI est

confronté à un défi important: une telle croissance exige que le nombre de places disponibles pour les travaux pratiques soit augmenté de façon significative chaque année. Actuellement, le CUI souffre cruellement du manque de postes d'encadrement de la recherche (assistants et corps intermédiaire), le prorata du nombre d'assistants par étudiant lors des travaux pratiques sur ordinateur étant de 1/100. De plus, l'espace de travail, à la fois pour les professeurs et leurs laboratoires, mais aussi pour les assistants, les doctorants et les étudiants, se fait d'année en année plus restreint. Cela a obligé le CUI à mettre un nombre de postes de travail de plus en plus nombreux dans les couloirs du bâtiment d'Uni-Dufour afin de permettre à nos jeunes chercheurs de pouvoir utiliser les ordinateurs.

Enfin, il est à mentionner que cette année, le CUI a ouvert ses portes au public et a proposé des démonstrations et des expériences. Il a reçu plus de 500 visiteurs en une demi-journée. Par ailleurs, le CUI a publié une brochure en anglais, destinée à la communauté de recherche internationale et qui été envoyée à plus de 1000 instituts de recherche et d'enseignement dans le monde. Pour tout renseignement (thalmann@cui.unige.ch).

NADIA MAGNENAT-THALMANN - Directrice

► Centre universitaire d'écologie humaine et des sciences de l'environnement (CUEH)

Le Centre universitaire d'écologie humaine et des sciences de l'environnement (CUEH) étudie les problèmes que posent les interactions entre l'homme et son environnement.

ENSEIGNEMENT

Durant cette année, les enseignements du diplôme d'études supérieures spécialisées en globalisation et régulation sociale ont été donnés pour la seconde fois. Ce diplôme, comme le DESS en écologie humaine: développement durable des espaces et sociétés à fortes contraintes, qui a accueilli sa troisième promotion, est mis en œuvre en collaboration avec l'Université de Lausanne.

Les cours-séminaires du certificat complémentaire en écologie humaine ont traité du thème *Patrimoine et développement durable*. Ce certificat, qui donne droit au certificat international d'écologie humaine, décerné conjointement par douze universités européennes, est placé sous les auspices du Bureau régional de l'Europe de l'OMS. Les synthèses des séminaires sont publiées sur le serveur Ecolu-info. Les cours du certificat complémentaire en géomatique ont été donnés en janvier et février 2003.

Le CUEH, en collaboration avec le CUEPE, a lancé un nouveau cours de premier cycle, *L'introduction interdisciplinaire aux questions environnementales*.

Le programme de formation continue *Gestion de l'environnement et entreprise* s'est poursuivi en partenariat avec la Section des hautes études commerciales, la Chambre de commerce et d'industrie de Genève, la Fédération des syndicats patronaux et la Société suisse pour la protection de l'environnement.

En octobre 2003, le CUEH et la Faculté des SES ont lancé un programme de formation continue en développement durable en partenariat avec l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Institut des hautes études en administration publique (IDHEAP).

Le CUEH a participé aux programmes de cours tels que le DESNE, l'EAEME, CLUSTER et le programme postgrade en sciences de l'environnement à l'EPFL.

RECHERCHE

Deux projets de recherche, *Négocier les conflits d'intérêts liés à l'exploitation de l'eau et Environnement et développement durable: enjeux de la biosécurité*, dans lesquels le CUEH est partenaire, ont été soutenus par le Réseau universitaire international de Genève (RUIG), par la DDC et par des organisations internationales.

Le CUEH continue à collaborer au projet Ville-Santé de l'OMS et aux travaux de l'*European Taskforce on Housing and Health* qui a débuté en janvier 2001 sous la direction du Bureau régional de l'Europe de l'OMS.

Le CUEH participe aux travaux de l'Observatoire cantonal du logement de l'Office cantonal du logement au DAEL et représente l'Université de Genève au sein du SITG (Système d'information du territoire de Genève).

Le développement durable et la gestion transfrontalière des ressources en eau de la région lémanique constituent l'objet d'étude d'un groupe de réflexion auquel le CUEH participe activement depuis trois ans. Le CUEH est associé, sous la direction de M. Alain Haurie, au projet de campus virtuel SUPPREM et au projet SUTRA.

Le projet INTAS sur l'évaluation du climat d'investissement dans les régions russes, effectué en collaboration avec le CNRS et l'Académie des sciences de Moscou, commencé fin 1997, se poursuivra en 2004 par une analyse des données du recensement 2002 et leur comparaison avec le recensement précédent de 1989.

Depuis 1998, l'Université de Genève, à travers le CUEH et le CESNE, est liée par un partenariat institutionnel avec l'OFEFP et le PNUE pour le soutien du *Global Resource Information Database* (PNUE/GRID).

Le CUEH héberge depuis mai 2000 le projet de recherche CITYCOOP qui a pour objectif de développer des instruments d'aide à la décision pour la planification urbaine dans une approche interdisciplinaire et concertée. Ce projet est financé par l'OFES pour soutenir la participation suisse à l'action COST-C9 *Process to reach urban quality*. Il fait l'objet d'un partenariat avec l'EPFL et bénéficie de la collaboration du DAEL. Le projet s'achèvera en mars 2004.

Depuis février 2001, le CUEH, sous la direction de M. Roderick J. Lawrence, participe pendant trois ans au projet INVESTIMMO: *Un outil d'aide à la décision pour la gestion du patrimoine bâti*, qui fait partie du 5^e programme-cadre *Competitive and Sustainable Growth 2000*, financé par la Commission européenne et l'Office fédéral de l'éducation et de la science.

Le directeur du CUEH, le professeur Beat Bürgenmeier, est investigateur principal pour le WP 4.3 du NCCR *Climate*, un pôle de recherche du Fonds national suisse. La recherche principale se fait dans le domaine de l'acceptabilité des instruments économiques qui relèvent de la politique climatique suisse. Un groupe de recherche, constitué de cinq candidats au doctorat travaille sur ce thème.

Le Département d'action sociale et de la santé (DASS) de la République et Canton de Genève a mandaté le CUEH pour mener une enquête *Habitat-santé* à Genève dans le cadre d'une étude paneuropéenne sur le logement et la santé coordonnée par le Bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé.

En collaboration avec le Laboratoire de démographie, le CUEH a poursuivi l'étude mandatée par le Service social de la Ville de Genève sur les *Outils pour l'action socio-sanitaire communautaire*, en étendant les analyses des problématiques socio-sanitaires, des profils socio-démographiques de quartier et des réseaux d'acteurs, au quartier des Grottes à Genève.

Le CUEH a été mandaté par le Département de l'aménagement de l'équipement et du logement (DAEL) de la République et Canton de Genève, pour le volet socio-économique de la démarche d'aménagement du périmètre des Vergers à Meyrin.

Ecolu-info, le serveur du CUEH contient, en plus des informations concernant le CUEH, un répertoire des serveurs environnementaux du monde, les archives des *mailing list* orientés vers l'environnement et la gestion environnementale, les pages de l'Association suisse pour l'aménagement national, section suisse occidentale (ASPAN-SO) et celles du Laboratoire de logistique (Logilab).

Le CUEH a organisé, du 4 au 6 septembre 2003, un Congrès international *Sustainable Management in action*, SMIA 03, qui a réuni un grand nombre de participants et a remporté un vif succès.

BEAT BÜRGENMEIER - Directeur

► Centre universitaire d'étude des problèmes de l'énergie (CUEPE)

Le Centre universitaire d'étude des problèmes de l'énergie (CUEPE) a pour but de coordonner et de promouvoir l'enseignement et la recherche de nature interdisciplinaire dans le domaine de l'énergie. Il offre des services sous forme de cours, de recherche et d'expertises, de séminaires ou de colloques, et met un centre de documentation à la disposition des chercheurs et de la collectivité.

Après avoir recentré ses activités de recherche en 2001-2002, le CUEPE, en 2002-2003, s'est efforcé de développer l'enseignement, de rééquilibrer et de renforcer les postes de collaborateurs et d'élargir les réseaux d'échange et de collaboration.

En effet, devant les difficultés à concrétiser le projet d'*Institut des sciences de l'environnement*, proposé par un groupe d'experts afin de regrouper les compétences dans le domaine de l'environnement au sein de l'Université de Genève, le CUEPE s'est attaché à développer un réseau de collaborations, *intra* et *extra-muros*, tant pour l'enseignement que pour la recherche et les expertises.

ENSEIGNEMENT

Le cycle de formation du CUEPE, durant la période académique 2002-2003, était consacré au thème *Energie et habitat*. Et, depuis septembre 2003, ce cycle porte sur *Infrastructures et énergie*. Ce cours à option s'est ouvert aux étudiants d'architecture en plus des étudiants des Facultés des SES et des sciences. L'encadrement des étudiants s'est renforcé avec l'apport d'un nouvel assistant prévu par le plan de développement 2003-2006.

La première année d'enseignement du cours *Introduction interdisciplinaire aux questions environnementales*, en collaboration avec le CUEH, destiné aux étudiants de l'ensemble des Facultés, s'est déroulée avec succès.

Pour la troisième année consécutive, le CUEPE a participé à l'enseignement dans le domaine de l'énergie à *l'Accademia di architettura di Mendrisio* pour le module *Ecologia 3 et 4*.

Le CUEPE a aussi collaboré à des enseignements dans le domaine de l'énergie dans différentes facultés de l'Université de Genève:

- Avec la Faculté des sciences pour un cours qui a pour titre: *Energie, économie et environnement* et pour l'encadrement de plusieurs diplômants, dans le cadre du diplôme en sciences naturelles de l'environnement.
- Avec l'Institut d'architecture pour les cours de physique du bâtiment.

Dans le cadre du nouvel appel d'offres du Campus virtuel suisse, le CUEPE et l'Institut d'architecture proposent, avec *l'Accademia di architettura di Mendrisio* (coordinateur) et la HES de Lucerne, un cours *E-learning, Ecologie et architecture*.

Le plan de développement 2003-2006 a permis, avec l'appui du Rectorat, la consolidation de l'enseignement et de l'encadrement des étudiants par la création de deux demi-postes d'assistants et le renforcement d'un poste de collaborateur scientifique. La transformation de divers postes a aussi permis une meilleure adéquation entre l'intitulé des postes et les activités des collaborateurs.

Cette année a en outre été marquée par la promotion de Bernard Lachal au poste de professeur titulaire.

RECHERCHE

Le CUEPE avait défini deux thèmes prioritaires de recherche, soit, d'une part, la "production décentralisée, la distribution optimale et le développement des énergies renouvelables" qui a regroupé des projets portant sur:

- L'évaluation de l'irradiance solaire spectrale sur la base des données du satellite MSG, projet européen Heliosat-3.
- La participation au projet européen *Sustainable Energy Specific Support Assessment* - SESSA, en septembre 2003.
- L'ouverture des marchés de l'électricité à la concurrence.

Et, d'autre part, des projets sur "l'utilisation rationnelle de l'énergie favorisant des solutions adaptées aux besoins, notamment dans les bâtiments":

- Développement d'un *Déphaseur diffusif*, pour le rafraîchissement des bâtiments, aspects théoriques et applications.
- Analyse et mesure sur cinq ans de l'ensemble des immeubles du Pommier, construits par la CIA au standard MINERGIE.
- Analyse statistique et typologique du parc immobilier genevois en vue de définir un seuil d'application du concept énergétique global.

Il faut aussi y associer le développement continu de logiciels, notamment pour le dimensionnement et l'intégration de panneaux solaires photovoltaïques et thermiques, pour les bilans thermiques des bâtiments et une banque de données pour l'analyse de bâtiments exemplaires sur un site Internet.

RELATIONS AVEC LA CITÉ

A la demande d'administrations, de bureaux d'architectes, d'ingénieurs et de sociétés privées, le CUEPE a réalisé des expertises dans plusieurs domaines:

- Politique énergétique et analyse économique
- Concepts énergétiques de bâtiment
- Confort thermique d'hiver et d'été

Enfin, les membres du CUEPE participent à des commissions dans le cadre de la Confédération, de cantons ou d'associations professionnelles, pour la promotion des économies d'énergie, pour l'élaboration de nouvelles normes de consommation d'énergie, ainsi que pour la production ou la distribution d'énergies renouvelables.

Le site www.unige.ch/cuepe présente de manière plus détaillée les activités du CUEPE.

WILLI WEBER - Directeur

► Centre interfacultaire de gérontologie (CIG)

Créé en 1992 par l'Université de Genève en collaboration avec les Hôpitaux universitaires de Genève (Département de gériatrie), le Centre interfacultaire de gérontologie (CIG) a pour mission de développer et coordonner la recherche et l'enseignement sur le vieillissement au plan interfacultaire.

Le comité directeur du centre se compose de représentants des Facultés de médecine, des sciences économiques et sociales, de psychologie et des sciences de l'éducation, de droit et de théologie, et du médecin-chef du Département de gériatrie des HUG. Il a connu quelques changements cette année, et se compose actuellement des professeurs François Dermange, Dominique Manai (en remplacement de Martin Stettler), Jean-Pierre Michel, Michel Oris (en remplacement de Michel Hagmann), Charles-Henri Rapin et Anik de Ribaupierre. La direction du centre est assurée par Anik de Ribaupierre, depuis juillet 2003. La réflexion à propos de l'élargissement du centre, sous forme d'un centre ou d'un institut universitaire du vieillissement, a repris en automne 2003, sur l'initiative du Rectorat.

ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE

L'un des événements les plus marquants de l'année est sans doute le départ en retraite du professeur Christian Lalive d'Epinay, l'un des *pères fondateurs* du CIG, directeur de 1992 à 1999 et directeur de recherche depuis. Son départ a été marqué par une brillante leçon d'adieu le 22 mai. Un ouvrage d'hommages a été édité à cette occasion. De fait, M. Christian Lalive d'Epinay continue, en tant que professeur honoraire, à diriger la recherche *Swilso-o* (*Swiss Interdisciplinary Longitudinal Study on the Oldest-Old*) pour laquelle de nouveaux subsides du FNRS ont été obtenus, et nous lui en sommes tous reconnaissants. Cette recherche, à laquelle participent des corequérants de plusieurs facultés, forme l'épine dorsale des travaux conduits dans le centre depuis plusieurs années et contribue à sa visibilité internationale. Elle a démarré en 1994 et porte sur les personnes âgées de 80 ans et plus. Ses objectifs principaux sont d'explorer les trajectoires de vie et de santé au cours de la grande vieillesse, les formes d'organisation de la vie au grand âge, les événements, les perturbations ainsi que les régulations mises en place par les vieillards et par leur entourage. Cette étude est complétée par des travaux de recherche plus spécifiques, en particulier un observatoire des fractures de hanches, et un observatoire des lieux de décès.

Le CIG est également associé à un projet de recherche sur la maltraitance, mené en collaboration avec l'OMS, pour lequel un subside a été récemment obtenu auprès du RUIG. Il permettra de coordonner huit groupes de recherche internationaux en vue d'élaborer un outil de détection de la maltraitance envers les personnes âgées. Le CIG a aussi édité, sous la responsabilité de M. Charles-Henri Rapin, un inventaire des travaux actuellement en cours au sein du Réseau CLUSE qui se rapportent au vieillissement. Une version informatisée est actuellement en cours de réalisation, pour être mise à disposition sur Internet.

Un séminaire du comité directeur du CIG, auquel ont participé les collaborateurs du CIG ainsi que quelques collaborateurs des professeurs concernés, a été initié sur le thème de la fragilité durant le vieillissement. Huit séances ont eu lieu et il est prévu que ce séminaire se poursuive durant l'année 2004.

Les chercheurs du CIG ont participé à plusieurs colloques scientifiques internationaux, notamment à ceux de la *Gerontological Society of America*. Après l'accueil, en collaboration avec la FPSE, du professeur Schaie durant son congé scientifique en 2002, les contacts se sont poursuivis avec d'autres chercheurs spécialistes de l'étude du vieillissement cognitif.

Un nouveau cycle de formation continue en gérontologie (CEFEG), d'une durée de deux ans, a été initié en novembre 2002. Le programme de la 5^e volée inscrite en formation continue en éthique clinique (CEFEC) s'est achevé en mai 2003. Une cérémonie de remise de diplômes, pour cette volée et la précédente, a été organisée le 27 novembre 2003.

Le Centre a poursuivi ses collaborations extérieures, notamment avec le réseau académique CLUSE des Universités de l'arc jurassien et avec le Centre lémanique d'études des parcours et modes de vie (Pavie). L'un des collaborateurs du CIG a d'ailleurs été recruté comme professeur associé dans ce cadre en octobre 2002 et son remplacement au sein du CIG est assuré par un collaborateur qui fonctionnait à temps partiel au sein de Pavie.

ANIK DE RIBAUPIERRE - Directrice

► Institut d'histoire de la réformation (IHR)

ENSEIGNEMENT

Histoire du christianisme, de philosophie et de latin (Facultés de théologie protestante et de lettres). Cours d'histoire des idées (licence), consacré en 2002-2003 au thème de la toute-puissance divine du Moyen Age à l'époque contemporaine. Cours d'été de l'IHR de 3^e cycle: 9-14 juin 2003: *De l'antitrinitarisme du XVI^e siècle au socinianisme du XVII^e siècle*; 16-20 juin; *La réception de la pensée gréco-romaine à l'époque de la Réforme*. Cycle de quatre séminaires conjoints avec le CERPHI (ENS, Lyon) sur *Thèmes et méthodes de la controverse* (2003-2004).

Grâce à la vacance actuelle d'un poste professoral, nous avons pu engager durant la période considérée une assistante et des maîtres-assistants suppléants qui ont enrichi l'Institut de compétences et de regards nouveaux.

Projets FNS sous l'égide de l'IHR: édition de la correspondance de Bèze, des registres de la Compagnie des pasteurs, des paraphrases des quatre Evangiles d'Erasmus, des sermons de Calvin sur Esaïe; inventaire de la correspondance de J.-A. Turretini; recherche sur *Satire, propagande religieuse et polémique confessionnelle entre Genève et Rome (XVI^e-XVII^e siècle)*.

Autre projet en cours: édition critique et traduction des *Ephémérides* d'Isaac Casaubon.

RECHERCHE

Les membres de l'Institut maintiennent une présence importante, tant nationale qu'internationale, à l'extérieur de l'Université: conférences et participations à des séminaires et colloques. Nous accueillons en outre des chercheurs de l'étranger – doctorants (le plus souvent boursiers), professeurs.

En janvier 2003 une convention a été signée entre l'Institut et *l'Institut für Schweizerische Reformationsgeschichte* de l'Université de Zurich dans le but de favoriser la mobilité des étudiants, d'assurer l'encadrement conjoint de certaines thèses de doctorat ou d'habilitation et de mener des activités scientifiques communes. A signaler également, la collaboration avec le Centre d'enseignement et de recherche en philosophie et en histoire des idées (CERPHI) de l'Ecole normale supérieure des lettres et sciences humaines de Lyon, qui a déjà abouti à l'organisation de deux colloques conjoints et d'un cycle de séminaires pour l'année 2003-2004.

Durant la période considérée se sont tenus cinq colloques ordinaires, un colloque conjoint avec *l'Institut für Schweizerische Reformationsgeschichte* (à Zurich) et un après-midi d'étude sur Erasmus, qui a donné lieu à la publication, dans le Bulletin annuel, de deux communications.

MARIA-CRISTINA PITASSI - Directrice ad interim

▶ Institut européen de l'Université de Genève (IEUG)

Au début de l'année académique 2002-2003, l'Institut a inauguré son centre européen installé au château de Coppet. En y créant un centre européen à vocation lémanique, l'IEUG s'est doté d'un instrument qui contribue à son rayonnement international.

Le centre européen de Coppet accueille un observatoire de l'Europe, un centre d'archives européennes et il organise de nombreux colloques, ateliers et conférences. L'observatoire de l'Europe rassemble des chercheurs et enseignants des Universités de Genève, Lausanne, Neuchâtel et Fribourg, ainsi que de l'EPFL. Il constitue un réseau permettant le développement de projets communs. Le centre d'archives abrite plus de quarante fonds relatifs à la construction de l'Europe politique et à la coopération scientifique et intellectuelle.

ENSEIGNEMENT

L'Institut a inauguré en septembre 2003 une école doctorale en études européennes accueillant une quinzaine de doctorants inscrits dans les Universités de Genève, Lausanne, Neuchâtel et Fribourg. Cette école offre aux doctorants une formation interdisciplinaire sur l'Europe et elle doit leur permettre de mieux situer leur recherche dans un contexte multidimensionnel.

Au semestre d'été 2003, l'Institut a poursuivi l'expérience engagée durant les deux années précédentes avec l'introduction d'un module d'enseignement interdisciplinaire, qui avait suscité un grand intérêt des étudiants et des enseignants. Cette année, le thème retenu est *l'Europe et les biotechnologies*.

La participation active aux réformes introduites par le processus de Bologne est un enjeu de premier plan pour un institut européen dont près de 80% des étudiants proviennent de l'étranger et qui souhaite renforcer ses partenariats avec d'autres instituts en Europe. C'est pourquoi l'IEUG a conçu et adopté en mai 2003 un nouveau plan d'études prévoyant un *master* en études européennes à 120 crédits. Cette réforme devrait en principe entrer en vigueur à l'automne 2004.

En novembre 2003, l'Institut a célébré le 40^e anniversaire de sa création. A cette occasion, il a présenté une étude d'opinion réalisée sur la Genève internationale. Il a également organisé deux importants colloques, l'un sur *La place de l'Europe et de la Suisse dans la Genève internationale* et l'autre sur le thème *Jusqu'où ira l'Europe?*

Au cours de l'année académique, l'Institut a élaboré, en étroite collaboration avec le Département de l'instruction publique de Genève, un projet de plate-forme *Eurocité*, dont l'objet est l'information et la formation continue sur l'Europe. Ce projet, destiné en premier lieu aux enseignants des niveaux obligatoire et postobligatoire, s'inscrit dans la mission de service à la cité de l'Université. La plate-forme *Eurocité* doit commencer ses activités en 2004. Elle constitue un projet pilote qui devrait par la suite connaître des développements dans d'autres cantons suisses ainsi que dans d'autres pays européens.

PHILIPPE BRAILLARD - Directeur

AUTRES ORGANES DE L'UNIVERSITÉ

- Conseil de l'Université
- Sénat
- Conseil Académique
- Commission de recours de l'Université
- Conseil de discipline

► Conseil de l'Université

L'ancien Conseil de l'Université, créé par la Loi de 1973, a été remplacé en 2003 par un nouveau Conseil aux prérogatives accrues et qui compte parmi ses membres des représentants de la Cité. L'ancienne assemblée a tenu 304 séances plénières depuis sa première séance, le 27 mars 1974. D'octobre 2002 à juillet 2003 elle a tenu neuf séances plénières. A la suite du décès du professeur Yves Fricker, le professeur Thierry Tanquerel a assuré la présidence de l'assemblée à partir de novembre 2002.

Loi sur l'Université

Le 30 octobre 2002, le Conseil de l'Université a pris acte du vote du Grand Conseil approuvant la modification de la Loi sur l'Université. Il a demandé à être associé à la rédaction du Règlement d'application de la Loi, ainsi qu'à l'élaboration des mesures transitoires.

Règlement d'application de la Loi

Par trois fois, des représentants du DIP, du Rectorat, du Conseil académique et du Conseil de l'Université se sont réunis afin d'examiner les grandes lignes du Règlement d'application de la Loi.

Règlement de l'Université

Le 26 mars 2003, le Conseil a débattu d'un certain nombre de points liés à la modification du Règlement de l'Université par le nouveau Conseil. Ces points seront précisés dans une résolution votée à l'unanimité le 9 juillet (cf. *in fine*).

Rectorat

Le 30 avril 2003, le professeur André Hurst, nommé recteur par la Commission de désignation, a informé le Conseil des grandes lignes de ses projets. Le 25 juin 2003, le Rectorat du professeur Maurice Bourquin a présenté son bilan.

Commission de gestion des taxes fixes

Le Conseil a approuvé le rapport annuel de la Commission le 26 février 2003, relevant que les subventions extraordinaires sont en augmentation sans pour autant compromettre les règles établies en la matière. Le 26 mars, le Conseil a élu pour le mandat 2003-2005 M. Pascal Brun, étudiant en lettres, Mme Prunella Carrard, étudiante en lettres, M. Christophe Delétraz, étudiant en lettres et Mme Yannic Schuetz, assistante à la Faculté des sciences.

Commission de recours de l'Université

Lors de sa séance du 26 mars 2003, le Conseil a reconduit pour le mandat 2003-2007 Mme Bitá Amirdivani et M. Jean-Marc Verniory, tous deux assistants à la Faculté de droit.

Conseil de discipline

Le Conseil a adopté le règlement interne de cette instance le 29 janvier 2003. De plus, il est apparu nécessaire que des suppléants soient nommés afin d'éviter tout vice de procédure. Les personnes suivantes ont donc été élues lors de la séance du 30 avril: M. Stuart Edelstein, professeur à la Faculté des sciences, M. Alexandre Flueckiger, professeur à la Faculté de droit, Mme Delphine Gross, assistante à la FPSE, M. Sébastien L'haire, assistant à la Faculté des lettres, Mme Prunella Carrard, étudiante en lettres, M. Olivier Carretero, étudiant en lettres.

Conseil de fondation de la Cité universitaire

Le 26 mars 2003, le Conseil a décidé de reconduire M. Frédéric Deshusses, étudiant à la Faculté des lettres, au Conseil de fondation de la Cité universitaire jusqu'à désignation d'une nouvelle personne par le prochain Conseil.

Uni-Emploi

Lors de la séance du 30 octobre 2002, les responsables du Centre Uni-Emploi, ont décrit leurs activités au service des étudiants désirant s'intégrer à la vie professionnelle.

Rencontre avec M. Charles Beer, conseiller d'Etat en charge du DIP

Cette rencontre, à laquelle participait le Rectorat, a permis à M. Beer de définir la politique qu'il entend proposer pour l'ensemble de l'enseignement genevois (28 mai 2003).

Réforme de la structure du corps enseignant

Les propositions du groupe de travail créé par le Rectorat ont été présentées au Conseil. Une nouvelle structure est envisagée, visant notamment à:

- Résoudre le cas des chercheurs provenant de l'étranger et de ceux travaillant sur fonds institutionnels.
- Introduire le poste de *professeur assistant avec prétéritularisation conditionnelle*.
- Se rapprocher des structures connues en Suisse et à l'étranger.
- Faciliter l'accès à la carrière professorale et stimuler la relève académique.

Règlements et conventions

Le Conseil a approuvé la modification de la Convention entre l'Université et le Conseil œcuménique des Eglises sur l'Institut œcuménique de Bossey. Il a en outre approuvé les projets de modifications et de créations suivants:

Modifications

Règlement d'exécution relatif à l'élection des conseils délibératifs de l'Université
 Doctorat en études du développement
 DESS en droit des affaires
 Règlement d'études de la Faculté des lettres
 Règlement d'organisation de l'ETI
 Diplôme de formation continue en information documentaire
 Diplôme de pharmacien
 Règlements et plans d'études de la Section de mathématiques
 Règlement d'organisation de la Faculté de médecine
 Certificat de formation continue CEFA

Créations

Règlement interne du Conseil de discipline
 DEA en droit international humanitaire
 Certificat de formation continue en *Compliance Management*
 Doctorat ès sciences économiques et sociales, mention *Information, communication et médias*
 Règlement-cadre pour des certificats/diplômes de formation continue de l'ETI
 Certificat de formation continue en qualité des soins
 Diplôme de formation continue en psychothérapie cognitivo-comportementale et certificat de formation continue en stratégies cognitives et comportementales de la relation thérapeutique
 DESS en ingénierie biomédicale
 Certificat de formation continue en réhabilitation respiratoire
 Diplôme en sciences pharmaceutiques
 DESS en systématique et gestion de la biodiversité
 Règlement-cadre facultaire pour des certificats/diplômes de formation continue de la Faculté des lettres
 Doctorat en psychologie sociale

DESS en psychologie de l'enfant et de l'adolescent
DESS interdisciplinaire en études asiatiques
DESS en études urbaines
Certificat complémentaire en démographie économique et sociale

Le 9 juillet 2003, lors de son ultime séance, le Conseil a adopté à l'unanimité une résolution, dans laquelle il est notamment dit:

- Si le futur Conseil de l'Université n'aura plus à examiner les règlements d'études des différentes facultés, il pourra introduire des règles générales, soit dans le Règlement de l'Université (RU), soit par le biais de règlements-cadres.
- Dans ce contexte, le décompte des crédits ECTS pourra sans doute être précisé. Il faudra veiller à ce que ne se développent pas, au sein de l'Université, deux types de cursus, l'un menant à une qualification professionnelle, l'autre à la recherche.
- Dans le cadre de la révision des statuts du corps enseignant, le statut du corps intermédiaire doit faire l'objet d'un examen particulièrement attentif. La participation doit rester un principe fondamental dans le fonctionnement de l'Université et des facultés.
- Lors de ses travaux sur le nouveau Règlement de l'Université, le futur Conseil de l'Université aura à se pencher sur l'organisation des subdivisions de l'Université et particulièrement à suivre la traduction concrète de la notion de filières. Il est très souhaitable que la participation soit assurée dans celles-ci.
- Il est indispensable que les séances du prochain Conseil soient publiques afin notamment d'améliorer la participation au sein de l'Université.
- Le Conseil est favorable à une révision de la procédure de désignation du recteur en vue d'une plus grande ouverture de la commission *ad hoc* sur la communauté universitaire.

Ancien Conseil de l'Université:

THIERRY TANQUEREL - Président
SÉBASTIEN L'HAIRE - Vice-président
DOMINIQUE BELIN - membre du Bureau
FRÉDÉRIC DESHUSSES - membre du Bureau
CLAUDE GUÉRIN - membre du Bureau
JEAN-JACQUES BONVIN - Secrétaire du Conseil

► Sénat

Suite au départ à la retraite du président, M. Olivier Fatio, professeur à la Faculté de théologie (fin 2002), le bureau du Sénat, composé de M. André Maeder, professeur à la Faculté des sciences, et de Mme Christine Chappuis (respectivement, vice-président et présidente), a poursuivi son activité autour des thèmes suivants: modification de la Loi sur l'Université, statut du corps enseignant, engagement de professeurs de plus de 65 ans et financement d'enseignements par des fonds tiers.

MODIFICATION DE LA LOI SUR L'UNIVERSITÉ

Lors de la séance du mois de novembre 2002, les membres du Sénat ont été informés de la fin des travaux de révision de la Loi sur l'Université, suivis par le bureau du Sénat. Lors même que la recommandation du Sénat en faveur d'une loi-cadre n'a pas été entendue, le maintien de cet organe a pu être salué.

STATUT DU CORPS ENSEIGNANT

Le statut du corps enseignant a également fait l'objet d'un débat lors de la même séance au cours de laquelle certaines objections ont été soulevées contre le projet présenté par le groupe de travail dirigé par le vice-recteur Doelker. En outre, le Bureau du Sénat a été consulté sur de nouvelles propositions de modification de la Loi sur l'Université concernant le statut du corps enseignant universitaire; une prise de position a été adressée au Rectorat à ce sujet.

ENGAGEMENT DE PROFESSEURS DE PLUS DE 65 ANS

Une consultation a eu lieu sur l'opportunité d'engager des professeurs de plus de 65 ans, d'abord par la voie du courrier électronique, ensuite lors de la séance de juin 2003. Il en est résulté que la majorité des membres étaient favorables à la possibilité que des professeurs de plus de 65 ans soient engagés à titre exceptionnel et pour autant que cela ne porte pas préjudice à la relève.

FINANCEMENT D'ENSEIGNEMENTS PAR DES FONDS TIERS

La commission chargée d'étudier cette question a rendu son rapport qui sera mis en discussion lors de la séance de janvier 2004.

DIVERS

Une réunion a été organisée en octobre 2003 à l'intention de l'ensemble des membres du corps enseignant ainsi que du personnel administratif et technique afin que chacun puisse rencontrer le nouveau Rectorat entré en fonction le 15 juillet 2003.

CHRISTINE CHAPPUIS - Présidente

► Conseil académique

Ce rapport est le dernier que le Conseil académique présente. En effet, la Loi sur l'Université (LU) révisée en octobre 2002, a modifié la gouvernance de l'Université et notamment supprimé les anciens Conseils, qui ont été remplacés, dès le 1^{er} octobre 2003 par un nouveau Conseil de l'Université.

Pendant l'année académique 2002- 2003, le Conseil a tenu 4 séances plénières, 7 séances de travail avec ou sans le Rectorat et 4 réunions du bureau seul ou élargi. Lors de ses séances, le Conseil a approuvé le budget 2003 de l'Université, le *Rapport de gestion 2001-2002* ainsi que les états financiers 2002 de l'Université. Il a, sur demande de la présidente du Département de l'instruction publique, Mme Brunschwig Graf, rédigé un rapport intitulé *Propositions du Conseil académique suite à la modification de la LU* et demandé au Rectorat de mener à bien certaines actions, notamment l'élaboration d'une matrice des responsabilités afin d'améliorer l'organisation interne de l'Université.

Le 11 juin 2003, le Conseil académique a reçu le conseiller d'Etat Charles Beer, chef du Département de l'instruction publique, afin de dresser le bilan des activités du Conseil et de lui transmettre une plate-forme de réflexions établie par le Conseil avant sa dissolution. Le 7 août 2003, le Conseil a rencontré le nouveau Rectorat afin de lui présenter le bilan de ses activités et son *testament*. Le 24 septembre 2003, le Conseil académique a tenu son ultime séance avec le Rectorat et les doyens et les a remerciés chaleureusement de leur collaboration. Lors de ces rencontres le message du Conseil académique à l'attention du Rectorat et des pouvoirs politiques a porté sur:

- La nécessité d'établir une *matrice des responsabilités* qui permettrait de savoir *qui est responsable de quoi et qui décide de quoi* au sein de l'institution. Ce travail avait été commencé par le groupe de travail du Rectorat chargé de la LU mais n'a pas été mené à son terme. Le Conseil juge utile que cette réflexion soit poursuivie afin notamment d'améliorer le fonctionnement de l'administration. Cela pourrait se concrétiser par des adaptations dans le Règlement de l'Université. Dans ce contexte, il est important de développer une culture où les responsables consultent systématiquement les intéressés, à chaque niveau et dans chaque situation, avant de prendre leurs décisions.
- L'importance d'améliorer encore la planification stratégique, qui doit contribuer à mobiliser les forces vives de l'Université. Il faut favoriser une réflexion itérative partant de la base, arbitrée successivement par les doyens puis le recteur. Il faut mener ce processus avec plus d'audace afin de mieux dégager des priorités, notamment à un moment où l'Université dispose d'atouts exceptionnels. Il ne faut pas oublier de remettre en question, si nécessaire, certains éléments de ce qui existe (la base de l'iceberg).
- Le nécessaire renforcement de la collaboration avec les autres Universités et également avec la Commission de l'enseignement supérieur et le Département de l'instruction publique. Le Conseil a insisté sur l'importance de consolider les liens et d'instaurer avec le politique une relation de confiance mutuelle.
- Favoriser une plus grande motivation du personnel de l'Université et introduire, au-delà de la période probatoire de trois ans, des entretiens périodiques entre les collaborateurs et leurs supérieurs afin de discuter ouvertement des succès et des problèmes, de fixer des objectifs et des formations complémentaires.
- La nécessité de mener une réflexion sur le processus de désignation du recteur.
- Le renforcement des liens de l'Université avec la cité.
- L'accroissement de l'autonomie de gestion de l'Université, notamment dans le domaine des bâtiments et de la gestion de son personnel.

Dans l'exercice de sa compétence en matière de création, maintien et suppression des enseignements, le Conseil a été saisi par le Rectorat de 38 dossiers d'ouverture de postes de professeurs. Pour 11 de ces postes, il s'agissait de créations de chaires. Le Conseil recommande pour l'avenir de maintenir la cohérence des dossiers et d'améliorer encore la lisibilité des rapports de structure. Il s'agirait également de mieux clarifier les suppressions de postes et de veiller aux délais de remplacement des professeurs. De plus, afin de favoriser la relève interne, le Conseil a demandé des ouvertures de postes de professeurs ordinaires ou de professeurs adjoints. L'objectif semble avoir été atteint et le Conseil formule le souhait que cela se poursuive dans l'avenir.

En guise de bilan, voici dans quelle mesure les priorités que s'était données le Conseil ont été réalisées:

Planification stratégique

Le Conseil relève que le processus de consultation et de décision a été amélioré, le plan est remis à jour annuellement et cela est positif. Toutefois, il note que les arbitrages doivent encore être améliorés au niveau de l'interaction Rectorat-doyens-facultés, la planification stratégique étant l'un des outils clés de direction participative à disposition de l'institution.

Transparence budgétaire et comptable

De grands progrès ont été réalisés dans la présentation des comptes et du budget, notamment, avec la remontée des réserves au niveau global. Ces mesures devraient améliorer la confiance nécessaire dans les négociations avec les pouvoirs politiques.

Gouvernance

La nouvelle Loi change quelque peu la donne et ouvre de nombreuses possibilités d'amélioration. Des progrès restent à accomplir au niveau de l'organisation et des relations entre le Rectorat, les facultés et l'administration centrale. L'établissement d'une matrice des responsabilités serait utile à cet égard.

Alumni

Le processus demandé par le Conseil semble en bonne voie.

Pour conclure, le Conseil académique qui, dans sa composition a donné une place aux représentants de la cité, aura permis de rétablir un mode de communication entre l'Université et la société civile. Il faut espérer que le nouveau Conseil de l'Université poursuivra cette ouverture vers l'extérieur. Notre vœu est que l'Université, grâce à ses talents innombrables et à son rayonnement, aide la société à mieux définir ses grandes orientations, à anticiper les évolutions et à élaborer les moyens de cet accomplissement.

BERNARD KOEHLIN - Président

► Commission de recours de l'Université (CRUNI)

Entre octobre 2002 et novembre 2003, la Commission de recours de l'Université de Genève (CRUNI) était composée de Mme Laure Bovy, présidente; M. Dominique Schucani, président-suppléant; M. Jean-Marc Verniory et Mme Bettina Fleischmann, membres titulaires; M. Olivier Schulthess et Mme Stéphanie Lammar, membres suppléants. Mme Stéphanie Lammar ayant quitté l'Université, a démissionné de ses fonctions avec effet au 30 octobre 2002. Elle a été remplacée par Mme Bita Bertossa-Amirdivani dès le 1^{er} février 2003. Quant à M. Dominique Schucani, qui a fonctionné auprès de la CRUNI comme vice-président depuis le 1^{er} août 1992, il a souhaité mettre fin à son mandat avec effet au 30 novembre 2003. Dès le 1^{er} décembre 2003, il a été remplacé par Mme Eliane Bonnefemme-Hurni, juge au Tribunal administratif, qui avait exercé antérieurement la fonction de présidente de la CRUNI pendant plusieurs années. La Commission tient à remercier M. Dominique Schucani pour sa longue et fructueuse collaboration au sein de la CRUNI ainsi que Mme Stéphanie Lammar, dont l'activité, certes courte (du 1^{er} juin au 30 octobre 2002), a été très appréciée.

Depuis quelques années, la CRUNI a pris l'habitude de délibérer essentiellement par voie de circulation. Il n'y a plus guère que les causes qui posent un problème de principe qui font l'objet d'une audience de délibération, généralement en réunion plénière. Ce mode de fonctionnement permet de raccourcir considérablement le délai des procédures et cela bien évidemment dans l'intérêt des étudiants. Le nombre des causes soumises à la CRUNI est en constante augmentation comme le démontre le tableau récapitulatif ci-après.

Evolution du nombre des affaires

2001	59 recours, 57 affaires jugées
2002	63 recours, 60 affaires jugées dont 19 de 2001 et 41 en 2002, reste 22 causes 14 admissions, 33 rejets, 8 irrecevables, 4 sans objet et 1 retrait
2003	67 affaires jugées dont 20 de 2002 et 47 de 2003, reste 2 causes de 2002 et 21 causes de 2003 14 admissions, 37 rejets, 6 irrecevables, 6 mesures provisionnelles à effets suspensifs, 3 retraits et 1 sans objet
30.3.2004	25 recours

Dans les causes jugées pendant les trois semestres entre octobre 2002 et décembre 2003, les recours les plus fréquents étaient dirigés contre la Division administrative et sociale des étudiants (27 décisions), les autres recours étant dirigés contre des décisions prises par des facultés. Les parties intimées étaient dans 11 cas l'Ecole de traduction et d'interprétation, dans 10 cas la Faculté des sciences économiques et sociales, dans 6 cas la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, dans 3 cas la Faculté des lettres, dans 3 cas la Faculté de droit, dans 1 cas la Faculté des sciences, dans 1 cas l'Institut d'études du développement, dans 1 cas la Faculté de médecine.

Les recours étaient principalement dirigés contre le refus d'immatriculation en l'absence des conditions requises (23), notamment en l'absence de reconnaissance des titres étrangers, ou contre les décisions d'élimination, l'argument principal étant les circonstances exceptionnelles permettant de prolonger

la durée réglementaire d'études (19). Quelques recours portaient sur le contrôle des connaissances (6). Puis viennent des décisions portant sur l'exonération des taxes (1), une demande en interprétation (1), le refus de soutenance d'une thèse (1), le non-renouvellement d'un poste de maître-assistant (1) et une décision d'exmatriculation.

Refus d'immatriculation

La CRUNI a confirmé, en séance plénière, sa jurisprudence en matière de reconnaissance d'un diplôme dit *technique*. Il s'agissait d'un étudiant italien qui demandait son immatriculation à l'Université de Genève sur la base d'une maturité technique obtenue en Italie, et qui lui donnait accès aux universités italiennes. La CRUNI a rappelé sa jurisprudence constante en vertu de laquelle tout diplôme étranger qui équivalait à une maturité artistique ou à un diplôme d'ingénieur ETS devait être considéré comme équivalent à la maturité fédérale ou cantonale (Décision P. du 27.08.03 - A/416/2003). Dans une autre affaire, la CRUNI a jugé que l'exigence du domicile sur le canton de Genève posée pour les candidats à l'immatriculation non-porteurs de maturité fédérale n'était justifiée par aucun intérêt public, et a donc constaté la nullité de l'art. 15 al. 3 lit. a, 2^e phrase RU (Décision A. du 26.11.02 - A/295/2002).

Circonstances exceptionnelles

La CRUNI a eu l'occasion d'examiner à de multiples reprises la condition des circonstances exceptionnelles justifiant une prolongation de la durée réglementaire des études. Elle a nié ce caractère en présence de problèmes d'adaptation rencontrés par un étudiant étranger. Elle a rappelé que si le décès d'un proche et les conséquences immédiates qui en découlent peuvent être considérés comme une circonstance exceptionnelle, encore faut-il que la survenance de l'événement ait entraîné pour l'étudiant une désorganisation de son travail en relation avec une session d'examens à l'issue de laquelle l'élimination a été prononcée. Le décès du père d'un étudiant trois mois avant la session d'examens n'a pas été jugé propre à perturber concrètement le déroulement de la session (Décision K. du 14.07.03 - A/32/2003). Le fait de travailler en parallèle de ses études ou la naissance d'un enfant ne constituent pas non plus des circonstances exceptionnelles (Décision Z. du 8.07.03 - A/84/2003). La CRUNI a par contre admis l'existence de circonstances exceptionnelles dans le cas d'une étudiante en dépression grave entraînant une préparation perturbée de ses examens, suite au vol de ses papiers. Le caractère exceptionnel a été admis car ce vol empêchait l'étudiante de se rendre à son mariage puis de se trouver au chevet de son père dans le coma (Décision J. du 2.06.03 - A/338/2003; dans le même sens, Décision L. du 17.03.03 - A/1046/2002).

Contrôle des connaissances

La CRUNI a eu l'occasion de confirmer à plusieurs reprises que l'évaluation des examens entrerait dans la sphère des décisions pour lesquelles les examinateurs, experts en la matière, disposaient d'un très large pouvoir d'appréciation, et que cette évaluation ne saurait faire l'objet que d'un contrôle judiciaire limité, la CRUNI vérifiant que l'autorité universitaire n'avait pas abusé de sa liberté d'appréciation, une décision en matière de contrôle des connaissances ne pouvant être annulée que si les limites de l'arbitraire étaient franchies (Décisions du 22.10.03 dans la cause B. - A/1081/2003; du 6.11.03 dans la cause B. - A/1082/2003; du 16.05.03 dans la cause D.-B. - A/33/2003).

Droit à une audition orale devant l'organe chargé de l'instruction d'une opposition

La CRUNI a eu l'occasion de confirmer sa jurisprudence concernant l'art. 10 al. 2 RIOR qui impose aux autorités universitaires d'entendre l'opposant lorsque celui-ci en fait la demande expresse (Décision du 14.07.03 dans la cause J. - A/916/2002).

LAURE BOVY - Présidente

► Conseil de discipline

Pendant l'année académique 2002-2003, le Conseil de discipline, constitué en mai 2002, a poursuivi ses travaux relatifs à son organisation, à son fonctionnement et à l'élaboration de son règlement.

Ce dernier, après avoir été soumis, conformément à l'article 92 du Règlement de l'Université, au Rectorat, puis au Conseil de l'Université, a été approuvé, le 11 mars 2003, par le Département de l'instruction publique (article 99 al 3 de la Loi sur l'Université). L'entrée en vigueur de ce règlement a été fixée au 4 juillet 2002. Des suppléants des membres du Conseil de discipline ont également été désignés.

Dans le cadre des enquêtes diligentées, quatre décisions ont été rendues, dont une sur opposition. Cette dernière décision a donné lieu à un recours devant la Commission de recours de l'Université (CRUNI). En septembre 2003, une enquête disciplinaire était en cours et l'instruction d'une autre enquête était suspendue. Dans la mesure où l'expérience et la pratique permettent de déterminer les éléments susceptibles de modifications, relevant notamment du fonctionnement du Conseil de discipline, il apparaît prématuré d'entrer en matière à ce sujet.

AXEL TUCHSCHMID - Président

INSTITUTS EN RELATION AVEC L'UNIVERSITÉ

- Institut universitaire de hautes études internationales
- Institut œcuménique de Bossey
- Institut universitaire d'études du développement

▶ Institut universitaire de hautes études internationales (HEI)

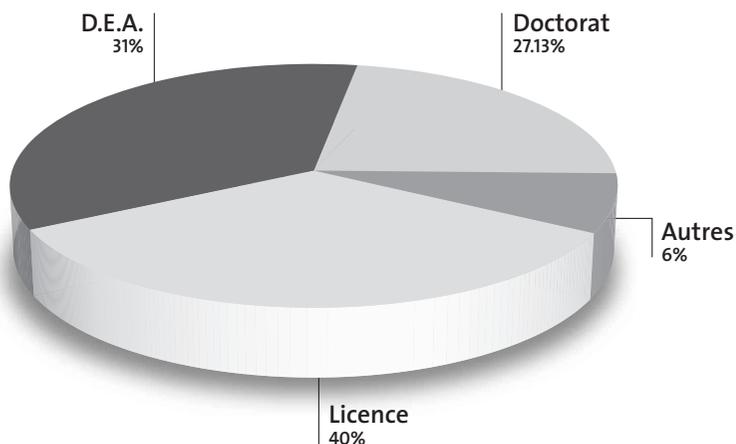
ENSEIGNEMENT

Les programmes d'études de l'Institut préparent à l'obtention de trois diplômes décernés par l'Université de Genève:

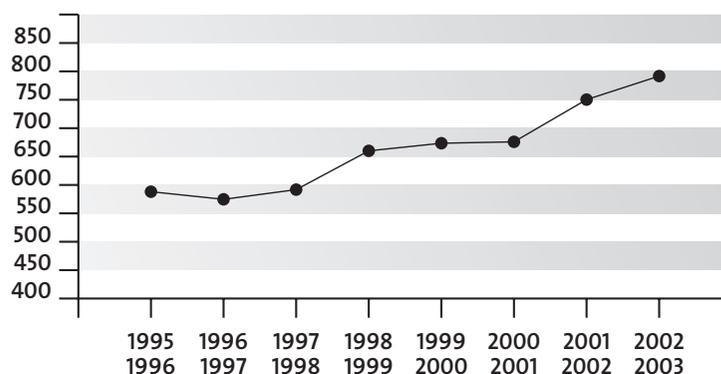
- La licence en relations internationales, qui est pluridisciplinaire et dont les deux premières années se déroulent à l'Université de Genève.
- Le diplôme d'études approfondies (DEA) en relations internationales, avec une spécialisation dans l'une des quatre disciplines enseignées à l'Institut (droit international, économie internationale, histoire et politique internationales, science politique).
- Le doctorat en relations internationales, avec une spécialisation dans l'une des quatre disciplines enseignées à l'Institut.

Un quatrième grade, le certificat d'études internationales est un diplôme décerné par l'Institut.

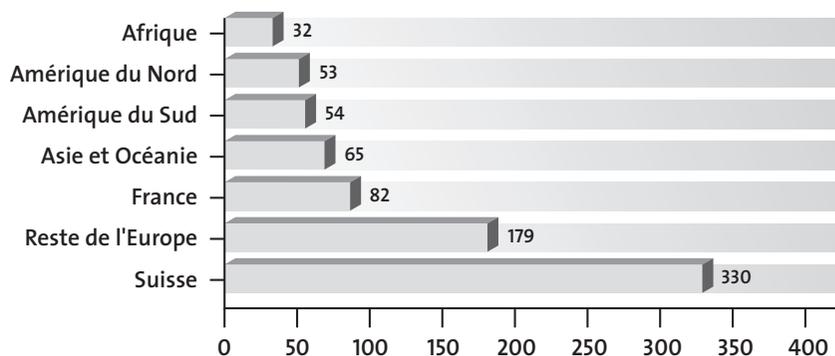
**Répartition par programme d'études
des 795 étudiants de 2002-2003**



Le nombre d'inscriptions augmente chaque année depuis 1996, comme l'indique le tableau ci-dessous.



Les étudiants de HEI représentent 88 nationalités différentes pour l'année académique 2002-2003. Le tableau ci-dessous indique leur provenance géographique par ordre d'importance.



Evaluation de l'Institut

Un comité international d'experts a été mandaté par le Département fédéral de l'intérieur et le Département de l'instruction publique de la République et Canton de Genève pour évaluer la mission et les prestations de HEI à court et moyen terme. Ce mandat, réalisé par un comité placé sous la présidence du professeur Thomas J. Biersteker, directeur du *Watson Institute for International Studies*, Brown University (USA) a fait l'objet d'un rapport d'évaluation remis le 11 août 2003. Les experts ont relevé la grande qualité de la formation et de la recherche. Ce document doit permettre la conclusion d'un mandat de prestation entre la Confédération et l'Institut pour les années 2004-2007.

Direction

Après le départ du professeur Peter Tschopp le 30 septembre 2002, le Conseil de fondation a chargé le professeur Jean-Michel Jacquet d'assumer la direction de l'Institut en tant que président du Comité exécutif. Le 15 septembre 2003, le professeur Jean-Michel Jacquet a été nommé directeur *ad interim* de l'Institut par le Conseil de fondation. Le professeur Andrea Bianchi a succédé au professeur Bruno Arcidiacono au poste de directeur des études supérieures en octobre 2002. Le professeur Damien Neven a succédé au professeur Marcelo Kohen au poste de directeur des études de licence le 1^{er} janvier 2003. Mme Brigitte Stern a été nommée professeur associé le 1^{er} mars 2003. Quatorze professeurs ont été invités à l'Institut pour l'année académique 2002-2003. Huit assistants supplémentaires ont été engagés pour l'année académique 2003-2004 afin d'assurer un meilleur encadrement des étudiants.

Relations extérieures

Le Centre universitaire de droit international (CUDIH), créé par HEI avec la Faculté de droit de l'Université de Genève, soutenu par l'Université de Lausanne et par le Comité international de la Croix Rouge (CICR), a été inauguré en novembre 2002 à l'occasion de l'ouverture du programme de DEA en Droit international humanitaire. Mme Louise Doswald Beck a été nommée professeur à HEI et directrice du CUDIH le 1er octobre 2003.

HEI est cofondateur du Groupe du Luxembourg, qui regroupe le Centre universitaire de Luxembourg et le Centre de relations transatlantiques (*Johns Hopkins University*) au nom du Consortium américain d'études sur l'Union européenne. Une série de trois colloques internationaux sur le thème *International Cooperation and Conflict in the Post-September 11 World* sont prévus dans ce cadre. Le premier colloque a eu lieu au Luxembourg en octobre 2003.

Universités d'été

HEI a organisé deux universités d'été dans le cadre de l'APSIA (*Association of Professional Schools of International Affairs*), placées sous la responsabilité du professeur Cédric Dupont.

HEI a accueilli des étudiants de l'Ecole des relations internationales de la *University of Southern California (USC)* ainsi que du *Terry Sanford Institute of Public Policy* de la *Duke University*.

Ouverture de l'année académique 2003-2004

L'Institut a eu l'honneur d'accueillir Mme Micheline Calmy-Rey, conseillère fédérale, chef du Département fédéral des affaires étrangères et ancienne étudiante de HEI.

JEAN-MICHEL JACQUET - Directeur ad interim

► Institut Œcuménique de Bossey

Deux cycles universitaires d'études œcuméniques se sont déroulés durant la période couverte par le présent rapport. Le premier s'est tenu du 2 septembre au 17 décembre 2002 (premier semestre) et le deuxième du 3 février au 23 mai 2003 (deuxième semestre). Le diplôme d'études approfondies œcuméniques (DEA) s'est déroulé du 2 septembre 2002 jusqu'à la fin de juin 2003, en coopération avec l'Université de Genève. Les deux cycles universitaires d'études œcuméniques ont réuni 40 étudiants de 31 pays. Le DEA a été suivi par 10 étudiants dont 4 ont obtenu le diplôme à la fin de l'année. De plus, de nombreux séminaires de courte durée ont été organisés pendant cette année.

Le corps professoral de l'Institut est international et interconfessionnel. La direction est assurée par le Dr Ioan Sauca de Roumanie (missiologie); les professeurs sont le Dr Gosbert Byamungu (études bibliques) de Tanzanie, le Dr André Karamaga (éthique) du Rwanda pour le deuxième cycle. Le Dr Julio de Santa Ana (éthique) d'Uruguay jusqu'au 31 décembre 2002, le Dr Faitala Talapusi (théologie) des îles Samoa et le Dr Elizabeth Tapia (missiologie) des Philippines, depuis le 1er mars 2002.

La 53^e session du cycle universitaire a offert un cours d'introduction à l'œcuménisme et le thème de la 54^e session du cycle universitaire était: *Mission et guérison dans un monde déchiré et souffrant*. Les sujets des séminaires de courte durée furent les suivants:

- La sexualité humaine
- Les femmes en mission
- L'inauguration du château rénové et le cinquantenaire du premier cycle universitaire *Interpréter la Bible dans des contextes pluralistes*
- La nature et le but du mouvement œcuménique
- La théologie et la spiritualité orthodoxes

Enseignement

Les cours magistraux ont été dispensés par le corps professoral de l'Institut œcuménique, par celui de la Faculté autonome de théologie protestante de l'Université de Genève et par d'autres professeurs venus de Suisse et de l'étranger. Des visites ont été organisées auprès d'organisations appropriées. Les étudiants ont effectué leurs travaux de recherche à la bibliothèque de l'Institut œcuménique et dans celles de Genève, de Lausanne et d'autres villes. Les modules, organisés sur la base des quatre composants généraux du mouvement œcuménique (sciences bibliques, Foi et constitution, théologie systématique, Mouvement pour le christianisme pratique, éthique sociale et missiologie) ont été placés sous la responsabilité des professeurs de l'Institut.

La composition du corps étudiant de Bossey est internationale. L'Institut dépend pour son fonctionnement de ses liens à l'échelon international avec diverses institutions et avec plusieurs Universités. Par ailleurs, les professeurs de l'Institut enseignent souvent dans d'autres institutions de par le monde.

Recherche

Deux projets de recherche ont continué sous la direction du Dr Julio de Santa Ana: *Les défis des religions aux mouvements œcuméniques aujourd'hui* et *Une éthique sociale œcuménique dans une période de mondialisation économique accélérée*. Chacun de ces projets a impliqué une quinzaine de spécialistes représentant différentes disciplines, qui se sont réunis périodiquement à Bossey pour mettre en commun leurs résultats et en faire l'évaluation. Les résultats de ces deux projets de recherche seront publiés en 2004.

Coopération avec l'Université de Genève

L'Institut œcuménique est lié sur le plan institutionnel à la Faculté autonome de théologie protestante. Des contacts ont lieu régulièrement entre les corps professoraux et quelques rencontres sont organisées entre les étudiants. A certaines occasions, des contacts ont été pris également avec d'autres sections de l'Université.

IOAN SAUCA - Directeur

► Institut universitaire d'études du développement (IUED)

Créée en 1961, l'Institut universitaire d'études du développement (IUED) a pour champ d'études le changement économique, écologique, social, politique et culturel affectant les sociétés humaines dans un contexte de mondialisation. Il se concentre sur l'analyse des phénomènes de développement dans leur globalité, en accordant une attention particulière aux transformations des pays du Sud et aux relations Nord-Sud. Son approche critique des réalités s'appuie sur la connaissance théorique et sur son expérience des problèmes de développement. Il est placé sous l'égide de la Fondation pour l'étude du développement et bénéficie du soutien financier du Département de l'instruction publique du canton de Genève et du Département fédéral de l'intérieur, par le biais de l'Office fédéral de l'éducation et de la science. Depuis 1977, l'Institut est lié à l'Université de Genève par une convention qui a été actualisée et renouvelée en 1995.

Enseignement

L'IUED prépare à l'obtention de quatre titres en études du développement: un DEA et un doctorat, délivrés dans le cadre des règlements de la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève, ainsi qu'un diplôme de recherche et un certificat de spécialisation relevant de la formation continue, organisés sous sa propre égide. L'enseignement vise à offrir aux étudiants des perspectives théoriques et critiques ainsi que des connaissances leur permettant d'appréhender les phénomènes de développement dans leur globalité et dans leur diversité. Dispensé sous une forme de cours, de séminaires et d'ateliers, cet enseignement se veut interdisciplinaire. Alliant la pratique à la théorie, il met l'accent sur les relations interculturelles et de genre ainsi que sur la diversité des systèmes de pensée.

Durant l'année académique 2002-2003, l'Institut a accueilli un total de 399 étudiants, dont 254 étaient des étudiants réguliers (147 dans les deux années de DEA, 33 en doctorat, 22 en diplôme de recherche, 51 en certificat de spécialisation et 1 en stage universitaire ad hoc). 145 étaient des étudiants libres poursuivant pour la plupart leurs études dans plusieurs facultés de l'Université de Genève, à l'IUHEI ou à l'Université de Lausanne.

La distribution géo-culturelle des étudiants réguliers de l'IUED se présentait ainsi: Afrique noire 119 (47%), Europe 44 (17%), Suisse 37 (15%), Amérique latine 24 (9%), Asie 16 (6%), Monde arabe 13 (5%) et Amérique du Nord 1 (0,25%). Tous diplômes confondus, 53% des étudiants réguliers inscrits à l'IUED ont été admis sur la base d'une licence universitaire ou d'un titre jugé équivalent et d'une expérience professionnelle d'au moins deux ans dans le domaine du développement.

En 2002-2003, le corps des enseignants et chercheurs de l'IUED se composait de 26,60 postes dont 7,70 professeurs (10 personnes), 10,85 chargés de cours (18 personnes), 3,90 chargés d'enseignement ou de recherche (11 personnes), 2,75 assistants (6 personnes) et 1,4 vacataires (4 personnes).

Relations extérieures

Comme chaque année, l'IUED a invité en 2002-2003 trois enseignants originaires des pays du Sud qui ont collaboré à l'enseignement, au travail des équipes interdisciplinaires, au suivi académique de certains étudiants pour une durée d'un mois chacun. Nous avons, par ailleurs, profité durant l'année académique de la collaboration d'invités originaires du Nord.

Enfin, comme les années précédentes, l'IUED a organisé en 2002-2003, en partenariat avec d'autres institutions, un certain nombre de sessions de formation continue, tant au Nord qu'au Sud.

JEAN-LUC MAURER - Directeur